





COURS
DE BOTANIQUE
MÉDICALE COMPARÉE.

TOME II.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.
1810.

COURS DE BOTANIQUE MÉDICALE COMPARÉE,

OU

EXPOSÉ DES SUBSTANCES VÉGÉTALES EXOTIQUES COMPARÉES AUX PLANTES INDIGÈNES,

CONTENANT la description des Plantes, tant exotiques qu'indigènes, d'après les classifications de TOURNEFORT, LINNÉ et JUSSIEU, leurs propriétés respectives, les produits chimiques qu'on en peut tirer, leurs préparations pharmaceutiques, et leur emploi dans les diverses maladies.

OUVRAGE

Utile et nécessaire aux Botanistes, aux Chimistes, aux Pharmaciens et aux Médecins, et dans lequel on démontre qu'il est possible d'exercer la Médecine sans le secours de la plus grande partie des productions étrangères.

PAR M. BODARD,

Docteur en Médecine, Professeur de Botanique, et Membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères.

O fortunatos nimium sua si bona norint,
Agricolas! VIRG. Geor. lib. II.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, Libraire de la Faculté et de la Société de Médecine de Paris, rue de l'Ecole de Médecine, n° 9, vis-à-vis celle Hautefeuille.

1810.

COURS
DE BOTANIQUE
MÉDICALE COMPARÉE.

N° XLVI.

CORDIA MIXA. L. Sebestier, Sebestes.

Borraginées, Juss. — *Décandrie monogynie*, Lin.

Spont. en Egypte et au Malabar.

Description. Fruits ou drupes à peu près semblables à de petits pruneaux, cylindriques, oblongs, ridés, aigus au sommet, noirâtres.

Sans *odeur* remarquable ; *saveur* douceâtre, visqueuse, contenant un noyau à trois angles et aplati.

Propriétés. Employés pour calmer la toux rebelle et les affections catharrales des personnes avancées en âge : les sebestes s'administrent dans les tisanes pectorales. On met quinze ou seize de ces fruits avec autant de jujubes à bouillir dans quatre livres d'eau, avec une

once de racine ratissée de chiendent; on la tire du feu lorsque la décoction est diminuée des trois quarts.

Les fruits du jujubier, du carroubier, du figuier, et les raisins secs, vulgairement appelés raisins de panse, contiennent des principes absolument analogues, et peuvent très-bien remplacer ces fruits exotiques, qui d'ailleurs sont souvent moisis ou altérés par la vétusté ou par les piqûres des insectes.

Ier SUBSTITUT.

RHAMNUS ZIZIPHUS. L. Jujubier; Jujube.

Arbres rosacés, Tournef. — Nerpruns, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin.

Caract. génér. Baie triloculaire arrondie; calice tubuleux; étamines entourées de cinq écailles; corolle, quatre ou cinq pétales.

Spont. en Portugal, en Espagne et dans quelques départemens méridionaux. Le jujubier fut apporté de la Syrie en Italie, au temps d'Auguste, par le consul Sextus Papinius.

Racine ligneuse.

Tige. Le tronc de ce grand arbrisseau est couvert d'une écorce rude, crevassée, raboteuse, d'un rouge brun. Rameaux armés d'épines placées deux à deux; l'une d'elles est recourbée.

Feuilles ovales, oblongues, à trois nervures, alternes, pointues, d'un vert jaunâtre, dentées.

Fleurs fixées aux aisselles des feuilles, deux à deux ou quatre à quatre, petites, jaunâtres; calice mono-

phylle, à cinq divisions; corolle à cinq pétales, à cinq étamines.

Fruit rouge, de la forme et de la grandeur d'une olive; pulpe molle, blanchâtre; à noyau dur et à deux loges.

PROPRIÉTÉS. Fruit sans *odeur; saveur* mucilagineuse et sucrée. Il est nourrissant, et possède toutes les qualités attribuées aux sebestes que l'on fait venir de la côte de Malabar.

IIe SUBSTITUT.

FICUS CARICA. L. Figuier; Figue.

Arbres amentacés, TOURNEF. — Orties, JUSS. — *Polygamie trioécie*, LIN.

Caract. génér. Réceptacle commun turbiné, c'est-à-dire en forme de toupie, charnu, fermé, renfermant toutes les parties de la fructification.

Fleur femelle, à cinq segmens, sans corolle; un pistil, une semence.

Fleur mâle. Calice à trois divisions, sans corolle; trois étamines.

Fleur mâle et *fleur femelle* dans le même réceptacle commun; chaque partie de la fructification est séparée.

Spont. en Asie, dans l'Orient, à la Louisiane; cultivé en Europe.

Racine ligneuse, rameuse.

Tige. Tronc revêtu d'une écorce grisâtre; bois blanc, spongieux, tendre.

Feuilles simples, entières, profondément découpées,

rudes au toucher, d'un vert foncé; nervures saillantes à la surface inférieure.

Fleurs mâles et femelles renfermées en grand nombre dans une enveloppe générale et charnue, fermée à sa partie supérieure, appelée *œil de la figue*, par des écailles aiguës, lancéolées, dentées, recourbées.

Les fleurs mâles, composées de trois étamines et d'un calice, occupant presque toute la partie supérieure de ce fruit; les fleurs femelles, composées d'un pistil, d'un calice particulier à cinq divisions, sont à la partie inférieure. Les unes et les autres sont attachées à des péduncules courts et membraneux.

Fruit. Le calice commun qu'on nomme *figue* n'est pas le fruit, comme le croit le vulgaire, il n'est que l'enveloppe des fleurs et des semences produites par les femelles. Ces semences sont très-petites, blanches, rondes.

Tournefort, dans son Voyage du Levant, rapporte la manière dont les habitans des îles de l'Archipel procèdent à la fécondation des fleurs du figuier. Pendant notre long séjour dans le royaume de Naples, nous avons été souvent témoins de ce procédé que l'on appelle caprification, du nom *caprifico* qu'on donne au figuier mâle, dont on distingue trois espèces: les *fornites*, les *cratitires* et les *orni*. Pontedera appelle *ficum* les figuiers dont les fleurs ne portent que des pistils; *caprificum* ceux qui n'ont que des étamines; *erinosysen* ceux qui contiennent étamines et pistils en même temps. Les paysans napolitains cultivent exprès des figuiers dont les fleurs ne portent que des étamines; leurs fruits ne

mûrissent jamais ; ils contiennent des insectes de la classe des *ichneumons*, qui ressemblent parfaitement à une fourmi ailée. Ils forment, avec des brins de jonc, des petits chapelets de ces figues mâles, et les suspendent aux branches des figuiers femelles au moment destiné à la maturité des fruits de ces derniers. Ces ichneumons à peine éclos, sortent de la figue mâle suspendue en chapelet, et par un instinct singulier, vont se poser sur l'œil des figues femelles, les ailes chargées de la poussière fécondante des figues mâles, pénètrent dans l'intérieur des figues femelles. Dès-lors ces dernières deviennent susceptibles de parvenir à parfaite maturité, ce qui n'eût pas eu lieu sans cette fécondation artificielle.

Dans le cours de nos herborisations dans le beau climat de Naples, nous avons plus d'une fois demandé aux gens de la campagne, pourquoi le dessous de certains figuiers étoit jonché de figues tombées de l'arbre avant la maturité : c'étoit, nous répondoient-ils, parce qu'ils n'avoient pas le moyen de se procurer ce qu'ils nommoient des *profichi* (figues mâles qui se vendent au marché beaucoup plus cher que les figues bonnes à manger). En leur procurant la faculté d'en acheter une certaine quantité, nous avons eu le plaisir de voir plusieurs arbres cesser de perdre leurs figues femelles ; ces dernières étant fécondées, parvenoient à parfaite maturité et devenoient délicieuses. Dans le territoire de Naples, ainsi qu'en Toscane, il y a des vergers entiers formés uniquement de figuiers très-gros des plus belles espèces. Au reste, la caprification n'étoit pas inconnue des anciens : Théophraste, Suidas, Pline en font men-

tion. Philippe Caulini, Napolitain, a donné un excellent mémoire sur le figuier.

Propriétés. Les figues officinales qui nous viennent d'Orient, d'Espagne et du midi de la France, sont de trois espèces.

La première, grande, grasse et jaune, résulte du *ficus sativa fructu oblongo aut globoso, albo mellifero* de Tournefort.

La seconde, violette, grosse, provient du *ficus sativa, fructu violaceo, longo, intus rubente.* Tournefort.

La troisième, nommée *marseilloise*, nous parvient dans des corbeilles d'osier. Plus petite que les autres, et beaucoup plus savoureuse, elle provient du *ficus sativa, fructu parvò serotino, albido intus roseo, mellifluo, cute lacera.* Tournef.

Les meilleures sont celles qui sont moelleuses au toucher, pesantes, dont l'écorce est fine et tendre, dont la pulpe et la graine sont jaunes. Sa *saveur* est analogue à celle du miel et du sucre.

On rejette celles qui sont dures, pesantes, noires et remplies d'insectes. Toutes ces figues sèches sont comprises sous la dénomination générique de *ficus passœ* ou de *ficus caricœ*. Elles entrent dans l'emplâtre de Mélilot.

On en use en décoction peu rapprochée, pour ne pas fatiguer l'estomac. Linné prescrit cinq à six figues au plus, dans une livre de véhicule, contre la toux, la coqueluche, les ardeurs de poitrine, la dyssenterie et les coliques avec irritation.

Mesué les prescrivoit en décoction, avec l'hyssope, dans les affections de poitrine.

Le suc laiteux de l'écorce et des feuilles, est un caustique susceptible d'agir comme vésicatoire. Linné conseille ce suc appliqué sur du coton, pour limiter la carie des dents et pour calmer les douleurs odontalgiques.

Gilibert parle d'un praticien qui ordonnoit avec succès, ce suc mêlé avec le mucilage de racines de guimauve, dans les obstructions abdominales.

Les figues sont peut-être celui des végétaux dont les anciens tiroient le plus d'avantage. Récemment cueillies, ils les considéroient comme un aliment si délicat, que pour exprimer la manière sensuelle de vivre de quelqu'un, les Grecs disoient proverbialement, il a mangé des figues, *ficus edit.*

Les Provençaux, les Italiens en usent habituellement à déjeuner ou au commencement du dîné, en les saupoudrant avec un peu de sel.

Les figues sont nourrissantes et fortifiantes.

Laerce nous apprend que Zénon le stoïque en faisoit un grand usage, dans l'intention de se fortifier le physique et le moral, pour être plus en état de supporter les vicissitudes humaines.

On remarque à Naples que dans la saison des figues, les indigens destinés à garder les vignes, au milieu desquelles il y a beaucoup de figuiers, et qui ne mangent autre chose avec leur pain que des figues, engraissent singulièrement dans l'espace de deux mois.

On conseille l'usage de ce fruit aux vieillards, pour

les maintenir dans un état de fraîcheur et retarder les rides de la vieillesse.

Pline nous apprend (liv. 23) que les athlètes étoient spécialement nourris de figues pour augmenter leur vigueur. Cet usage cessa au moment où Pythagore introduisit l'usage de la viande.

Selon Tournefort, les paysans et les moines des rives de la mer Ægée font leur principal aliment de figues et de pain d'orge.

La propriété émolliente et maturative des figues appliquées en cataplasme, a été reconnue dès la plus haute antiquité, comme le prouve ce passage du quatrième livre des Rois, chap. XX, relativement à la guérison du Roi Ezéchias. *Dixitque Isaïas, afferte massam ficorum, quam cum attulissent et posuissent super ulcus ejus, curatus est.*

Linné parle d'une espèce de gâteau composé d'amandes douces préparées avec des figues et des aromates, comme d'une chose friande. Il cite quelques passages qui prouvent que les anciens attribuoient à la figue la faculté d'augmenter le volume du foie, et qu'ils s'en servoient pour engraisser les porcs et les oies : *Ut FICATA eorum JECINORA in monstruosam molem enata obtinerent.*

Il cite encore ce vers de Martial,

> Adspice quam tumeat magno jecur ansere majus;

et ce vers d'Horace,

> Pinguibus et ficis partum jecur anseris albi.

On conçoit difficilement comment Galien, Paul

d'Egine et Oribase ont pu croire que les figues sont susceptibles d'engendrer de la vermine ; il n'est guère mieux prouvé peut-être que ce fruit ait la propriété de résister aux poisons, comme le croyoit Serapion, ainsi qu'Averrhoës et Avicenne, fondés sans doute sur le fameux antidote de Mithridate, composé de vingt feuilles de rue, de deux figues, de deux noix et d'un grain de sel triturés ensemble. On doit regretter que l'histoire ne nous indique pas de quelle nature étoient ces poisons, on seroit plus en état d'apprécier ces prétendus antidotes.

On sait que les Athéniens étoient tellement jaloux de la possession des figues qui croissoient chez eux, qu'ils avoient des préposés appelés *Sycophantes*, dont le seul emploi consistoit à empêcher l'exportation des figues hors des limites d'Athènes.

Memoriæ proditum est apud veteres Athenienses optimas ficus crevisse (1), *ideoque publico edicto vetitum est, ne ficus hæ extra limites civitatis exportarentur, ut incolæ soli, singulari terræ suæ prærogativa gaudere possent. Huic legi custodiendæ certi homines constituti sunt delatores qui apud judices accusarent furtim avehentes ficus, hosque vocatos fuisse Sycophantas.* LIN. Am. tom. 1, p. 52.

Mais ce qu'il y a de plus étonnant, ce qu'on ne croi-

---

(1) Caricæ Atticæ in magno prætio. *Athen.* 652. — Ficum Atheniensibus sacram tradit Plutarch. *Apophth. lib.* 7. — Caricæ Atheniensium insignia. *Ath.* 652. — Caricæ in Attica nascentes exportari prohibitæ. *Ath.* 57, 19. — Ficus Athenis non licebat exportare lege Solonis. *Plutarch. fol.* 91.

roit pas si Athénée, Clément d'Alexandrie, Pline, Plutarque, etc. ne s'accordoient pas à assurer la même chose, c'est que les anciens ayent poussé la passion pour le fruit du figuier au point de donner lieu à des guerres cruelles pour se disputer la possession de cet arbre. Ce motif, selon Athénée, arma Xercès, roi de Perse, contre les Athéniens (1); il fut le signal de la dernière guerre punique (2), et Carthage, qui, depuis plus de cent vingt années, avoit résisté aux puissances les plus formidables, succomba à l'occasion d'un fruit : *Unius pomi argumento*, selon l'expression de Pline.

---

(1) *Athenæus*, *lib.* 14, *narrat*, Xerxen Persarum regem, Caricarum atticarum jucundo sapore ab eunucho suscitatum fuisse ut bellum contra Athenienses susciperet.

Clemens Alexandr. l. 2, *c.* 1. Propter Caricas chelidonias in Græciam venit infelix Persa cum 500000 militibus. *Plutarch. Apophth. opp. t.* 11, *p.* 173. Xerxes ficubus atticis allatis se negavit vesciturum antequam terra eas producente fuerit potitus.

(2) Cato perniciali odio Carthaginis flagrans, et nepotum de securitate anxius, cum clamaret in senatu Carthaginem delendam, attulit aliquando in curiam præcocem ex ea provincia ficum, ostendensque patribus, interrogo vos, inquit, quando hoc pomum demtum putatis ex arbore ? Cum inter omnes recentem esse constaret : atqui ante tres dies, inquit, scitote decerptum esse Carthagine : tam prope a muris habemus hostem : statimque sumptum est tertium bellum punicum quo Carthago deleta est. *Plin. lib.* xv, *c.* 18.

IIIe *SUBSTITUT.*

CERATONIA SILIQUA. L. Carroubier; *Ceration* des Grecs; Xylocaracta; Ceratia; Caroba; Siliqua arbor; Ceraunia; Caroube; Carouge.

Légumineuses, Juss. — *Polygam. trioécie*, Lin.

Caract. génér. Hermaphrodite: Calice à 5 divisions, sans corolle; cinq étamines, style filiforme; légume coriace, polysperme.

Mâle : Calice, corolle, étamines, *idem.*

Femelle : Calice à cinq légères divisions, sans corolle; style et légume comme dans l'hermaphrodite.

Spont. dans les îles de l'Archipel. Il se trouve, mais en petit nombre, dans le midi de la France; il abonde dans plusieurs provinces du royaume de Naples, en Sicile, en Syrie, en Judée, dans la Palestine et en Espagne.

Racine ligneuse, rameuse.

Tige. Tronc de la hauteur du figuier; écorce d'un gris brun; surface inégale, parsemée de gibbosités.

Feuilles ailées, quelquefois sans impaire, d'un vert foncé; folioles arrondies, fermes, nerveuses, entières, presque sessiles, au nombre de cinq.

Fleurs sans corolle, mâles ou femelles, sur des pieds séparés. Les *mâles* à cinq étamines longues, anthères grosses, calice péduncule, très-grand, à cinq divisions. Les *femelles* ont un pistil posé dans un calice sessile, monophylle, formé de cinq tubercules.

Fruit. Gousse brune, grosse, longue de cinq à six

pouces, aplatie, luisante; suture dorsale plus épaisse que le côté opposé. Semences rondes, comprimées, dures, luisantes, incrustées dans le parenchyme charnu de cette espèce de silique.

Propriétés. La pulpe, analogue à un électuaire ferme et un peu cassant, est noirâtre, mielleuse, sucrée, assez agréable, moins nauséeuse que la casse. Elle est nourrissante, adoucissante, expectorante. Usitée dans l'enrouement, la toux, l'asthme, et en général dans les affections de l'organe pulmonaire. Ce fruit est si abondant dans le royaume de Naples, qu'il fait partie de la nourriture des chevaux, pour les engraisser et leur donner de la vigueur.

Les habitans de la Syrie, selon Prosper Alpin, l'emploient pour engraisser les porcs. Les Egyptiens tirent de la carouge une sorte de miel fort doux qui sert de sucre aux Arabes; on l'emploie pour confire les tamarins, les myrobolans et d'autres fruits. Les anciens Egyptiens retiroient de ce fruit, par la fermentation, une liqueur vineuse dont ils faisoient grand usage.

Rufus assure que la pulpe sèche purge doucement, comme la casse.

Selon Joerdens, cette pulpe a réussi dans plusieurs toux convulsives. Sa consistance douce et visqueuse la rend utile dans les ardeurs d'urine et dans l'inflammation des viscères abdominaux.

On voit combien cette production européenne est susceptible de remplacer la sebeste dans les tisanes pectorales. Elle peut même remplacer la casse, en y associant un peu de racine pulvérisée de jalap, ou tout autre

purgatif en petite dose. On voit qu'elle offre un électuaire agréable préparé par la nature même, susceptible de conserver long-temps plusieurs préparations magistrales dans les officines, et qui est au moins aussi salutaire que le sucre, qu'on a exclusivement consacré à cet usage.

Les carouges peuvent former un objet de commerce entre nos départemens méridionaux, où on peut les multiplier, et les départemens du milieu et du nord de la France.

Le caroubier n'exige presque aucune culture, d'après ce que nous avons observé sur les collines du royaume de Naples, aux environs de Castellone de Gaëte, l'antique *Formian*, célèbre maison de campagne de Cicéron, où il croît pêle-mêle avec des oliviers que l'on ne prend presque pas la peine de tailler. La nature, trop libérale, pour ainsi dire, dans ces contrées, ne laisse presque rien à faire à l'industrie humaine.

Le caroubier se reproduit le plus souvent de lui-même, au moyen des rejetons qui partent de ses racines serpentantes dans les fentes des rochers, ou au moyen des semences qui rencontrent un peu de terre dans les crevasses du roc vif, où l'humidité se conserve.

N° XLVII.

CORTEX WINTERANUS. L. WINTERA AROMATICA. L. Drymis, FORSTER; Ecorce de Winter.

Magnoliers, JUSS. — *Polyandrie polygynie*, LIN.

Spont. vers le détroit de Magellan, d'où cette drogue fut apportée pour la première fois en Europe en 1579, par le capitaine Winter.

L'écorce de Winter, ainsi appelée par Clusius, pour honorer la mémoire de celui qui l'avoit fait connoître, fut oubliée jusqu'à l'époque où Van Noort, en revenant du détroit de Magellan sur une flotte hollandaise, en 1600, en rapporta des échantillons.

En 1691, un chirurgien nommé Handasyd, à son retour du même détroit, en donna la description botanique à Sloane. Mais la meilleure description fut faite par Banks et par Solander, et confirmée par Wallis en 1768.

Description. Cette écorce, qu'il ne faut pas confondre avec la *winterane cannelle,* nous parvient en fragmens roulés, quelquefois aplatis, plus ou moins compactes, ridés, d'un jaune rouge en-dessus, moins colorés en-dedans.

PROPRIÉTÉS. (*Antiscorbutique.*) *Odeur* aromatique, analogue à celle du girofle; *saveur* âcre, piquante : les baies sur-tout sont piquantes et brûlantes comme le poivre. L'équipage de Winter ayant été at-

teint du scorbut, éprouva un soulagement remarquable de l'usage de l'écorce dont il s'agit; telle est l'origine de la grande réputation de ce médicament contre cette maladie.

Nous avons démontré au n° 21, que nous possédons un grand nombre de plantes antiscorbutiques qui peuvent nous dispenser de recourir à leurs congénères exotiques; on peut ajouter à ces succédanés, une plante indigène qui n'a peut-être d'autre défaut que d'être trop abondante dans les jardins et autres lieux cultivés: c'est la fumeterre, que les anciens apprécioient mieux que nous.

Ier SUBSTITUT.

FUMARIA OFFICINALIS. L. Fumeterre; Fiel de terre, PEYRILHE. *Solamen scabiosorum* des anciens, HERMANN.

Anomales, TOURNEF. — Papavéracées, JUSS. — *Diadelphie hexandrie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 46, fig. 140.

Caract. génér. Calice diphylle; corolle en gueule; deux filamens membraneux, portant chacun trois anthères.

Spont. dans les jardins, dans toute l'Europe.

Racine oblongue, menue, blanchâtre, pivotante.

Tiges basses, étalées, creuses, lisses, rameuses, tendres, cassantes, succulentes, d'un vert clair, rameaux anguleux.

Feuilles d'un vert clair, alternes, pétiolées, ailées, terminées par une impaire. Folioles ailées, profondément découpées, obtuses.

Fleurs en épis latéraux; corolle presque papilionacée, purpurine, oblongue, tubulée, à deux lèvres; la supérieure plane, obtuse, échancrée, repliée; la lèvre inférieure, formant une espèce d'éperon nectarifère: deux étamines à trois anthères.

Fruit. Silicule à une loge membraneuse, contenant une semence petite, arrondie, d'un vert foncé.

PROPRIÉTÉS. (*Antiscorbutique.*) Sans *odeur;* saveur très-amère; fournit un principe extractif amer et du muriate de potasse. Son infusion noircit par l'addition du sulfate de fer.

Sérapion, Mesué, Avicenne, Oribase faisoient grand cas de cette plante dans les maladies de l'organe cutané et dans les affections scorbutiques; ils la considéroient comme purgative; mais Paul d'Egine n'affecte sa vertu purgative à aucune maladie en particulier.

Galien dit avoir appris d'un villageois, que la fumeterre a la faculté d'exciter la contractilité musculaire du trajet intestinal, et que pour se purger, il usoit des feuilles pulvérisées de cette plante mêlées au melicrat, ou avec de l'eau et un peu de vin pour se fortifier l'estomac; il trouvoit que cette plante exerçoit une action spéciale sur le systême hépatique.

Mesué certifie que la fumeterre jouit de la propriété d'éconduire doucement les humeurs bilieuses, et qu'elle est extrêmement propre à attaquer les éruptions morbifiques du systême dermoïde.

Au temps de Constantin, médecin célèbre que nous aurons occasion de citer plus d'une fois, les gens du peuple, au retour de chaque printemps, se purifioient avec la fumeterre infusée dans du petit-lait ou dans du lait de chèvre.

Peyrilhe en recommande l'usage dans la cachexie, le scorbut, l'hypocondrie, la mélancolie, la goutte, la gale, l'inappétence, les digestions lentes, les dartres, les vers. Il la considère comme balsamique, tonique, anti-acide, corroborante, emménagogue, laxative.

DOSE. Mesué employoit ordinairement deux onces de suc exprimé de fumeterre édulcoré avec du miel.

La poudre des feuilles, de quatre à six gros.

Le décoctum, de quinze à seize onces.

Constantin, pour augmenter ses facultés purgatives, prescrivoit cette plante en infusion ou en décoction dans du petit-lait de chèvre, ou dans une décoction de pruneaux, d'absinthe ou de mercuriale.

Rivière (*Cent.* 3) fait mention d'un ictère avec vomissement, guéri avec le suc de cette plante.

Thompsons administroit ce suc avec le plus grand succès dans les affections psoriques, dartreuses, et dans une espèce de lèpre accompagnée de glandes endurcies.

Cette lèpre est probablement le *radesyge* (1) de Norwège, ou la lèpre du Nord, que le D. Demangeon appelle *elephantiasis* du Nord. L'auteur décrit les quatre périodes et les étonnantes variétés de cette cruelle maladie,

---

(1) *Radesyge*, en langue norwégienne, signifie maladie de mauvais caractère.

telles que le D. Pfefferkorn et le professeur Callisen les ont remarquées; le premier à l'hôpital de Drontheim et le second à Copenhague. Il observe que les docteurs Heusler, Tode, Gislesen Boeck, Peterson, Debes, Koenig, etc. trouvent que dans son principe, elle a beaucoup d'affinité avec la lèpre d'Orient, et qu'Arbo et Mœller la considèrent comme une dégénérescence du scorbut.

Le mauvais régime et la malpropreté paroissent la cause la plus fréquente des ravages qu'exerce le *radesyge* sur le peuple de la Norwège. Si on jette un coup-d'œil sur sa manière de vivre, on sera peut-être étonné qu'il ne soit pas accablé de maux plus grands encore. « La principale nourriture des peuples qui en sont attaqués, dit » le D. Demangeon, est du poisson qu'ils mangent à » demi-pourri, cuit dans l'eau de mer, et assaisonné avec » du foie de poisson fondu; ils en mangent aussi de fumé, » de salé, et de séché à l'air. Leur pain, quand ils en » ont, est de farine d'avoine, que souvent l'on mêle » encore avec de la paille, de l'écorce de bouleau, des » arètes et des œufs de poisson moulus, sans en avoir » fait fermenter ni lever la pâte. Ils y suppléent ordinai» rement par des poissons séchés à l'air.

» Comme ils nourrissent ordinairement leurs pourceaux » et leurs vaches avec des têtes et des arètes de poissons, » ou avec des entrailles de poissons à demi-pourries, des » harengs séchés à l'air, et des plantes maritimes, ces » animaux sont presque tous atteints de ladrerie; en » sorte que le lait en est très-mauvais et même puant, le » lard huileux, et la viande de boucherie très-disposée à » la corruption, étant presque toujours infectée et par-

» semée de boutons. On trouve les intestins de ces animaux ordinairement baignés d'une lymphe infecte, et » les glandes du mésentère en grains de chapelet plus ou » moins gros.

» Le beurre et le fromage qui se préparent dans le » pays, sont de mauvaise odeur, comme le lait, ordinairement âcres et très-disposés à la rancidité.

» Ces peuples ignorent d'ailleurs l'usage des correctifs, » tels que la moutarde, le poivre, le vinaigre, et négligent même jusqu'à la salaison, ou ne l'employent que » peu et mal à la conservation des alimens du règne » animal.

» Leur boisson ordinaire se compose d'eau de neige ou » d'eau croupie sur les bords de la mer, qu'ils boivent » seule ou avec du lait aigri. Ils connoissent peu l'usage » de la bière, qu'ils ne savent point brasser eux-mêmes; » mais ils boivent avec excès d'une très-mauvaise eau-de-vie de grains.

» Ils ont pour habitations des huttes écrasées et très-malpropres, composées d'une seule pièce, avec un foyer » sans cheminée et des fenêtres qui ne s'ouvrent jamais. » C'est là qu'ils se rassemblent entassés les uns sur les » autres, pour manger, boire, dormir, souvent sans lit » et dans leurs vêtemens mouillés qu'ils laissent sécher » sur leur corps; ils y font d'ailleurs sécher leurs vêtemens, leurs filets et tous leurs ustensiles à pêcher; ils y » apportent, préparent et salent leurs poissons au milieu » d'une chaleur excessive produite avec du bois mouillé » et de la tourbe.

» Leurs habits, leurs chemises et leurs lits sont faits de

» mauvaise laine, très grossière, souvent tirée d'animaux
» malpropres, et de plus, imprégnée d'huile de poisson
» pour mieux résister à l'humidité.

» C'est avec de pareils vêtemens, dont ils ne changent
» qu'après les avoir usés, qu'ils passent la plus grande
» partie des jours et des nuits sur l'eau, dans de petites
» barques où ils bravent les tempêtes, le vent, la pluie,
» le froid et toutes les intempéries des diverses saisons,
» entr'autres ces brouillards froids et humides, connus
» des marins sous le nom de brume sombre, qui durent
» des quinze jours entiers, en faisant éprouver leur funeste
» influence aux hommes, aux brutes et aux plantes ».

L'exposé des symptômes propres à chaque période de cette maladie extraordinaire nous entraîneroit hors des limites que nous nous sommes prescrites; contentons-nous d'indiquer ceux qui accompagnent l'invasion, et que le D. Callisen décrit ainsi (*Systema chirurgiæ hodiernæ*, 1798 et 1800) : *Præludium morbi produnt gravitas, lassitudo corporis, anæsthesia, rigiditas extremitatum, tumor subœdematosus, perspiratio et anhelitus fœtidi; rhumatismus fugax, noctu haud raro exacerbatus, donec erumpit sudor levis, unctuosus; faciei color, vel pallidus, vel intensè ruber.* Les remèdes qui ont le plus de succès contre cette maladie endémique en Islande, dans le Groenland, en Norwège, en Ecosse, en Suède, dans le nord de la Russie, de la Chine et même de la Tartarie, sont l'éloignement des causes prédisposantes, de bons alimens, des tisanes sudorifiques, le lait, le petit-lait, l'eau de bouleau, des décoctions ou infusions de douce amère, les baies de genièvre,

l'écorce de garou, l'emploi réitéré des purgatifs, les antimoniaux, les mercuriels, la ciguë, la seconde écorce d'orme, etc.

A l'extérieur, le soufre, le mercure, la ciguë, les bains.

Odhelius conseille la décoction de *ledum palustre*.

Bœck l'essence antimoniée de Xuxham.

Heberden l'acide sulphurique, etc.

Parmi les auteurs que l'on peut consulter sur cette maladie singulière, M. Demangeon distingue Heusler, Pfefferkorn, Tode, Mangor, Arbo, Pontopidan, Mœller, Büchner, Hempel, Strom, Derbes, Callisen, Gislesen, Koenig, Krop, Martin, Odhelius, Troil, Bœck, Peterson, Olassen et Polvesen.

Presque tous recommandent au commencement de la maladie, l'emploi des amers, ce qui coïncide avec la pratique de Thompsons, qui, dans cette circonstance, conseille l'usage de la fumeterre.

Dose. Le suc de cette plante se prescrit à la dose de ℥jj, ℥jjj et ℥iv, seul ou mêlé avec du petit-lait. On peut y ajouter une once de sirop antiscorbutique et un gros de sulfate de soude (sel de Glauber), ou pareille quantité d'acétite de potasse (terre foliée de tartre).

Cette plante ne perd pas de ses vertus à la dessiccation; on peut l'administrer sèche, en infusion ou en décoction.

N° XLVIII.

CROCUS ORIENTALIS. L. Safran oriental.

Liliacées, Tourn. — Iris, Juss. — *Triandrie monogynie*, Lin.

Caract. génér. Corolle à six pétales ou à six divisions profondes, droites, ouvertes, égales; stigmate roulé et coloré.

Spont. sur le mont Caucase, sur le mont Olimpe et dans plusieurs endroits de la Crimée. Cultivé dans plusieurs contrées de l'Europe : réussit très-bien dans le Gâtinois et dans le royaume de Naples. Il se plaît dans toutes les terres légères et sablonneuses.

Racine bulbeuse; plusieurs oignons les uns sur les autres.

Tige. Hampe, très-courte.

Feuilles. Radicales, très-étroites, longues, cylindriques, marges roulées, d'un vert foncé, marquées d'une ligne blanche au centre.

Fleur solitaire, d'un bleu plus ou moins foncé, tube simple, très-prolongé, filiforme. Bords droits, à six divisions profondes, ovales, oblongues, égales. Base de la corolle enveloppée d'un spathe mince, monophylle, blanchâtre. Anthères jaunâtres, hastées : style court à trois stigmates, d'un rouge brillant. Fleurit en automne.

Fruit. Capsule arrondie, triangulaire, tricapsulaire, à trois battans, posée sous le réceptacle de la fleur.

Propriétés. Les stigmates et une portion du style,

qui sont les seules parties employées en médecine, sont ce qui constitue ce qu'on appelle le safran. *Odeur* forte; *saveur* amère, aromatique et âcre. Quand on le mâche, il teint la salive en jaune. Il doit être recueilli dans l'année, il perd tellement sa vertu à la dessiccation, que pour la conserver, on est obligé de l'enfermer dans une vessie bien liée que l'on enferme dans une boîte d'étain fermée avec un couvercle à vis.

L'ANALYSE fournit une huile volatile odorante, un principe extractif jaune, et un principe extractif oxigéné d'un beau rouge.

Le safran est antispasmodique. Pris avec excès, il est somnifère jusqu'à causer la mort, selon Camerarius, cité par Peyrilhe.

Utile dans la colique lochiale, menstruelle. Peyrilhe le recommande aussi dans la toux, la dyssenterie, la dysurie hémorroïdale, l'asthme, l'ictère, etc.

Mais on sent que ce remède ne peut être utile dans ces nombreuses indications, qu'autant que ces maladies reconnoissent pour principe une affection spasmodique. Sous ce rapport, on conçoit facilement, par exemple, comment son infusion vineuse, appliquée sur l'estomac, peut remédier aux douleurs de cet organe, lorsqu'elles proviennent d'une diathèse atonique.

Ce médicament oriental est souvent sophistiqué avec les fleurons du *carthamus tinctorius*, comme nous l'avons observé en parlant du faux-safran. On le mélange souvent aussi avec les fleurons du *cnicus sylvestris* et du *calendula officinalis*. On a vu combien il faut de précautions pour conserver ses propriétés médicinales, qui

restent rarement dans leur perfection au-delà d'une année. Ces raisons semblent suffisantes pour que nous donnions la préférence au safran cultivé.

SUBSTITUT.

CROCUS SATIVUS. L. Safran cultivé.

Cette plante étant absolument la même que celle que nous faisons venir de l'Asie, il seroit superflu d'en donner la description. La différence du climat et la culture le rendent un peu moins actif que le safran oriental, mais il est sans doute suffisant et plus approprié aux constitutions européennes; on sait que l'organisme animal et l'organisme végétal éprouvent les mêmes modifications relativement aux climats qu'ils habitent.

Dose. De 10, 15 à 20 et 30 grains en poudre.

En infusion, une pincée dans une livre d'eau.

Observ. Nous avons sur les Alpes et sur les Pyrénées le safran printanier (*crocus vernus*), qui fait l'ornement des parterres au printemps; ses feuilles sont plus longues et moins subulées que dans le premier. Nous l'avons souvent rencontré sur les Apennins et sur la colline de la Torre-d'Orlando, qui, dit-on, est l'ancien tombeau de Munatius Plaucus auprès de Gaëte.

N°. XLIX.

CROTON LACCIFERUM. L. Gomme-laque; Halecus terrestris, RUMPH. AMBOIN. vol. 3, tab. 127.

Euphorbes, JUSS. — *Monoécie monadelphie*, LIN.

Spontanée dans l'Inde orientale, au Malabar, au royaume de Pégu, à Sumatra, et au Mexique, selon Claviger.

Keer, qui a examiné cette substance sur les lieux mêmes, est le premier qui nous ait donné une description exacte de l'arbre qui la fournit. La gomme-laque, dit-il, est produite par plusieurs espèces d'arbres, tels que le *ficus religiosa*, L. le *ficus indica*, L. le *plason*, *hort. Malabar.* et le *rhamnus jujuba*, L.

On voit les rameaux de ces arbres couverts d'une matière pulvérulente rouge, devenir maigres; ils cessent de porter des fruits, leurs feuilles se noircissent et finissent par tomber. Les oiseaux, en se perchant sur les rameaux et passant sur les arbres voisins, propagent ainsi la contagion. Les fruits du figuier qui en est atteint, suintent un suc laiteux qui, en se durcissant à l'air, représente les cellules de l'insecte de la laque.

Les incisions faites à l'arbre *plason de l'hortus malabaricus*, fournissent une gomme rouge semblable à la laque. Le *rhamnus jujuba* n'en fournit qu'une petite quantité; elle est inférieure à la laque des autres arbres. Celle qui se recueille au Bengale, se trouve sur les mon-

tagnes incultes qui bordent les rives du Gange. Pour la recueillir, on ne fait autre chose que de couper les branches.

On a long-temps ignoré quel étoit l'insecte qui produit la laque. Linné lui-même, en 1772, se plaignoit de ne pas le connoître.

Garcia dell' Orto prétendoit que c'étoient des fourmis aîlées; d'autres croyoient que c'étoient des espèces de mouches.

Geoffroi et plusieurs autres naturalistes pensoient que ces insectes étoient renfermés dans des alvéoles réguliers; mais Kerr s'instruisit de la vérité dans le pays même, en 1781, comme on le voit au vol. 71 des Transactions philosophiques. Il décrivit l'insecte, auquel il donna le nom de *coccus lacca*, qui est le *coccus ficus* de Fabricius.

Cet insecte est ovale, de la forme d'un petit pou, rouge, à douze anneaux transversaux sur le tronc; six pieds; antennes terminées par deux ou trois poils divergens; la queue garnie de deux soies.

En sortant du sein de la mère, ces insectes se répandent sur les rameaux de l'arbre; vers la mi-janvier, ils s'attachent aux extrémités les plus tendres de ces rameaux; alors ils sont entourés d'une liqueur épaisse, presque transparente, qui semble les agglutiner contre les branches. Peu à peu on voit se former des alvéoles, il y en a un pour chaque insecte. Au bout de deux mois, ces alvéoles sont achevés. L'insecte alors représente un petit sac ovale, lisse, rouge, ne donnant aucun signe de vie, de la grosseur d'une petite coccinelle; ce

petit sac est obtus, échancré au sommet, et distille un suc d'une belle couleur rouge.

Aux mois d'octobre et de novembre, on trouve vingt ou trente œufs elliptiques, ou plutôt autant de petits vers placés dans la liqueur rouge de la mère. Quand cette liqueur est entièrement consommée, ces insectes percent le dos de la mère et s'échappent, en laissant leurs dépouilles, qui consistent en membranes blanchâtres, telles qu'on les trouve dans les alvéoles de la laque adhérens aux rameaux. Nous rappelons cet historique, de M. Kerr sur cette production, parce qu'il est peu connu, et parce qu'il donne l'explication des petites cavités qui se trouvent à la surface de la laque.

La véritable laque est celle qui se recueille sur les rameaux ; les Anglais l'appellent *stic-lac*, c'est la laque en bâton.

Description. Cette substance est plus ou moins rouge, presque transparente ; surface inégale, parsemée de petits nœuds, dure et cependant friable, formant une espèce d'incrustation tout autour d'un rameau, épaisse d'une ligne, longue de quelques pouces, percée de plusieurs petits trous qui se communiquent entr'eux par de petits conduits situés dans l'intérieur de la laque, très-bien représentés par les figures qu'en ont données Garcia, Clusius et Ledermuller.

On ne sait pas encore positivement si cette matière est le produit de la transsudation de l'arbre, condensée par le contact de l'air ; ou si c'est l'insecte appelé *coccus lacca*, L. qui l'a recueillie et attachée aux rameaux. Il

y a eu diverses opinions à cet égard; mais d'après l'exposé de M. Kerr, on présume que la laque liquide précède l'existence du *coccus lacca*, et que cet insecte se plonge dans ce fluide, qui, en continuant de fluer, finit par le couvrir complètement.

Cette matière sert donc de nourriture et de logement à l'insecte, qui n'a d'autre influence sur elle, que de lui communiquer quelques particules de sa propre substance. Ce qui sembleroit appuyer cette opinion, c'est que M. Kerr a observé que ce suc diminue peu à peu, et que la branche coupée distille une liqueur analogue à celle dont les alvéoles se composent.

Plus la laque est rouge, plus elle est estimée. Celle qui est pâle et trouée est de qualité inférieure; elle annonce que les insectes se sont échappés, et ont emporté avec eux la belle couleur rouge.

Elle ne doit pas être opaque et mêlée de corps étrangers.

Celle qui est séparée des rameaux s'appelle *lacca in granis*, *seed-lac* chez les Anglais, laque en grains.

Propriétés. Boerhaave recommande la laque préparée avec l'alcali volatil et l'alcool, contre l'arthritis, le rhumatisme, l'hydropisie.

La Pharmacopée d'Edimbourg propose sa teinture avec l'esprit de cochléaria dans les affections scorbutiques.

Nous pensons que dans le premier cas, l'ammoniaque a tout le mérite de l'utilité antirhumatismale, que Boerhaave attribue à cette mixture.

Dans le second, l'esprit de cochléaria semble posséder

seul la propriété antiscorbutique; dans ces deux cas, la laque ne paroît donc être que l'excipient du véritable remède, et ne présente aucune propriété particulière: ainsi, nous nous dispenserons de chercher dans nos indigènes des substances susceptibles de la remplacer.

Sa propriété colorante pourroit servir à masquer certaines préparations magistrales; sous ce rapport, nous renverrons aux succédanés du *Cæsalpinia vesicaria*, n° 26.

N° L.

CROTON CASCARILLA. L. Cascarille; Chacrille; Ecorce de Chacril.

Euphorbes, Juss. — *Monoécie monadelphie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 52, fig. 83.

Spont. au Pérou, au Paraguai, en Floride et dans la Virginie.

Description. Ecorce roulée sur elle-même en petits tubes, d'un blanc cendré à l'extérieur, de couleur d'oxide de fer à l'intérieur. Cassure résineuse. *Odeur* aromatique, agréable, un peu ambrée quand on l'échauffe dans la main ou sur les charbons; *saveur* chaude, aromatique, amère.

Propriétés. D'après l'analyse de M. Trommsdorff, elle fournit du mucilage, un principe amer, de la résine, de l'huile volatile, etc. Cette écorce offre un fébrifuge émule du quinquina, et qui réussit dans bien des cas où on ne peut administrer l'écorce du Pérou sans danger.

Dose. Depuis un demi-scrupule jusqu'à un gros en poudre. En infusion vineuse, depuis demi-gros jusqu'à un gros, et même deux gros, plusieurs fois le jour.

SUBSTITUTS.

Voyez les succédanées du *Cinchona officinalis*, n° 35.

N° LI.

CUMINUM CYMINUM. Cumin. Κυμινον, *Cyminon* des Grecs.

Ombellifères, Tournef. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Spont. en Egypte, en Ethiopie; cultivé à Malte et en Sicile, d'où on l'envoie en Europe.

Description. Les semences sont seulement usitées: elles sont oblongues, striées, d'un vert foncé, un peu plus grandes que celles du fenouil. *Saveur* chaude, amère; *odeur* aromatique. En infusion, elles communiquent à l'eau leur principe odorant, mais peu de saveur.

Propriétés. Le cumin jouit de la propriété d'augmenter le ton du tissu fibrillaire de l'organe digestif, et d'expulser les flatuosités, soit qu'on l'emploie à l'intérieur, soit qu'on l'applique à l'extérieur en forme de cataplasme. Cette semence, qui a été presque abandonnée à cause de sa mauvaise odeur, peut être utilement remplacée par celle du fenouil, de l'anis, de la coriandre.

Ier SUBSTITUT.

1. ANETHUM FÆNICULUM. L. Fenouil commun.

2. ANETHUM FÆNICULUM DULCE. Fenouil sucré; Aneth sucré; *Marathron* des Grecs.

(Objet de culture et de commerce dans le midi de la France.)

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Caract. génér. Fleurs flosculeuses, fertiles; pétales entiers, roulés; fruit presque ovale, comprimé, strié; semences bordées, striées.

Spont. dans les endroits pierreux des départemens méridionaux, en Italie, en Espagne, en Portugal; cultivé dans les jardins.

Racine pivotante, ronde, blanche.

Tiges de 5 à 6 pieds de hauteur, nombreuses, droites, cylindriques, cannelées, noueuses, lisses, d'un vert gai, fistuleuses.

Feuilles pétiolées, amplexicaules, lisses, plusieurs fois ailées; folioles linéaires, simples, presque cylindriques.

Fleurs en rose, en ombelle, à cinq pétales entiers, lancéolés, repliés en-dedans. Les ombelles à plusieurs rayons, sans involucre; calice presque nul.

Fruit ovoïde, à deux semences convexes, cannelées d'un côté, aplaties de l'autre, sans bordure membraneuse, ce qui le distingue de l'aneth.

Propriétés. La racine, ainsi que toute la plante,

saveur aromatique, âcre et pénétrante, résolutive, carminative, diurétique, susceptible d'augmenter les forces digestives, comme tous les toniques; ce qui explique la faculté, qu'on ne peut lui refuser, d'augmenter la sécrétion du lait des nourrices. Nous pourrions citer plusieurs exemples de mères qui, manquant de lait, étoient sur le point d'abandonner leur enfant à un lait étranger, et chez lesquelles nous avons rétabli la sécrétion de ce fluide précieux, au moyen d'une infusion théiforme de semence de fenouil, édulcorée avec un peu de racine de réglisse verte.

Les semences, qui sont brunes, fournissent à la distillation une huile essentielle jaune, douce, suave, susceptible de se figer comme du beurre, au moindre froid. Elles fournissent encore une huile grasse qui réside dans l'amande.

La semence du fenouil est susceptible de calmer les coliques causées par des purgatifs trop forts.

Les anciens attribuoient également à la racine de fenouil en décoction, la faculté d'augmenter la sécrétion du lait. (*Voyez* Hippocrate, liv. 1, *de Morbis mulier.*) Dioscoride conseille de manger les feuilles de cette plante, ou la décoction des semences, dans cette indication.

Rosenstein emploie la décoction des semences dans le lait de vache coupé avec moitié eau. Haller indique un cataplasme fait avec les feuilles de fenouil cuites dans du lait, pour remédier à l'inflammation des mamelles.

Le fenouil sucré (*anethum fœniculum dulce*) paroît n'être qu'une variété de celui dont il s'agit. Ses semences

possèdent une saveur sucrée, aromatique, extrêmement agréable. Cette plante fait les délices des Italiens. Ils employent les semences pour parfumer les tartes, les pâtisseries, et mille autres friandises qu'ils appellent *cose dolce*. Nous en avons mangé souvent en Toscane et à Naples; cette semence est le principal aromate de ce que les Toscans appellent le *castagnaccio*, dont nous aurons occasion de parler; ils y associent des pignons et des raisins de panse.

Sèches ou vertes, ces semences sont plus agréables au goût que les dragées d'anis dont nous faisons usage, soit pour l'agrément, soit comme remède, pour dissiper les flatuosités de l'organe digestif.

La base des pétioles et des tiges du fenouil doux, blanchis comme le céleri, sont tendres et cassantes, elles se fondent en eau sucrée, et d'un arome si agréable, qu'elles sont admises comme plat de dessert sur les meilleures tables dans presque toutes les parties de l'Italie.

Observ. Cette plante, qui est vivace, fournit une nouvelle preuve de l'influence des climats sur les propriétés des végétaux. Nous avons apporté en France, des semences de fenouil sucré (*anethum fœniculum dulce*), nous les avons semées dans le climat de Paris. La première année, nous avons retrouvé dans la plante à peu près la même saveur agréable que celle que nous avions remarquée tant de fois en Italie; mais la seconde année, un goût amer et herbacé a succédé à la saveur sucrée de la tige, et les graines résultantes de la plante de la première année, avoient perdu la moitié de leur

arome, et étoient peu différentes de celles du fenouil ordinaire.

Plusieurs Italiens ont fait la même expérience aux environs de Paris, dans des sites exposés au midi; cette plante a offert les mêmes caractères de dégénérescence. Il en résulte que, pour avoir les graines de fenouil sucré dans toute leur perfection, il faut les faire venir chaque année de l'Italie. Sous le rapport médical et sous celui de l'agrément, cette production est infiniment préférable au cumin, auquel nous proposons de la substituer; elle peut être un objet de commerce entre plusieurs contrées de l'Italie et la France, ou entre les climats tempérés et septentrionaux de la France, et nos départemens méridionaux, où il seroit peut-être possible de l'obtenir aussi parfaite que dans le royaume de Naples, dans l'Etat romain et en Toscane.

IIe SUBSTITUT.

ANETHUM GRAVEOLENS, L. Anet à odeur forte.

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Caract. génér. Le même que celui du précédent.

Spont. en Italie, en Espagne et dans les départemens du midi de la France.

Racine pivotante, fusiforme, cylindrique, blanche, rameuse.

Tige peu élevée, rameuse, herbacée, stries alternativement blanches et rougeâtres.

Feuilles alternes, deux fois ailées, amplexicaules, à folioles simples, ailées, linéaires, aplaties.

Fleurs jaunes, en ombelle, à plusieurs rayons, terminale, plane; corolle à cinq pétales lancéolés, repliés en dedans, sans involucre.

Fruit : deux semences ovales, presque rondes, comprimées, d'un jaune pâle, convexes d'un côté, cannelées et aplaties de l'autre, entourées d'une bordure membraneuse qui n'existe pas dans celle du fenouil.

PROPRIÉTÉS. Toute la plante exhale une *odeur* forte, mais agréable et suave; elle contient de l'huile volatile. La semence possède une vertu tonique, un peu anodine : *saveur* aromatique, chaude, indiquée, comme ses congénères, dans les coliques venteuses résultantes de la débilité gastrique; elle est susceptible de calmer le vomissement et le hoquet. Forestus, dans ces indications, prescrit la semence d'anet à l'intérieur, cuite dans de la bière; il fait appliquer en même temps la plante préparée en forme de cataplasme sur la région gastrique ou abdominale.

La semence d'anet, comme celle du fenouil, est recommandée pour augmenter la sécrétion du lait des nourrices.

Les anciens l'employoient habituellement dans leurs assaisonnemens, sur-tout avec le poisson, auquel elle communique une saveur extrêmement agréable.

Baumé, de six livres de semences d'anet, a obtenu deux onces d'huile essentielle.

DOSES. L'huile essentielle s'administre dans un véhicule approprié, depuis deux jusqu'à quatre gouttes,

dans les coliques flatulentes et dans les autres indications que nous avons exposées.

Les feuilles et les semences s'appliquent extérieurement dans les cataplasmes et dans les fomentations résolutives. Elles s'administrent avec un égal succès, ainsi que les fleurs, dans les lavemens carminatifs.

IIIe SUBSTITUT.

CORIANDRUM SATIVUM. L. Coriandre cultivée.

Selon quelques auteurs, elle tire son nom du grec *Coris*, punaise, à cause de la ressemblance de l'odeur de cette plante avec cet insecte.

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 40, fig. 114.

Caract. génér. Fleurs radiées, stériles au disque; pétales courbés, échancrés en forme de cœur; fruits globuleux; semences sphériques. Involucre général d'une pièce, involucre partiel plus petit.

Spont. en Italie, cultivée dans les jardins.

Racine fusiforme, blanche, foible, peu fibreuse.

Tige cylindrique, fistuleuse, simple, foible, d'environ deux pieds, terminée par l'ombelle.

Feuilles. Les supérieures amplexicaules, ailées, découpées, à folioles très-minces. Les inférieures, deux fois ailées, à folioles larges, ovales, dentées ou lobées.

Fleur en ombelle. Corolle rosacée, cinq pétales cordiformes, recourbés, égaux dans le disque, inégaux à la circonférence. Les pétales extérieurs sont plus grands

et divisés en deux parties. L'involucre général monophylle; l'involucre partiel divisé en trois folioles linéaires.

L'ombelle générale, composée d'un petit nombre de rayons; ils sont très-nombreux dans les ombelles partielles.

Fruit rond, ridé, strié, à deux semences hémisphériques, légèrement striées.

Propriétés. (*Carminatif stomachique.*) Selon Prosper Alpin, les anciens Egyptiens employoient les feuilles de cette plante comme assaisonnement dans leurs alimens. Lorsque le fruit est verd, il exhale une mauvaise odeur; quand il est sec, il a une odeur agréable.

Seguin (*Plant. veron.*) annonce que lorsque le temps est à la pluie, on éprouve de grands maux de tête lorsqu'on passe dans les lieux où cette plante est abondante. (*Voyez* Avicenne, liv. 4. Dioscoride, liv. 3, ch. 71.)

Le D. Gilibert dit avoir éprouvé lui-même des cardialgies, des maux de tête et des envies de vomir causées par la réunion en grandes masses de cette plante fraîche. Il compare l'odeur de ses semences fraîches à celle de la punaise; mais cette odeur se dissipe à la dessiccation; elles acquièrent en vieillissant un parfum réellement aromatique et suave. Aussi dans le Nord, les mêle-t-on avec la pâte, pour rendre le pain plus savoureux. Ces semences ont une *saveur* chaude, piquante; elles fournissent de l'huile volatile et une huile fine aromatique. Leur propriété les rend susceptibles de rétablir les forces digestives, de dissiper les flatuosités, et de calmer les affections spasmodiques du trajet intestinal.

Dose. Deux gros de cette semence en poudre, mêlée

dans un verre de vin, selon quelques auteurs, ont guéri des fièvres quartes, en les administrant au moment de l'invasion du paroxisme. L'infusion vineuse de cette semence a souvent suffi pour rétablir les menstrues.

Cullen (*Mat. med.*) assure que la coriandre est le vrai moyen d'empêcher que le séné ne cause la colique. On l'emploie fréquemment pour aromatiser les potions purgatives. En substance, on la donne depuis vingt grains jusqu'à un gros en poudre, dans un peu de vin ou tout autre véhicule approprié.

D'après tout ce que nous venons d'observer, il est facile, comme on le voit, de se passer du cumin de l'Ethiopie et de l'Egypte.

IVe SUBSTITUT.

PIMPINELLA ANISUM. L. Anis; Pimpinelle anis.

(Plante naturalisée, à multiplier davantage dans les sites convenables.)

Ombellifères, TOURN. et JUSS. — *Pentandrie digynie.* LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 18, fig. 25.

Caract. génér. Fleurs flosculeuses, fertiles; pétales cordiformes, repliés; fruit ovale, oblong; semences oblongues, plus étroites à l'extrémité, striées; ombelles inclinées avant l'épanouissement des fleurs.

Spont. en Egypte, annuelle; cultivée dans les jardins.

Racine fusiforme, fibreuse, blanchâtre.

Tige d'environ un pied de hauteur, branchue, fistuleuse, cannelée.

Feuilles ailées; celles du sommet de la tige profondément découpées, alternes, amplexicaules; les feuilles radicales arrondies, découpées, et divisées en trois.

Fleurs rosacées, petites, jaunâtres, disposées en ombelle terminale, à cinq pétales ovales, égaux, recourbés. Ombelle générale à plusieurs rayons; l'ombelle partielle en a un plus grand nombre. Sans collerette générale ni partielle. Calice à peine visible; stigmates sphériques.

Fruit oblong, ovale, à deux semences convexes, striées d'un côté.

Propriétés. Les facultés toniques et aromatiques de cette semence la rendent carminative, stomachique et apéritive; par conséquent elle est utile dans les coliques venteuses, dans les tranchées des enfans nouveau-nés, en l'employant intérieurement, ou extérieurement en forme de cataplasme. De cette dernière manière, elle est infiniment propre à résoudre le sang ou le lait coagulé.

Saveur sucrée et en même temps aromatique, moins chaude que plusieurs autres aromates. *Odeur* agréable. On l'emploie en médecine, pour enchaîner la violence de certains médicamens purgatifs, à l'imitation des anciens, qui, comme nous l'observerons plus d'une fois, excelloient dans l'art de modifier les médicamens les uns par les autres.

L'anis, par exemple, étoit un des aromates avec lequel Mesué enchaînoit la virulence du *momordica*

elaterium, qui, dit-on, est le *SYCINAGRION* des Grecs.

Pythagore (*Pline*, liv. 20, chap. 17) recommandoit l'*infusum* vineux de l'anis contre la piqûre du scorpion; il prétendoit même que la plante tenue dans la main d'un épileptique, étoit susceptible d'éloigner les accès et de diminuer leur intensité.

La semence d'anis contient beaucoup d'huile essentielle. Trois livres de ces semences fournissent une once d'huile éthérée qui réside dans le tissu cellulaire de son écorce. Cette huile, qui s'extrait à l'esprit-de-vin, conserve très-bien l'odeur de l'anis; le moindre froid la fige, et en forme une espèce de pommade ou de beurre transparent.

DOSE. Cette huile, la plus agréable et la plus diffusible de toutes les huiles aromatiques, se donne à la dose de huit à dix gouttes dans une demi-tasse d'infusion aromatique, pour fortifier l'organe digestif, dissiper les coliques flatulentes, calmer les intestins, provoquer l'expectoration dans les affections catharrales chroniques, et pour ranimer les organes dans les affections hypocondriaques et hystériques.

La semence d'anis se donne encore en poudre, depuis vingt grains jusqu'à un gros, mêlée dans du sucre, ou délayée dans un peu d'eau ou de vin.

OBSERV. Comme la racine de l'angélique, l'anis, aujourd'hui, est plus employé dans l'officine du confiseur que dans celle du pharmacien. Plusieurs praticiens célèbres cependant savent l'apprécier à sa juste valeur. Il est à desirer que l'usage de cette plante, naturalisée

dans nos climats, se généralise davantage, et qu'on s'applique à la multiplier dans les régions de la France où elle peut avoir le plus d'énergie.

Ve SUBSTITUT.

ATHAMANTHA LIBANOTIS, L. Athamanthe du Liban; Grand Persil de montagne.

(Plante intéressante, injustement négligée.)

Ombellifères, TOURN. et JUSS. — *Pentandrie digynie*, LIN.

Caract. génér. Fleurs flosculeuses fertiles; pétales courbés, échancrés; fruit ovale oblong; involucres des ombellioles plus grands, pentaphylles, la plupart à feuilles entières.

Spont. dans les départemens du milieu et du midi de la France, sur-tout aux environs de Lyon, dans le département de la Drôme, et dans les terreins marécageux et sablonneux de l'Allemagne.

Racine pivotante, fusiforme, succulente, blanche à la surface, d'un brun noirâtre en-dedans.

Tige de 4 pieds de hauteur, cannelée, divisée.

Feuilles alternes, amplexicaules, deux fois ailées, planes, lisses, analogues à celles du persil commun.

Fleurs en ombelle terminale, rosacée; cinq pétales en cœur renversé, inégaux; involucre général à plusieurs folioles linéaires, un peu plus courtes que l'ombelle, l'involucelle de la longueur des rayons: l'ombelle générale a plusieurs rayons, hémisphériques.

Fruit arrondi, oblong, strié, à deux semences arrondies, velues, convexes et striées d'un côté, planes de l'autre.

Propriétés. Semence et racine, *saveur* âcre, aromatique. La semence est carminative, diurétique, emménagogue : la racine est odontalgique.

Observ. Toute la plante a des propriétés analogues aux quatre succédanées dont nous venons de parler; elle s'administre à doses semblables et dans les mêmes indications que le cumin, auquel nous proposons de la substituer.

N° LII.

CURCUMA LONGA. L. Safran des Indes; Terre mérite.

Balisiers, Juss.—*Monandrie monogynie*, Lin.

Spont. dans l'Inde orientale.

Descript. Racine tubéreuse, longue, rameuse, de la grosseur du petit doigt; jaunâtre en-dehors, safranée en-dedans. *Odeur* peu agréable; *saveur* amère, un peu chaude, légèrement aromatique. Quand on la mâche, elle teint la salive de couleur de safran.

Son infusion aqueuse donne une couleur safranée, que les alkalis changent en couleur bai. Les acides lui donnent une couleur jaune pâle. Cette propriété présente un moyen sûr de distinguer les substances alkalines. Traitée à l'esprit-de-vin, elle fournit une couleur rouge, mais qui teint les doigts en jaune. Elle contient peu d'huile essentielle.

PROPRIÉTÉS. (*Emménagogue.*) On lui a attribué la faculté emménagogue et apéritive; on l'indique dans l'ictère : mais l'expérience n'a point justifié ces prérogatives; nous possédons des substances analogues dont les propriétés sont beaucoup mieux constatées.

SUBSTITUT.

L'extrait de nerprun (*rhamnus catharticus*), dont nous avons parlé (n° 2, art. ALOÈS), associé à l'extrait d'aunée (*inula helenium*) et à celui de l'aristoloche longue et ronde (*aristolochia longa et rotunda*), présente un emménagogue que nous avons souvent employé avec succès. Nous avons fait cet essai d'après ce que l'analyse nous apprend sur la manière d'agir des emménagogues en général. L'aloès sur-tout ne devient emménagogue que parce qu'il est purgatif; après avoir agi sur la contractilité musculaire du tube intestinal, il exerce sympathiquement une action secondaire sur l'organe utérin.

Il paroît donc suffisamment démontré que, sous ce rapport, nous pouvons très-bien nous passer de la racine de curcuma.

D'ailleurs le safran du mont Olimpe et du mont Caucase, parfaitement naturalisé en Europe, nous offre encore un succédané de celui de l'Inde.

N° LIII.

CYTINUS HYPOCISTIS. L. Hypociste; *Hypocistis* des Grecs.

Aristoloches, Juss. — *Gynandrie dodécandrie*, Lin.

Spont. en Barbarie, en Espagne, en Portugal et en Italie.

Descript. Cette drogue est le suc épaissi d'une plante parasite qui croît sur plusieurs espèces de cistes. Nous l'avons observée fréquemment sur le ciste à feuilles de sauge (*cistus salvifolius*), sur les plages sablonneuses et maritimes du royaume de Naples; mais elle est bien plus abondante sur les cistes de la Grèce et de l'Asie mineure.

Théophraste, Dioscoride, Paul d'Egine vantent le suc exprimé de ses semences mûres, que l'on fait condenser. Dans cet état, elle offre une masse solide, à cassure parsemée de points brillans, friable. *Saveur* acidule et astringente; sans *odeur*. Si on la mâche, elle s'attache aux dents. Soluble dans l'esprit-de-vin, le sulfate de fer lui donne une couleur noire.

Propriétés. (*Astringent.*) Les anciens l'employoient comme styptique et astringente, pour calmer les hémorragies et la diarrhée.

Cette drogue entre dans la composition des trochisques de carabé, dans la thériaque d'Andromaque et dans le mithridate de Damocrate; compositions monstrueuses à nos yeux, monumens de l'antique polypharmacie, mais

que l'esprit de réforme a cependant respectés jusqu'à ce jour.

L'hypociste qui vient en Europe provient de l'île de Crète, mais nous possédons tant d'autres astringens, que cet exotique est presque abandonné. On le prescrit à la dose d'un demi-gros jusqu'à deux dans les flueurs blanches et dans les diarrhées chroniques. (*Voyez* les succédanées de la racine de Colombo, n° 41.)

Nous répéterons en faveur des jeunes praticiens, que l'usage des astringens dans les indications que nous venons de citer demande beaucoup de prudence, et qu'ils sont presque toujours dangereux dans la plupart des flux morbifiques, si on n'a pas la précaution de se rendre maître des mucosités ou des sérosités âcres qui les occasionnent. Ainsi, au lieu de l'hypociste ou de tout autre astringent énergique, soit exotique, soit indigène, nous rappellerons le conseil que nous avons donné de préférer les préparations onctueuses et mucilagineuses, et sur-tout la liqueur blanche de Sydenham, après avoir rempli toutefois les indications préliminaires dont nous venons de parler.

N° LIV.

DIAGRIDIUM. Diagrède.

Cette substance purgative a pour base la scammonée (*convolvulus scammonia*). *Voyez* le n° 42. Au suc épaissi du *convolvulus sepium* que nous avons substitué à la scammonée d'Alep, nous ajouterons le suc de l'éclaire, *chelidonium majus*.

Ier SUBSTITUT.

CHELIDONIUM MAJUS. L. Eclaire; Chelidoine.

(Purgatif vulgaire, injustement abandonné.)

Cruciformes, Tourn. — Papavéracées, Juss. — *Polyandrie monogynie*, Lin.

Caract. gén. Calice de deux pièces; silique, corolle à quatre pétales.

Spont. dans les décombres, dans les masures, dans les lieux frais et ombragés, aux environs des bourgs et des villages, dans toute l'Europe.

Racine oblongue, rougeâtre, fibreuse, cylindrique, chevelue.

Tiges droites, un peu velues, cylindriques, rameuses, d'un vert tendre, grêles, fragiles.

Feuilles ailées, pétiolées, grandes, molles, incisées, lobées, d'un vert tendre en-dessus, d'un vert glauque en-dessous.

Fleurs. Pétales jaunes, disposés en croix, pédunculés, axillaires; pétales arrondis, planes, ouverts, plus étroits à la base; calice à deux folioles, ovales, concaves, caduques, un grand nombre d'étamines égales.

Fruit. Silique linéaire, cylindrique, uniloculaire, à deux battans; semences arrondies, luisantes, noirâtres.

Propriétés. (*Purgatif atténuant.*) Toute la plante contient un principe âcre, volatil. Des incisions faites à la tige, découle un suc jaune amer, caustique, à *odeur* forte, nauséabonde.

Quoique cette plante, qui croît par-tout, ait été aban-

donnée, elle n'en renferme pas moins de grandes vertus. Elle offre un purgatif infiniment utile dans l'hydropisie et dans les embarras atoniques des viscères. Boerhaave la recommande spécialement dans l'ictère et dans la cachexie. L'excitation générale qu'elle cause dans tout le systême, la rend précieuse dans les maladies de l'organe cutané, sur lequel elle exerce une action secondaire. Elle combat efficacement les affections dartreuses, psoriques et plusieurs autres maladies de la peau.

Cette plante, très-bien vérifiée par nos anciens médecins, dit le savant Gilibert que nous aimons à citer, est malheureusement presqu'oubliée aujourd'hui dans la pratique vulgaire. Cependant, dit-il, son énergie est bien constatée par l'expérience. Nous avons guéri des ictères chroniques avec ce seul remède. Il fait des miracles, ajoute-t-il, dans les empâtemens de la rate, à la suite des fièvres intermittentes; on a vu par ce seul remède des fièvres quartes abrégées dans leur cours.

Le suc de chélidoine est un des plus puissans détersifs dans les ulcères mêmes scrophuleux.

Dose. Une cuillerée de suc de chélidoine purge et fait vomir. Il est assez corrosif pour faire disparoître les verrues. Le *decoctum* des feuilles a souvent guéri des ophtalmies chroniques qui avoient résisté à une foule de remèdes.

Usage. *Decoctum*, depuis deux gros jusqu'à demi-once de sa racine bouillie pendant quelques minutes dans vingt onces d'eau.

Son *infusum*, dans du vin blanc, pour rétablir les forces digestives.

Suc exprimé de la plante fraîche, à la dose d'une cuillerée à café, deux ou trois fois le jour, dans du bouillon de veau ou une tasse de petit-lait.

Ce même suc, étendu dans quantité suffisante d'eau rose ou d'eau fraîche, s'emploie utilement en fomentation, pour déterger les ulcères des paupières.

Quant à l'eau distillée, préconisée par plusieurs auteurs comme utile dans les maladies des yeux, l'expérience n'a pas justifié son utilité dans cette indication.

OBSERV. Les anciens avoient reconnu l'utilité de cette plante dans l'ictère. Dioscoride, entr'autres, prescrivoit la racine de chélidoine avec l'anis bouillis dans du vin blanc.

Galien l'employoit dans la même indication et dans le même véhicule, mais sans anis.

Forestus l'administroit avec de la bière.

Cette plante étoit la base du remède dont Lentilius faisoit un secret (*Mélange de Méd. prat.* p. 229) : il prescrivoit l'*infusum* aqueux de la racine et des feuilles, ou demi-gros de la racine en poudre.

Lange (*Méd. domestique de Brunswick*) préfère l'extrait préparé avec le vin à un feu doux, et l'ordonne à la dose d'un scrupule jusqu'à deux, dissous dans de l'eau distillée, que l'on fait prendre au malade chaque jour pendant plusieurs semaines, pour combattre l'ictère, les obstructions lentes des viscères abdominaux.

Cet extrait, dissous dans le vinaigre scillitique, a plus d'une fois débarrassé l'organe de la respiration opprimé par des viscosités importunes.

Sennert (*Lects.* 36, *cent.* 1) annonce avoir guéri une

obstruction de la rate accompagnée de douleur, avec le suc exprimé de toute la plante mêlé avec du vin et du sucre.

Indépendamment de l'utilité de la chélidoine dans les maladies chroniques, elle a souvent réussi dans le traitement des fièvres intermittentes.

Wagner (*Ephémérides des Cur. de la Nat.* déc. 2, an 9) dit avoir guéri plusieurs fièvres de ce caractère, en faisant d'abord vomir les malades, et en leur administrant ensuite trois ou quatre gouttes de son suc exprimé, mêlées dans une cuillerée d'excellent vin.

Cette dose de quelques gouttes paroît un peu foible, mais celle d'une demi-cuillerée à bouche et même d'une cuillerée entière dans du vin, proposée par Hunerwolff, paroît aussi trop forte, et ne peut convenir qu'à des sujets robustes. Cependant Linné dit avoir guéri une fièvre tierce en donnant au malade une demi-cuillerée à bouche de ce suc exprimé, deux fois le jour.

Lange (*Loc. cit.*) annonce que les gens du peuple de Brunswick prennent habituellement en pareille indication, un ou deux gros de racine de chélidoine en poudre, ou le suc de la plante dans du vinaigre; il provoque une sueur abondante que le malade entretient en gardant le lit, et ils répètent ce remède deux ou trois fois.

Kramer (*Act. de Berlin*, déc. 2, vol. 8) dit avoir employé utilement l'infusion théiforme de cette plante chez les sujets atteints d'affection goutteuse et calculeuse.

Si on en croit Dioscoride, le suc de la chélidoine

cuit avec du miel dans un vase de cuivre, sert à éclaircir l'organe de la vue.

Hildanus propose la grosseur d'une pointe d'aiguille de l'extrait, pour arrêter la cataracte commençante.

Sans ajouter foi aux nombreuses propriétés attribuées à la chélidoine, nous avons cru utile de les remettre sous les yeux des praticiens observateurs, afin que par de nouvelles expériences, ils nous mettent à même de prononcer définitivement sur la juste valeur de cette production indigène.

N° LV.

DICTAMNUS CRETICUS. L. Dictamne de Crète.

Voyez ORIGANUM DICTAMNUS, n° 93.

N° LVI.

DORSTENIA DRAKENA. L. Racine de Contrayerva.

Orties, JUSS. — *Tétrandrie monogynie*, LIN.

Spont. au Pérou. MM. Ruiz et Pavon l'ont trouvée en abondance aux environs de Huanuco, à soixante lieues de Lima.

Description. Racine composée de petits troncs noueux et tuberculés, à filets rameux, fibreux, ligneux et solides. *Couleur* d'un rouge brun à l'extérieur, blanche à l'intérieur; *saveur* d'abord un peu amère, puis âcre, et ensuite brûlante; *odeur* très-aromatique.

Propriétés. (*Tonique, fébrifuge.*) Son extrait aqueux est âcre, et laisse une sensation de chaleur dans tout l'intérieur de la bouche. La décoction aqueuse, selon la remarque de Lewis, se charge de tant de mucilage, qu'il est impossible de la passer à travers le philtre.

Cette racine qui présente un tonique très-prononcé, signale son énergie dans le traitement des fièvres adynamiques, accompagnées d'une grande prostration. Elle agit comme excitante, et ranime les sécrétions. Elle offre un antiseptique énergique, employé avec succès, quand on le prépare avec des figues sèches et un peu de vinaigre en gargarisme dans l'angine putride. Huxham en a éprouvé l'efficacité comme cordiale, dans le traitement de la fièvre lente nerveuse.

Dose. Depuis un scrupule jusqu'à demi-gros, en substance réduite en poudre subtile; un gros et demi en infusion. La décoction lui enlève la majeure partie de sa vertu.

Il paroît que Nicolas Monarda est le premier à avoir parlé de ses propriétés salutaires.

Indépendamment des succédanées du *cinchona officinalis*, n° 35, nous proposerons de substituer au Dorstenia la grande gentiane (*gentiana lutea*), et la petite centaurée (*gentiana centaurium*).

1er SUBSTITUT.

GENTIANA LUTEA, L. Gentiane jaune; Grande Gentiane; Γενγιανη, de Gentius, roi d'Illyrie, qui paroît être le premier à l'avoir mise en usage.

(Plante précieuse, à multiplier en grand dans les sites convenables.)

Campaniformes, TOURN.—Gentianes, JUSS.—*Pentandrie digynie*, LIN.

Caract. génér. Capsule uniloculaire, bivalve; corolle tubulée, monopétale, de différentes formes.

Spont. dans les départemens du milieu et du midi de la France, aux environs de Lyon.

Racine d'un brun noirâtre à l'extérieur, jaune à l'intérieur, grosse, cylindrique, rugueuse, charnue, spongieuse, traçante.

Tige lisse, d'environ deux pieds.

Feuilles caulinaires, sessiles, amplexicaules, lisses, luisantes, à nervures analogues à celles des plantains; les feuilles radicales sont pétiolées.

Fleurs verticillées, sessiles, jaunes; corolle monopétale, en roue évasée, à cinq ou huit divisions, cinq étamines et deux pistils.

Fruit ovale, quadrangulaire, pointu, membraneux, uniloculaire, à semences plates, orbiculaires et comme feuilletées.

PROPRIÉTÉS. (*Fébrifuge héroïque.*) Racine: *odeur* foible; *saveur* excessivement amère, balsamique, to-

nique, stomachique, fébrifuge, antiseptique, vermifuge.

Tous les auteurs anciens et modernes s'accordent à regarder la gentiane jaune, non-seulement comme le plus puissant de nos fébrifuges indigènes, mais encore comme possédant l'amertume le plus pur, sans mélange de facultés aromatiques ou astringentes, doué de toutes les propriétés des substances amères en général, sans avoir leur saveur nauséabonde. Cette faculté amère s'extrait au moyen d'un menstrue aqueux, et mieux encore avec l'esprit-de-vin.

Les expériences de Pringle démontrent ses facultés antiseptiques et fébrifuges, au point de pouvoir être considérée comme l'émule de l'écorce du Pérou.

Agricola, cité par Boecler, qui l'appelle la *Thériaque des paysans*, étoit du même sentiment, comme on le voit par ce passage :

Ab Agricola commendatur ad longœvitatem vitœ, si quotidie portiuncula assumatur. Cortici chinœ chinœ non solum addi sed et substitui potest docentibus illud ipsis rusticis. Ob virtutem alexipharmacam rusticorum est theriaca et propterea contra pestem, morbosque pestilentiales maximopere commendatur.

Gilibert assure qu'un morceau de viande plongé dans une décoction de gentiane, s'est conservé deux mois sans se gâter.

Vicat, cité par Peyrilhe, lui a reconnu la même faculté ; « propriété, dit Peyrilhe, que possèdent éminem-» ment deux autres fébrifuges célèbres, l'*anthemis* » *nobilis* et le quinquina ». *Voyez*, relativement à

l'*anthemis nobilis*, que nous appelons camomille noble, les faits qui constatent son efficacité rapportés à l'art. du 3e substitut du n° 35.

Cullen juge la gentiane inférieure à l'écorce du Pérou, mais il assure en même temps que si on l'associe en partie égale à la racine de tormentille ou à la noix de galle, elle est susceptible de subjuguer un grand nombre de fièvres intermittentes.

La gentiane est un tonique héroïque, propre à rétablir les forces de l'organe digestif à la suite des maladies aiguës.

Cette propriété stomachique bien constatée, explique les succès qu'en a obtenus Boerhaave dans les affections goutteuses et arthritiques, ainsi que Linné dans les affections calculeuses, maladies qui, pour l'ordinaire, ont leur source dans la débilité gastrique.

Dose. — *Usage.* L'électuaire miellé de gentiane, donné à une ou deux onces par jour, est un remède précieux, dit un auteur moderne, dans les fièvres intermittentes, dans les empâtemens des viscères, les langueurs d'estomac accompagnées de glaires et de relâchement.

Selon Lentilius, cité par Vicat, demi-once de racine de gentiane combinée avec l'écorce de frêne, a suffi pour subjuguer des fièvres intermittentes rebelles. Dans cette indication, selon le même auteur, les Polonais prennent habituellement un gros de racine de gentiane dans du vin, sans aucune préparation, un instant avant l'accès. Mais il observe que les Polonais en général sont robustes et font beaucoup d'exercice.

Enfin il est bien démontré que l'influence tonique de cette plante salutaire sur le système des solides, en augmentant les forces vitales, la rend précieuse dans la chlorose, les maladies cutanées, telles que les dartres, la gale, etc.

L'expérience a prouvé mille fois l'efficacité de sa décoction miellée, pour déterger les ulcères du plus mauvais caractère.

Elle est la base de l'essence et de l'extrait de la pharmacopée de Wittemberg, de l'élixir stomachique, du vin amer de celle d'Edimbourg, de la teinture amère de la pharmacopée de Londres, de la teinture stomachique de Wygtt, de l'élixir stomachique de Rosenstein, et de l'élixir amer de Peyrilhe, dont voici la composition :

℞. Eau-de-vie commune, ℥xxx ;
Carbonate de potasse concret, depuis ʒj jusqu'à ʒj ss. et même ℥ ss. ;
Racine de gentiane, de ʒj à ʒj ss. et ℥ ss. ;
Faites infuser et filtrez selon l'art.

L'auteur le conseille à la dose d'une cuillerée à bouche avant le déjeuné, le dîné et le soupé ; mais cette proportion nous semble trop forte pour un grand nombre de constitutions ; nous pensons qu'une cuillerée à café, prise à ces trois époques, seroit suffisante.

La gentiane entre encore dans la composition du mithridate, de la thériaque, du diascordium, du vinaigre thériacal, et dans la poudre antiarthritique du duc de Portland.

Dose. En poudre, depuis ℈j jusqu'à ʒj.

En décoction, depuis ʒj jusqu'à ʒjj, dans cinq tasses d'eau réduites à trois.

En extrait sec, à la manière de la Garaye, depuis ℈ss. jusqu'à ℈j.

IIe SUBSTITUT.

GENTIANA CENTAURIUM. L. Gentiane centaurée; petite Centaurée.

Infundibuliformes, Tournef. — Gentianes, Juss. — *Pentandrie digyn.* Lin. — Roq. tom. 1, pl. 33, fig. 86.

Caract. génér. Le même que dans la précédente.

Spont. dans les bois, les prairies et les terreins sablonneux, dans toute la France.

Racine blanchâtre, ligneuse.

Tige grêle, lisse, d'environ un pied de hauteur.

Feuilles opposées, linéaires, lancéolées, ovales, sessiles.

Fleurs disposées en corymbe au sommet des tiges; corolle rougeâtre, monopétale, infundibuliforme, à cinq divisions.

Fruit ovale, membraneux, à deux loges contenant des semences très-fines.

Propriétés. Sommités sans *odeur* bien remarquable; *saveur* très-amère. Elles fournissent, ainsi que les feuilles, un principe extractif amer. Tous les praticiens s'accordent à la ranger sur la ligne des meilleurs fébrifuges indigènes; elle peut même, selon le docteur

Roques, remplacer l'écorce du Pérou dans les fièvres intermittentes non pernicieuses.

Cette fleur, associée à celle de la camomille noble (*anthemis nobilis*), et un peu d'éther sulfurique, lui a suffi pour dompter un grand nombre de fièvres tierces rebelles à tous les autres fébrifuges, à l'hôpital militaire de Perpignan, en 1795, époque à laquelle les pharmacies des armées étoient dépourvues de bon quinquina.

Elle jouit de toutes les propriétés de la gentiane jaune, mais à un degré inférieur. On prépare avec cette plante une eau distillée dont Spielman fait grand cas; on emploie son extrait aqueux; elle fait la base de l'essence et du sirop de la pharmacopée de Wittemberg; le sel qui résulte de son incinération, a beaucoup de rapport avec le sel d'absinthe.

DOSE et USAGE. Son infusion très-rapprochée, avec partie égale de camomille noble, avec trente, quarante grains, et même un gros d'éther sulfurique, s'administre le jour apyrétique, à la dose d'un verre de quatre en quatre heures.

L'extrait sec, depuis trente grains jusqu'à un ou deux gros.

Wedelius, dans sa Dissertation sur la petite centaurée, assure que l'essence de cette plante, à la dose de soixante gouttes, a agi comme purgatif, et que ses feuilles, appliquées en cataplasme, ont guéri des ulcères fistuleux rebelles à tous les moyens curatifs.

N° LVIbis.

DRACÆNA DRACO. L. Sang-dragon, Juss. Desfontaines.

Asperges, Juss. — *Hexandrie monogynie*, Lin.

Spont. en Amérique.

Description. Gomme-résine rougeâtre, sèche, préparée en boules rondes, opaques, pesantes, de la grosseur d'une prune moyenne, dure, peu friable, insapide.

Propriétés. On lui attribue une vertu astringente; quelques-uns en recommandent l'usage dans les hémorragies passives de l'utérus, mais cette drogue n'a pas toujours répondu à sa réputation.

Observat. Le savant auteur de *la Flore atlantique* a fixé l'incertitude qui existoit depuis long-temps sur l'espèce d'arbre qui produit le sang-dragon. Il paroît constant qu'il résulte du suc épaissi du *dracœna draco.*

Il y a un de ces arbres aux îles Canaries, qui existoit en 1500, et qui alors, à cause de sa grosseur prodigieuse, étoit appelé le grand dragon. Il servit alors de limites dans un traité des Espagnols avec les Portugais. Il existoit encore il y a vingt ans, et a été dessiné par M. de Borda, qui donna son dessin à M. Desfontaines.

SUBSTITUTS.

Voyez les astringens indigènes que nous avons proposé de substituer au *Codaga pala*, n° 39, et au *Columbo*, n° 41.

N° LVII.

EPIDENDRUM VANILLA. L. Vanillier, Vanille.

Orchidées, Juss. — *Gynandrie diandrie.* Lin.

Spont. dans l'Amérique méridionale, dans les îles entre les tropiques, sur les montagnes ombragées de la Jamaïque, dans les bois situés sur les rives maritimes de la Guyane, sujettes aux inondations.

Description. Le fruit du vanillier, arbrisseau sarmenteux et parasite, vivant, comme le lierre, de la substance de l'arbre auquel il s'attache, est une gousse linéaire, étroite, longue d'environ un pied, cassante, sillonnée ou ridée dans sa longueur, surface grasse, parsemée de petits cristaux brillans, pulpeuse, bivalve, remplie de semences brunes, très-petites, rondes, luisantes.

Propriétés. (*Tonique.*) La pulpe contenue dans cette gousse est molle, roussâtre; *odeur* suave, balsamique; *saveur* chaude, piquante, donnant à l'analyse de l'acide benzoïque et de l'huile volatile. Peyrilhe observe que, pour être salutaire, la vanille doit être récente; il ne faut pas qu'elle soit trop sèche ni trop humide, et prendre garde qu'elle n'ait été frottée d'huile ou de baume.

Il est possible que pour faire passer dans le commerce les gousses de vanille altérées par la vétusté ou de qualité inférieure, les spéculateurs américains imaginent de

vernir ces gousses à l'extérieur avec quelque préparation balsamique analogue au parfum que ce fruit doit exhaler dans son état de perfection. Mais il est difficile d'en trouver qui ne soit pas enduite d'une substance onctueuse, puisque celle-ci fait partie des préparations qu'on fait subir à la gousse avant de l'envoyer en Europe; voici au moins ce que nous racontent les voyageurs :

Les gousses de vanille se recueillent bien mûres. On les tient suspendues avec un fil attaché au péduncule, on les plonge un instant dans une chaudière d'eau bouillante pour les blanchir, on les expose ensuite à l'air libre, et autant que possible au soleil pendant quelques heures, et le lendemain on les oint d'huile. Deux ou trois fois le jour, on exprime avec les doigts, auparavant trempés dans l'huile, la liqueur visqueuse renfermée dans la gousse; alors elles deviennent ridées et brunes. On les oint encore d'huile, et on les garde dans cet état.

Il sembleroit que l'huile est nécessaire pour empêcher que ces gousses n'éclatent en séchant, ou qu'elles ne soient piquées par les insectes. On les envoie en Europe liées en petits paquets, enveloppées dans une lame de plomb que l'on enferme solidement dans une boîte de bois.

Cet aromate, sous le rapport de l'agrément, ne peut être remplacé par aucune production indigène. Aucune ne peut égaler la suavité du parfum que la vanille communique au chocolat et aux autres produits de l'art du confiseur. Il n'est point nuisible, comme le prétendent

ceux qui appellent *chocolat de santé* celui qui n'est pas vanillé, sans penser que cette préparation *oleo-butyreuse*, pesante par elle-même, est beaucoup plus facile à digérer quand elle est combinée avec un aromate qui, comme la vanille, est infiniment propre à favoriser les fonctions de l'organe gastrique.

Le D. Pomme a prétendu que la vanille étoit contraire aux sujets nerveux et hypocondriaques; mais on pourroit lui demander, avec M. Roques, s'il est toujours vrai qu'il faille noyer de boissons aqueuses et émollientes, la plupart des personnes atteintes d'affections spasmodiques par atonie, et s'il n'est pas plus raisonnable d'employer tour à tour les relâchans et les toniques, suivant les circonstances.

La vanille est un tonique modéré, qui ne peut que faciliter les fonctions digestives; elle est par conséquent favorable au rétablissement des convalescens.

SUBSTITUT.

OCYMUM GRATISSIMUM. L. Basilic très-suave.

Voyez le second succédané du n° 50.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons observé relativement à la suavité de cette espèce de basilic, qui surpasse celle de tous ses congénères, nous nous contenterons de rappeler qu'il est très-possible d'enrichir le sol français de ce végétal intéressant. Combiné avec le jonc odorant de Hollande (*acorus calamus*), il peut fournir un tonique agréable, susceptible de remplacer, au moins sous le rapport des qualités salutaires, un

grand nombre d'aromates que nous faisons venir à grands frais de l'étranger.

Nous rappellerons encore que l'*ocymum gratissimum* cultivé dans le midi, peut former un objet de culture et de commerce intérieur. Enfin dans le cas où cette plante venant à dégénérer dans nos contrées méridionales au point de subir de l'altération dans son parfum, on pourroit chaque année la faire venir de l'Italie, où nous l'avons vue si bien prospérer.

N° LVIII.

EUCALYPTUS RESINIFERA. WHITE. Eucalypte résineux. Eucalyptus de L'HÉRITIER, cité par Jussieu dans l'appendice de son *Genera Plantarum*, 1789.

Famille des Myrtes.

Spont. dans la Nouvelle-Hollande.

Description. La résine de ce grand arbre des forêts de la Nouvelle-Hollande, décrit par M. de La Billardière, nous parvient en masses irrégulières, brunes, rougeâtres, mêlées de plusieurs fragmens ligneux, disposés transversalement. Sa cassure, qui est vitreuse, présente plusieurs grains transparens, d'une belle couleur de rubis, sans odeur ni saveur remarquable.

ANALYSE. Cette substance, posée sur les charbons ardens, se volatilise au point de perdre la moitié de son poids, en répandant une odeur suave, analogue à celle de l'acide benzoïque; elle se boursoufle et se dissipe en une fumée épaisse.

M. Cabal, dans le laboratoire de M. Vauquelin, l'ayant mise dans des vaisseaux fermés, a obtenu à une douce chaleur :

1°. De l'eau d'une odeur assez agréable, d'une saveur âcre et piquante.

2°. Du gaz acide carbonique, et du gaz hydrogène carboné.

Soumise à la macération à froid dans l'eau distillée, elle donne seulement une légère apparence d'acidité, et se colore foiblement; à la chaleur, ce liquide se colore davantage, devient très-odorant, et rougit très-sensiblement la couleur bleue de tournesol.

Cette propriété de rougir le bleu végétal, provient de l'acide acéteux qui est tout formé dans cette substance, comme il l'est dans presque toutes les résines.

La dissolution alcoolique de la résine d'eucalyptus, acquiert une belle couleur d'un rouge brun qui approche de celle du café, et dont on peut se servir avec avantage pour donner aux meubles de bois la couleur de l'acajou.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent.*) Le D. Alibert, dont nous empruntons ces détails, et auquel M. Kerraudren, attaché à la marine française, l'a fait connoître, a proposé d'introduire cette résine dans la matière médicale, comme astringente. On doit savoir gré à cet infatigable observateur (1) d'avoir voulu enrichir la thérapeutique de

---

(1) Le D. Alibert a acquis des droits imprescriptibles à la reconnoissance publique, en se dévouant à l'observation des maladies cutanées, à l'hôpital Saint-Louis. On ne sauroit trop louer le courage aveo lequel il s'est livré à l'examen

cette substance étrangère, c'est une nouvelle preuve de son zèle pour reculer les limites de la science; mais il n'est pas moins important d'approfondir en même temps, par des examens et des expériences réitérées, les productions qui croissent autour de nous. Or nous avons vu à l'art. COLUMBO, n° 41, que l'Europe et la France fournissent un grand nombre d'astringens qui ne le cèdent en rien à leurs congénères exotiques, si on s'attache à les apprécier et à en faire une heureuse application.

N° LIX.

EUPHORBIA OFFICINARUM. L. *Euphorbia antiquorum*, COMMELIN; *Euphorbia Canariensis*, PETAG. et MILLER. Euphorbe officinale.

Campaniformes, TOURN. — Euphorbes, JUSS. — *Dodécandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 45, fig. 128.

Spont. dans les climats brûlans de l'Afrique.

Description. Gomme résine, résultante du suc qui découle des incisions pratiquées à cette espèce d'euphorbe, qui s'élève quelquefois à 25 pieds de haut.

Ce suc s'épaissit à la chaleur du soleil en gouttes

---

approfondi des maladies les plus dégoûtantes, dont il a fait exécuter les dessins coloriés d'après nature. On ne sait lequel on doit admirer le plus, de l'adresse de l'artiste qui les a représentées, ou de l'éloquent écrivain qui dirigea son pinceau.

arrondies ou en larmes de différentes formes, de la grosseur d'un pois et davantage. On y remarque des épines, des semences, des fragmens de la plante, de la terre, des semences d'avoine et autres corps étrangers; quelques-unes sont creuses comme des perles artificielles.

Lorsque le suc s'est condensé autour des épines géminées de l'euphorbe, il offre deux cavités, comme l'a remarqué Bergius. Cette gomme-résine, à l'extérieur, est d'un jaune pâle ou d'un jaune rembruni, et blanche à l'intérieur.

PROPRIÉTÉS. Sans *odeur*. En la posant sur la langue elle ne développe d'abord aucune *saveur*; mais bientôt elle devient piquante, brûlante et corrosive. Si on la tient trop long-temps dans la bouche, cette drogue produit l'inflammation et l'excoriation. Réduite en poudre et aspirée par le nez, elle cause des éternûmens violens et répétés, au point de provoquer l'hémorragie et même le crachement de sang.

L'euphorbe, approchée du feu, donne une flamme claire, accompagnée de fumée. Selon Neuman, elle contient partie égale de gomme et de résine; c'est dans cette dernière substance que réside sa propriété caustique qui, selon Cartheuser, est de nature volatile. L'analyse fournit encore une substance extractive et de l'albumine. Ce médicament est le plus âcre et le plus violent des hydragogues. Il fut découvert par Juba, roi de Lybie, qui lui donna le nom d'Euphorbe, son médecin, frère du célèbre Antoine Musa, médecin de César-Auguste.

Quoi qu'en disent Sennert, Heurnius, et Geoffroy,

qui ont été forcés d'en restreindre la dose à dix grains, on ne peut disconvenir du danger qu'il y a d'employer ce médicament à l'intérieur. Il est même inconcevable que Fallope se soit permis de l'administrer à la dose d'un gros, et même de quatre scrupules; Hildanus, Fallope, Heister, Platner ne l'employent qu'à l'extérieur, pour exfolier les portions osseuses nécrosées, ou sur les plaies fongueuses accompagnées de suppuration atonique. On saupoudre chaque jour, ou de deux jours l'un, les parties malades avec l'euphorbe, ayant l'attention de n'en pas répandre sur les lèvres de la plaie, où elle causeroit de la douleur et de l'inflammation.

Quelquefois cette gomme-résine s'emploie en dissolution dans l'alcool. Theden, dans un cas difficile, l'a amalgamée avec le sel ammoniaque, mais il avertit que l'effet de ce minéral ne se manifeste qu'au bout de quelques semaines.

Aujourd'hui on applique rarement l'euphorbe sur les parties molles, à moins que ce ne soit en forme d'onguent, sur les organes affectés de paralysie ou de rhumatisme.

Relativement à l'*usage extérieur*, nous sommes persuadés que les euphorbes de l'Europe et de la France sont susceptibles de fournir un caustique aussi énergique que celui que nous faisons venir à grands frais des îles Canaries et de l'île de Crète.

Quant à l'*usage intérieur*, nous ajouterons à ce que nous avons remarqué relativement à l'*euphorbia peplus* et à l'*euphorbia helioscopia*, substitués au n° 27, les résultats des essais tentés sur quelques autres espèces

d'euphorbes indigènes, considérés comme altérans et comme purgatifs.

Ier SUBSTITUT.

EUPHORBIA LATHYRIS. L. Epurge, GILIBERT. Tithymale catapuce; Euphorbe lathyrienne, *nobis*.

Campaniformes, TOURNEF. — Euphorbes, JUSS. — *Dodécandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 54, fig. 215.

Caract. gén. Corolle à quatre ou cinq pétales portés sur un calice monophylle et renflé; capsule à trois coques.

Spont. sur les lisières des grandes routes, dans les climats tempérés de la France.

Racine fibreuse, capillaire.

Tige droite, solide, haute de deux ou trois pieds, d'un vert rougeâtre, rameuse au sommet; ombelle divisée en quatre, subdivisée deux à deux.

Feuilles nombreuses, elliptiques, sessiles, entières, opposées en croix, placées deux à deux ou trois à trois, longues, lisses, d'un vert glauque.

Fleurs disposées en ombelles, à quatre rayons, garnies de bractées ovales et pointues; corolle monopétale, campaniforme, divisée en quatre ou cinq pièces, égales et épaisses; calice d'un vert blanchâtre, à huit lobes, dont les quatre extérieurs sont en forme de croissant. Etamines au nombre de trente, portées sur des filamens articulés, trois styles bifides.

Fruit lisse, triangulaire, à trois loges, contenant chacune une semence arrondie.

PROPRIÉTÉS. Racine : *saveur* fade, un peu âcre, purgative, hydragogue, vomitive. Les gens de campagne usent souvent de ces semences pour combattre l'hydropisie.

IIe SUBSTITUT.

EUPHORBIA PALUSTRIS. L. Grande Esule, GILIBERT. Euphorbe des marais, *nobis*.

Campaniformes, TOURNEF. — Euphorbes, JUSS. — *Dodécandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom 2, pl. 54, fig. 216.

Caract. génér. Le même que dans le précédent.

Spont. dans les terreins marécageux, sur les rives de la Loire et de la Mayenne.

Racine grosse, ligneuse, blanche, rampante.

Tige cylindrique, d'environ deux pieds, rameaux rougeâtres, latéraux, plus longs que l'ombelle, qui est divisée en deux, trois ou quatre parties.

Feuilles alternes, lisses, serraturées, lancéolées, oblongues, d'un vert gai, traversées dans leur longueur par une nervure blanche; bractées ovales, obtuses.

Fleurs en ombelle terminale, multifide; corolle monopétale, en cloche, à quatre divisions : lobes extérieurs du calice, que quelques-uns appellent *nectaires*, entiers, jaunâtres.

Fruit presque triangulaire, verruqueux, à 3 loges, contenant chacune une semence presque ronde.

Propriétés. Cette espèce ainsi que la précédente, contient un suc laiteux très-âcre, purgatif drastique, convenable seulement aux sujets robustes, lorsqu'il s'agit d'imprimer aux organes une forte excitation; mais dangereux chez ceux dont le systême nerveux est très-mobile. L'écorce et les racines sont rubéfiantes et vésicantes.

IIIe SUBSTITUT.

EUPHORBIA CHAMÆCICE. L. Petit Tithymale, Gil. Euphorbe nummulaire, *nobis*.

Même classe et même caractère générique que dans les espèces précédentes.

Spont. dans les terreins sablonneux des départemens du midi.

Racines tortueuses, fibreuses.

Tiges lisses, couchées sur le sable; rameaux alternes, bifurqués.

Feuilles crénelées, arrondies, disposées comme celles de la nummulaire (*lisymachia nummularia*).

Fleurs comme dans la précédente espèce, mais solitaires, axillaires, trois styles comme dans toutes ses congénères.

Fruit. Capsule hérissée de poils.

Propriétés. Les mêmes que celles des espèces précédentes.

IVe SUBSTITUT.

EUPHORBIA CYPARISSIAS. L. Petite Esule; Euphorbe à feuilles de cyprès.

Classe et caractère génér. *idem.*

Spont. sur les lisières des grands chemins, dans les champs incultes, aux bords des bois.

Racine grosse, très-fibreuse.

Tige d'environ un pied et demi, quelques rameaux stériles; rayons de l'ombelle divisés deux à deux.

Feuilles caulinaires, étroites, sétacées, lancéolées, semblables à celles du cyprès, très-rapprochées; bractées cordiformes.

Fleurs : nectaires, en forme de croissant.

Fruit. Capsule lisse.

PROPRIÉTÉS. « C'est avec la poudre des feuilles de » cette espèce, dit le D. Gilibert, que l'on préparoit le » fameux purgatif appelé *polychreste*. Le principe rési- » neux est si bien marqué par le mucilage et par le corps » ligneux, qu'il irrite moins que dans le jalap. Aussi » préfère-t-il les feuilles aux racines. On ne peut nier » que les anciens, et sur-tout Ruland (1), n'aient guéri » plusieurs maladies graves avec cette espèce d'euphorbe; » ceux qui la craignent, devroient, ajoute-t-il, proscrire » aussi la scammonée et le jalap ».

---

(1) Martin Ruland, natif de Freisingen en Bavière, étoit médecin de l'empereur Rodolphe II, et professeur à Lawingen en Souabe. Il commença à écrire dès l'âge de 22 ans; on a de lui plusieurs excellens ouvrages. Il mourut à Prague, en 1601.

Ve SUBSTITUT.

EUPHORBIA ESULA. L. Euphorbe ésule.

Spont. en Allemagne, en Pologne, dans le milieu et dans le midi de la France.

Racine fibreuse.

Tige de deux pieds, rameaux axillaires, florifères. Ombelle lâche, multifide; chaque rayon bifide; plusieurs rameaux stériles.

Feuilles linéaires, semblables à celles du lin; bractées arrondies, cordiformes.

Fleur. Calice sessile, pétales jaunes, échancrés.

Fruit lisse.

VIe SUBSTITUT.

EUPHORBIA EXIGUA. L. Euphorbe naine.

Spont. dans les lieux cultivés dans toute la France.

Tige infiniment petite, branchue, d'un vert pâle. Ombelle à trois, quatre ou cinq rayons dichotomes.

Feuilles, linéaires, pointues ou obtuses, d'un vert pâle et sombre, glabres, tendres : obtuses dans les prairies, aiguës sur les collines. Les feuilles caulinaires sont, ou peu nombreuses et à trois dents, ou très-rapprochées. Folioles de l'enveloppe lancéolées.

Fleur. Pétales échancrés en forme de croissant, d'un vert blanchâtre.

Fruit. Capsule lisse.

VIIe SUBSTITUT.

EUPHORBIA DULCIS. L. Vitman. Euphorbe douce.

Spont. dans les bois et les lieux ombragés, en Allemagne, en France, en Suisse, en Italie.

Racine noueuse.

Tige subdichotome, d'un demi-pied de hauteur, rouge à la base; ombelle à cinq rayons, chaque rayon bifide.

Feuilles. Bractées cordiformes, finement dentelées, sessiles, quelquefois un peu velues.

Fleurs sessiles, pétales larges, arrondis, entiers, jaunes.

Fruit. Capsule rouge, hérissée.

Observ. Le suc laiteux de cette espèce est doux, et devient noir en se desséchant.

VIIIe SUBSTITUT.

EUPHORBIA CHARACIAS. L. Euphorbe pourpre.

Spont. en Allemagne et en France.

Tige de deux ou trois pieds.

Ombelle à plusieurs rayons, chaque rayon divisé en deux; bractées échancrées à la base, traversées par les rayons.

Feuilles lancéolées, très-entières, tige ligneuse.

IXe SUBSTITUT.

EUPHORBIA SPINOSA. L. Euphorbe épineuse; Euphorbe de montagne, *nobis*.

(Plante précieuse à étudier.)

Spont. dans l'île de Crète, sur les Apennins, sur les montagnes maritimes et dans les départemens du midi.

Racine ligneuse.

Tige peu élevée, étalée, dichotome, ligneuse; ombelle à cinq rayons, simple; tige armée à la base d'épines, formées par la destruction des anciennes branches.

Feuilles lancéolées, très-entières, éparses.

Fleurs, le plus souvent solitaires, cinq pétales ronds, jaunes.

Fruit. Capsules chargées de tubercules.

Observ. Nous réclamons spécialement l'attention de nos collaborateurs sur cette espèce d'euphorbe, improprement appelée épineuse; on lui donne ce nom, parce que les branches ligneuses de l'année précédente, en se séchant, ressemblent à des épines. Comme elle se plaît spécialement sur les montagnes arides, nous proposons de substituer le nom spécifique de montagne à celui d'épineuse, qui donne une idée fausse.

Nous l'avons vue en si grande abondance sur les Apennins et sur les collines voisines de Castellone, de Gaète, qu'elle y forme, avec la sarriette de montagne, *satureia montana*, dont nous parlerons au n° 93, la seule enveloppe de verdure dont ces coteaux immenses sont revêtus.

Nous avons goûté plusieurs fois ses semences ; elles ont une *saveur* piquante et mordante comme le poivre, mais plus aromatique. Il importeroit de savoir si, comme nous le soupçonnons, elle ne pourroit pas être admise et combinée à petites doses avec nos aromates indigènes, dans quelques-unes des indications qui réclament l'emploi des purgatifs toniques.

Sans répéter ce que nous avons observé (6e et 7e substituts du n° 27) relativement à la pratique des anciens sur la manière d'employer les euphorbes, contentons-nous de rappeler l'opinion de M. Coste sur les propriétés de ces végétaux, en faveur des praticiens qui n'ont pas entre les mains l'ouvrage de ce laborieux observateur.

« Les anciens, dit-il, n'avoient ni la connoissance du » tartre stibié (tartrite antimonié de potasse), ni les res- » sources de l'ipécacuanha ; ils se servoient fréquemment » des racines de l'ésule, pour provoquer d'abondantes » évacuations par haut et par bas ».

« Les anciens n'ont vanté son efficacité qu'après des » épreuves heureuses ; et la célébrité qu'il a soutenue jus- » qu'à présent parmi le peuple, et sur-tout parmi les » gens de la campagne qui en usent familièrement, » dépose évidemment en sa faveur.

» Cet usage, trop familier et trop général, est un abus » qui immole peut-être de temps en temps quelques vic- » times, mais à coup-sûr, les succès l'emportent. Ce » remède relâche des gens qui avalent les semences de » tithymale sans préparation quelconque, ni de la part » du sujet, ni de la part du remède ; quelle efficacité n'est- » on pas en droit d'en attendre, lorsqu'il sera corrigé

» par une main habile, et lorsqu'il sera prescrit par un » médecin prudent dans des circonstances où son énergie » est plus à desirer qu'à craindre » !

Suivons l'auteur dans les expériences qu'il a faites de ce médicament.

Les feuilles, dit l'auteur, les sommités, les semences, la racine, l'écorce de la tige des euphorbes sont émétiques et purgatives.

Nous avons commencé nos expériences par l'écorce de la tige, et de la racine cueillie au mois de septembre; nous en avons fait macérer pendant vingt-quatre heures, quatre onces dans le vinaigre, quatre autres dans le suc de citron. Après les avoir fait sécher et les avoir réduites en poudre très-fine, nous en avons donné depuis quinze jusqu'à trente grains à sept malades. Trois d'entr'eux étoient des paysans leucophlegmatiques, d'âge moyen et robustes; les autres étoient deux femmes chlorotiques, obstruées, avec commencement d'œdème; et deux épileptiques, chez lesquels les accès étoient symptomatiques du mauvais état de l'estomac.

Les trois premiers ont vomi trois ou quatre fois, et ont eu de cinq à huit évacuations alvines.

L'une des deux femmes, âgée de trente ans, et d'un tempérament phlegmatique, a eu trois évacuations par haut, et autant par bas; la seconde, plus forte, n'a vomi qu'une fois, et a eu deux selles.

Il a fallu quarante grains d'euphorbe pour faire vomir l'un des épileptiques; il a été très bien purgé, et sans la moindre fatigue. Le second a eu des évacuations abondantes par haut et par bas, mais sans superpurgation.

Nous avons toujours ajouté à cette poudre, administrée dans un bouillon clair, quinze à vingt grains de crême de tartre, trois grains de cannelle et autant de girofle.

Les feuilles, la racine et l'écorce de ces espèces d'euphorbes, légèrement torréfiées, subtilement pulvérisées, agissent avec moins d'efficacité. Nous en avons fait quatre expériences, dont trois sur des enfans de quinze ans qui étoient atteints du vice psorique; nous n'avons obtenu de vomissement qu'avec la dose de trente grains; il a été suivi d'assez bonnes évacuations par le bas.

Un homme arthritique, âgé de soixante ans, en a pris quarante-cinq grains qui ont bien opéré, sans fatiguer le malade. Nous avons donné cette poudre dans une tasse de thé, avec addition du suc de la moitié d'un citron.

Pour savoir l'effet de ces plantes séchées à l'air libre pendant dix mois, nous en avons donné vingt grains en poudre, avec un gros de sucre; nous avons trouvé que cette dose agissoit d'une manière sûre et sans le moindre inconvénient, comme émétique et comme cathartique.

Huit paysans robustes, atteints de fièvre tierce, nous en ont fourni la preuve. Ils nous ont dit qu'ils étoient dans l'usage, chez eux, de prendre douze à vingt-quatre semences de grande épurge, sans aucune préparation; mais ils ajoutoient que notre remède purgeoit plus doucement, et que ce n'étoit pas à la manière des messieurs que les paysans doivent être traités.

Il est donc bien démontré que ces remèdes produisent les mêmes effets émétiques et purgatifs que l'ipécacuanha, mais nous ne pouvons nous dissimuler que le

genre des tithymales contient des qualités délétères ; il faut des palliatifs, des correctifs propres à tempérer leur violence ; ce qui leur est commun au reste avec la scille, le jalap et d'autres excellens remèdes.

N° LX.

FERULA ASSA FŒTIDA. L. Férule de Perse ; Assa fœtida ; *Scorodotasaron* des Grecs du douzième siècle.

Ombellifères, TOURN. et JUSS. — *Pentandrie digynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 44, fig. 131.

Spont. en Perse.

Description. L'assa fœtida est une gomme-résine qui découle des incisions pratiquées sur le tronc de cette espèce de férule. Elle nous parvient en fragmens de diverses grandeurs. Elle est de couleur brune, mélangée de jaune, de rouge, de bleu et de parcelles blanches transparentes. La meilleure est celle qui est d'un rouge pâle marbré de blanc.

Odeur forte, alliacée, diffusible. *Saveur* amère, âcre, nauséabonde. Si on la mâche, elle s'attache aux dents. Tromsdorf a trouvé que le principe gommeux est beaucoup plus abondant dans cette drogue que le principe résineux.

PROPRIÉTÉS. Ce médicament est recommandable dans la foiblesse des voies digestives, dans les maladies qui reconnoissent pour cause essentielle une diathèse

atonique, et sur-tout dans les affections nerveuses par débilité, dans l'hystérisme et dans l'hypocondrie.

Pendant mon séjour en Italie, j'ai composé un médicament antihystérique, dont les propriétés approchent beaucoup de celles de l'assa fœtida. Il étoit formé du suc épaissi, c'est-à-dire, de l'extrait aqueux du *papaver somniferum* recueilli sur les lieux, réuni en partie égale avec l'extrait de la racine de *valeriana sylvestris montana*, et d'un peu de camphre.

On pourroit modifier et perfectionner cette composition, en y joignant l'extrait de l'*iris fœtidissima*, du *chenopodium vulvaria*, du *ruta graveolens*, de l'*anthemis cotula*, du *marrubium vulgare*, et du *nepeta cataria*.

En donnant la description de ces végétaux, nous ne les considérons point comme susceptibles de remplacer seuls l'assa fœtida; notre intention est de les faire connoître aux jeunes praticiens, afin de les mettre à même d'essayer leurs diverses combinaisons.

Ier *SUBSTITUT.*

IRIS FŒTIDISSIMA, L. Iris très-fétide.

Liliacées, TOURN. — Iris, JUSS. — *Triandrie monogynie*, LIN.

Caract. gén. Corolle inégale, à six pétales, dont trois alternes, renversés. Stigmate pétaliforme.

Spont. dans les bois taillis des départemens méridionaux.

Racine tubéreuse, courbée, articulée, fibreuse.

Tige d'environ deux pieds d'élévation, partant du milieu des feuilles, droite, à un angle, de la longueur des feuilles.

Feuilles ensiformes, radicales, amplexicaules, d'un vert gai.

Fleur. Pétales sans barbe; pétales intérieurs d'un violet pâle, de la longueur du stigmate.

Fruit. Capsule allongée, triangulaire, à trois loges, trois battans. Semences embriquées, d'un rouge vermeil quand elles sont mûres.

PROPRIÉTÉS. (*Antihystérique.*) Racine : *saveur* âcre, nauséabonde, emménagogue; utile dans les affections hypocondriaques et hystériques.

DOSE. Semence ou racine, depuis ʒj jusqu'à ʒjj en décoction.

Racine sèche, finement pulvérisée, ʒ ss. dans une livre de vin blanc.

IIe SUBSTITUT.

CHENOPODIUM VULVARIA. L. Arroche fétide; Chenopode vulvaire, *nobis.*

(Plante injustement abandonnée.)

Fleurs à étamines, TOURN. — Arroches, JUSS. — *Pentandrie digynie*, LIN.

Caract. gén. Une semence lenticulaire supérieure; calice à cinq divisions concaves, à cinq angles, sans corolle.

Spont. dans les jardins, au pied des murailles, autour des villages. Annuelle.

Racine fibreuse, capillaire.

Tiges étendues sur la terre, branchues, herbacées, de cinq à six pouces de longueur.

Feuilles alternes, simples, entières, ovales ou rhomboïdales, blanchâtres, succulentes, enduites de petits grains formant autant d'utricules remplies de suc.

Fleurs réunies au sommet des tiges, sans pétales, à cinq étamines placées dans un calice concave, à cinq divisions concaves, ovales, dont les bords sont membraneux.

Fruit. Semence arrondie, lenticulaire, aplatie, posée sur le réceptacle dans le calice, qui, en se fermant, devient pentagone.

PROPRIÉTÉS. (*antihystérique.*) *Odeur* fétide, analogue à son nom spécifique, antihystérique, emménagogue. Les feuilles s'employent en infusion, ou pilées et confites avec le sucre sous la forme de conserve. On les emploie en cataplasme. On peut, à l'imitation de Charras, composer un miel de vulvaire, infiniment utile en injections et en lavement.

Gilibert assure que ces feuilles froissées entre les doigts, et introduites dans les narines, arrêtent comme par enchantement les spasmes hystériques. Il prescrit, ainsi que Rai, d'après le docteur Palmer, l'*infusum* de ces feuilles dans la même indication.

Tournefort employoit avec beaucoup de succès, dans les mêmes circonstances, la teinture de cette herbe préparée à l'eau-de-vie.

Carlborn, cité par Linné, recommande l'électuaire antihystérique de Fuller, qui se compose de quatre

onces de conserve de *chenopodium vulvaria*, mêlées à quarante gouttes d'huile de succin.

Odore sua passioni hystericœ mire prodest et paroxysmos suffocationemque uterinam fugat. Fuller, *Pharmacopœia extemporanea*, pag. 111.

IIIe SUBSTITUT.

RUTA GRAVEOLENS. L. Rue des jardins; Rue officinale; Rue puante.

Rosacées, TOURN. — Rutacées, JUSS. — *Décandrie monogynie*, LIN.

Caract. génér. Réceptacle entouré de dix nectaires; calice à cinq divisions; pétales concaves; capsule lobée ou quinquefide, à cinq loges, polysperme.

Spont. dans les départemens du midi, se trouve dans presque tous les jardins. Les femmes napolitaines ont une prédilection particulière pour cette plante, qu'elles croyent susceptible de chasser ce qu'elles nomment *la cattiva aria*, le mauvais air. La majeure partie d'entre elles en portent un petit bouquet devant elles, comme on porte en France une rose ou un œillet; les femmes du peuple même ne se croiroient pas en sûreté, si elles ne chassoient pas *la cattiva aria*, en cultivant dans des vases sur leurs fenêtres, quelques plantes de rue, dont elles soutiennent les branches avec de petits morceaux d'écarlate. Une chose digne de remarque, c'est que, dans le climat de Naples, les femmes craignent le parfum des fleurs; celles dont le parfum est le plus recherché dans le nord de l'Europe, selon elles, sentent mau-

vhis; il n'est pas rare de les entendre dire, *puzza di giglio*, *puzza di rosa*, *di eliotropio*, cela pue le lis, la rose, l'héliotrope, etc. tandis que relativement à la la rue, elles disent, *fa buono al corpo*, cela fait du bien au corps.

Racine fibreuse, rameuse, jaune.

Tiges de deux à trois pieds, réunies en buisson, droites, fermes, rameuses, un peu striées; écorce d'un vert glauque.

Feuilles alternes, deux fois ailées, pétiolées, à folioles étroites, charnues, d'un vert glauque, rangées par paires sur un pétiole commun, terminé par une impaire.

Fleurs jaunes, disposées en corymbe au sommet de la tige. Corolle en rose, à quatre ou cinq pétales concaves, à onglets très-étroits; calice à quatre ou cinq segmens, réceptacle entouré de dix nectaires.

Fruit. Capsule globuleuse, polysperme, à côtes saillantes, s'ouvrant par le sommet; semences rudes, anguleuses, réniformes.

Propriétés. (*Antihystérique.*) Toute la plante a une *odeur* nauséeuse, fétide, pénétrante; *saveur* âcre, amère, nauséabonde. Elle contient un principe extractif et une huile volatile, dépositaire d'une grande partie de ses propriétés. L'expérience a démontré qu'elle exerce une action particulière sur le systême nerveux et sur l'organe utérin, ce qui la rend recommandable dans les affections hystériques, dans la menstruation laborieuse, la suppression des lochies. Elle est également utile dans l'hypocondrie résultante de l'atonie des viscères, et sur-

tout de la foiblesse du canal alimentaire, dans les coliques avec flatulence, dans les affections vermineuses.

Sa vertu antispasmodique bien constatée, nous porte à la proposer comme succédanée de l'*assa fœtida*. Elle passe pour préservatrice des maladies contagieuses, pour céphalique et antiscorbutique; aucuns faits n'ont démontré cette dernière propriété.

DOSE. Une pincée de ses feuilles en infusion théiforme, dans deux ou trois tasses d'eau.

En poudre, de vingt grains à un gros dans du vin blanc.

L'huile volatile, de trois à quatre et cinq gouttes dans un véhicule approprié.

On l'emploie en décoction à vase fermé pour lavemens, fomentations et injections, lorsqu'il s'agit de calmer les mouvemens hystériques.

IVe SUBSTITUT.

ANTHEMIS COTULA. L. Camomille puante; Maroute.

Radiées, TOURNEF. — Corymbifères, JUSS. — *Syngénésie polygamie superflue*, LIN.

Caract. gén. Réceptacle garni de paillettes, sans aigrettes; calice hémispherique, plus de cinq demi-fleurons au rayon.

Spont. dans les champs incultes.

Racine fibreuse.

Tiges cylindriques, succulentes, rameuses, diffuses.

Feuilles sessiles, ailées, décomposées ; découpures linéaires.

Fleurs radiées, composées de fleurons hermaphrodites dans le disque, et de demi-fleurons à la circonférence. Fleurons à cinq divisions : demi-fleurons lancéolés, quelquefois à trois dents. Calice commun hémisphérique. Ecailles linéaires très-fines, corolle blanche.

Fruit. Semences solitaires, oblongues, nues.

PROPRIÉTÉS. Toute la plante a une *saveur* amère ; *odeur* fétide, pénétrante. Antispasmodique, carminative, antihystérique.

Ve SUBSTITUT.

MARRUBIUM VULGARE. L. Marrube blanc. On croit que c'est le PRASION des Grecs.

(Plante précieuse, injustement abandonnée.)

Labiées, TOURN. et JUSS. —*Didynamie gymnospermie*, LIN.

Caract. génér. Calice à dix stries. La lèvre supérieure de la corolle est droite.

Spont. sur les bords des chemins, dans toute l'Europe.

Racine fibreuse, ligneuse, simple.

Tige d'un pied à un pied et demi, rameuse, velue, carrée, branchue.

Feuilles arrondies, pétiolées, ridées, inégalement crénelées, d'un vert blanchâtre.

Fleurs verticillées ; corolle labiée, d'un blanc terne. Lèvre supérieure relevée, fendue, plane, linéaire :

lèvre inférieure trifide; la division du milieu plus large que les divisions latérales qui sont aiguës. Calice à dix sillons, dents sétacées, recourbées en forme d'hameçon.

Fruit. Quatre semences oblongues, nues, au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique désobstruant.*) Toute la plante a une *odeur* forte, aromatique, un peu musquée; *saveur* âcre, amère. L'extrait aqueux est peu odorant et amer; l'extrait spiritueux a une odeur plus suave et plus pénétrante.

Les anciens considéroient cette plante comme incisive, apéritive, infiniment propre à débarrasser l'organe de la respiration des phlegmes qui produisent l'oppression et la toux; ils en recommandoient l'usage dans l'engorgement du foie.

Lange avertit que quand il s'agit de la réduire en poudre, il faut choisir de préférence les jeunes tiges, comme possédant plus d'énergie.

Celse, Alexandre de Tralles, Cælius Aurélianus prescrivoient avec confiance le suc exprimé de cette plante, édulcoré avec du miel.

Forestus a éprouvé de bons effets du marrube dans un ictère chronique qui avoit résisté aux autres moyens curatifs, et dans plusieurs maladies analogues qui tendoient à l'hydropisie. Il l'administroit en décoction, ou bien en donnant le suc exprimé mêlé avec du vin, du sucre ou du miel.

Ettmuller employoit souvent le suc réduit en sirop avec du sucre.

Borelli cite un nombre infini de cas où l'*infusum* des

jeunes tiges de cette plante a guéri des suppressions menstruelles et la chlorose.

Linné dit avoir guéri une salivation rebelle, en faisant prendre abondamment le simple *infusum* de ce végétal.

Cullen a contesté les vertus du marrube, parce qu'il n'en a retiré aucun avantage dans les maladies que nous venons de nommer; mais, comme l'observe le D. Roques, combien d'autres médicamens très-actifs ont trompé quelquefois l'espoir du médecin! s'il falloit, pour cela, les rejeter de la matière médicale, la nomenclature des remèdes utiles se réduiroit à bien peu de chose. Cette raison n'est peut-être pas une de celles qui a le moins contribué à l'espèce de pénurie où nous sommes tombés relativement aux secours que nous pouvons tirer des substances qui abondent autour de nous.

Quoi qu'il en soit, nous appellerons, avec le docteur Roques, du jugement du docteur anglais. Nous invoquons l'autorité respectable de Fernel, et sur-tout celle du célèbre Dehaen, qui, par sa propre expérience, a confirmé les vertus du marrube dans les engorgemens froids du poumon.

Gilibert dit positivement, que *le marrube est une des meilleures plantes médicinales de l'Europe.* Dans un autre endroit, il ajoute : « Le marrube est une de ces » plantes fameuses que nous avons souvent conseillées. » On ne peut douter de son énergie dans les empâtemens » des viscères du bas-ventre, dans l'asthme pituiteux, » dans la suppression des règles avec atonie. Il abrège » beaucoup les rhumes dans les catharres habituels; il

» facilite l'expectoration. Quelques phthisiques en sont » évidemment soulagés : son suc a quelquefois guéri seul » des ictères ».

Dose. Le suc exprimé, de ℥j à ℥jj, et même ℥jjj, avec du miel et pareille quantité de lait.

Le sirop, à pareille dose pour les asthmatiques.

Les sommités infusées dans du vin blanc, à la dose d'une poignée, prises le matin à la dose de ℥viij, pour combattre les affections squirreuses.

VIe SUBSTITUT.

NEPETA CATARIA. L. Cataire; Herbe-aux-chats.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin.

Caract. gén. Lèvre inférieure de la corolle crénelée; bord de la corolle replié.

Spont. dans les lieux frais, dans le milieu et dans le midi de la France, et dans toute l'Europe.

Racine ligneuse, rameuse.

Tige de deux à trois pieds, carrée, velue, herbacée; rameaux opposés deux à deux.

Feuilles pétiolées, simples, entières, cordiformes, serraturées.

Fleur labiée, calice droit, tube cylindrique, recourbé; lèvre supérieure relevée, arrondie, échancrée : la lèvre inférieure a trois divisions; les deux latérales sont comme des ailes. Celle du milieu est arrondie, concave, crénelée.

Fruit. Quatre semences ovales, nues, au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. (*Antihystérique.*) *Odeur* aromatique, analogue à celle de la menthe, mais moins agréable; *saveur* aromatique, amère. Elle contient une huile essentielle jaune, dont l'odeur est celle de la plante. Elle tire son nom de l'espèce de fureur avec laquelle les chats la recherchent. Ils se roulent sur la plante, l'arrachent et la couvrent d'urine. Cette plante, injustement abandonnée de nos jours, possède cependant des vertus, démontrées par plusieurs bonnes observations, contre les affections hystériques; Linné, entr'autres, en a éprouvé d'excellens résultats dans la chlorose.

USAGE. On l'administre en infusion vineuse ou aqueuse, en fumigations, en fomentations, en pédiluves, en demi-bains, en injections, en lavemens.

Boecler dit : *In uteri affectibus, in mensium et lochiorum remora; tam interne quam externe specificè usurpatur. Ingreditur quoque balnea et clisteros uterinos. Commendatur in obstructionibus hepatis, lienis, ictero, tussi, asthmate; usurpatur vel in aqua vel in vino.*

Nous possédons sans doute beaucoup d'autres plantes utiles dans les affections de l'utérus, mais nous le répéterons plusieurs fois, il importe beaucoup de connoître toutes celles qui sont congénères en vertus, parce que dans certains cas urgens, la seule plante consacrée à telle ou telle maladie, peut ne pas se trouver sous la main, et le malade manque de secours ou succombe faute d'avoir employé le végétal qui eût pu remplacer le premier.

N° LXI.

GARCINIA MANGOSTANA. L. Mangostans; Mangoustan.

Guttiers, Juss. — *Dodécandrie monogynie*, Lin.

Spont. dans les îles Moluques, cultivé à Java et dans d'autres contrées de l'Inde orientale. Miller dit que cette espèce de garcinia se trouve aussi à la Nouvelle-Espagne.

Descript. Le fruit de cet arbre, qui fait l'ornement des jardins de Batavia, est de la grosseur d'une petite orange, renfermé dans une capsule ou écorce grise en-dehors et rouge en-dedans, épaisse de plusieurs lignes, semblable à celle de la grenade, et très-amère. Cette capsule est couronnée de plusieurs pointes mousses, correspondantes à autant de rayons renfermant des noyaux enveloppés dans une chair très-blanche qui a le goût agréable et rafraîchissant de la cerise et de l'orange. Le suc de ce fruit, quand il est mûr, a une saveur acido-sucrée qui est d'un grand secours dans les maladies inflammatoires.

Solander, lors de son voyage à Batavia, fut atteint d'une fièvre ataxique; l'usage de la pulpe de ce fruit lui rendit la santé. Cette considération engagea Ellis, qui raconte ce fait, à ordonner des plantations de garcinia en Amérique. L'écorce de ce fruit ressemble, non-seulement à celle de la grenade, mais elle en a encore les propriétés styptiques. Rumfius rapporte qu'à raison de sa propriété astringente, les médecins du pays employent

cette écorce dans le tenesme et dans la dyssenterie.

Macérée dans l'eau, les Américains en font un gargarisme contre les aphtes. Si on se rappelle ce que nous avons observé relativement à la grenade, on jugera sans peine qu'elle est le véritable succédané du mangoustan. D'ailleurs la cerise, la groseille, l'alkekenge, l'épine vinette, l'airelle ou myrtille, la fraise, la framboise, l'orange, le citron, ne le cèdent en rien au mangoustan qu'il faut aller chercher aux Indes orientales.

Ier SUBSTITUT.

PUNICA GRANATUM. L. Grenadier, Grenade.

Voyez le huitième substitut du n° 41.

IIe SUBSTITUT.

BERBERIS VULGARIS. L. Epine vinette.

Rosacées, TOURN. — Vinettiers, JUSS. — *Hexandrie digynie*, LIN.

Caract. gén. Corolle, 6 pétales; calice inférieur à six divisions; baie à deux semences.

Spont. dans les haies, dans les bois taillis, dans les terreins sablonneux, en Italie, en Espagne, en Portugal et dans le midi de la France.

Racine ligneuse, rampante, jaune.

Tige. Arbuste de trois à quatre pieds, rameuse, armée d'épines disposées trois à trois.

Feuilles petites, nombreuses, oblongues, pétiolées,

crénelées, épineuses aux bords, d'un vert gai, un peu luisantes et assez fermes.

Fleurs axillaires disposées en grappes simples, pendantes, axillaires; corolle à six pétales, jaunes, arrondis, en rose, à six étamines tellement irritables, qu'en les touchant à la base avec la pointe d'une aiguille, elles se contractent et se portent rapidement sur le pistil, auquel elles restent quelque temps fixées.

Fruit. Baie charnue, succulente, oblongue, cylindrique, marquée au sommet d'un point noir, d'un rouge de corail à la maturité, contenant deux semences osseuses et oblongues.

PROPRIÉTÉS. Les fruits de l'épine vinette contiennent un principe muqueux et un acide qui teint en rouge le papier bleu. Ce suc est, comme tous les acides, humectant, rafraîchissant, antiputride. Recommandé dans les fièvres inflammatoires et adynamiques, dans l'angine, le catharre aigu des voies urinaires, et la dyssenterie bilieuse. On l'emploie en sirop, en gelée dans les cas où le sirop de limon est indiqué.

Les Egyptiens employent l'épine vinette macérée dans l'eau, à laquelle ils joignent quelque sirop, dans la fièvre qu'ils appellent pestilentielle, dont le symptôme essentiel est une diarrhée bilieuse.

Prosper Alpin (*Méd. des Egypt.*) dit s'être guéri par ce seul moyen d'une maladie semblable.

Simon Paulli rapporte aussi qu'il dut son salut au sirop de berberis délayé dans de l'eau de fontaine.

On en fait du punch qui ne le cède en rien à celui que l'on prépare avec le suc du limon. Les baies, fermentées

avec de l'eau miellée, fournissent un vin aigrelet très-agréable.

Dose. Deux ou trois onces de ces fruits suffisent pour communiquer à l'eau une saveur agréablement acide, et salutaire dans les maladies que nous avons citées.

La seconde écorce des racines, macérée dans du vin blanc, est recommandée par quelques praticiens contre l'ictère.

Les fruits secs sont employés dans les tisanes et les décoctions astringentes.

Leur suc exprimé et dépuré, se donne à la dose d'un gros dans les juleps rafraîchissans.

IIIe SUBSTITUT.

PRUNUS CERASUS. L. Prunier-cerisier; Cerisier; Cerise.

Voyez le premier substitut du n° 19.

IVe SUBSTITUT.

RIBES RUBRUM. L. Groseillier rouge; Groseille.

Arbres rosacés, Tourn. — Cactes, Juss. — *Pentandrie monogynie,* Lin. — Roq. tom. 1, pl. 50, fig. 155.

Caract. génér. Baie polysperme; calice corollifère; cinq pétales portés, ainsi que les étamines, sur le calice; style bifide.

Spont. sur les Alpes, cultivé dans les jardins.

Racine ligneuse.

Tige. Arbuste à tiges nombreuses, de trois à quatre pieds, sans épines; écorce brune et d'un gris cendré.

Feuilles alternes, pétiolées, dentées, découpées en lobes, à peu près comme celles de la vigne, vertes en-dessus, pubescentes en-dessous.

Fleurs en grappes pendantes; corolle à cinq pétales, obtus, droits, cunéiformes, d'un blanc jaunâtre. Calice à cinq divisions oblongues, obtuses, concaves, colorées, réfléchies. Cinq étamines.

Fruit. Baies globuleuses réunies en grappes simples, ombiliquées, uniloculaires, molles, charnues, transparentes, d'un beau rouge, quand elles sont mûres. Il y en a une variété à fruits blancs.

PROPRIÉTÉS. *Saveur* acidule, rafraîchissante, absolument congénère en vertus avec l'épine vinette.

Ve SUBSTITUT.

PHYSALIS ALKEKENGI. L. Alkekenge; Coqueret.

Infundibuliformes, TOURN. — Solanées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 15, fig. 15.

Caract. gén. Baie à deux loges, renfermée dans un calice renflé; corolle en roue, anthères rapprochées.

Spont. dans les lieux ombragés, dans les bois taillis, en Italie, dans les départemens du milieu de la France.

Racines articulées, grêles, fibreuses.

Tiges d'un pied d'élévation, branchues, d'un vert rougeâtre, un peu velues.

Feuilles entières, aiguës, réunies deux à deux, à longs pétioles.

Fleur axillaire, monopétale, en cloche, à cinq divisions, tube très-court.

Fruit. Baie ronde, rouge, lisse, charnue, contenue dans le calice renflé en forme de vessie rougeâtre, membraneuse, à cinq angles.

Propriétés. Le fruit est acidule, un peu amer, mucilagineux, rafraîchissant, diurétique, légèrement anodin, selon Vogel : recommandé par les anciens, et sur-tout par Galien, dans l'hydropisie, et pour expulser les mucosités des voies urinaires. Dubois de Rochefort ne leur accorde pas plus de propriétés qu'aux autres fruits légèrement acides, tels que les fraises, les oranges, les citrons, etc.

Dose. Cinq ou six fruits crus ou bouillis.

Le suc exprimé et dépuré, ℥ j.

L'extrait, ʒ ss.

Le suc récent et fermenté avec du moût, ʒ iv.

Tous les bons praticiens s'accordent à lui reconnoître une vertu éminemment diurétique. Gilibert l'a administré avec un succès marqué dans l'œdème et les leucophlegmaties qui surviennent après les fièvres intermittentes.

Il fait une remarque infiniment juste. La nature sait détruire le principe vénéneux des narcotiques, en le réunissant aux acides; tous les solanum cessent d'être poisons, lorsqu'ils sont aigrelets.

VIe SUBSTITUT.

VACCINIUM MYRTILLUS. L. Airelle myrtille.

Arbres monopét. TOURN. — Bruyères, JUSS. — *Octandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 15, fig. 14.

Caract. gén. Corolle monopétale. Calice à quatre dents supérieures, filets portés sur le réceptacle, baie à quatre loges, polysperme.

Spont. dans les bois et les vallées humides du milieu et du midi de la France.

Racine ligneuse.

Tige d'environ deux pieds; rameaux anguleux, flexibles, grêles.

Feuilles alternes, ovales, serraturées, pétiolées, consistantes, à peu près comme celles du myrte.

Fleur en forme de grelot, monopétale, d'un blanc rosé, divisée aux bords en quatre parties repliées en-dehors. Calice entier, petit, porté sur le germe. Huit étamines.

Fruit. Baie d'un bleu noirâtre, globuleuse, ombiliquée, à quatre loges; semences menues.

PROPRIÉTÉS. Les baies ont une *saveur* acidule assez agréable. Gilibert les considère comme rafraîchissantes, coagulantes.

DOSE. Baies sèches et pulvérisées, depuis ʒj jusqu'à ʒjj; ℥ ss. en décoction.

VIIe SUBSTITUT.

FRAGARIA VESCA. L. Fraisier; Fraise.

Rosacées, Tourn. et Juss.—*Icosandrie polygynie*, Lin.

Caract. génér. Calice à dix divisions. Corolle, cinq pétales; réceptacle ovale, en forme de baie caduque; semences nues, éparses sur le réceptacle.

Spont. sur les collines, dans les bois et dans les lieux ombragés.

Racine rousse, chevelue, fibreuse.

Tiges grêles, herbacées, basses, poussant des rejetons noueux, traçans.

Feuilles oblongues velues, ternées, serraturées, vertes en dessus, blanchâtres en-dessous; les radicales sont pétiolées, les caulinaires sont sessiles et entières.

Fleur rosacée, à cinq pétales arrondis, étalés, portés ainsi que les étamines qui sont d'un jaune foncé, sur le réceptacle.

Fruit globuleux, charnu, succulent, formé; réceptacle; semences très-petites, luisantes, rougeâtres.

Propriétés. (*Rafraîchissant.*) Fruit, *odeur* suave, légèrement aromatique; *saveur* acidule, sucrée, mucilagineuse. Refrigérant, salutaire aux constitutions chaudes et bilieuses. Son suc étendu dans l'eau offre une boisson rafraîchissante, tempérante, désaltérante, antiputride. Linné (*Dissert. de Fragaria vesca*) annonce qu'il éprouvoit rarement des retours de goutte, depuis qu'il mangeoit beaucoup de fraises. Gilibert a vu des

phthisiques évidemment soulagés en mangeant souvent de ce fruit. Schulze et Hoffman ont vu des faits analogues.

Gesner assure que le suc exprimé des fraises, macérées dans l'esprit-de-vin, administré à la dose d'une cuillerée chaque matin, a soulagé des calculeux pendant l'espace de vingt ans. Boerhaave conseille un ou deux gros de semences de fraisier infusées dans du vin blanc, dont on donne chaque matin une cuillerée aux calculeux.

La racine est un peu amère, légèrement astringente, employée comme auxiliaire dans le traitement de la gale, des dartres, des fleurs blanches, de l'œdème et de certaines diarrhées.

L'eau distillée de toute la plante, s'emploie comme gargarisme et comme cosmétique.

La racine passe pour fondante et diurétique, mais l'expérience n'a point justifié cètte opinion.

DOSE. Une à deux onces dans deux livres d'eau.

OBSERV. On pourroit renouveler les expériences de Lobb, pour s'assurer de l'influence du suc de la fraise sur les concrétions calculeuses. Selon cet auteur, un calcul plongé pendant vingt jours dans le suc, se trouva plus léger et amolli.

VIIIe SUBSTITUT.

RUBUS IDÆUS. L. Framboisier du mont Ida.

Arbres rosacés, TOURN. — Rosacées, JUSS. — *Icosandrie polygynie,* LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 45, fig. 156.

Caract. génér. Calice à cinq divisions; corolle, cinq pétales; baie composée de petits grains monospermes.

Spont. sur les Alpes et sur les montagnes du département de la Drôme, cultivé dans les jardins.

Racine ligneuse, rampante.

Tiges de trois à quatre pieds, droites, ligneuses, vertes, foibles, pliantes, armées d'aiguillons.

Feuilles ailées, ovales, pointues, pétiolées, à trois ou cinq folioles d'un vert gai, portées sur des pétioles épineux.

Fleurs pédunculées; calice à cinq divisions; corolle, cinq pétales blancs, disposés en rose.

Fruit. Baie arondie, caduque, légèrement velue, composée de l'agrégation de plusieurs petits grains succulens, contenant chacun une semence. Ces fruits sont rouges, jaunâtres ou blancs, selon la variété.

PROPRIÉTÉS. (*Rafraîchissant.*) Ce fruit offre un suc acidule, sucré, mucilagineux, réfrigérant; recommandé comme les autres fruits rouges dans le traitement des maladies inflammatoires et bilieuses, dans les affections de l'organe de la respiration accompagnées de chaleur vive et de fièvre lente, dans les fièvres bilieuses et putrides. Le parfum particulier à la framboise aromatise agréablement le sirop fait avec la groseille, et plusieurs autres préparations magistrales.

IXe SUBSTITUT.

CITRUS MEDICA. L. Citronnier de Médie; Citron de Médie; Citron; *Medicum* des Grecs; *Citrium* des Latins; *Cedro mela* de DIOSCORIDE; *Malus assyria* de PLINE; *Melea medice* de THÉOPHRASTE.

Arbres rosacés, TOURN. — Orangers, JUSS. — *Polyadelphie icosandrie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 57, fig. 101.

Caract. génér. Calice à cinq divisions, cinq pétales oblongs, vingt anthères; filamens réunis en plusieurs corps; baie à neuf loges; pulpe vésiculaire.

Spont. en Médie et en Perse; cultivé en pleine terre en Portugal, en Italie et dans les départemens méridionaux de la France.

Racine ligneuse, rameuse.

Tige. Tronc droit; écorce d'un brun noirâtre, chagrinée; rameaux d'un vert gai.

Feuilles oblongues, pointues, légèrement dentelées, épaisses, luisantes, d'un vert foncé; pétiole à deux folioles, dont la réunion est cordiforme.

Fleurs en bouquets, terminales; calice monophylle à cinq dents; corolle à cinq pétales elliptiques, épais, blancs; vingt étamines réunies en plusieurs faisceaux.

Fruit ovale, rarement sphérique, couvert d'une écorce d'un beau jaune, chagrinée, épaisse, glanduleuse; à neuf loges, contenant chacune deux semences ovales, pointues, amères, dont l'écorce est légèrement mucilagineuse, renfermées dans une pulpe parenchymateuse, charnue.

Propriétés. (*Acide.*) Les feuilles et l'écorce, *odeur* aromatique, agréable, *saveur* âcre, un peu amère, donnent à l'analyse une huile volatile et un principe extractif amer; elles sont antispasmodiques. Les fleurs, ainsi que l'écorce, donnent une huile essentielle odoriférante très-suave. On l'emploie comme tonique dans la débilité du canal alimentaire et du système nerveux. Cette écorce se donne en poudre ou en infusion théiforme; son huile volatile à la dose de quelques gouttes. La pulpe du citron fournit l'*acide citrique*, qui se cristallise en prismes rhomboïdaux, de l'albumine, etc.; étendu dans quantité d'eau suffisante, le suc fournit une boisson très-rafraîchissante. L'acide citrique cristallisé s'administre en forme de pastilles. Ce même acide mêlé à partie égale d'eau de menthe, d'huile d'amandes douces et de sucre, offre un vermifuge dont on éprouve journellement l'efficacité. Les semences sont également utiles pour combattre la présence des vers; elles sont recommandées dans les fièvres putrides et malignes.

Le suc du citron, diversement modifié, est infiniment salutaire dans les maladies aiguës, avec chaleur tendante à la putridité. Lind le considère comme un excellent antiscorbutique. Loob le compte au nombre des substances propres à dissoudre le calcul.

Fernel prescrit suc de limon ℥ jjj;
Huile d'amandes douces ℥ jj;
Sucre ℥ j;
à prendre chaque jour.

Crantz (*Mat. méd.*) cite un Anglais calculeux qui se garantit des accès avec la limonade au vin.

Mêlé avec du café, on l'administre comme fébrifuge.

Si ce qu'Athenée rapporte est véritable, on doit regarder le citron comme un antidote précieux contre la morsure de l'aspic et des autres reptiles venimeux.

Il raconte que deux criminels étant condamnés en Egypte à être piqués par des aspics, dont la blessure, comme on sait, est mortelle, mangèrent en chemin un citron que leur avoit donné une cabaretière, ce qui empêcha l'effet du poison lorsqu'ils furent piqués.

Le juge ordonna qu'on renouvelât l'expérience sur les mêmes individus. Celui qui n'avoit point mangé de citron mourut aussitôt après la piqûre de l'aspic, tandis que celui qui en avoit mangé n'éprouva aucun mal.

Pline dit en peu de mots : *Citrea contra venena in vina bibuntur, vel ipsa, vel semen.*

Selon Guillaume Pison, *il n'y a point de benzoard ni de thériaque qui puisse être comparé au citron; les racines du citronnier sont merveilleuses contre les obstructions des viscères.*

Virgile avoit une grande idée de la vertu alexitère de ce fruit, comme on le voit par ce passage :

Media fert tristes succos, tardumque saporem
Felicis mali, quo non præsentius ullum,
Pocula si quando sævæ infecere novercæ,
Miscueruntque herbas et non innoxia verba,
Auxilium venit, ac membris agit atra venena.
Ipsa ingens arbor, faciemque simillima lauro;
Et, si non alium late jactaret odorem,
Laurus erat: folia haud ullis labentia ventis,

Flos apprima tenax : animas et olentia Medi
Ora fovent illo, et senibus medicantur anhelis.

VIRG. Georg. liv. 2. (1)

Xe SUBSTITUT.

CITRUS AURANTIUM. L. Oranger; Orange.

Arbres rosacés, TOURN. — Orangers, JUSS. — *Polyadelphie icosandrie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 1, fig. 4.

Caract. génér. Le même que celui du citronnier.

Spont. en Asie. Naturalisé en Espagne, en Portugal, en Italie et dans les départemens méridionaux.

Racine jaunâtre, ligneuse, rameuse.

Tige. Tronc de quinze à vingt pieds, droit; écorce d'un brun cendré, un peu rude; rameaux nombreux, flexibles, verdâtres, armés d'épines quand ils ne sont pas greffés.

Feuilles pétiolées, oblongues, pointues, persistantes, poreuses, luisantes, épaisses, d'un vert foncé.

---

(1) Vois les arbres du Mède et son orange amère,
Qui, lorsque la marâtre aux fils d'une autre mère,
Verse le noir poison d'un breuvage enchanté,
Dans leur corps expirant rappelle la santé.
L'arbre égale en beauté celui que Phœbus aime,
S'il en avoit l'odeur, c'est le laurier lui-même;
Sa feuille sans effort ne se peut arracher,
Sa fleur résiste au doigt qui la veut détacher;
Et son suc, du vieillard qui respire avec peine,
Raffermit les poumons et parfume l'haleine.

DELILLE, trad.

Fleurs pédunculées ; corolle, cinq pétales blancs, oblongs, ouverts ; calice monophylle à cinq dents ; étamines nombreuses, réunies par les filets ; stigmate globuleux.

Fruit arrondi, ombiliqué, à plusieurs loges ; écorce jaune, épaisse, charnue, chagrinée ; pulpe formée de vésicules remplies d'un suc agréablement acide et sucré ; semences ovales, comprimées.

PROPRIÉTÉS. Toutes les parties de ce bel arbre ont des propriétés médicales. Les feuilles ont une *odeur* aromatique, *saveur* amère, fournissent de l'huile essentielle et une matière extractive ; elles sont antispamodiques. La poudre de ces feuilles a été pendant assez long-temps un secret employé pour calmer les convulsions. Westerhaef en envoya au célèbre Dehaen sans lui dire ce que c'étoit, mais celui-ci apprit bientôt que cette poudre n'étoit autre chose que les feuilles d'oranger finement pulvérisées.

On commença par essayer ces feuilles en décoction avec du chocolat ou dans du vin rouge, ou en simple décoction dans l'eau ; on vit qu'elles calmoient les convulsions, la colique des peintres accompagnée de vomissemens, et même les accès d'épilepsie chez les enfans. Dehaen en tira le plus grand parti dans plusieurs convulsions, mais elles ne lui réussirent pas dans l'épilepsie.

Locher les trouva très-avantageuses dans l'épilepsie, dont il rendit les accès plus rares et moins violens. Werlhoff et Tissot trouvèrent qu'elles agissoient spécialement dans les convulsions hystériques. Mieg surtout assure que ces feuilles avoient eu un plein succès dans l'hysté-

risme accompagné de douleurs vagues et de spasme dans l'estomac. Kempsius les a employées avec succès dans les affections nerveuses par débilité. On pourroit d'autant mieux les essayer dans la toux convulsive, que Dalberg rapporte trois cas où les feuilles d'oranger en poudre et en infusion bue en abondance, ont complètement réussi dans cette indication.

Il ne faut pas de grandes préparations pour administrer ce remède dans l'épilepsie. Locher se borne à faire prendre un purgatif, ou bien à faire tirer un peu de sang, selon les circonstances; ensuite on donne depuis un demi-gros jusqu'à un gros de ces feuilles en poudre, une, deux et jusqu'à quatre fois dans le jour, ou bien le *decoctum* d'une poignée de feuilles bouillies dans une livre d'eau réduite à moitié, que l'on fait boire en une fois le matin à jeun.

On peut encore, selon le même auteur, faire bouillir, pendant un quart-d'heure, demi-once des feuilles dans 20 onces d'eau, que l'on fait boire dans le courant de la journée, et dont on continue l'usage pendant plusieurs mois.

Les *fleurs* exhalent une odeur suave, et fournissent aussi de l'huile essentielle et un principe muqueux. L'eau distillée de ces fleurs offre un calmant infiniment précieux dans les convulsions, l'affection hystérique, la cardialgie, et dans les coliques nerveuses.

Dose. Une ou deux cuillerées à bouche, seule, ou mêlée avec de l'eau de menthe ou de mélisse, quelques gouttes de liqueur anodine minérale d'Hoffmann, et au sirop de pavot.

Le *fruit* contient du mucilage et de l'acide citrique, dont l'usage convient spécialement aux tempéramens bilieux, chauds ou sanguins. Mêlé avec de l'eau, son suc convient dans les maladies aiguës marquées par l'exaltation des forces vitales.

L'*écorce* contient une huile volatile jaune et de l'extractif amer. On l'emploie comme tonique dans diverses préparations pharmaceutiques.

N° LXII.

GUILANDINA MORINGA. L. Bois néphrétique.

Légumineuses, JUSS. — *Décandrie monogynie*, LIN.

Spont. dans les îles Moluques, dans la Nouvelle-Espagne.

Descript. Bois jaune, pesant; écorce d'un brun noir; l'intérieur du bois d'un rouge brun. *Saveur* âcre, un peu amère.

M. Valmont de Bomare observe que si on le fait infuser dans l'eau dans un vase transparent, cette eau paroît d'un brun jaune si on la regarde en tenant le vase entre l'œil et la lumière; mais si on tourne le dos à la lumière, cette eau paroît bleue.

L'addition d'une liqueur acide dans le vase fait disparoître la couleur bleue; et de quelque manière qu'on considère la liqueur, elle a toujours une couleur d'or; mais si on y ajoute un alkali, la couleur bleue reparoît comme la première fois.

L'infusion de ce bois passe pour apéritive, et propre à calmer les douleurs néphrétiques, ce qui lui a fait donner ce nom.

SUBSTITUT.

BETULA ALBA. L. Bouleau blanc.

Amentacées, Tourn. et Juss. — *Monoécie tétrandrie*, Lin.

Caract. génér. Fleur mâle : Calice monophylle, trifide, à trois fleurs; corolle à quatre divisions.

Fleur femelle : Calice monophylle, presque trifide, biflore; semences à membrane ailée.

Spont. dans le nord de l'Europe et en France.

Racine rameuse, ligneuse.

Tige. Arbre de cinquante à soixante pieds de hauteur; bois blanc, tendre; écorce presque incorruptible, blanche, luisante, gercée à la base sur les vieux arbres; épiderme lisse, satiné, et blanc vers la partie supérieure et sur les branches principales; rameaux grêles, flexibles, d'un brun rougeâtre.

Feuilles petites, alternes, pétiolées, ovales, pointues, finement serraturées, d'un vert clair en-dessus, un peu blanchâtres en-dessous.

Fleurs mâles et femelles sur le même pied.

Fleurs mâles disposées en chaton cylindrique : quatre étamines dans une corolle monopétale à quatre divisions, réunies trois à trois sous les écailles du chaton.

Fleurs femelles à deux pistils, logées deux à deux sous les écailles d'un cône écailleux.

Fruit. Semences comprimées, bordées d'une aile membraneuse.

PROPRIÉTÉS. Feuilles récentes, *odorantes; saveur* un peu amère. Employées en infusion théiforme dans les maladies cutanées. Au printemps, avant le développement des feuilles, on obtient des incisions pratiquées au tronc et aux branches, un suc acidule et agréable, recherché des bergers dans les forêts, pour étancher la soif. Une seule branche, dit-on, donne en un jour plus de huit à dix livres de cette liqueur. On peut la conserver pendant un an dans des vases impregnés de la vapeur du soufre, bien fermés, avec un peu d'huile pardessus. Selon Marcgraf, ce suc réduit à consistance de sirop et exposé dans un lieu frais, fournit une espèce de sucre ou de manne.

Quand il est récent, quelques-uns prétendent qu'il jouit d'une propriété laxative, et qu'il favorise l'expulsion des ascarides.

Matthiole, Tabernemontanus, Simon Paulli, Charleton, Van Helmont, Boile, Lange et plusieurs autres ont beaucoup trop vanté peut-être ses propriétés diurétiques et anticalculeuses, en l'administrant à la dose de six onces, deux ou trois fois le jour; mais il n'est pas démontré que cet arbre, très-estimé des habitans du Nord, et que nous avons totalement abandonné sous le rapport médical, soit sans efficacité. Nous pensons qu'il seroit utile de le soumettre à l'expérience, pour nous mettre en état de prononcer avec connoissance de cause. Quelques auteurs le considèrent comme antiscorbutique, comme fébrifuge; d'autres attribuent au

suc de bouleau la faculté d'enlever les taches du visage. Au reste, en attendant que sa propriété diurétique soit démontrée, nous pouvons avoir recours à l'*arbustus uva ursi*, au *scilla maritima*, et aux autres diurétiques indigènes qui peuvent remplacer avec avantage le bois néphrétique qu'il faut aller chercher aux îles Moluques.

Observ. Les Canadiens se servent de l'écorce du bouleau pour faire de grands canots qu'ils appellent pirogues. Les Suédois et les Lapons couvrent leurs maisons et font des espèces de bouteilles avec cette même écorce, qui est presque incorruptible, à raison de la résine qu'elle contient. Les habitans des Alpes en font des torches; les Norwégiens tannent leurs peaux, font des filets et des voiles avec la seconde écorce.

Le bouleau parvient à une telle grosseur au Kamtschatka, que l'écorce d'un seul arbre suffit aux habitans du pays pour construire une barque. Les nœuds et les excroissances de cette même écorce leur servent à faire des assiettes, des tasses et des cuillers. La principale occupation des femmes kamtschadales est de couper avec des haches d'os ou de pierre, les jeunes écorces de bouleau encore vertes, qu'ils mangent avec le caviar (1) sec.

---

(1) Espèce de fromage que les Russes appellent *Kaviariscкari*, formé avec les œufs d'une espèce d'esturgeon. Ce fromage ou gâteau se mange avec du poivre, de l'ognon, de l'huile et du citron. Les Hollandais en font un commerce considérable; ils en envoyent principalement en Russie et en Italie. Toutes les boutiques des épiciers de Naples sont pour-

Leur boisson est cette même écorce fermentée avec la sève de l'arbre.

N° LXIII.

GUMMA AMMONIACA. L. Gomme ammoniaque.

On ne sait pas encore quelle est la plante qui produit ce médicament; il est vraisemblable qu'elle appartient à la famille des ombellifères, si on en juge par les semences qui sont mêlées dans la gomme ammoniaque du commerce, et qui ressemblent à la graine de l'anet. Si cette drogue est celle dont Hippocrate et Dioscoride ont parlé, on pourroit présumer qu'elle vient de cette partie de l'Afrique qui se trouve à l'occident de l'Egypte, appelée aujourd'hui le royaume de Barca, où étoit jadis le fameux temple de Jupiter-Ammon. Elle vient en Europe par la Turquie; il en vient aussi des Indes orientales.

Description La gomme ammoniaque consiste en grosses masses composées de grumeaux de couleur laiteuse, mélangés avec des fragmens jaunâtres. La meilleure est celle qui offre le plus de grains blanchâtres. Quand ceux-ci sont séparés de la masse, ils constituent ce qu'on appelle la gomme ammoniaque en amandes. Elle est opaque; la surface devient roussâtre au contact de l'air. *Odeur* dégoûtante; *saveur* douceâtre, amère,

---

vues de ce comestible. J'ai voulu en goûter; j'ai trouvé ce mets on ne peut plus désagréable.

nauséabonde. Elle s'amollit sous la chaleur des doigts auxquels elle s'attache. Le froid la rend cassante. Elle se fond à la chaleur du feu ; elle brûle avec écume, si on l'approche de la flamme. Cette drogue est toujours mélangée de grains de sable, de petites pierres, de semences et d'autres corps étrangers. Elle contient beaucoup plus de gomme que de résine, mais ces deux principes sont tellement unis, qu'elle se dissout dans le menstrue aqueux comme dans le spiritueux.

Propriétés. (*Résolutive.*) On l'emploie dans les affections de l'organe pulmonaire ; elle fortifie le poumon, dissout les mucosités épaissies, et facilite l'expectoration. On l'unit quelquefois à l'oximel scillitique délayé dans de l'eau édulcorée avec un sirop approprié.

On l'emploie avec succès dans les embarras des viscères abdominaux avec atonie.

Seule, ou mêlée avec l'extrait de taraxacon, quelque substance amère, le savon, ou avec une préparation antimoniée.

Dose. Depuis un scrupule jusqu'à demi-gros. A plus haute dose, cette drogue agit comme purgative.

A l'extérieur, elle agit également comme résolutive. C'est au D. Evers de Gottingue qu'on est redevable du moyen de l'employer utilement dans le traitement de la teigne.

Après avoir rasé la tête, on amollit les croûtes avec le saindoux ; ensuite on y applique un emplâtre de gomme ammoniaque préparée avec le vinaigre, et on couvre le tout d'une peau qu'on laissé pendant sept à huit semaines.

On applique encore cette gomme dans l'intention de résoudre les tumeurs et les glandes, mais nous avons toujours remarqué que ce médicament est trop actif dans cette indication; il excite des éruptions et de l'inflammation même sur les tumeurs scrophuleuses, qui, comme on sait, sont presque toujours indolentes. Comme dans ce cas il importe d'éviter la suppuration et les cicatrices fâcheuses, auxquelles un injuste préjugé a attaché une espèce d'ignominie, je lui substitue habituellement l'extrait gommeux et non féculent du *conium maculatum*. Ce résolutif est presque certain, il ne cause jamais le moindre accident; il peut être appliqué sur les organes les plus délicats, et on peut se le procurer à peu de frais dans toutes les parties de l'Europe.

Ier SUBSTITUT.

CONIUM MACULATUM. L. Ciguë tachetée, Roq. tom. 1, pl. 56, fig. 99. — Grande Ciguë. On croit que c'est *Koneion* d'Hippocrate.

(Plante héroïque à étudier davantage.)

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Caract. génér. Fleurs flosculeuses fertiles; pétales en cœur; fruit subglobuleux, à cinq stries, crénelé des deux côtés; semences gibbeuses, sillonnées et à côtes, involucelles d'un seul côté.

Spont. dans les lieux frais, dans les terreins gras,

autour des villages, dans le milieu et le nord de la France.

Racine chevelue, fusiforme; écorce jaunâtre, blanche en-dedans.

Tige droite, de trois à quatre pieds de hauteur, lisse, marquetée de taches d'un brun violet.

Feuilles grandes, trois fois ailées, à folioles dentées, pointues, luisantes, d'un vert foncé, pétiolées, amplexicaules. L'enveloppe générale a quatre ou cinq folioles courtes; l'enveloppe partielle, formée d'un feuillet trifide placé d'un seul côté de l'ombellule.

Fleurs pédunculées; ombelles nombreuses, terminales; corolle en rose, cinq pétales cordiformes, recourbés.

Fruit globuleux, strié, arrondi, à deux semences convexes, crénelées des deux côtés.

PROPRIÉTÉS. (*Résolutive narcotique.*) *Saveur* un peu amère, nauséabonde; *odeur* vireuse.

Laugier, Well, Erhart ont démontré que cette plante contient beaucoup d'extrait aqueux salin, de l'esprit ammoniacal, de l'huile empireumatique et un sel volatil. Selon Peyrilhe, elle fournit un peu d'huile essentielle, de la résine dans les racines vieilles, du muriate de potasse, un sel ammoniacal dont on dégage l'alkali volatil par l'alkali fixe, un extrait aqueux salin, et un extrait spiritueux insipide et presque inerte.

Ce végétal, qui rappelle le genre de mort du plus grand des philosophes de l'antiquité, est du nombre de ceux qui furent long-temps considérés comme exerçant une action délétère sur le principe vital. Long-temps

oublié, Frixins, Boulle, Reneaulme, cités par Peyrilhe, eurent la hardiesse de le ramener sur la scène médicale. Barbette et De Heer l'employèrent ensuite sur tous les ulcères malins. Mais les expériences du célèbre Stork, qui eut le courage de l'essayer sur lui-même, en a de nos jours beaucoup étendu l'usage. Il a démontré l'efficacité de ce remède dans plusieurs maladies du système lymphatique, telles que certaines espèces de tumeurs, les tubercules, les affections lentes des viscères abdominaux, dans l'engorgement chronique du foie, la jaunisse, la phthisie scrophuleuse, les dartres et dans divers accidens consécutifs de l'affection syphilitique. Mais ce remède n'a pas un succès égal dans tous les climats, ou exige des préparations relatives aux constitutions, comme le prouve l'observation suivante du docteur Petagna, célèbre professeur de médecine à Naples. Voici les propres expressions de l'auteur :

« Or tralasciando di citare tutti gli autori che hanno » scritto prò e contra sulla cicuta, ci faciamo un dovere » di riferire, quanto sotto i nostri occhi è succeduto nel » praticarsi questa, e quali veri vantaggi se ne debbano » attendere.

» Io fui il primo, che in occasione di dover adoprare » questo rimedio in una nobile matrona infestata dal » cancro nella mammella, feci per la posta venire il » libro di Stork da Vienna, e col testo alla mano rac- » colsi il *conium maculatum*, e sotto i miei occhi feci » apparecchiare l'estratto.

» Si cominciò a praticare col metodo dall' autore in- » dicato, e dopo un mese si risentirono funesti effetti

» del rimedio, mentre la povera dama si disfece in un
» subito, passando in corruttela tutta la poppa, colli-
» quandosi il corpo ed in meno di tre mesi tabida si
» mori ».

On prétendit que ce savant professeur n'avoit pas employé le véritable *conium maculatum*, il prit le parti de faire venir de Vienne à Naples de l'extrait de ciguë tout préparé; ses effets furent également funestes aux malades auxquels il en fit prendre. D'après d'aussi tristes résultats, l'auteur juge que dans le véritable squirre et dans l'affection cancéreuse, le *conium maculatum* est réellement dangereux.

Je n'ai pas été plus heureux dans l'emploi de ce médicament dans la même indication. Voici ce qui m'est arrivé en Toscane en 1797 :

La sœur d'un chapelier de Pise, âgée de trente ans, fraîche, annonçant une excellente santé, avoit au sein gauche une glande qui, depuis quelque temps, prenoit un accroissement sensible et lui causoit de vives douleurs. Lorsque je la vis pour la première fois, cette glande pouvoit être de la grosseur d'un œuf de poule. Je déclare que l'extirpation est le seul moyen de guérison dont on puisse obtenir du succès. La malade s'y oppose d'une manière formelle, disant qu'elle aimeroit mieux mourir. Il ne me restoit à tenter que la voie de la résolution, mais avant d'employer la ciguë, j'appelai en consultation M. le D. de Bienville. La malade continuant de s'opposer à l'opération, nous nous déterminâmes à recourir à l'emploi du *conium maculatum*, à la manière de Stork, dont j'avois le livre entre les mains. Pour

éviter toute erreur, je recueillis moi-même la ciguë, j'en exprimai le jus; après l'avoir passé par un linge, je le soumis à l'évaporation dans un vase de terre sur les cendres chaudes : lorsqu'il fut réduit à consistance d'extrait, j'en formai des pilules, en y ajoutant une certaine quantité de poudre de feuilles de la même plante, comme le recommande Stork. Je commençai à en faire prendre à la malade à la dose d'un grain pendant huit jours. Je fis appliquer en même temps un cataplasme des mêmes feuilles sur la tumeur. Au bout de huit jours, j'augmentai la dose d'un grain, sans que la malade en éprouvât aucun effet, ni en bien ni en mal. J'augmentai d'un grain tous les quatre jours, jusqu'à la dose de deux scrupules; alors elle ressentit des douleurs dans tous les membres, le sein malade se tuméfia davantage; je suspendis l'usage de la ciguë, mais le mal fit des progrès que rien ne put arrêter; le sein malade, devenu monstrueux et d'une dureté extrême, s'étend sous l'aisselle gauche, et se tourne de manière que le mamelon se trouve sous le bras, l'empâtement, que j'appellerai *squirreux*, gagne le sein droit et tout le systême musculaire du thorax; les bras s'engagent avec une rapidité telle que, chaque jour, les progrès sont effrayans, douleurs atroces dans toutes les articulations qui se soudent de proche en proche, l'épine dorsale se courbe très en avant, enfin lorsque l'infortunée succomba, elle avoit le corps fléchi de manière à avoir la poitrine collée sur les genoux. D'après une démonstration aussi évidente de la faculté que la ciguë possède de détruire l'irritabilité, je n'ai plus été tenté de l'employer sous cette forme dans les cas

accompagnés de diathèse scorbutique, cancéreuse ou squirreuse.

L'extrait gommo-résineux dégagé par l'ébullition de la partie aqueuse et de la partie féculente, ne m'a point présenté d'inconvénient; on sait que les bestiaux périssent quand ils mangent cette plante fraîche, et qu'ils en usent impunément quand elle est sèche. Quoique les médicamens agissent de toute autre manière sur les hommes que sur les animaux, il seroit important de savoir d'une manière précise quelle peut être l'influence de ce principe aqueux sur l'économie humaine. Au reste cet extrait gommo-résineux me réussit journellement, sur-tout appliqué à l'extérieur, pour résoudre les glandes engorgées, et ne phlogose point ces organes comme la gomme ammoniaque, et comme l'emplâtre de ciguë, qui a cette gomme étrangère pour base.

Le *conium maculatum* doit être considéré comme une plante héroïque et précieuse, mais, comme le dit Peyrilhe, elle le deviendra bien davantage lorsque l'expérience raisonnée aura rectifié et précisé son usage.

Dose. Peyrilhe propose le suc de cette plante à la dose de dix gouttes jusqu'à un scrupule; l'extrait depuis deux grains jusqu'à un demi-scrupule. On augmente graduellement les doses à mesure, dit-il, que le malade se familiarise avec le médicament, mais il ne fixe pas celle à laquelle on doit s'arrêter.

Bergius a donné le suc depuis demi-once jusqu'à ℥ j chaque jour, et l'infusion saturée à plusieurs livres dans le même espace de temps.

Selon le D. Macartan, la poudre des feuilles de cette

plante est infiniment préférable à la décoction, et surtout à l'extrait, souvent brûlé, et presque dépouillé de ses vertus narcotiques.

La dose du docteur Butler est d'un demi-grain en poudre, trois ou quatre fois le jour, pour les enfans au-dessous de six mois.

D'un grain depuis cet âge jusqu'à deux ans, et ainsi de suite, en augmentant d'un demi-grain par année, jusqu'à la puberté.

Après cette époque, il en ordonne dix grains le premier jour, et on va en augmentant jusqu'à l'effet. Ce remède, il est vrai, ajoute l'auteur, ne réussit pas aussi bien chez les adultes que chez les enfans; il observe en outre que la ciguë, si puissante dans la coqueluche, est presque de nul effet dans le croup.

On remarque aussi, chose fort singulière, qu'elle perd de sa propriété lorsqu'elle est combinée avec l'opium.

Voyez l'intéressante dissertation sur la coqueluche et sur le croup par M. Macartan, docteur en médecine de l'université d'Aberdeen en Ecosse (1).

---

(1) M. Macartan nous rend, relativement à la médecine anglaise, les mêmes services que M. Demangeon relativement à la médecine allemande; c'est aux traductions, aux extraits de ces deux praticiens zélés, que nous sommes redevables d'être au courant des progrès de l'art chez l'étranger.

M. Caullet de Veaumorel, docteur en médecine, vient de publier un ouvrage en deux volumes qui contient beaucoup d'observations intéressantes. Il a pour titre, *Observations et Recherches des Médecins de Londres sur les objets les plus*

Observ. On comprend vulgairement sous le nom collectif de *ciguë* trois espèces de plantes vénéneuses, le *conium maculatum*, ciguë tachetée; la *cicuta virosa*, la ciguë virulente ; et l'*æthusa cynapium*, la petite ciguë. Le *conium maculatum* est le moins virulent, mais comme on peut confondre les deux autres avec celui-ci, nous croyons utile de les décrire pour éviter les méprises.

CICUTA VIROSA. L. Ciguë virulente; Ciguë aquatique.

Cette plante, comme le *conium maculatum*, appartient à la famille des ombellifères de Tournefort et de Jussieu, et à la *Pentandrie digynie* de Linné. Elle croît sur le bord des rivières, des étangs et des ruisseaux, dans toute la France. C'est une des plantes les plus virulentes de l'Europe, comme le prouvent les faits rapportés par Wepfer, dans son Traité sur ce végétal dangereux.

La *tige* a un ou deux pieds d'élévation, cylindrique, fistuleuse, branchue. *Feuilles* grandes, deux ou trois fois ailées, composées de folioles étroites, lancéolées, pointues, serraturées. *Fleurs* en ombelles lâches, terminales, blanches, presque régulières, sans collerette générale; quand il y en a, elle est monophylle; la collerette partielle a plusieurs folioles plus longues que les ombelles. *Fruit :* semences ovales, striées. *Racine* glo-

---

importans de la Médecine et de la Chirurgie, traduites de l'anglais.

buleuse en été; en automne et en hiver, elle est allongée, garnie d'anneaux et de fibres capillaires.

Propriétés. L'écorce de la racine contient un suc jaune. *Odeur* fétide; *saveur* chaude et âcre. On conçoit difficilement comment on a pu la confondre avec la racine du *pastinaca sativa*, panais cultivé.

Le poison de cette ciguë est beaucoup plus intense au printemps; les feuilles radicales sont plus virulentes que les autres.

L'eau distillée de cette plante fournit un esprit narcotique volatil, fétide, dont l'odeur seule cause un peu d'étourdissement. Le résidu est inodore. Elle unit à un principe âcre une vapeur narcotique.

Les effets de ce poison sont le tremblement, les vertiges, la cardialgie, une ardeur brûlante dans les entrailles, les convulsions, l'épilepsie, l'hémorragie nasale, des nausées sans vomissement, la tuméfaction de l'abdomen, le hoquet, le tremblement de la mâchoire, etc. etc.

Quand on peut les administrer à temps, les vomitifs sont le plus sûr antidote; mais si le poison est passé dans le tube intestinal, les boissons mucilagineuses, le lait, le petit-lait, quelquefois les acides végétaux en boisson et en lavement, sont les secours auxquels on peut recourir.

Il seroit important de savoir si l'opium n'auroit pas sur cette espèce de ciguë la même influence que sur le *conium maculatum* qu'il neutralise, comme l'observe M. Macartan, que nous venons de citer. S'il en étoit ainsi, ce praticien estimable pourroit se flatter d'avoir découvert le véritable antidote de ce poison.

ÆTHUSA CYNAPIUM. L. Petite Ciguë.

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Caract. génér. Fleurs comme radiées, fertiles; collerettes d'un seul côté.

Spont. Il est d'autant plus intéressant de signaler les caractères de cette plante, qu'elle croît souvent dans les jardins, où on la prend souvent pour du persil, avec lequel elle a beaucoup de ressemblance.

Racine fusiforme.

Tige d'environ un pied et demi, lisse, herbacée, fistuleuse, cannelée, rameuse, d'un beau vert.

Feuilles alternes, engaînantes, deux fois ailées; folioles pointues, pinnatifides, sessiles, profondément découpées.

Fleurs très-petites, en ombelles, planes, très-garnies, dépourvues de collerette générale. Les rayons de l'ombelle générale vont en diminuant de grandeur jusqu'au centre; collerette partielle, formée de trois ou cinq folioles étroites et longues; corolle blanche, à cinq pétales inégaux, en forme de cœur recourbé.

Fruit court, ovale, arrondi, cannelé, divisé en deux semences arrondies et striées.

Propriétés. (*Calmante à l'extérieur.*) Poison violent à l'intérieur. Toute la plante a une *odeur* et une *saveur* alliacée nauséabonde.

Ce poison très-actif provoque le vomissement, des vertiges, des convulsions, la phlogose de l'organe digestif et du canal alimentaire. L'empoisonnement produit par ces trois plantes virulentes, exige les secours les plus

prompts. A l'instant même il faut provoquer le vomissement soit en chatouillant le larinx, soit par des émétiques; on a recours ensuite à l'acide du citron ou du vinaigre. Si des coliques annoncent que le poison est passé dans le canal alimentaire, on aura recours aux mucilagineux, aux boissons adoucissantes, au lait, à l'eau d'orge gommée, à l'huile d'amande douce, à l'eau de poulet.

IIe SUBSTITUT.

MOMORDICA ELATERIUM. Concombre; Elaterion d'HIPPOCRATE; *Sycinagrion* des Grecs.

(Médicament précieux injustement abandonné.)

Campaniformes, TOURN. — Cucurbitacées, JUSS. — *Monoécie syngénésie*, LIN.

Caract. génér. Fleur mâle : Calice à cinq dents; corolle à cinq divisions; trois filamens. *Fleur femelle :* Calice et corolle comme dans la fleur mâle; pistil trifide; fruit lançant son suc avec élasticité.

Spont. en Italie, dans le midi de la France.

Racine épaisse, longue d'environ un pied, fibreuse, blanche, charnue.

Tiges tendres, succulentes, armées de poils rudes et piquans, couchées sur terre, sans vrilles, bractées subulées.

Feuilles en cœur, anguleuses, crépues, rudes au toucher.

Fleurs mâles et fleurs femelles sur le même pied, jaunâtres, avec des veines vertes. Dans l'une et dans

l'autre la corolle est adhérente au calice. Cette corolle est monopétale, campaniforme, très-évasée, à cinq divisions profondes.

Fruit. Petite pomme ovale, longue d'environ deux pouces, verte, hérissée de poils rudes. Quand elle est mûre, au moindre contact le pédicule se détache ; elle lance avec force un suc extrêmement amer, fétide, et des semences aplaties, luisantes.

PROPRIÉTÉS. (*Drastique, résolutif.*) Toute la plante est amère ; elle offre un purgatif hydragogue, et sympathiquement un puissant emménagogue.

Son suc épaissi se nomme *elaterium.* Il y en a de deux sortes : L'*elaterium noir* résultant du fruit légèrement exprimé, et l'*elaterium blanc*, plus purgatif que le premier, formé du suc épaissi qui découle de lui-même du fruit coupé en morceaux. Quand on mâche l'*elaterium blanc*, on sent bientôt une chaleur âcre sur la langue, et qui s'étend jusqu'à la gorge. Il doit être blanc, un peu humide, assez léger, lisse, très-amer, et doit brûler facilement en l'approchant de la chandelle. L'*elaterium* de Dioscoride est féculent et blanc.

Boulduc prépare l'extrait de la racine à l'eau ; il est très-doux de cette manière, et extrêmement efficace. Selon Lewis, les Hollandais préparent cet extrait au vin.

On sent que les doses doivent varier selon le mode de préparation. Celui qui se trouve dans le commerce est noirâtre, fragile, très-amer et un peu âcre. Appliqué à l'extérieur, il est susceptible d'amollir les tumeurs dures et scrophuleuses. C'est sous ce rapport que nous

proposons de le substituer à la *gomme ammoniaque.*

Les anciens avoient observé que chez les hydropiques l'*elaterium* purgeoit par haut et par bas avec beaucoup trop de violence ; mais qu'à petite dose, cette drogue agissoit comme résolutive dans les obstructions lentes des viscères abdominaux.

Mesué, pour prévenir l'inflammation et les coliques, le combina avec le *bdellium* (espèce de gomme venant d'une plante de l'Arabie dont on ignore le nom), avec la gomme adragant ou avec le lait. Il le modifioit aussi avec les aromates de l'Orient. Constantin, curieux de juger par des épreuves certaines si cette drogue méritoit réellement la célébrité dont elle a joui chez les anciens, eut le courage de l'essayer sur lui-même de différentes manières. Persuadé que des plantes provençales égalent, relativement à la médecine, les plantes de l'Orient, il mit dans un sachet une certaine quantité d'absinthe, de menthe, de sauge, d'origan, de charvis, d'anis ; il plongea toutes ces plantes finement pulvérisées dans le jus de l'*elaterium*, et les y laissa pendant un certain temps en macération.

Pour enchaîner encore davantage ce purgatif drastique, il le mêla avec le jus ou la pulpe de coing, ou de tout autre fruit styptique et astringent, ou bien avec le mucilage de la semence du coing, du *psyllium* ou un jaune d'œuf à demi-cuit. Il n'employoit cette drogue ensuite qu'au bout de six mois de préparation.

Selon Pline (liv. 20, chap. 1), plus cette préparation est ancienne, meilleure elle est. Théophraste prétendoit même qu'elle conservoit pendant 200 ans ses propriétés ;

mais Constantin, d'après Dioscoride, observe qu'elle n'est dans sa perfection que depuis deux ans jusqu'à dix.

Quoi qu'il en soit, Constantin employoit avec confiance l'*elaterium* ainsi préparé comme un purgatif sûr, efficace, et qui n'a jamais manqué d'offrir d'heureux résultats. Quelques-uns ont prescrit avec succès les fruits de cette plante cuits dans l'eau en forme de cataplasme contre la sciatique, et dans le vinaigre contre les affections goutteuses. Sa racine fait la base de l'onguent d'Agrippa.

L'ANALYSE fournit un principe gommeux et un principe résineux.

DOSES. Dioscoride prescrivoit le suc du *momordica elaterium* desséché au soleil jusqu'à parfaite siccité, à la dose de 5 grains jusqu'à 10.

Cette dose est sans doute trop forte. Avicenne se bornoit à cette dose de la racine en poudre, qui est beaucoup moins active que le suc propre de la plante. Fallope a eu le courage de donner cette racine en poudre jusqu'à la dose d'un gros. Fernel a été jusqu'à 20 grains. Schulzius en a donné depuis 5 jusqu'à 10 grains dans une once de sirop de *rhamnus catharticus* sans le moindre inconvénient. Boerhaave en prescrivoit 4 grains dans un véhicule approprié.

Dans les essais qu'on peut renouveler pour apprécier cette plante à sa juste valeur, nous croyons, avec Sydenham, qu'on peut sans crainte en administrer le suc épaissi, depuis 1 grain jusqu'à 2. Peyrilhe propose de 10 à 20 grains du fruit et de la racine en poudre; il indique l'*elaterium blanc*, à la dose d'un demi-grain jus-

qu'à 4, et l'*elaterium noir*, depuis 1 grain jusqu'à 2. On peut l'employer encore pour stimuler à volonté diverses préparations purgatives, sans redouter la prétendue propriété vénéneuse que quelques-uns lui attribuent, et qui n'existe pas davantage dans cette drogue, que dans l'aloès, le jalap et dans la scammonée.

Observ. Lister cité par Carlbohm en 1753, Bonzius, Henrnius, Schulzius, Fernel, Sydenham, Boerhaave sont les auteurs qui se sont le plus occupés de réhabiliter la réputation de ce remède antique. Joignons à ces autorités l'opinion d'un de nos contemporains (1).

L'*elaterium blanc*, dit Gilibert, est un de ces médicamens précieux que les partisans de la médecine anodine ont fait long-temps oublier, nous avons cependant guéri des hydropiques avec ce seul remède. C'est un des plus utiles médicamens dans les gonorrhées invétérées; il modère le plus souvent les flueurs blanches.

Des dartres qui avoient résisté à tous les remèdes ont cédé à l'action de l'*elaterium*.

On peut le manier sans craindre ses ravages en le noyant dans un suc mucilagineux, comme celui de guimauve. J'ai vu enfin, ajoute-t-il, chasser un ver solitaire avec quatre grains d'*elaterium* pris dans une soupe extrêmement grasse.

---

(1) *Elaterium album, heroica medicina, veteribus usitatissima, diu neglecta ob veneni suspicionem, revocata per Listerum, hodie famam et auctoritatem assecuta est.* 1753. (Lin. Amænit, tom. 4, p. 39.)

N° LXIV.

GUAJACUM OFFICINALE. L. Gaiac; Bois de racine de Gaiac, anciennement appelé Bois saint.

Rutacées, Juss. — *Décandrie monogynie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 47, fig. 143.

Spont. à la Jamaïque et à Saint-Domingue, aux Barbades et au Brésil.

Descript. Bois dur, résineux, d'un jaune pâle en dehors, d'une couleur plus foncée à l'intérieur, compacte et pesant, au point d'aller au fond de l'eau; *saveur* âcre et amère : écorce ligneuse, épaisse, inflammable, à plusieurs lames; *saveur* âcre, aromatique. Sans *odeur*, à moins qu'il ne soit chauffé ou rapé. Fournit à l'analyse un principe extractif et de la résine, qui découle spontanément de l'arbre. Ce principe est étroitement uni à un principe gommeux. Cette gomme résine est friable, à demi-transparente, à cassure luisante, de couleur brune ou verdâtre, souvent mêlée à des fragmens d'écorce; elle brûle sur la braise, en exhalant une odeur assez agréable. Si on la mâche, elle plie sous les dents, et pique un peu la langue. Cette gomme résine est souvent sophistiquée et mêlée de corps étrangers. Souvent on nous apporte pour de la résine de gaiac un mélange de poix grecque amalgamée avec du soufre, avec une espèce de baume, etc. Pour vérifier sa qualité, on la dissout dans de l'esprit-de-vin rectifié, on y verse un peu d'esprit de

nitre, et on y ajoute de l'eau quantité suffisante. La gomme alors se précipite, et prend une belle couleur bleue. Si elle contient des résines hétérogènes, on remarque des stries blanches mélangées dans la couleur bleue.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique, sudorifique.*) Ce médicament apporté pour la première fois en Espagne, vers l'an 1508, d'où il est passé en Italie, en Allemagne et en France, exerce sur l'estomac un mouvement tonique très-intense, qui se porte rapidement sur tout le systême des solides. Il étend son action d'une manière prompte sur l'organe cutané, dont il augmente les excrétions, et sur le systême des membranes muqueuses, dont il ranime l'énergie. Il a produit de bons effets dans les engorgemens de l'organe pulmonaire. Il est recommandable dans les maladies cutanées, musculaires et articulaires; dans la syphilis invétérée, et dans les cas de goutte anomale. Mais il devient dangereux dans les maladies goutteuses compliquées d'une fièvre vive et de spasmes violens. Il agit beaucoup mieux dans les affections arthritiques avec prédominance d'atonie. Le gaiac, avant la découverte des traitemens mercuriels, a été long-temps regardé comme le vrai spécifique contre les affections vénériennes. Valsalva, selon Morgagni (Lettr. 58, *de sedibus et caus. morb.*), commençoit le traitement par deux livres de décoction de râpure de gaiac par jour; il l'augmentoit jusqu'à la dose de dix livres par jour. Ce moyen réussit à Valsalva dans des affections vénériennes très-invétérées, et à Morgagni lui-même.

Quant à ses propriétés contre la goutte, il paroît que Guillaume Ellis est le premier à avoir proclamé (en 1746)

la résine de cet arbre dissoute dans le rhum, ou le tafia, comme le vrai spécifique dans cette cruelle maladie. Il est certain que les préparations de gaiac ont été pendant long-temps le seul moyen dont les Américains se sont servis pour guérir radicalement l'affection syphilitique. Comme cette horrible maladie nous a été apportée du Nouveau-Monde, il étoit assez juste que cette contrée nous fournît le remède au mal qu'elle nous avoit communiqué. Mais depuis la découverte du traitement mercuriel, on a abandonné presque totalement celui qui avoit le gaiac pour base. Le meilleur succédané du gaiac, sous ce rapport, est donc le mercure, tout le monde connoît ses propriétés; d'ailleurs ce métal fluide est étranger aux substances végétales dont nous nous occupons spécialement. Quant aux succédanés relatifs à la propriété tonique, diffusible et diaphorétique, qui rendent le gaiac recommandable dans les affections arthritiques, et surtout dans la goutte et le rhumatisme, nous proposerons le *teucrium chamædrys*, l'*arctium lappa*, l'*arnica montana*, le *lobelia urens*, le *juniperus sabina*, le *solanum dulcamara*, le *buxus semper virens*, l'*hissopus officinalis*, le *juniperus communis*, ainsi que le *teucrium chamæpytis*, le *teucrium marum* et le *chelidonium majus*, dont nous avons donné la description.

Ier SUBSTITUT.

TEUCRIUM CHAMÆDRYS. L. Germandrée; Petit-Chêne.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin.

Caract. génér. Corolle sans lèvre supérieure; une fente sur la partie supérieure du tube.

Spont. dans les bois et sur les collines arides, dans toute la France.

Racine ligneuse, fibreuse, traçante.

Tiges d'un demi-pied, à quatre angles, couchées, tomenteuses.

Feuilles ovales, crénelées, pétiolées, cruciformes, luisantes, d'un vert gai.

Fleurs axillaires, opposées deux à deux, labiées, purpurines; calice velu, à cinq divisions; tube cylindrique, recourbé, sans lèvre supérieure, elle est remplacée par quatre étamines; lèvre inférieure à trois divisions, celle du milieu creusée en forme de cuiller.

Fruit. Quatre semences nues, arrondies, au fond du calice.

Propriétés. Feuilles, peu d'*odeur*; *saveur* amère, chaude. Elles donnent à l'analyse une substance extractive et de l'huile volatile. On a beaucoup trop exalté sans doute son utilité dans les affections arthritiques, mais on ne peut refuser à la germandrée beaucoup d'efficacité

comme tonique amer dans les affections goutteuses qui reconnoissent pour principe une débilité sensible dans les fonctions digestives. C'est sous ce rapport que nous le comptons au nombre des plantes indigènes qui, combinées ensemble, peuvent remplacer le gaiac.

IIe SUBSTITUT.

TEUCRIUM MARUM. L. Germandrée maritime.

(Plante héroïque oubliée.)

Sans répéter la description que nous en avons donnée comme succédanée du n° 4, nous rappellerons que cette plante, facile à multiplier dans le midi de la France, par sa qualité aromatique, tonique et diffusible, exerce une action directe sur le systême nerveux affoibli, engourdi et languissant; elle ranime le principe vital et rappelle les forces (1): elle mérite le premier rang parmi les cordiaux. Son parfum suave et doux la rend supportable à presque toutes les constitutions, on peut donc la considérer comme un médicament nervin diaphorétique, diurétique, emménagogue, selon les organes atteints plus particulièrement de la foiblesse à laquelle il remédie.

L'auteur que nous venons de citer, étoit bien pénétré

(1) *Analepticum summum est et systema nervosum debilitatum, torpidum languidumque excitat, namque vitam quasi inflat; flammulam vestalem inconspicuam auget; luculamque vitam serenando et roborando vires suas exerit et præstans est.* (Dahlgren, Ups. 1774.)

de l'utilité de cette plante, qu'il regarde comme l'émule de la cannelle, lorsqu'il dit dans un autre endroit :

Quo respectu etiam si hoc et huic proximum cinnamomum excipias in tota quanta materia medica vix majus remedium supererit. A maro differt autem cinnamomum eo, quod in febre noceat, æstumque in corpore augeat, marum autem non ita.

Résolutif précieux, le *marum* atténue les humeurs visqueuses, en augmentant les oscillations des fibres musculaires, comme amer et comme tonique. Balsamique en même temps, il rectifie la qualité des fluides; enfin, comme âcre, volatil et diffusible, il pénètre jusques à l'intérieur des organes.

Succédané du camphre, dont il récèle une grande quantité, il s'oppose à la putridité, augmente la sécrétion de la bile, favorise les fonctions digestives, ranime l'appétit, et remédie à la lenteur du système circulatoire.

Il convient par conséquent dans les maladies soporeuses, comme les syncopes, la langueur, la paralysie, l'apoplexie, la léthargie, l'hystérie, la chlorose, l'hydrothorax, dans l'asthme humide, le catharre chronique, le scorbut froid, la céphalalgie, dans les suppressions menstruelles.

On cessera d'être étonné de voir tant de propriétés attribuées à une même plante, si on réfléchit qu'elles lui sont communes, plus ou moins, avec toute espèce de tonique qui remédie aux maladies causées par la débilité; on sait combien il y en a qui résultent de ce principe.

IIIe SUBSTITUT.

TEUCRIUM SCORDIUM. Germandrée aquatique.

Voyez le second substitut du n° 4. Le principe résineux dont cette plante surabonde, peut suppléer en beaucoup de cas à celle que fournit le gaiac.

IVe SUBSTITUT.

ARCTIUM LAPPA. L. Bardane; Glouteron.

(Plante excellente, dont on ne fait point assez d'usage.)

Flosculeuses, TOURN. — Cynarocéphales, JUSS. — *Syngénésie polygamie égale*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 22, fig. 44.

Caract. gén. Calice globuleux, à écailles recourbées au sommet en hameçon.

Spont. dans toute la France, sur les bords des chemins, dans les lieux incultes, aux environs des hameaux, des fermes et des villages.

Racine grosse, pivotante, épaisse, spongieuse, longue, pivotante, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans.

Tige de deux ou trois pieds, rameuse, striée, dure.

Feuilles très-larges, épaisses, pétiolées, alternes, d'environ un pied de long, simples, entières, cordiformes, tomenteuses, blanchâtres en-dessous, d'un vert foncé en-dessus.

Fleur solitaire, composée de fleurons de couleur purpurine, hermaphrodites dans le disque et à la circonférence, monopétales, tubulés, à cinq divisions égales,

linéaires. Calice globuleux, à écailles embriquées, terminées en hameçon.

Fruit. Semences solitaires, à deux angles opposés, à aigrette simple et très-courte; posées sur un réceptacle plane, garni de petites lames soyeuses.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique diaphorétique.*) Racine sans *odeur; saveur* douceâtre, un peu amère. Feuilles amères, un peu gluantes. Semences âcres et amères. Toute la plante fournit un principe extractif muqueux. Elle est employée depuis long-temps pour combattre les maladies de l'organe cutané, telles que les dartres, le vice psorique, la syphilis et autres maladies de peau. Peyrilhe, d'après Laforest (liv. 6, observ. 47), observe que Henri III, roi de France, fut guéri de la syphilis au moyen de la bardane et du séné, par Peña.

Schroëder vante son efficacité dans les engorgemens de la rate et dans les affections goutteuses et rhumatismales. C'est sous ce rapport que nous proposons de la substituer au gaiac. Elle a réussi à Hollerius, dans le traitement de la pleurésie. Sa vertu diaphorétique a conduit Baglivi à la croire utile dans l'affection syphilitique.

Le D. Gilibert assure qu'il est très-vrai que pour se guérir de cette maladie, les indigens polonais s'ensevelissent jusqu'au cou dans du fumier, en buvant en même temps la décoction chaude de la racine de bardane mêlée avec du vin ou de l'eau-de-vie de grain. L'auteur a vu par ce moyen disparoître des symptômes graves; mais il pense que la fièvre de plusieurs heures causée par la chaleur du fumier et l'action de l'eau chaude animée

par l'eau-de-vie, peuvent seules produire cet effet.

Forestus a guéri un goutteux avec la décoction de cette racine bouillie dans de la bière. La cure eut lieu par la voie des urines, qui devinrent blanches comme du lait.

Le célèbre Hill s'est guéri lui-même de la goutte par le même moyen.

Plusieurs auteurs recommandent cette racine dans les affections calculeuses. Lieutaud la considère comme emménagogue. Les semences passent pour diurétiques. D'après ces divers témoignages, il paroît que cette plante exerce une action spéciale sur l'appareil urinaire, et sympathiquement sur le système génital. C'est un point de pratique intéressant à éclaircir.

DOSES. Racine en poudre, ʒj; en décoction, ℥j, dans une livre d'eau; le suc dépuré des feuilles, ℥iv; la semence pulvérisée et infusée dans du vin blanc, ʒj.

Ve SUBSTITUT.

ARNICA MONTANA. L. Arnique de montagne; Bétoine des montagnes.

(Plante infiniment précieuse, à multiplier dans les sites où elle est spontanée.)

Radiées, TOURNEF. — Corymbifères, JUSS. — *Syngénésie polygamie superflue*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 19, fig. 30.

Caract. génér. Réceptacle nu, aigrettes simples; étamines du rayon sans anthères.

Spont. sur les montagnes du milieu et du midi de la France, sur les Alpes, dans la Bohême, etc.

Racine noirâtre, fibreuse, irrégulière.

Tige simple, d'un pied et demi de hauteur, velue, cylindrique.

Feuilles. Radicales garnies de nervures; les caulinaires opposées deux à deux, petites, lancéolées.

Fleurs terminales, d'un jaune d'or; calice à écailles ovales, lancéolées.

Fruit. Semences oblongues, noires, menues, aigrettées.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique et apéritif par excellence.*) Racine et fleur, *odeur* balsamique; *saveur* âcre, piquante; elles semblent contenir plus de parties gommeuses que de parties résineuses. L'extrait aqueux est plus abondant que l'extrait spiritueux. Cette plante est du nombre des meilleurs médicamens dont les observateurs modernes ont enrichi la thérapeutique. Le docteur Fehr, qui en conseilloit l'infusion théiforme dans l'asthme et le catharre, paroît être le premier qui l'ait recommandée dans les chutes et dans les contusions violentes. Il l'a trouvée si efficace dans cette dernière indication, qu'il l'appelle LA PANACÉE DES BLESSÉS. Mais ce n'est pas seulement comme vulnéraire que l'arnica est recommandable dans l'art de guérir; Buchner, Schulz, Stoll, Cullen et plusieurs autorités non moins imposantes, s'accordent à la reconnoître comme infiniment précieuse dans beaucoup d'autres circonstances, et sur-tout dans les fièvres intermittentes et putrides.

Collin a publié plus de cent vingt observations dans lesquelles cette plante a signalé son énergie comme amère, stimulante, légèrement émétique et sternutatoire; il l'a employée avec le plus grand succès, sans le secours des évacuans, dans la dyssenterie bilieuse causée par l'atonie du canal intestinal; nous ne doutons pas qu'elle ne fût nuisible, si la dyssenterie étoit accompagnée d'une affection inflammatoire.

M. Berdot, dans sa Dissertation inaugurale sur la fièvre putride d'hôpital, annonce que l'arnica réussit moins en infusion légère, comme le recommande Stoll, que quand elle est administrée en décoction rapprochée et à haute dose. Il observe qu'elle ne convient pas aux tempéramens doués d'une grande mobilité nerveuse. Mais il a remarqué que cette décoction est le remède le plus actif et le plus certain dans la fièvre putride d'hôpital, lorsque la langue est couverte d'un enduit fuligineux.

Usage. Le D. Stoll, cité par le D. Roques, et que M. Berdot a pris pour modèle, avoue avec la candeur qui le caractérise, que les effets de l'arnica ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans le traitement des fièvres putrides, à raison de l'excitation prompte et durable qu'elle imprime aux organes. Après avoir évacué le canal digestif avec l'émétique, lorqu'il y a turgescence, on administre la décoction de fleurs d'arnica, adoucie avec un sirop convenable, à la dose d'une tasse de deux en deux heures.

La langueur des forces vitales, un délire obscur et tranquille, un pouls foible, accéléré, indiquent l'usage

de ce médicament. Il excite parfois des vomissemens, qui se répètent à de longs intervalles et qui dès-lors imitent le vomissement critique qui survient dans les fièvres putrides; mais le plus souvent il détermine une douleur violente au creux de l'estomac, mais elle se dissipe en donnant l'arnica à moindre dose. Stoll, ajoute le D. Roques, pense que la qualité spécifique de l'arnica dépend de cette impression vive qu'elle porte sur le système gastrique.

Dose. Les *fleurs*, depuis demi-once jusqu'à une once, bouillies dans deux livres et demie d'eau réduites à deux, dans lesquelles on ajoute deux onces de sirop d'écorce d'orange; on en donne une tasse toutes les deux heures.

L'*extrait* des fleurs, depuis 20 gr. jusqu'à ʒ j.

La *racine*, ℥ j en infusion théiforme dans deux livres d'eau.

La *racine* en poudre, depuis ʒ ss. jusqu'à ʒ j.

Analyse. M. Bouillon la Grange a trouvé que l'*infusum* de la fleur d'arnica est de couleur brune; *saveur* amère. Il cause des picotemens à la gorge, rougit la teinture de tournesol; il ne précipite pas la dissolution de colle, *ne décompose pas l'émétique*. L'eau de chaux y produit un précipité floconneux d'un jaune fauve. *Voyez*, pour de plus amples détails, l'ouvrage de ce célèbre chimiste, ayant pour titre : *Examen de quelques substances dites amères et astringentes les plus usitées en médecine; moyens de les distinguer et de les classer d'après les caractères chimiques.*

Observ. A toutes les autorités que nous venons de

citer en faveur de l'*arnica*, joignons le témoignage du savant Gilbert.

On doit considérer cette plante, dit cet habile observateur, comme tonique et apéritive, donnée à petite dose; donnée à plus grande dose, elle agit comme émétique, purgative, diurétique, sudorifique et emménagogue.

En n'écoutant que le résultat de nos observations, elle réunit dans les contusions avec ecchimoses, dans les affections catharrales de la poitrine, dans la chlorose, dans l'asthme pituiteux, dans l'ictère, l'œdematie, dans l'affection hypocondriaque, causée par l'engouement des viscères. Elle a guéri quelques paralysies, sur-tout la goutte sereine, et la danse de Saint-Gui ou de Saint-Vit.

Dans les fièvres intermittentes, tant simples que rémittentes, l'auteur a trouvé que l'*arnica* diminue l'intensité des accès, et augmente les sueurs critiques. Il regarde également cette plante comme le meilleur remède qu'on puisse opposer aux fièvres putrides avec prostration, et dans le rhumatisme chronique. Le célèbre Barthez regardoit aussi l'arnica, comme un spécifique dans l'état goutteux des solides et dans l'état rhumatique des fluides. C'est sous ce double rapport que nous proposons de la substituer au gaiac.

VIe SUBSTITUT.

ACONITUM NAPELLUS. L. Aconit napel.

Anomales, TOURN. — Renoncules, JUSS. — *Polyandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 1. pl. 13, fig. 6.

Caract. génér. Sans calice; corolle, cinq pétales: le pétale supérieur en forme de casque. Deux nectaires pédunculés, recourbés; trois à cinq siliques.

Spont. dans toute l'Europe, dans les vallées humides de la Suisse, de l'Allemagne et en Tartarie.

Racine épaisse, fibreuse.

Tige droite, simple, d'environ deux pieds.

Feuilles pétiolées, palmées, luisantes, à découpures profondes et étroites.

Fleurs d'un beau bleu, grandes, solitaires, disposées en épis, à cinq pétales inégaux, dont le supérieur est en forme de casque. Deux nectaires recourbés, plusieurs petites étamines penchées vers les pétales, cinq styles terminés par des stigmates réfléchis.

Fruit. Trois ou quatre capsules contenant plusieurs semences anguleuses.

Propriétés. (*Antigoutteux, antirhumatismal.*) Toute la plante, et sur-tout la racine, *saveur* âcre; *odeur* virulente. La racine, d'abord, semble douce, mais elle développe bientôt une âcreté qui brûle toute la bouche et stupéfie la pointe de la langue. A cet effet, succède une espèce de tremblement et une sensation de froid qui se dissipe peu à peu.

Dans tous les temps, le napel a été mis au nombre des poisons les plus actifs; mais les expériences du célèbre Storck ont démontré qu'il peut être d'un grand secours dans plusieurs maladies. Stoll indique ce remède dans la danse de Saint-Gui; Rosenstein, Murray, Blom, Collin, Bergius, Dehorne, Wepfer, Reinhold ont attesté ses propriétés par des expériences réitérées. Blom entr'au-

tres, et Odhelius en ont obtenu les plus heureux résultats à l'hôpital de Stockholm. Rosenstein, en quinze jours, a guéri une dame qui, depuis dix mois, étoit retenue au lit par un rhumatisme causé par le froid, dont elle avoit été saisie à la suite d'une couche. Ribe, avec le même remède, a guéri une demoiselle depuis long-temps atteinte d'un rhumatisme très-douloureux qui lui rendoit le bras immobile, et dont les muscles antérieurs étoient d'une dureté extraordinaire. Baldinger a prouvé l'excellence de cette plante dans certaines fièvres intermittentes, dans les affections goutteuses, rhumatismales et dans la paralysie; enfin l'illustre Fouquet l'administroit avec le plus grand succès dans les obstructions lentes des viscères, dans les ulcères rebelles et dans l'affection scrophuleuse. On a vu des ankiloses, des tumeurs extrêmement dures, des fièvres intermittentes, céder à l'usage de ce médicament.

ANALYSE. Philippe-Antoine Steinacher a trouvé que l'aconit napel contient de la fécule verte, une substance odorante, gaseuse, soupçonnée virulente;

Du muriate ammoniacal,

Du carbonate,

Et du phosphate de chaux, comme l'avoit présumé M. Tutten de Wolfenbutten, cité par le rédacteur du Journal de Médecine, où se trouve cet article.

M. Chapp, chirurgien des armées, a publié, il y a cinq ou six ans plusieurs faits qui confirment de plus en plus les propriétés antirhumatismales de l'aconit; ils prouvent que dans bien des circonstances, on peut le substituer au gaiac.

Premier fait.

Guill. Béral, chasseur au 10e régiment d'infanterie légère, âgé de 23 ans, éprouve pendant 5 mois de violentes douleurs à l'épaule gauche et au genou droit. Cinq ans après, nouvelle attaque plus violente que la première, et rebelle à tous les moyens curatifs.

Gonflement aux deux genoux, mouvement impossible. Les bains, les douches sont sans effet.

On prescrit demi-grain d'extrait d'aconit pendant six jours, puis un grain pendant six autres jours, et ainsi de suite jusqu'à six grains par jour. Au bout de huit jours, amélioration sensible qui s'est insensiblement accrue. Au bout de six semaines, guérison, à l'exception du gonflement qui survenoit aux malléoles, quand la promenade étoit trop prolongée.

Deuxième fait.

J. Baptiste Py., soldat fusilier à la première compagnie, âgé de 27 ans, fort et robuste, à la suite d'un coup de feu à l'épaule, dont il guérit promptement, éprouve, sur-tout lors des changemens de temps, de violentes douleurs au bras du côté de l'épaule blessée; douleurs plus vives la nuit que le jour. Rien d'apparent à l'extérieur. Après avoir tenté en vain les bains et l'usage des sudorifiques, on lui donne un demi-grain d'extrait d'aconit, qui l'incommode pendant les premiers jours. On en suspend l'usage pendant trois ou quatre jours; on le renouvelle ensuite à la même dose, on le porte successivement à celle de huit grains. Après en avoir pris en

tout une once et demie, il est sorti de l'hôpital absolument guéri au bout de six semaines de séjour.

Troisième fait.

Dominique Vendredi, soldat, âgé de 36 ans, reçoit un coup de bâton sur le tibia de la jambe droite. Douleur constante, tumeur osseuse du genre des exostoses, insensible au toucher, mais devenant douloureuse lorsqu'il se livre à une marche forcée. Atrophie évidente de la jambe; tous les moyens curatifs employés ne produisent aucun effet.

Après l'avoir préparé par les bains et les sudorifiques, on le met à l'usage de l'aconit, dont on pousse la dose jusqu'à huit grains, en augmentant d'un grain tous les quatre jours. Aucun soulagement pendant les premiers quinze jours; après ce temps, la douleur cesse tout-à-coup, mais l'exostose est restée.

Quatrième fait.

Claude-François Maguin, chasseur au 2e bataillon du dixième régiment d'infanterie légère, avoit reçu, six ans auparavant, une pièce de canon sur le genou droit, ce qui avoit nécessité un assez long séjour dans divers hôpitaux. Les douleurs cependant s'étoient dissipées. Depuis un an, douleurs violentes aux jambes et aux pieds, qui le forcent d'entrer à l'hôpital. Gêne considérable dans le mouvement des articulations inférieures, douleurs plus ou moins vives, selon les changemens de la température atmosphérique. Emaciation générale. Les bains et les sudorifiques ne procurent aucun soulagement. On le met à l'usage de l'extrait d'aconit, en

commençant par un demi-grain. Son usage continué pendant six semaines, a produit une guérison complète. Il lui est resté un léger tremblement, mais qui ne l'a pas empêché de continuer son service.

Ces observations et tout ce que nous avons rapporté, semblent des raisons suffisantes pour considérer l'extrait d'aconit comme succédané du gaiac en ce qui concerne les maladies des articulations.

OBSERV. Nous ne parlons pas de l'*aconitum anthora*, improprement appelé *aconit salutaire*, et regardé sans fondement comme l'antidote d'une renoncule appelée *thora*; il est tout aussi virulent que le napel, il exige la même prudence dans la manière de l'administrer. *Voyez* Roq. tom. 1, pl. 13, fig. 7.

VIIe SUBSTITUT.

LOBELIA URENS. L. Lobélie brûlante.

(Plante active à étudier.)

Infundibuliformes, TOURN. — Campanules, JUSS. — *Syngénésie monogamie*, LIN.

Caract. génér. Calice à cinq dents, corolle monopétale irrégulière; capsule inférieure à deux loges.

Spont. dans le département de l'Indre, et sur-tout dans celui de la Mayenne, où nous l'avons trouvée en abondance dans la commune de Saint-Clément-de-Craön, aux environs de la terre de la Jacopière et de la Parenière. Elle se plaît dans les terreins argileux et humides.

Racine chevelue, fibreuse, blanche.

Tige d'un pied, droite, branchue, anguleuse.

Feuilles radicales elliptiques, arrondies au sommet, lisses, crénelées; les feuilles supérieures lancéolées, serraturées, d'un beau vert, très-éloignées les unes des autres, sessiles.

Fleurs irrégulières, bleues, disposées en épi; calice à cinq divisions égales, rudes, droites, subulées; corolle infundibuliforme, divisions de la lèvre inférieure, étroites, lancéolées, pendantes; tube anguleux; cinq étamines réunies par les anthères.

Fruit au-dessous de la corolle, contenant des semences infiniment petites.

PROPRIÉTÉS. (*Caustique.*) Toute la plante contient, à l'instar des euphorbes, un suc laiteux extrêmement âcre, dont il semble qu'on pourroit tirer le plus grand parti en médecine.

On a essayé dans la syphilis la cardinale bleue (*lobelia syphilitica*), qui ne se trouve qu'en Amérique; un ancien capitaine de vaisseau, homme de beaucoup de sens et plein d'instruction, a assuré au D. Roques qu'il avoit administré lui-même avec beaucoup de succès, la racine de cette lobélie à plusieurs marins affectés de symptômes vénériens, qui avoient résisté au mercure et au gaiac. En suivant la proportion de l'influence des climats sur les constitutions humaines et sur celle des végétaux, on est en droit d'espérer que la *lobélie brûlante*, sagement dosée et convenablement préparée, offrira des résultats analogues aux propriétés de la lobélie syphilitique et du gaiac, auquel nous proposons de la substituer.

DOSE. Dans les essais que nous invitons nos collaborateurs à tenter, on pourra se régler sur le mode

d'administration de la cardinale bleue ; c'est-à-dire, six gros ou une once de racine à bouillir dans deux pintes d'eau réduites à moitié, que l'on fait prendre en quatre doses à distances égales, dans l'espace de douze heures.

Le D. Roques, qui indique ce procédé, détermine la dose de l'extrait de la racine au poids de quinze à vingt grains par jour. La causticité brûlante que nous avons remarquée dans le suc laiteux du *lobelia urens*, ne comporte certainement pas une aussi forte dose ; mais on pourroit essayer depuis demi-grain jusqu'à un grain de ce suc, tempéré avec quelque substance acide ou mucilagineuse, et augmenter peu à peu suivant l'effet.

VIIIe SUBSTITUT.

JUNIPERUS SABINA. L. Savinier : Genevrier-sabine ; Sabine, du pays des Sabins, où elle croissoit en abondance.

Arbres amentacés, TOURN. — Conifères, JUSS. — *Dioécie monadelphie*, LIN.

Caract. génér. Fleur *mâle* sans corolle ; calice à chatons en écaille ; trois étamines. Fleur *femelle*, calice à trois divisions ; corolle à trois pétales, trois styles ; baie inférieure à trois semences.

Spont. sur les collines de la Sibérie, de la Suisse, de l'Italie, du Portugal et des Indes orientales ; cultivé dans les jardins.

Racine rameuse, ligneuse.

Tige. Arbrisseau peu élevé, écorce rougeâtre.

Feuilles pointues, très-petites, droites, persistantes, d'un vert foncé.

Fleurs mâles et femelles sur des pieds différens. Les *mâles* forment un chaton conique et écailleux; trois étamines réunies en un seul corps par leurs filets. Les fleurs *femelles,* à trois pistils, trois pétales fermes et aigus.

Fruit. Semences convexes d'un côté et aplaties de l'autre.

Propriétés. (*Apéritif héroïque, emménagogue puissant.*) Feuilles, *odeur* résineuse, pénétrante; *saveur* amère, chaude. Hoffman a obtenu près de trois onces d'huile essentielle d'une livre de ces feuilles. Dès le temps de Galien, on leur a reconnu la faculté d'exciter les menstrues avec énergie, au point même d'occasionner l'avortement, et de faire périr l'imprudente qui les a mises en usage. Ce délit monstrueux a fait dire à Ovide :

> Quæ prima instituit teneros avellere fœtus,
> Malitia fuerat digna perire sua.

Et dans un autre endroit :

> Hæc neque in armeniis tigres fecere latebris,
> Perdere nec fœtus ausa leæna suos,
> Ut temere faciunt, sed non impune puellæ,
> Sæpe, suos utero quæ necat ipsa perit.

Cette funeste propriété attribuée à la sabine, selon Amman, a été soutenue par la Faculté de médecine de Leipsic et par Ludwic, et contestée par Zitmann (*Medic. forens. cent.* 5), par Wedelius (*Dissert. de Sabina*), par Alberti (*Med. Leg.*), par Albert Haller, et sur-tout par Scopoli (*Flor. Carn.*), qui assure n'avoir pu réussir à provoquer les règles avec ce médicament. Quoi qu'il en soit, il est généralement reconnu que

l'activité incisive et très-diffusible de la sabine a la propriété d'accélérer la circulation du sang. On ne manque pas d'exemples où son action, dirigée sur l'organe de la respiration, a causé l'hémoptisie. Si, comme le dit Gilibert, quelques sujets en ont usé à haute dose sans se blesser, il n'en est pas moins vrai qu'elle a produit l'avortement dans plusieurs autres. Mais elle devient un médicament héroïque entre les mains du médecin prudent, en ce qu'elle augmente le cours des urines, elle dispose à la sueur, en un mot, elle favorise l'oscillation de tous les solides et la circulation des fluides. C'est sous ce double rapport que nous croyons que l'énergie de la résine et de l'huile essentielle de la sabine, peut remplacer avec avantage la resine de gaiac dans les affections goutteuses et rhumatismales, et en général dans les obstructions des viscères. Sa propriété pénétrante et incisive rend la poudre de ses feuilles utile à l'extérieur, sur les ulcères de mauvais caractère, et à l'intérieur, dans l'ictère, l'asthme, et dans les affections arthritiques.

DOSE. Gilibert observe que la feuille de sabine, donnée à la dose de 12 grains en poudre, a guéri des fièvres intermittentes de divers caractères, qui avoient été rebelles à tous les autres moyens curatifs. Il dit positivement : *Nous ne connoissons pas de meilleurs moyens pour enlever les empâtemens abdominaux.*

Cette même feuille en décoction se donne à la dose de ℥ ss. dans un véhicule approprié ; en substance, finement pulvérisée ; depuis ʒ ss. jusqu'à ʒ i, dans un verre de vin blanc, dans la goutte et le rhumatisme. Le suc de ces feuilles adouci et mêlé avec du lait, depuis une

cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche, dans les affections vermineuses. Les fruits en poudre, ℈ ss.; l'extrait de sabine, depuis ℈j jusqu'à ℈jj.

IXe SUBSTITUT.

JUNIPERUS COMMUNIS. L. Genévrier commun.

Arbres amentacés, TOURNEF. — Conifères, JUSS. — *Dioécie ennéandrie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 47, fig. 144.

Spont. dans les bois, les terreins incultes, sur les montagnes, dans presqûe toute la France.

Racine ligneuse, rameuse.

Tige. Le tronc de cet arbuste, peu élevé, est raboteux; écorce d'un brun rougeâtre; rameaux étalés.

Feuilles ternées, sessiles, simples, étroites, linéaires, piquantes, aplaties, toujours vertes.

Fleurs en chaton, mâles et femelles sur des pieds séparés, axillaires, péduncuIées. Fleurs *mâles*, composées de trois étamines, réunies par leurs filets en un seul corps, couvertes d'une écaille large et courte. Fleurs *femelles* également disposées en chatons sphériques; calice trifide, trois pétales, trois styles.

Fruit. Baie charnue, surmontée de trois petites dents, arrondie, d'un noir bleuâtre quand elle est mûre, à trois semences osseuses, oblongues, anguleuses, renfermées dans une pulpe jaunâtre.

PROPRIÉTÉS. Baies, *odeur* forte, aromatique; *saveur* chaude, aromatique, résineuse, un peu sucrée. Elles offrent à l'analyse de l'huile volatile, du sucre et une

substance extractive. Elles donnent, comme l'huile de térébenthine, l'odeur de violette aux urines. Le bois exhale une odeur urineuse balsamique, agréable. Si le genévrier, comme l'observe M. Roques, nous étoit apporté de quelque région lointaine, si on lui imposoit un nom bizarre et extraordinaire, assurément on exalteroit ses vertus; mais parce qu'il est vulgaire et européen, on le dédaigne et on le confond avec les productions indigènes de peu de valeur. Cependant il est démontré que ses fruits agissent d'une manière spéciale comme toniques sur l'organe digestif; il est démontré qu'ils favorisent les fonctions du système dermoïde, et qu'ils provoquent les sécrétions urinaires : propriétés particulières au gaiac, auquel nous proposons de substituer le genièvre, comme diurétique.

Les annales de la médecine contiennent une foule de faits à l'appui de cette indication. Le Journal de Médecine (1806) contient deux observations de M. Demangeon, relatives à l'action particulière des baies de cet arbuste sur l'appareil urinaire.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le fils d'un vigneron, âgé de 18 mois, jette des cris perçans au moment d'uriner; il porte souvent la main vers l'organe urinaire. Les urines coulent tantôt par jet qui s'arrête tout-à-coup, tantôt goutte à goutte. M. Demangeon se détermine à essayer un diurétique qui lui a souvent réussi dans les hydropisies peu anciennes.

Il dit à la mère de faire bouillir dans deux pintes d'eau une cuillerée d'orge mondé, et d'ajouter en la

retirant du feu une poignée de baies de genièvre bien noires, bien mûres, et aussi fraîchement cueillies que possible, parce qu'il est prouvé qu'avec le temps elles perdent leur arome et leur vertu. On donne cette décoction froide ou tiède pour tout breuvage, avec un peu de miel ou de sucre. Au bout de deux jours, l'enfant urine sans pleurer. On trouve dans ses langes plusieurs petits calculs ; l'un d'eux étoit de la grosseur d'une lentille.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Un enfant d'Epinal, âgé de trois ans, éprouvoit les mêmes symptômes que le précédent. M. Demangeon conseille la même boisson, en recommandant bien de ne pas faire bouillir les baies de genièvre, et de les avoir aussi fraîchement cueillies que possible. Au bout de trois jours de l'usage de cette boisson, on s'aperçut d'une pierre engagée dans la fosse naviculaire, dont l'auteur fit l'extraction en pressant doucement la partie postérieure du canal. Cette pierre, de la grosseur d'un haricot moyen, hérissée de plusieurs aspérités, pesoit environ trois grains. L'enfant n'a pas eu de récidives.

Ces faits coincident avec les expériences de Guillaume Alexander, cité par le D. Roques, qui assure que l'huile volatile des baies de genièvre, à la dose de quelques gouttes dans une infusion de thé vert, est un des plus puissans diurétiques que nous possédions. Pour se renfermer dans le cercle des végétaux indigènes ou naturalisés en Europe, cette infusion pourroit être faite avec les feuilles de l'*aloisia citridora*, aloïse citrine, dont nous aurons occasion de parler.

DOSE. ℥j à ℥jj de baies pour une ou deux livres d'eau, contre le catharre chronique des voies urinaires, dans l'aménorrhée atonique.

L'eau distillée, depuis ℥iv jusqu'à ℥vj.

L'huile essentielle, comme emménagogue, carminative et diurétique puissant, à la dose de trois à quatre gouttes dans ℥vj d'infusion aromatique.

Xe SUBSTITUT.

TEUCRIUM CHAMÆPYTIS. L.

Voyez le sixième succédané des Baumes, nos de 5 à 12.

XIe SUBSTITUT.

CHELIDONIUM MAJUS. L.

Voyez le premier substitut du no 54.

XIIe SUBSTITUT.

SOLANUM DULCAMARA. L. Solanum douce-amère; Morelle grimpante; Vigne-vierge.

(Dépuratif précieux trop peu employé.)

Infundibuliformes. TOURNEF. — Solanées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 42, fig. 124.

Caract. génér. Baie à deux loges, corolle en roue; anthères réunies, présentant deux pores à leur sommet.

Spont. dans les fossés humides, dans les haies, sur le bord des eaux, dans toute la France.

Racine chevelue, ligneuse, fibreuse.

Tige sarmenteuse, de cinq à six pieds, sans vrilles; écorce d'un gris verdâtre, ligneuse, cassante; les sommités sont herbacées.

Feuilles alternes, d'un vert gai, lisses, cordiformes et en fer de lance.

Fleur monopétale, violette, en rose, à cinq divisions repliées en-dehors; cinq étamines d'un beau jaune.

Fruit ovoïde, d'un rouge de corail à la maturité, polysperme, en grappes lâches, pendantes.

PROPRIÉTÉS. (*Purifiant, diurétique.*) Feuilles et tiges, *odeur* fétide, nauséabonde; *saveur*, d'abord amère, ensuite un peu sucrée. Baies purgatives, vomitives, à haute dose; elles causent des vertiges et des convulsions. L'antidote est le suc de citron et le vinaigre.

Quoique quelques praticiens révoquent en doute les propriétés bienfaisantes de cette plante, parce qu'elle ne leur a pas fourni de résultats décisifs, nous devons cet hommage à la vérité: la douce-amère est peut-être de toutes nos plantes indigènes, celle qui offre l'auxiliaire le plus efficace dans les affections anomales résultantes de différens vices dégénérés, tels que le virus vénérien, le vice psorique, dartreux, scorbutique, etc. Linné découvrit le premier l'utilité de cette plante dans les affections scorbutiques. Il en instruisit particulièrement le célèbre Sauvages, qui vérifia par lui-même l'opinion du botaniste suédois; il en fit part au docteur Razoux, son disciple. Celui-ci, après plusieurs expériences heureuses, publia dans un ouvrage intitulé *Tables nosologiques*, les succès qu'il avoit obtenus de ce

végétal. Tout le monde connoît la thèse savante que le D. Hallemberg soutint sur cette plante à Upsal, sous la présidence de Linné. On y voit que les douleurs rhumatiques, ostéocopes, ischiatiques, l'ictère, les suppressions lochiales et menstruelles, sont autant de maladies qui ont cédé à l'emploi du *solanum dulcamara* qu'il préfère à beaucoup de plantes exotiques. Voici les propres expressions de l'auteur.

Cachectici et cacochymosi, quibus sanguis est impurus, vere ineunte, decoctis plerumque utuntur mundificantibus ex rad. chinæ, sassaparill. lign. guaj. sassafras, aliisque exoticis. Hæc verò omnia, et mixta et per se, huic fini obtinendo dulcamaræ decocto esse inferiora, certum statumque apud nos est, quod et jam dudum testatus est immort. Boerhaavius.

L'auteur va plus loin : *In tota mat. medica*, ajoute-t-il, *nihil est, quod huic comparari possit, ne dicam, præferri in ejiciendis per diuresin vel aliter e sanguine acescentibus, putrescentibus, muriaticis cæterisque, hoc est in morbis arthriticis, scorbuticis, ictericis, hydropicis, reumaticis, quin etiam syphiliticis.*

Rothman, cité par Hallemberg, certifie qu'il n'a point trouvé de remède plus propre à combattre l'ictère, que la décoction de la plante dont il s'agit.

Relativement à sa propriété antiscorbutique, il rappelle une observation consignée dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris, ann. 1761, p. 54.

Une jeune fille de vingt-deux ans maigrissoit insensiblement, avec douleurs vagues et lassitude dans tous les membres, fièvre quotidienne, toux, douleurs, ulcérations fétides aux lèvres et à la gorge, taches livides sur tout le corps, douleurs ostéocopes, exostoses aux bras et aux jambes; en un mot, elle éprouvoit tous les symptômes d'une affection scorbutique confirmée.

On avoit employé inutilement les sirops acides, l'esprit de cochléaria, l'onguent mercuriel, les douleurs persistoient nuit et jour, on ne les calmoit qu'à l'aide des narcotiques. Le célèbre Sauvages conseilla l'usage de la décoction de dulcamara, dont Linné lui avoit vanté la propriété antiscorbutique. On commença à l'employer le 9 juin 1759. Tous les symptômes augmentèrent d'abord avec obscurcissement de la vue, mais Sauvages, loin de se décourager, persista dans le même traitement. Au commencement du mois d'août suivant, il y eut amélioration sensible, les ulcères donnoient un pus louable; les taches livides disparurent, l'appétit se fit sentir, les ulcères se cicatrisèrent, et à la fin du mois de septembre suivant, tous les exostoses étoient disparus.

On pourroit faire un volume des observations qui constatent l'efficacité de ce médicament. Parmi les faits sans nombre qui nous sont particuliers, nous ne citerons que les deux suivans.

Lors de notre séjour en Toscane, l'un des fils de M. Kerfbil, consul de Hollande, demeurant à Pise, âgé d'environ quinze ans, s'étoit déchiré la peau de la partie antérieure du tibia, en s'amusant à sauter dans son jardin à travers un bassin revêtu en pierre de taille.

Depuis plus de deux mois, le chirurgien employoit inutilement les onguens de toute espèce ; la plaie étoit enflammée, longue d'environ six pouces, très-douloureuse, toute la jambe étoit tuméfiée. Après l'application de six sangsues au fondement, et deux purgations à un jour d'intervalle, j'employai la décoction de *solanum dulcamara* à la dose d'une pinte par jour ; je fis mettre de côté tous les onguens, je me contentai de faire tenir la plaie constamment mouillée de compresses trempées dans de l'eau de guimauve. Ce simple traitement a suffi pour améliorer successivement la plaie ; au bout de trois semaines, elle étoit cicatrisée.

Le même procédé m'a réussi chez une fille de dix-neuf à vingt ans ; elle avoit à la jambe, depuis cinq à six mois, un ulcère d'environ quatre pouces de diamètre, qui avoit résisté aux onguens les plus accrédités en pareille circonstance. Je fis ajouter l'eau de chaux et la dissolution de sulfate de zinc calciné aux fomentations d'eau de guimauve ; et pour accélérer la cicatrisation, je fis border la plaie de bandelettes découpées enduites de storax liquide.

Enfin voici les expressions du savant médecin naturaliste de Lyon, relativement à cette plante :

« Le *solanum dulcamara* est encore un de ces remèdes » précieux dont nous pouvons parler d'après notre expé- » rience. La décoction des tiges est excellente dans les » rhumatismes chroniques, dans les gales, les dartres, » quelques espèces de phthisie commençante, causées par » le dépôt de la gale, ou dartres répercutées, ou humeur » rhumatismale *refoulée*. C'est un excellent adjuvant

» dans l'affection vénérienne. A petite dose elle facilite
» l'expectoration dans la fièvre catharrale et dans la pleu-
» resie ou péripneumonie. ON NE SAUROIT TROP L'EM-
» PLOYER DANS LES ULCÈRES CACOÉTIQUES. Nous en
» avons guéri plusieurs avec cette décoction bue à haute
» dose, en lavant l'ulcère avec la même eau, et en appli-
» quant par-dessus l'emplâtre de diapalme comme dé-
» fensif.

» L'état de chlorose cède communément à l'usage
» bien dirigé de cette décoction réunie avec les bols
» d'éthiops martial ; elle a souvent procuré les règles et
» rétabli les lochies. Enfin, c'est un des meilleurs secours
» pour modérer les flueurs blanches, quoique les pre-
» miers jours elle en augmente considérablement l'écou-
» lement. Plusieurs gonorrhées anciennes ont cédé à
» l'action de ce remède ».

Si tout ce que nous venons de rapporter ne suffisoit pas pour désabuser quelques praticiens sur l'inutilité ou l'insuffisance prétendue du *solanum dulcamara*, on pourroit leur mettre sous les yeux le texte d'un des plus célèbres professeurs de Naples :

« Si abbia per certo che contro la diatesi acrimoniosa
» degli umori, che tende a distruggere la compage di
» tutta la loro massa, e la fermezza dei solidi donde sorge
» lo scorbuto fondente non vi è medicina a questa equi-
» valente, e che nel disciorre i tumori tanto delle mam-
» melle, che dell' utero delle donne prodotti dalla diatesi
» scorbutica di qualunque natura si siano, non cede a
» qualsisia specifico che abbia mai l'arte immaginato.

» Abbiamo osservato dei tumori nelle mammelle delle

» donne prodotti da vizio scorbutico che spesso mali-
» gnano, e passano in cancro, attaccati nel principio
» colla dulcamara restar disciolti : e quando sono stati
» antichi, e che presentavano carattere scirroso col
» prossimo periglio di passare in cancro colla stessa
» pianta ridursi ad una natura inerte e prettamente arida
» da non poter più passare in corruttela, conservandosi,
» in tale stato per lunga serie d'anni.

» Abbiamo inoltre osservato sotto l'uso della dulca-
» mara per lungo tempo continuato, dissipato il polipo
» uterino di si gran mole che sporgeva fuori dalle parti
» naturali, ed impediva il poter camminare con libertà
» l'inferma, oltre delle frequenti emorragie, e del pe-
» renne scolo di abondanti sieri da quelle sedi ».

Dose. — *Usage.* La tige, recueillie avant le développement des feuilles, ou aussi-tôt qu'elles sont tombées en automne, s'administre à la dose de deux à trois gros bouillie dans une pinte d'eau réduite à moitié. On fait boire cette dose partie le matin à jeun, et le reste dans le courant du jour, pendant un, deux ou trois mois. Ce remède provoque quelquefois le vomissement dans le commencement, mais ce symptôme disparoît au bout de quelques jours, et fait place à quelques évacuations alvines ; le plus souvent il augmente beaucoup la sécrétion des urines, d'autres fois il procure la guérison sans aucune évacuation sensible.

Les baies sont d'un usage dangereux ; Floyer, dans sa Pharmacopée, annonce que trente de ces fruits ont fait périr un chien dans l'espace de trois heures.

XIIIe SUBSTITUT.

BUXUS SEMPERVIRENS. L. Buis toujours vert.

Arbres à étamines, TOURN. — Euphorbes, JUSS. — *Monoécie tétrandrie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 28, fig. 67.

Caract. génér. Fleur *mâle :* calice triphylle; corolle, deux pétales.

Fleur *femelle :* calice quadriphylle; corolle, trois pétales, trois styles; capsule à trois pointes, à trois loges; deux semences.

Spont. sur les collines pierreuses des départemens méridionaux, en Italie, en Suisse et en Espagne.

Racine jaune, ligneuse, tortueuse, rameuse.

Tige. Arbrisseau quelquefois arborescent. Ecorce d'un jaune blanchâtre; bois jaune, presque aussi dur que le gaiac; tiges carrées et vertes.

Feuilles d'un vert foncé, lisses, luisantes, opposées, petites, ovales, entières, simples, sessiles, dures, cassantes, toujours vertes.

Fleurs jaunes, axillaires ou terminales, sans corolle, mâles ou femelles sur le même individu. Fleurs *mâles*, quatre étamines; calice à quatre divisions externes, et deux internes qui tiennent lieu de corolle. Fleurs *femelles* contenues dans les mêmes enveloppes que les mâles; trois styles; calice à quatre folioles externes, et trois internes, qui tiennent lieu de corolle.

Fruit. Capsule arrondie à la base, à trois pointes au sommet, imitant une marmite renversée, à trois bat-

tans. Semences oblongues, arrondies d'un côté, planes de l'autre.

Propriétés. (*Sudorifique.*) Feuilles, *saveur* amère; *odeur* désagréable. Amatus Lusitanus, Lobel, Prevotius, Garidel assurent que la râpure de buis a les mêmes vertus que le gaiac contre la syphilis. Desbois de Rochefort et plusieurs autres révoquent en doute son action sur l'organe cutané. Cependant Wauters l'indique comme substitut du gaiac; plusieurs praticiens en ont observé de bons effets dans les affections rhumatismales et goutteuses, et dans les affections lentes des viscères abdominaux. D'autres enfin conseillent une tisane faite avec la feuille et la râpure du bois dans le traitement du rhumatisme chronique, des dartres, de la gale, et comme adjuvant dans la syphilis. Gilibert le regarde, pour les indigens, comme le succédané du gaiac auquel nous proposons de le substituer, d'après toutefois les essais que l'on pourra tenter pour constater de plus en plus ses principes constituans et son utilité. Gilibert assure encore qu'on peut en tirer parti dans les fièvres intermittentes et dans les obstructions; qu'il l'a souvent employé avec avantage, et qu'il est un de ses remèdes populaires.

Dose. La râpure du bois de buis, ℥ ss. en décoction dans une livre d'eau, pour tisane.

Les feuilles, ʒj en poudre, pour purgation, selon Vogel et Puyhn.

Roques indique ℥j de racine râpée, à bouillir dans deux livres d'eau réduite à moitié, pour trois doses qu'on fait prendre dans le jour.

XIVe SUBSTITUT.

HISSOPUS OFFICINALIS. L. Hysope officinale.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin. — Roq. tom 1, pl. 54, fig. 172.

Caract. génér. Corolle béante, lèvre inférieure à trois divisions, celle du milieu est crénelée; étamines droites, divergentes.

Spont. en Allemagne et en Italie, cultivée dans les jardins.

Racine ligneuse, dure, fibreuse.

Tiges nombreuses, droites, simples, grêles, carrées, cassantes.

Feuilles d'un vert foncé, pointues, linéaires, ponctuées, entières, sessiles.

Fleur labiée, d'un beau bleu; lèvre supérieure échancrée, courte, droite; lèvre inférieure trifide. Etamines et pistils plus longs que la corolle, qui est de la longueur du calice.

Fruit. Quatre semences nues, oblongues, au fond du calice.

Propriétés. *Odeur* forte, pénétrante, aromatique; *saveur* chaude, amère. Elle fournit de l'huile volatile, de l'extrait aqueux légèrement amer, et de l'extrait spiritueux très-âcre et très-actif. Beaumé, de 20 livres de cette plante fraîche, a obtenu 6 gros d'huile essentielle; 81 livres lui ont fourni 2 onces 5 gros 24 grains de cette même huile essentielle. 65 livres de la plante sèche en ont fourni 2 onces 5 gros, mais plus colorée que les précédentes. Cet aromate est indiqué dans l'asthme

humide des vieillards, dans la péripneumonie catharrale, et même dans la phthisie pulmonaire, pour provoquer l'expectoration.

Il est également utile comme tonique, dans les langueurs d'estomac causées par l'inertie des vaisseaux exhalans; c'est sous ce rapport qu'il peut, à quelques égards, remplacer le gaiac.

Dose. ℥ j en infusion aqueuse à vase fermé dans une livre d'eau bouillante, qu'on édulcore avec un sirop approprié.

L'eau distillée sert de base aux potions pectorales.

En sirop, une cuillerée dans une potion béchique.

Les anciens l'employoient avec des figues, de l'eau et du miel, pour soulager les asthmatiques, et dans les affections catharrales. Ils sentoient la nécessité d'associer les mucilagineux et les adoucissans, tels que la figue et le miel, aux moyens toniques nécessaires chez les sujets pléthoriques, ou qui, par leur foiblesse, ont de la disposition à l'hypocondrie et à l'hystérie. Car en général, comme l'observe le D. Frank, les mucilagineux et les émolliens conviennent mieux que les toniques dans les affections de l'organe pulmonaire.

N° LXV.

GYPSOPHILA STRUTHIUM. L. Bois de savon.

Caryophyllées, Juss. — *Décandrie digynie*, Lin.

Spont. en Espagne.

Description. La racine de cette plante est ligneuse,

épaisse, grise et rugueuse en-dehors, blanchâtre et moelleuse en-dedans. Sans *odeur : saveur* insipide ; en la mâchant, on lui trouve un goût de savon. Les anciens, et les Espagnols de nos jours l'employent dans l'usage économique comme le savon, et en médecine, dans toutes les indications où le savon est indiqué.

PROPRIÉTÉS. (*Diurétique.*) On l'a préconisée comme un spécifique pour faciliter l'expulsion des glaires, des graviers et du calcul. On l'emploie en infusion et en décoction.

La saponaire et la pariétaire semblent offrir les mêmes avantages.

Ier SUBSTITUT.

SAPONARIA OFFICINALIS. L. Saponaire.

(Plante précieuse, trop peu usitée.)

Caryophyllées, TOURNEF. et JUSS. — *Décandrie digynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 32, fig. 125.

Caract. génér. Corolle, cinq pétales à onglets ; calice tubulé, non caliculé ; capsule oblongue, uniloculaire.

Spont. sur le bord des rivières et des ruisseaux, dans les bois, dans presque toute la France.

Racine longue, fibreuse, noueuse, traçante, de la grosseur du petit doigt.

Tige d'environ deux pieds, herbacée, cylindrique, articulée, lisse, rameuse, dure.

Feuilles opposées, presque sessiles, lancéolées, simples, entières, lisses, d'un vert tendre, marquées de plusieurs nervures.

Fleur en œillet, à cinq pétales planes, fendus; onglets de la longueur du calice, qui a cinq divisions.

Fruit. Capsule à une seule loge oblongue, s'ouvrant au sommet en cinq parties, contenant plusieurs semences rougeâtres, menues, arrondies, chagrinées.

PROPRIÉTÉS. (*Désobstruant.*) Toute la plante, et sur-tout la racine, sans *odeur; saveur* douceâtre, un peu gluante et amère. Cartheuser a retiré onze gros d'extrait de deux onces de cette racine; et une autre fois, 6 gros 24 grains du même poids de cette même racine. Cet extrait est d'abord un peu doux, ensuite il laisse sur la langue une acrimonie à peu près analogue à celle du poivre. L'extrait spiritueux est en moindre quantité, mais il est plus âcre et plus pénétrant, selon Neuman et Cartheuser. Rudius (*de Morbis occultis et venenatis*, liv. 5, chap. 18) la considère comme un excellent anti-vénérien.

Stahl la regarde comme l'émule de la salsepareille.

Bergius recommande la tisane de cette racine dans les traitemens mercuriels.

Dans l'arthritis vénérienne, Rudius l'employoit pour les indigens, sans l'intervention du mercure.

Après deux ou trois purgations, il prescrivoit une décoction de six poignées de saponaire dans seize livres d'eau, qu'il faisoit boire à différentes heures déterminées dans le courant du jour.

Septal employoit deux poignées de cette plante en décoction dans huit livres d'eau, édulcorée avec des raisins de panse et un peu de sucre.

Cartheuser, Bergius et Peyrilhe en font le plus

grand cas dans les affections catharrales, l'engorgement des viscères abdominaux, les maladies cutanées, le rhumatisme chronique. Peyrilhe sur-tout la trouve précieuse et admirable dans la cachexie chaude, les flueurs blanches, l'ictère, dans les affections vermineuses, dans l'épaississement mélancolique, le rhumatisme, la goutte, et dans les maladies vénériennes.

Le D. Roques, qui l'a employée avec le plus grand succès dans les obstructions viscérales consécutives des fièvres intermittentes rebelles, observe avec grande raison, que si d'autres n'en ont pas obtenu autant d'avantages, c'est qu'ils n'ont pas administré ses racines en décoction assez concentrée, et le *decoctum* à assez haute dose.

Dose. Le D. Roques a souvent donné le suc de la plante fraîche à la dose de cinq à six onces le matin à jeun. Au reste, il est de l'avis de Cartheuser, qui met cette plante indigène fort au-dessus de la salsepareille dans le traitement de la blennorrhagie, ou catharre aigu de l'urètre. On emploie les *tiges* et les *feuilles* à la dose d'une poignée pour deux livres de colature.

La *racine*, ℥jj bouillie dans deux livres d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, dans les obstructions abdominales; on peut y ajouter une once d'oximel scillitique et un gros de sulfate de soude ou d'acétite de potasse, comme le conseille le D. Roques.

L'*extrait* en pilules, depuis ʒj jusqu'à ℥ss., seul ou avec l'extrait d'*arnica montana*, ou celui du *menianthus trifoliata*.

IIe SUBSTITUT.

PARIETARIA OFFICINALIS. L. Pariétaire officinale.

Apétales à étam. Tourn.—Orties, Juss.—*Polygamie monoécie*, Lin.—Roq. tom. 2, pl. 5, fig. 19.

Caract. génér. Hermaphrodite; calice à quatre divisions, sans corolle; quatre étamines, un style, une semence supérieure allongée.

Femelle. Calice quadrifide; corolle nulle; sans étamines; un style, une semence supérieure allongée.

Spont. sur les masures et sur les murailles humides, dans toute l'Europe.

Racine rougeâtre, fibreuse, chevelue.

Tiges d'environ deux pieds, tendres, cassantes, succulentes, d'un vert rougeâtre.

Feuilles alternes, pétiolées, simples, entières, ovales, luisantes en-dessus, velues en-dessous.

Fleurs sans corolle, hermaphrodites ou femelles, sur le même pied; une fleur femelle contenue dans le même calice, avec deux hermaphrodites composées de quatre étamines, dont les filets courbés se détendent avec élasticité, et lancent au loin la poussière fécondante lorsqu'elles sont mûres, ou lorsqu'on les touche avec la pointe d'une aiguille.

Fruit. Semences solitaires, ovales, contenues dans un calice partiel.

Propriétés. (*Diurétique.*) Sans *odeur*; *saveur* herbacée. Peyrilhe prétend que cette plante n'est pas plus

nitreuse que les autres plantes qui croissent sur les vieux murs; plusieurs auteurs assurent cependant que le suc exprimé de toute la plante, donné à la dose de trois onces avec un peu de sucre, excite la sécrétion des urines; ils l'associent avec la décoction de l'*arbutus uva ursi*, pour augmenter sa propriété diurétique. Gilibert, entr'autres, assure que le suc de la pariétaire contient, comme celui de la bourrache, un nitre pur qui le rend tempérant, diurétique, et utile dans toutes les inflammations. Il l'indique comme expectorant dans la péripneumonie, comme tempérant dans la fièvre synoque inflammatoire, et dans cette fièvre où, dit-il, le sang est couenneux sans type local d'inflammation. Enfin il recommande cette plante en fomentations et en lavemens, dans la dyssenterie et dans l'inflammation du système urinaire.

DOSE. Le suc exprimé, de ℥jj à ℥jjj dans les ardeurs d'urine et les douleurs de reins.

OBSERV. Floyer, Pemberton (*Commentaires sur la Pharmacopée de Londres*) sont du nombre de ceux qui pretendent que la pariétaire contient du nitre. Il seroit intéressant de soumettre de nouveau cette plante à l'analyse, afin de voir si elle est conforme à celle de Hill que voici :

La première eau qu'elle fournit à la distillation est limpide, la dernière est salée, on obtient ensuite une liqueur acide, puis de l'huile mêlée d'ammoniaque, et une huile épaisse avec un peu de sel alcalin; enfin il a trouvé qu'une livre de la terre qui reste, contient un gros de sel fixe.

Aurélianus, cité par Vicat, mettoit la pariétaire au nombre des remèdes contre l'éléphantiasis.

N° LXVI.

ELLEBORUS ORIENTALIS. L. Ellébore des anciens.

Rosacées, Tourn. — Renoncules, Juss. — *Polyandrie polygynie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 52, fig. 163.

Spont. dans les îles d'Antycire, sur les bords du Pont-Euxin, au bas du mont Olympe.

Descript. Racine brune, tubéreuse, grosse, garnie de fibres noirâtres. *Saveur* d'abord amère, un peu âcre; elle développe ensuite une sensation de chaleur qui brûle la langue et y cause une sorte d'engourdissement. *Odeur* nauséeuse.

Propriétés. L'ellébore est une des plantes les plus célèbres de l'antiquité. Il paroît que l'on comprenoit autrefois sous cette dénomination, l'ellébore noir et l'ellébore blanc, qui possèdent l'un et l'autre une vertu purgative et émétique à un très-haut degré. Comme l'expérience prouve que les ellébores qui croissent en Europe ne diffèrent de ceux de l'Orient qu'en raison de la différence du climat, nous ne répéterons pas la description que nous en avons donnée aux troisième, quatrième et cinquième substituts de la gomme gutte, n° 27; nous nous contenterons de proposer ces indigènes comme substituts de l'ellébore d'Antycire et du mont Olympe; nous observerons qu'il est étonnant que ces médicamens aient été abandonnés, tandis que les anciens, chez lesquels ces

végétaux avoient des propriétés analogues au climat qu'ils habitoient, et par conséquent relatives à leurs constitutions, savoient en tirer un si grand parti dans l'art de guérir.

L'*Ellébore*, dit Hippocrate, *nétoie le corps de toutes superfluités, purge les deux espèces de biles et la pituite, doucement, sans violence, et purifie par ce moyen la masse du sang.*

Au temps de Mesué, quelques médecins regardoient ce médicament comme un poison indomptable, comme de nos jours nous avons long-temps rejeté plusieurs plantes virulentes, avant que des praticiens célèbres nous eussent appris la manière de les convertir en substances utiles au rétablissement de la santé. Mesué, le Storck de ces temps reculés, fut le premier des Arabes qui eut le courage de proclamer l'ellébore comme une plante précieuse.

Costæus et Manard, commentateurs de Mesué, confirmèrent cette assertion par leur propre expérience; il est vrai qu'Hippocrate convient que cette plante est susceptible de causer des convulsions et plusieurs autres accidens, mais il a dit la même chose de tous les purgatifs violens, et ce que l'on pourroit dire de la gomme gutte, du tartrite antimonié de potasse et de tous nos remèdes énergiques administrés à trop forte dose et de manière intempestive. Il annonce que l'ellébore est nuisible aux personnes en bonne santé, mais cela ne prouve rien contre ce médicament; on peut dire la même chose de tout autre remède, même moins actif, si on le donne à quelqu'un qui se porte bien.

Démocrite (epist. 17), dans une de ses lettres à Hippocrate son ami, s'exprime en ces termes : *Veratrum enim sanis datum mensi, tenebras offundit, insanis autem valde prodesse consuevit.* Il paroît que Mesué et les Arabes, par le nom d'ellébore seul, entendoient l'ellébore noir, et que les Grecs, avec Galien, entendoient plutôt le blanc, qui est celui qu'Hippocrate se gardoit bien d'administrer sans avoir préparé le remède et le malade.

Il prenoit la partie chevelue de la racine de l'ellébore, il en lardoit un navet, une rave ou un raifort, il les retiroit au bout de douze heures, ensuite il donnoit le navet à manger au malade, pour le faire vomir.

Mesué, qui préféroit l'ellébore noir, le tempéroit avec l'oseille, la chicorée blanche et sauvage, avec les pruneaux aigres ou doux. D'autres fois, avec l'écorce de citron, le céterac, la menthe, les roses sèches, l'absinthe, les semences de myrte, ou avec la racine de réglisse.

Constantin le combinoit avec des fleurs aromatiques, avec les semences d'oseille, de citron, et avec la mélisse, dans l'intention de modérer les nausées, le vomissement et d'éviter la suffocation, les syncopes et la superpurgation. Il insistoit, d'après le précepte d'Hippocrate (*Aph.* liv. 41), sur la nécessité de préparer le malade qu'on veut purger, en lui administrant des altérans, des incisifs et autres moyens susceptibles d'atténuer et de diviser les humeurs glutineuses et tenaces. Il mêloit encore l'ellébore avec la graine de panais, de persil, avec le jus d'origan, de calament, de pouillot ou avec celui d'absinthe.

Il l'administroit de plusieurs autres manières. Il faisoit des *pilules* de cette racine pulvérisée mêlée en forme d'électuaire, avec le jus de quelques-unes des plantes que nous venons de nommer.

En opiat : il mélangeoit la poudre des racines fines de l'ellébore avec le miel, ou le vin cuit, ou avec le rob de raisins.

En potion : en faisant bouillir ces racines avec les correctifs que nous avons cités, avec addition de miel ou de vin cuit, tant pour être conservée plus long-temps, que pour rendre le remède moins fastidieux aux malades.

L'influence du mode de pulvérisation de cette racine n'avoit point échappé à Oribase; il avoit remarqué que quand elle étoit réduite en poudre impalpable, elle purgeoit bien plus violemment que quand elle n'étoit réduite qu'en poudre grossière.

On ne voit pas qu'Hippocrate ait limité les doses de la racine d'ellébore; il la déterminoit selon le mode de préparation, selon la constitution du malade et le degré de la maladie. Actuarius prescrit deux gros des fibres de la racine qu'il fait macérer dans l'eau; il en enlève l'écorce qu'il fait sécher à l'ombre, et la pulvérise, la mêle avec l'oximel, ou avec le rob de raisins ou le vin cuit, et il l'administre en bols ou en pilules.

Manard, à l'exemple de Dioscoride, prend un gros de racine d'ellébore noir, deux grains de scammonée à laquelle on pourroit substituer pareille dose d'élatérium, il mêle le tout avec quantité suffisante de pulpe de coing. Cette méthode lui offroit un purgatif doux et infaillible. Il observoit de n'employer en substance que

la moitié de la dose qu'il prescrivoit pour l'*infusum* ou pour le *decoctum*.

On voit combien les anciens, qui étoient privés des découvertes chimiques qui immortalisent le dix-huitième siècle, savoient tirer parti des plantes de leur pays, tandis que nous ne regardons que comme accessoires, comme auxiliaires, celles qui croissent autour de nous. Nous prétendons qu'elles ne sont point assez énergiques, et que nous ne pouvons nous passer des productions du Nouveau-Monde.

N° LXVII.

HÆMATOXYLUM CAMPECHIANUM. L. Bois de Campêche.

Légumineuses, JUSS. — *Décandrie monogyn.* LIN.

Spont. à Campêche, au Mexique, d'où on en a transporté des semences à Saint-Domingue et à la Jamaïque, où cet arbre est naturalisé.

Description. Bois compacte, dur, pesant, de couleur rouge. On en coupe tous les ans à la Jamaïque, mais il est plus abondant à Campêche, d'où il passe en Angleterre. Les teinturiers l'employent pour teindre les draps en violet et en noir; ils l'employent aussi pour fixer d'autres couleurs. *Saveur* douce, un peu astringente. Il donne la couleur rouge à l'extrait aqueux et à l'extrait spiritueux; il communique sa couleur à l'urine et aux déjections alvines. La solution de sulfate de fer lui donne une couleur noirâtre un peu verdâtre.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent.*) Les médecins anglais

ont été les premiers à recommander le bois de Campêche comme un astringent utile dans la diarrhée et dans la dyssenterie, mais il n'est pas prudent de l'employer autrement que sur la fin de ces maladies, dans l'intention de rendre du ton aux viscères abdominaux affoiblis; dans ce cas, on l'emploie en décoction.

Pringle préféroit l'extrait; il en prescrivoit trois gros mêlés avec une once et demie d'eau spiritueuse de cannelle, sept onces d'eau de fontaine.

Baldinger employoit seulement un gros d'extrait de bois de Campêche, dissous dans une once d'eau de menthe, il faisoit prendre trois cuillerées par jour de ce mélange. Les branches et le tronc de l'arbre fournissent un suc gommo-résineux.

SUBSTITUTS.

Parmi les substances astringentes indigènes dont nous avons parlé, celles qui ont le plus de rapport au bois de Campêche, sont la racine du *geum urbanum*, quatrième succédanée du n° 30, et la racine du *potentilla reptans*, quatrième substitut du n° 41.

N° LXVIII.

IGNATIA AMARA. L. STRYCHNOS IGNATII. L. BERGIUS. Fève de S. Ignace.

Apocinées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. *Spont.* aux îles Philippines.

Description. Le fruit de cet arbre est de la grosseur

du melon ; il renferme plusieurs semences à peu près grosses comme une noix, presque triangulaire, dure, ayant à peu près la consistance de la corne, d'un blanc sale.

PROPRIÉTÉS. *Saveur* extrêmement amère ; usitée par les Indiens dans les fièvres éruptives intermittentes. Peyrilhe annonce qu'ils l'employent aussi dans les fièvres soporeuses ; cela est d'autant plus étonnant, que tous les auteurs s'accordent à reconnoître dans cette drogue un principe narcotique très-actif et vénéneux. A la dose d'un scrupule, elle cause des vertiges, des tremblemens universels, des mouvemens convulsifs et la mort. Mais à la dose de cinq à huit grains, on l'a trouvée utile dans les fièvres intermittentes. Selon Hanneman, les acides, et notamment l'acide acétique, est l'antidote de ce poison.

Si cette production étoit indigène, on trouveroit facilement le moyen de la rendre utile dans l'art de guérir ; elle n'est pas plus malfaisante sans doute que nos euphorbes, que l'ellébore, le daphné, la gratiole, l'élaterium ; elle n'est peut-être pas plus stupéfiante que la ciguë, la belladone et la pomme épineuse, *datura stramonium :* mais sous le rapport de la faculté antifébrile, nous croyons avoir prouvé à l'article du QUINQUINA, que nous possédons toutes les ressources dont nous pouvons avoir besoin.

SUBSTITUTS.

Voyez les succédanées du *Cinchona officinalis*, n° 35.

N° LXIX.

JUNIPERUS LYCIA. L. Oliban ou Encens; Genévrier de Lycie.

Arbres amentacés, TOURN. — Conifères, JUSS. — *Dioécie monadelphie*, LIN.

Spont. dans le midi de la France et en Sibérie. (VITMAN.)

Description. Cet arbuste, qui produit l'encens, ainsi que le *juniperus thurifera*, dont nous avons parlé, a été long-temps confondu avec ce dernier. Voici les caractères spécifiques qui les distinguent.

Le genévrier de Lycie a les feuilles ternées, embriquées, ovales, obtuses.

Le genévrier à encens (*thurifera*) a les feuilles quaternées, embriquées, aiguës. Il croît en Espagne.

Au reste, comme l'encens est produit par l'une et l'autre espèce, nous n'ajouterons rien à ce que nous avons observé au n° 7, tom. 1, pag. 48.

N° LXX.

ILLICIUM ANISATUM. L. Anis étoilé; Anis de la Chine; Badianc.

Magnoliers, JUSS. — *Polyandrie polygynie*, LIN.

Spont. au Japon, à la Chine, aux Philippines et dans la Floride.

Description. Le fruit de cet arbre est formé de sept

à huit capsules disposées en forme d'étoile, à peu près comme le fruit de la fraxinelle, chacune de ces capsules ou rayons à une seule loge; elles ont la couleur de l'oxide de fer, raboteuses en-dehors, lisses en-dedans; elles s'ouvrent par la partie supérieure. La partie inférieure est renflée, convexe; elles contiennent une semence ovale, aplatie, à peu près analogue à celle du lin. L'amande est blanchâtre, onctueuse, et de saveur douce.

La badiane fut apportée en Europe vers la fin du seizième siècle, par un marin anglais que Clusius nomme *Candi*, et les Anglais *Candish* et *Cavendish.*

L'*odeur* et la *saveur* sont analogues à celles de l'anis et du fenouil, mais elle développe un goût sucré mêlé à son arome. La badiane du Japon est moins aromatique que celle de la Chine.

Selon Neuman et Cartheuser, on retire plus d'huile essentielle des semences que des capsules; celles-ci fournissent une résine plus âcre. L'extrait aqueux est plus abondant que l'extrait spiritueux, mais il est plus foible. Les amandes exprimées à froid, donnent une huile grasse, très-suave, mais sujette à se rancir.

Les Chinois mâchent la badiane pour se parfumer l'haleine; on s'en est servi dans la même intention à la Cour de Russie, c'est ce qui lui a fait donner le nom de *badiane de Moscovie.* Aujourd'hni, les Anglais n'en font pas de cas; les Allemands en usent rarement, mais on l'estime en Suède et en France.

Propriétés. La badiane offre un tonique propre à ranimer les fonctions de l'organe digestif, et à remédier

à l'atonie nerveuse; elle est carminative; quelques-uns la regardent comme susceptible d'entretenir les oscillations des solides, et de préserver des affections catharrales dans les temps humides et nébuleux.

La semence de l'anis, *pimpinella anisum*, celle du fenouil sucré, *anethum fœniculum dulce*; celle de la coriandre, *coriandrum sativum*, que nous avons proposées comme succédanées du cumin, n° 51, possèdent absolument les mêmes propriétés que l'*illicium anisatum* : nous y joindrons le sison aromatique.

Ier SUBSTITUT.

SISON AMOMUM, L. Sison aromatique.

(Aromate injustement oublié.)

Ombellifères, Tourn. et Juss.—*Pentandrie digynie*, Lin.

Caract. génér. Fleurs flosculeuses fertiles; pétales aplatis; ombelle dégarnie.

Spont. dans le département de la Drôme, aux environs de Grenoble et de Montpellier.

Racine blanche, fusiforme, pivotante, simple, dure.

Tige d'environ deux pieds, grêles, cannelées, moëlleuses, rameuses.

Feuilles ailées, amplexicaules, formées de cinq à sept folioles ovales, découpées, lancéolées.

Fleurs en ombelle; corolle rosacée, à cinq pétales lancéolés, recourbés; l'ombelle générale a six rayons inégaux, l'ombelle partielle en a dix. Les deux enveloppes ont chacune quatre folioles.

Fruit ovale, cannelé, contenant deux semences ovales, convexes, striées d'un côté, aplaties de l'autre.

PROPRIÉTÉS. Semences aromatiques, plus âcres que les racines. Carminatives, diurétiques.

OBSERV. Le sison ammi, *sison ammi*, LIN. que l'on cultive dans les jardins, et qui est spontané en Portugal, est encore une plante aromatique que les anciens savoient mieux apprécier que nous. L'arome de sa semence, qui est petite, striée et d'un gris brun, est analogue à celui de l'origan. Elle fournit beaucoup d'huile aromatique qui a la *saveur* et l'*odeur* de la semence. Elle est carminative, antispasmodique et diurétique.

N° LXXI.

KINO. Gomme de Kino; *Gommi kino*, PEYRILHE; G. *Rubrum-Gambiense*.

On ignore à quelle famille appartient l'arbre qui produit cette gomme; tout ce qu'on sait, c'est qu'elle vient des rives de la rivière de Gambie en Afrique. Fottergil est le premier à l'avoir fait connoître en Angleterre et en Ecosse, d'après ce qu'il en avoit appris lui-même du D. Oldfield, qui la nommoit vraie *gomme du Sénégal*.

Description. Cette gomme se compose de masses dures, d'un rouge noir, opaques, à cassure vitreuse, quelquefois celluleuses; sans *odeur*. *Saveur* astringente, suivie d'une saveur douce.

Vauquelin, cité par le D. Alibert, de qui nous em-

pruntons ces détails, a prouvé que cette substance n'est pas une gomme, comme on l'a cru pendant du temps, car elle ne se dissout pas entièrement dans l'eau. Sa dissolution a une saveur astringente, analogue à celle de la noix de galle.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent.*) Ce médicament a été recommandé dans le traitement des flux chroniques de la membrane muqueuse des intestins et du vagin, et dans les cas qui sollicitent l'emploi des toniques et des astringens.

SUBSTITUTS.

La racine de benoite, de tormentille droite, de l'argentine, de la potentille rampante, de la bistorte, l'écorce du chêne et la noix de galle, le fruit du cormier ou sorbier, l'écorce du grenadier, que nous avons substitués à la racine de colombo, n° 41, prouvent que nous possédons un assez grand nombre d'astringens, et que nous pouvons très-bien nous dispenser de faire venir la gomme de kino des bords de la rivière de Gambie.

N° LXXII.

KŒMFERIA ROTUNDA. L. Zédoaire.

Nous rappelons ici cette production de l'Inde orientale, pour conserver l'ordre alphabétique que nous avons adopté, et pour faire remarquer que Bergius s'est assuré, d'après les plantes qu'il a reçues de la Cochinchine, que cette drogue appartient au genre des amomes ou gin-

gembres, parmi lesquels nous l'avons rangée, n° 4, et non pas à celui des *Kæmferia*, comme l'avoit cru Linné.

Au reste, on verra dans les succédanées du n° suivant, combien nous sommes riches en substances aromatiques, et combien nous sommes peu fondés à regarder les aromates de l'Inde comme rigoureusement indispensables à nos besoins, sous le rapport de la médecine.

N° LXXIII.

LAURUS CAMPHORA. L. Laurier camphrier; Camphre, *Cafur* ou *Canfur* des Arabes.

Laurier, Juss. — *Ennéandrie monogynie*, Lin.

Spont. au Japon, à la Chine, dans les îles de Java, de Bornéo, et sur-tout dans celle de Sumatra.

Descript. Cette substance, un des remèdes les plus héroïques de la thérapeutique, découle des incisions pratiquées sur l'écorce du camphrier; il s'obtient aussi par la distillation des racines, du bois et des feuilles de cet arbre. Le camphre de Sumatra, qui est le plus estimé, se recueille aux environs de Baros, où les Hollandais vont l'acheter.

Le camphre est une espèce de résine solide, légère, brillante, blanche, onctueuse, molle et friable, extrêmement volatile. *Odeur* forte, pénétrante, singulièrement diffusible, analogue à celle du romarin. *Saveur* amère, aromatique, laissant à la bouche une sensation de fraîcheur. Exposée à l'air libre, cette substance se

volatilise promptement; elle s'évapore moins à l'air froid et sec, mais elle se volatilise facilement dans une température chaude et un peu humide. Approchée de la bougie, elle brûle avec flamme blanche et beaucoup de fumée. Les rayons du soleil, réunis avec la lentille de verre ou avec le miroir ardent, ne l'enflamment pas, tandis qu'on voit brûler le papier ou la table sur laquelle il est posé. Placé sur des charbons ardens, il se dissipe en fumée sans donner de flamme.

PROPRIÉTÉS. (*Antiseptique, antispasmodique héroïque.*) Il n'existe pas de remèdes dont les propriétés soient plus étendues et mieux démontrées par l'expérience journalière.

Il combat victorieusement les fièvres nerveuses, ataxiques, accompagnées de délire, de subresauts et de prostration, les fièvres putrides (adynamiques). Pringle, et Quarin sur-tout, ont signalé ses vertus dans cette dernière indication. Stoll le combine avec l'arnica dans la dyssenterie. On sait avec quel succès Huxham l'a employé dans la fièvre muqueuse. Combiné avec l'opium, il offre un secours précieux dans la péripneumonie atonique. Heinsius, cité par Roques, dut au camphre ses grands succès dans la peste qui affligea la ville de Vérone; on sait qu'en reconnoissance, les habitans de cette ville lui érigèrent une statue.

Tous les médecins connoissent son efficacité dans la variole confluente, la rougeole, le pourpre, la scarlatine et autres maladies éruptives compliquées de diarrhées et de sueurs colliquatives, dans l'hypocondrie, l'hystérie avec atonie nerveuse, où on l'associe avec le musc

et l'*assa-fœtida* ; dans les affections arthritiques, comme la goutte, le rhumatisme, combiné avec le calomelas, selon la pratique de MUSGRAVE ; dans l'épilepsie, en le combinant avec le quinquina, le castoréum et les préparations martiales ; dans la manie nerveuse, en y joignant le musc et la valériane, comme Kœmpf le conseille ; dans certaines fièvres intermittentes, les affections vermineuses, l'angine cancéreuse, les affections scorbutiques de la bouche, les fluxions atoniques de l'organe de la vue, les ulcères fongueux, la gangrène humide et sèche.

Mais, comme l'observe le D. Roques, ce médicament, si fécond en vertus, ne doit pas être employé dans le premier stade des fièvres aiguës, avec excès de ton, et dans les autres maladies accompagnées de l'état inflammatoire. M. Alexandre, qui eut le courage d'étudier sur lui-même les divers phénomènes produits par le camphre, observe qu'il peut causer des vertiges, des céphalalgies, des mouvemens convulsifs et le délire.

Les auteurs ne sont pas encore d'accord sur la manière d'agir du camphre sur l'économie animale. Hoffman, Tralles et Pouteau l'ont regardé comme une substance réfrigérante. Bergius et Vogel soutiennent le contraire. Alibert, d'après les essais d'Alexandre, trouve que ses effets ont beaucoup de rapport avec ceux de l'opium. « C'est avec la même promptitude, dit-il, que son action » se dirige sur le cerveau et sur tout le systême nerveux. Il semble également avoir la propriété d'assoupir le cerveau et d'accroître la faculté irritable des » fibres musculaires ; on a cru seulement remarquer

» cette différence : l'opium commence par irriter, et en» suite stupéfie ; le camphre, au contraire, communique » d'abord à l'économie animale un état de langueur ; à » cet état succède une irritation excessive ».

Doses. Le camphre se prescrit rarement seul ; la dose ordinaire est depuis 2 grains jusqu'à un demi-gros. On l'associe à d'autres excitans, tels que le musc, l'opium, l'éther sulphurique, la cannelle, la cascarille, le quinquina.

Dans les fièvres atoniques compliquées de spasmes musculaires et de prostration, le D. Roques rappelle une composition précieuse qui ne sauroit être trop connue :

℞. Camphre, ʒj ;
Musc, gr. xv ;
Carbonate ammoniacal (alcali volatil), gr. x ;
Sirop de diacode, q. s. pour douze bols; on en donne un d'heure en heure.

L'esprit-de-vin camphré se compose d'une once de camphre dans une livre d'alcool. Il s'emploie avec le plus grand succès dans les contusions, les luxations, les fractures, etc. Le liniment de savon camphré, dont on retire tant d'avantage sous la forme d'embrocations, dans les spasmes musculaires, la paralysie, le rhumatisme atonique, les engelures, les tumeurs œdémateuses, est formé d'une once de camphre et de deux onces et demie de savon de Venise dissous dans une livre d'alcool, auquel on peut ajouter de l'éther sulfurique et du laudanum liquide.

Observ. Avicenne et Sérapion nous apprennent que les Arabes furent les premiers à employer le cam-

phre en médecine. Mais parmi les modernes, personne n'a mieux étudié cette substance que M. Alexandre, connu par les essais courageux qu'il a tentés sur lui-même, non-seulement avec le camphre, mais encore avec un grand nombre d'autres médicamens énergiques.

Le D. Roques annonce simplement qu'on extrait une *substance analogue* de toutes les plantes labiées, et particulièrement du thym, de la lavande, du romarin, de la sauge et de la menthe; nous sommes fondés à croire que ces végétaux, non-seulement fournissent *une substance analogue* au camphre, mais qu'ils fournissent véritablement le camphre.

En effet, l'analyse chimique nous démontre que cette substance constitue un des principes immédiats des végétaux, comme l'extrait, le mucilage, le sucre, les sels essentiels, l'huile fixe, l'huile volatile, l'arome, la résine, le gluten, le baume, la matière colorante, etc. etc.

Peyrilhe assure positivement qu'en Espagne, on retire du vrai camphre de diverses huiles volatiles extraites des plantes labiées.

M. Proust, chimiste français, pendant son séjour à Ségovie, au moyen de la seule évaporation spontanée, a obtenu de l'huile volatile de lavande plus du quart de son poids de véritable camphre. L'huile volatile de sauge lui en a fourni un huitième; celle de marjolaine en a donné près du dixième, et celle de romarin un seizième.

Cette assertion coïncide avec celle de Cartheuser et de Neumann, cités par Fourcroy, qui ont retiré du véritable camphre des racines du zédoaire, du cannellier, du thym, du romarin, de la sauge et de plusieurs autres

labiées, soit par la distillation, soit par la décoction.

Geoffroi avoit observé que ces huiles essentielles déposoient des cristaux de camphre disposés en forme d'aiguilles.

Fourcroy a vu chez M. Josse, apothicaire à Paris, du véritable camphre retiré de la racine d'aunée (*inula helenium*).

Parmi les échantillons de substances végétales succédanées des végétaux exotiques que nous avons eu l'honneur de remettre à S. Exc. le Ministre de l'intérieur (le 21 avril 1810), il y a deux bocaux contenant du camphre extrait par M. Chomet-Mars, de l'huile essentielle de térébenthine, de l'absinthe et de plusieurs plantes labiées cultivées sur les collines et dans des terreins arides aux environs de Paris exposés au midi.

Ce pharmacien distingué nous a fait voir dans son laboratoire, plusieurs grands vases de verre remplis d'huile essentielle, où on remarque les divers degrés de cristallisation successive du camphre.

Si, d'après ces faits qu'on ne peut révoquer en doute, on a obtenu du camphre des aromates cultivés aux environs de Paris, dont le climat est froid relativement à une grande partie du reste de la France, combien ne doit-on pas en retirer de ces mêmes plantes recueillies ou multipliées dans leur lieu natal, dans nos contrées méridionales, et sur-tout en Italie et en Espagne?

Nous considérons donc comme succédanées du camphre, celles de nos productions indigènes qui paroissent en contenir le plus, telles que, 1°. le *teucrium chamædrys* (1er substitut du n° 64); 2°. l'*hyssopus officinalis*

(subst. du n° 64); 3°. le *marrubium vulgare* (5e subst. du n° 60); 4°. le *teucrium chamæpitys*, tom. 1, pag. 63; 5°. le *teucrium marum*, tom. 1, pag. 54, 6°. le *teucrium scordium*, tom. 1, pag. 55; 7°. l'*ocymum gratissimum*, tom. 1, pag. 191; 8°. l'*arthemisia absinthium*, tom. 1, pag. 14; 9°. l'*inula helenium*, tom. 1, pag. 28; 10°. la térébenthine résultante du *pinus larix* ou mélèse, tom. 1, pag. 60.

XIe SUBSTITUT.

TEUCRIUM POLIUM. L. *Polium montanum luteum*, C. B. PIN. *Polium montanum album*, ibid. *Hyssopum* de DIOSCORIDE; Polium blanc.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN.

Caract. génér. Corolle sans lèvre supérieure. La partie supérieure du tuyau est fendue.

Spont. dans le royaume de Naples et dans les départemens méridionaux, où cette plante est abondante.

Racine ligneuse, petite.

Tiges ligneuses, fines, rondes.

Feuilles sessiles, tomenteuses, oblongues, crénelées, épaisses.

Fleurs réunies en têtes, blanches ou jaunes; tube cylindrique, recourbé; une seule lèvre inférieure, à trois divisions, celle du milieu concave, les étamines situées à la place de la lèvre supérieure.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice.

Propriétés. (*Aromate chaud.*) Les Italiens l'ont regardé long-temps comme un spécifique contre les affections goutteuses, en l'associant à la térébenthine de Venise. Cet aromate chaud possède les vertus de ses congénères : *odeur* forte, aromatique ; *saveur* amère, peu agréable. On ne l'emploie plus aujourd'hui que dans la composition de la thériaque et du mithridate.

XIIe SUBSTITUT.

SATUREIA HORTENSIS. L. Sarriette des Jardins.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie.* Lin. — Roq. tom. 2, pl. 33, fig. 129.

Caract. génér. Divisions de la corolle presque égales; étamines écartées.

Spont. dans les départemens méridionaux ; cultivée dans les jardins.

Racine fibreuse, ligneuse, petite.

Tiges d'un pied, droites, rougeâtres, anguleuses, légèrement velues.

Feuilles sessiles, opposées, simples, lancéolées, linéaires, d'un vert foncé.

Fleurs pédunculées, placées deux à deux, labiées; lèvre supérieure relevée, lèvre inférieure à trois divisions.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice.

Propriétés. *Saveur* aromatique, chaude, âcre; *odeur* agréable, analogue à celle du thym, mais moins forte. Elle communique son odeur et peu de saveur à

l'eau dans laquelle elle a infusé, mais l'esprit-de-vin s'empare de toute son énergie. Cette plante contient une huile essentielle âcre, chaude, très-odorante. Reléguée dans l'officine culinaire, cette plante peut cependant, à l'occasion, suppléer beaucoup d'autres aromates.

XIIIe SUBSTITUT.

SATUREIA MONTANA. L. Sarriette de montagne.

Cette espèce a la tige moins élevée que la précédente; les feuilles sont linéaires, ponctuées, épaisses, terminées par une pointe dure, plus rapprochées que dans les autres espèces. Les péduncules sont solitaires, latéraux, placés aux aisselles des feuilles. Elle contient beaucoup plus d'huile essentielle que celle des jardins. Spontanée dans les départemens méridionaux, et sur-tout en Italie. Dans le royaume de Naples et dans plusieurs villes de l'Italie, on en jonche les rues les jours de certaines fêtes. Elle exhale un parfum extrêmement suave.

Nous l'avons trouvée si abondante sur les Apennins, que nous pensons qu'il seroit possible d'utiliser les immenses coteaux et les collines de ces contrées, qui ne sont presque couverts que de cette plante, de l'*euphorbia spinosa* et de quelques cistes. On pourroit y établir des ateliers de distillation pour obtenir l'huile essentielle du *satureia montana*; elle fourniroit une grande quantité de camphre, qui peut-être ne le céderoit en rien à celui du Japon, qui se vend très-cher.

XIVe SUBSTITUT.

NEPETA CATARIA. L. Cataire; Herbe au chat; *Erba gattaria* des Italiens.

Voyez le sixième substitut de l'*Assa fœtida*, n° 60.

XVe SUBSTITUT.

LAVANDULA SPICA. L. Lavande en épi; Aspic, Spic; *Nard. Lavandula a lavando, quod ea parantur balnea.*

Liliacées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 60, fig. 193.

Caract. génér. Calice ovale, légèrement dentelé, garni d'une bractée; corolle renversée; étamines dans le tube.

Spont. aux environs de Narbonne et dans les départemens du midi.

Racine fibreuse, ligneuse.

Tige ligneuse, formant une espèce d'arbrisseau d'environ deux pieds de hauteur. Les tiges sont grêles, herbacées, quadrangulaires.

Feuilles d'un vert glauque, onctueuses, lancéolées, sessiles, opposées.

Fleurs en épis terminaux. Calice rougeâtre; corolle, tube cylindrique plus long que le calice. Lèvre supérieure fendue, relevée; lèvre inférieure trifide.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice, qui est fermé à sa partie supérieure.

Propriétés. Les fleurs et les feuilles ont une *odeur* suave; *saveur* aromatique, âcre et chaude. L'eau s'empare de son arome, mais moins que l'esprit-de-vin. Les sommités fournissent plus d'huile essentielle que les feuilles. Cette huile, qui est citrine et qui a l'odeur de la lavande, contient beaucoup de camphre. Quinze livres de fleurs ont donné cinq onces et demie d'huile essentielle. Baumé, de trente-quatre livres, en a obtenu sept onces; quatre-vingts livres d'épis de lavande lui en ont donné une livre neuf onces (en 1763).

Toute la plante est cordiale, céphalique, sternutatoire, carminative; quelques-uns lui attribuent la propriété de provoquer les règles.

XVIe SUBSTITUT.

LAVANDULA STÆCHAS. L. Lavande dentelée; *Stœchas*.

Cette espèce diffère de la précédente par ses feuilles dentelées, et par les feuilles florales qui sont beaucoup plus grandes. Elle contient beaucoup de camphre. Cette plante est souvent confondue par les herboristes avec le *gnaphalium stœchas*, qui n'a nul rapport avec la lavande dentelée. Celle-ci est une didynaine; elle offre un aromate dont nous avons souvent éprouvé l'efficacité dans les embarras de l'organe de la respiration et dans l'oppression, tandis que le *gnaphalium stœchas* est une syngénèse inodore, et on peut dire insignifiante. On peut dire la même chose du *gnaphalium arenarium*. L'expérience n'a point justifié les propriétés anti-

catharrales, désobstruantes et anthelmintiques que Schroder, Samuel Dale et Jornius lui attribuent. Il en est de même du pied-de-chat, *gnaphalium dioicum*, dont le D. Dale recommande le sirop et l'infusion dans la toux convulsive, dans les ulcères du poumon, et dans l'hémoptisie.

XVIIe SUBSTITUT.

MENTHA SYLVESTRIS. L. Menthe sauvage.

Labiées, TOURNEF. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN.

Caract. gén. Corolle presqu'égale, à quatre divisions, dont la plus large est échancrée; filamens droits, écartés.

Spont. le long des fossés, sur le bord des chemins, dans les lieux incultes.

Racine fibreuse, chevelue.

Tige d'environ deux pieds, droite, quadrangulaire, branchue, blanchâtre.

Feuilles sessiles, opposées, lancéolées, dentées, pointues, d'un vert blanchâtre en-dessus, blanches et tomenteuses en-dessous.

Fleurs en épis, grêles, allongés, cylindriques; étamines deux fois plus longues que la corolle, qui est rougeâtre.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. Cette menthe jouit de toutes les propriétés de celles dont nous allons parler; elle se trouve

dans tous les endroits humides et marécageux ; elle peut remplacer ses congénères pour l'usage de la classe indigente; elle contient beaucoup de camphre.

XVIIIe SUBSTITUT.

MENTHA CRISPA. L. Menthe frisée.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didyn. gymnospermie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 67, fig. 223.

Caract. gén. comme celui de la précédente.

Spont. en Sibérie, en Suisse ; cultivée dans les jardins.

Racine rampante, traçante.

Tiges d'environ deux pieds de hauteur, droites, velues, quadrangulaires, rameuses.

Feuilles sessiles, d'un rouge bleu, cordiformes, ondulées et comme frisées, dentées, d'un vert foncé.

Fleurs petites, verticillées, axillaires, terminées en tête ; étamines égales à la corolle, portant des anthères d'un brun jaunâtre; lèvre supérieure concave, la lèvre inférieure à trois divisions; la corolle ne paroît avoir que quatre divisions planes; calice en tube, velu, droit, à cinq dents.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice.

Propriétés. (*Tonique, emménagogue.*) *Odeur* forte, pénétrante, diffusible; *saveur* piquante, amère. L'infusion aqueuse s'empare de son arome, mais elle retient peu de sa saveur; l'esprit-de-vin semble mieux retenir le principe sapide. Elle contient beaucoup d'huile essentielle. Une livre de ses feuilles en a fourni trois

gros, selon Cartheuser. Elle est propre à fortifier le système nerveux et à dissiper les flatuosités. Utile dans l'hystérie, dans l'hypocondrie, et pour combattre le vomissement et la diarrhée causés par le spasme des viscères.

Rosenstein indique les feuilles finement pulvérisées, pour fortifier l'organe digestif.

Les anciens savoient que la menthe a la propriété d'empêcher le lait de se cailler. En effet, Lewis a observé que le lait dans lequel on a mis des feuilles de menthe, se coagule plus lentement.

Cette observation a conduit à en appliquer des cataplasmes sur le sein des femmes en couche, pour diminuer la secrétion du lait, ou pour le résoudre, quand il est coagulé. Selon Gilibert, l'huile essentielle de menthe appliquée sur les mamelles est infiniment propre à résoudre le lait grumelé. Linné conseilloit, non-seulement le cataplasme vineux de menthe sur les mamelles, et l'huile essentielle en liniment sous les aisselles des nourrices, il leur faisoit prendre encore intérieurement quelques gouttes de cette huile essentielle sur du sucre.

Cette plante est tellement emménagogue, que son huile essentielle a souvent causé des hémorragies utérines. Boerhaave l'a employée utilement dans la lienterie.

Aristote et Hippocrate ont cru que la menthe enlevoit aux hommes la faculté d'engendrer, mais il paroît que cette opinion n'est pas fondée.

Les feuilles cuites dans du vin sont peut-être le meilleur remède qu'on puisse appliquer sur les plaies récentes

et sur les contusions, tant à la tête qu'aux autres parties du corps.

XIXe SUBSTITUT.

MENTHA PIPERITA. L. Menthe poivrée.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 67, fig. 224.

Caract. gén. Le même que dans la précédente.

Spont. sur les Pyrénées et en Angleterre.

Racine chevelue.

Tige quadrangulaire, rameuse, légèrement velue, droite, d'un pied de haut.

Feuilles ovales, lancéolées, serraturées, pointues, d'un vert obscur.

Fleurs. Corolles ciliées, petites, rougeâtres, garnies de bractées linéaires, disposées en épis terminaux, étamines plus courtes que la corolle, portant des anthères purpurines.

PROPRIÉTÉS. (*Stomachique.*) *Saveur* chaude, aromatique, camphrée, piquante à peu près comme le poivre, suivie d'une sensation de fraîcheur analogue à celle de l'éther. *Odeur* pénétrante, forte, diffusible, mais plus agréable que celle de ses congénères. Elle contient beaucoup d'huile volatile d'un vert jaunâtre. Gaubius avoit déjà remarqué que quand elle est sèche, elle contient plus d'arome que quand elle est verte. L'eau distillée de menthe cueillie dans sa maturité et séchée avec précaution, laisse voir au bout d'un an des cristaux blancs, diaphanes, luisans, ayant la saveur, l'odeur, la

volatilité et la fragilité du camphre. Knigge, dans sa dissertation sur la menthe poivrée, la recommande comme un excellent tonique, doué d'une force diffusible susceptible de récréer promptement tout le système des solides. C'est avec cette espèce que l'on fabrique les fameuses pastilles de menthe.

XXe SUBSTITUT.

MENTHA PULEGIUM. L. Menthe pouliot.

Même famille, mêmes caractères génériques que dans les précédentes.

Spont. dans les lieux humides, sur le bord des ruisseaux et des rivières dans toute la France.

Racine rameuse, rampante.

Tiges lisses, petites, rondes, rampantes et un peu redressées, d'un demi-pied de hauteur.

Feuilles ovales, arrondies, obtuses, petites, nerveuses, d'un vert obscur, portées sur des pétioles très-courts, légèrement dentelées.

Fleurs disposées en verticilles très-serrés. Ces verticilles qui sont séparés par des feuilles florales, diminuent de grandeur jusqu'au sommet, où ils forment un épi.

Fruit, comme dans les espèces précédentes.

Propriétés. (*Céphalique.*) *Odeur* plus pénétrante que ses congénères; *saveur* âcre et très-amère. Quant aux autres propriétés, elles sont analogues à celles dont nous venons de parler. Comme toutes les menthes possèdent à peu près les mêmes vertus, on peut leur appliquer en général ce que Campegius dit de la menthe,

dont il n'indique pas l'espèce. Son suc, dit-il, bu avec du vinaigre, arrête l'hémorragie, tue les lombrics, arrête le hoquet, le vomissement, le *cholera morbus*. On peut le mêler quelquefois avec le suc de la grenade. En cataplasme avec de la farine, il offre un résolutif utile dans les engorgemens des mamelles, et un calmant contre la céphalalgie.

XXIe SUBSTITUT.

GLECHOMA HEDERACEA. L. Lierre terrestre.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 17, pl. 61, fig. 198.

Caract. gén. Chaque paire d'anthère appliquée l'une contre l'autre en forme de croix.

Spont. dans les fossés humides, dans les lieux frais et ombragés, dans toute la France.

Racine herbacée, rampante, stolonifère.

Tiges herbacées, succulentes, carrées, grêles, rougeâtres et velues, rampantes, jetant des racines.

Feuilles opposées, pétiolées, réniformes, à larges crénelures, d'un vert foncé, souvent parsemées de poils.

Fleurs bleuâtres, sessiles, axillaires, verticillées, au nombre de six; calice à cinq divisions; corolle labiée, tube aplati. Lèvre supérieure droite, obtuse, bifide; l'inférieure trifide, grande, ouverte et obtuse.

Fruit. Quatre semences nues au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. (*Plante pectorale.*) *Saveur* amère; *odeur* aromatique. Elle perd peu de ses vertus à la dessic-

N 2

cation. L'eau distillée est odorante. L'extrait aqueux est amer; il l'est davantage quand il est préparé avec les spiritueux.

Cartheuser assure que l'extrait aqueux est d'abord amer, mais il devient ensuite d'une âcreté analogue au poivre; l'extrait spiritueux, qui est moins abondant, est balsamique et amer. Cullen d'un autre côté, annonce qu'il n'a point remarqué ces propriétés dans le lierre terrestre. Si l'assertion du D. Alibert est fondée, lorsqu'il dit qu'au moyen de l'alcool, on retire de cette plante un extrait amarescent et balsamique, cette propriété expliqueroit les succès qu'elle procure dans certaines affections de l'organe pulmonaire, et qui sont attestés par un grand nombre de praticiens distingués.

Simon Paulli dont, à la vérité, l'autorité n'est pas la plus imposante, la recommande dans l'ulcération de l'organe de la respiration. Willis, dans les toux rebelles, administre depuis un demi-gros jusqu'à un gros de feuilles de *glechoma* en poudre, dans une décoction pectorale, une fois par jour.

Morton, dans la phthisie accompagnée d'hémoptysie, conseille d'user abondamment du sirop de *glechoma*. Quercetan est du même sentiment, avec cette différence, qu'il administre le sirop de cette plante préparé avec le sucre rosat.

Rivière, Ettmuller, Scardona, Sauvages et une foule d'autres ont éprouvé d'heureux effets de cette manière de l'administrer. S'il faut en croire Murray, un Suédois qui crachoit du pus en abondance, fut guéri par l'usage du suc de lierre terrestre mêlé avec du petit-lait et même

avec du lait, et au moyen de l'équitation. Il ajoute qu'il a guéri plusieurs autres maladies de ce genre par l'usage de l'infusion de cette plante mêlée avec d'autres herbes pectorales, édulcorée avec la conserve de roses au lieu de sucre.

L'analyse n'a point encore prouvé que cette plante contienne du camphre; nous n'en faisons mention ici que parce qu'elle est du nombre des labiées qui en contiennent toutes une plus ou moins grande quantité; la raison seule de l'analogie nous feroit présumer que celle-ci n'en est pas dépourvue.

XXIIe SUBSTITUT.

LES ORIGANS.

ORIGANUM DICTAMNUS. L. Dictame de Crète.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 42, fig. 122.

Caract. génér. Calices formant une espèce de cône tétragone en épi.

Spont. dans l'île de Crète et de Candie; quoique cette plante soit étrangère, nous la citons par exception, parce qu'il est facile de la naturaliser dans le midi de l'Europe et de la France, et parce qu'elle peut être susceptible de fournir du camphre.

Racine ligneuse, fibreuse, brune.

Tiges de sept à huit pouces, ligneuses, branchues, tomenteuses, purpurines.

Feuilles pubescentes, sessiles, deux à deux, arrondies, d'un vert blanchâtre.

Fleurs disposées en épis tétragones, inclinés, garnis de feuilles florales grandes, luisantes; corolle labiée, petite, purpurine ou blanche, droite; tube cylindrique, aplati; lèvre supérieure plane obtuse, tronquée; lèvre inférieure à trois découpures arrondies, presque égales; étamines plus longues du double que la corolle; calice en forme de cornet.

Fruit. Quatre semences ovoïdes, nues, au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* suave, aromatique, pénétrante; *saveur* amère, un peu âcre et piquante. Une livre de ses feuilles, selon Neumann, fournit un demi-gros d'huile essentielle camphrée, d'un jaune foncé, dont l'odeur et la saveur est très-pénétrante et diffusible. Elle paroît contenir beaucoup de camphre.

Cette plante étoit célèbre chez les anciens. Théophraste, Dioscoride, Pline ont eu la bonté de croire que les biches, en mangeant du dictamne, parvenoient à se débarrasser de la flèche dont elles étoient percées; cette persuasion fournit à Virgile l'idée du secours que Vénus porta à son fils Enée, blessé d'un javelot. La description du remède et de la manière de l'employer est remplie de grace.

> Hic Venus, indigno nati concussa dolore,
> Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida,
> Puberibus caulem foliis, et flore comantem
> Purpureo : non illa feris incognita capris
> Gramina, cum tergo volucres hæsere sagittæ.

Hoc Venus, obscuro faciem circumdata nimbo,
Detulit : hoc fusum labris splendentibus amnem
Inficit, occultè medicans, spargitque salubris
Ambrosiæ succos, et odoriferam panaceam.
Fovit eâ vulnus lymphâ longævus Iapis
Ignorans : subitoque omnis de corpore fugit
Quippe dolor, omnis stetit imo vulnere sanguis.
Jamque secuta manum, nullo cogente, sagitta
Excidit, atque novæ rediere in pristina vires.

VIRG. liv. 12.

Hippocrate considéroit le dictamne comme un excellent emménagogue. On l'emploie encore dans cette intention en Italie, où cette plante réussit très-bien en pleine terre. On l'emploie dans le diascordium, dans la thériaque et dans le mithridate.

Les autres origans possèdent à peu près les mêmes vertus.

L'ORIGAN DE CRÈTE, *origanum creticum*, L., qui est spontané en Palestine, dans le royaume de Naples, sur les montagnes de la Suisse et dans nos départemens méridionaux, se distingue par ses feuilles ovales, aiguës, lisses, à nervures velues. Les épis sont réunis, droits, longs, prismatiques, garnis de bractées membraneuses deux fois plus longues que le calice. Les Italiens en assaisonnent la salade.

L'ORIGAN SAUVAGE, *Origanum vulgare*, LIN. ROQ. tom. 2, pl. 3, fig. 10, croît par toute la France. Ses épis sont arrondis, réunis en panicule, garnis de bractées ovales plus longues que les calices. *Odeur* pénétrante; *saveur* chaude et vive analogue à celle du thym.

En infusion théiforme, cette plante offre une boisson agréable, utile dans la toux et l'asthme causés par la suppression de la transpiration. Elle est également utile dans la chlorose par atonie. Son huile essentielle est extrêmement âcre.

Il paroît que l'ORIGAN MARJOLAINE, *Origanum majorana*, étoit l'AMARACON et le SAMPSUCHUM des grecs, et le *Thramben* de Pythagore. Cette plante est spontanée en Italie, et dans nos départemens du midi, où on peut la multiplier à volonté. Ses feuilles sont ovales, obtuses, les épis sont arrondis, très-serrés ; la tige n'a pas plus d'un demi-pied de haut. *Odeur* aromatique, agréable; *saveur* âcre et amère, elle fournit un soixante-quatrième de son poids d'huile essentielle, qui est susceptible de donner beaucoup de camphre.

La faculté tonique et aromatique diffusible de cette plante, ainsi que de ses congénères la font regarder comme résolutive, antiseptique, céphalique, sudorifique, sternutatoire, cordiale, antispasmodique et carminative.

Cent cinquante livres de fleurs récentes de marjolaine ont fourni à Baumé quinze onces d'huile essentielle un peu citrine.

XXIIIe SUBSTITUT.

THYMUS SERPILLUM. L. Thym serpolet. *Herpillon* des Grecs, a serpendo. MARC. VARR. Rei rust. lib. 3.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 53, fig. 210.

Caract. génér. Ouverture du calice fermée par des poils.

Spont. sur les coteaux arides et pierreux de presque toute la France exposés au midi.

Racine chevelue, ligneuse.

Tiges petites, carrées, ligneuses à la base, herbacées au sommet, rampantes, ou redressées à la hauteur de quelques pouces.

Feuilles unies, ovales, obtuses, ciliées à la base.

Fleur labiée; tube de la longueur du calice; lèvre supérieure droite, relevée, plus courte que la lèvre inférieure qui est trifide, large et obtuse.

Fruit. Quatre semences arrondies au fond du calice resserré à la partie supérieure.

PROPRIÉTÉS. *Saveur* amère; *odeur* aromatique très-suave. Les mêmes vertus médicales que celles de la marjolaine. Trente livres de fleurs récentes ont fourni un demi-gros d'huile essentielle tirant sur le rouge. Baumé pense qu'elle en rendroit davantage, si on la faisoit sécher avant de la distiller. Gilibert annonce que huit livres de cette plante ont donné une once d'huile essen-

tielle jaune, très-âcre et qu'elle dépose une certaine quantité de camphre semblable au sucre candi.

Campegius prescrivoit le serpolet cuit dans du vinaigre, appliqué en cataplasme sur le front, pour calmer les céphalalgies. Il ordonnoit deux gros du suc de cette plante mêlé avec un peu de vinaigre, pour arrêter l'hémoptysie. Il compare les propriétés du serpolet à celles du musc. Voici ses expressions :

Serpillum fragrantis est odoris et MOSCHUS GALLICUS *dici potest. Moschus calidus est et aridus, sic et serpillum calidum et aridum in secundo ordine. Confortat cor ut moschus, ac membra animalia et cerebrum corroborat ut moschus.*

En décoction avec du miel, le même auteur l'employoit pour combattre l'oppression, les affections vermineuses, et pour provoquer les règles : à l'extérieur, il le prescrivoit en cataplasme, comme résolutif puissant dans les échymoses, et pour résoudre le sang coagulé. Il en faisoit préparer une bouillie avec la mie de pain ou de la farine et du vin, pour combattre les affections rhumatismales.

XXIVe SUBSTITUT.

THYMUS VULGARIS. L. Thym commun.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 53, fig. 209.

Caract. génér. Le même que celui du *thymus serpillum.*

Spont. dans les départemens méridionaux, aux envi-

rons de Narbonne et de Montpellier, en Italie; cultivé dans les jardins.

Racine ligneuse, rameuse, dure.

Tige résistant à l'hiver, ligneuse, rameuse, peu élevée, droite, d'un brun rougeâtre.

Feuilles opposées, petites, étroites, ovales, repliées en-dedans par les côtés, verdâtres en-dessus, pubescentes et blanchâtres en-dessous.

Fleurs purpurines, en épis verticillés, terminaux. Calice velu, tubulé, à cinq dents; corolle labiée, tube de la longueur du calice. Lèvre supérieure droite, obtuse, échancrée, plus courte que l'inférieure qui offre trois lobes, celui du milieu est plus grand et entier; quatre étamines recourbées, insérées au tube de la corolle. Style à stigmate bifide.

Fruit. Quatre semences arrondies au fond du calice.

Propriétés. *Saveur* aromatique, chaude, piquante, un peu amère; *odeur* aromatique peu suave. Cette plante, à la distillation, abonde en huile essentielle et en camphre, que l'on voit se déposer au fond du vase en peu de jours. Il paroît sous la forme de cristaux à peu près de la grosseur d'une noisette et de forme cubique. Cette espèce de camphre ne diffère de celui du commerce que par l'odeur particulière du thym qu'il conserve. Quant à ses autres propriétés, elles sont analogues à celles du *thymus serpillum*.

XXV[e] SUBSTITUT.

MELISSA OFFICINALIS. L. Mélisse officinale; Mélisse à odeur de citron; Citronelle.

Labiées, Tourn. et Juss. — *Didynamie gymnospermie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 66, fig. 219.

Caract. génér. Calice sec, aplati en-dessus, lèvre supérieure redressée.

Spont. sur les Apennins, en Italie, en Suisse; cultivée dans les jardins.

Racine ligneuse, fibreuse, longue, arrondie.

Tiges d'environ deux pieds, carrées, herbacées, dures, rameuses, droites.

Feuilles ovales, pétiolées, opposées, pubescentes, dentées, cordiformes, d'un vert obscur, luisantes.

Fleurs verticillées; pédicules simples; corolle blanche ou d'un rouge pâle, labiée; lèvre supérieure courte, relevée, arrondie, échancrée; lèvre inférieure à trois divisions, celle du milieu est grande et cordiforme.

Propriétés. (*Antihystérique.*) *Saveur* chaude, âcre, amère, un peu piquante; *odeur* suave, analogue à celle du citron, aromatique. Recommandée dans l'hystérie, les palpitations de cœur, la céphalalgie spasmodique, la flatulence, la cardialgie. On croit en général qu'elle contient peu d'huile essentielle; mais Schulsius a démontré qu'elle en contient bien davantage, lorsque sa fleur est épanouie et presque passée, que quand elle est tendre.

Les Arabes faisoient grand cas de cette plante dans les affections nerveuses.

Hoffman prescrit un gros de ses feuilles en poudre, pris journellement pendant un mois, pour combattre les vertiges, la paralysie, l'hypocondrie, et pour raffermir la mémoire.

Rivière ordonne l'infusion dans l'esprit-de-vin, contre la manie.

Forestus en indique spécialement l'usage dans les palpitations et les autres affections nerveuses. Boerhaave la recommande aussi dans toutes les maladies résultantes de lésions dans le système nerveux.

DOSE et USAGE. En infusion théiforme avec un peu de sucre.

L'huile volatile, à la dose de cinq à six gouttes.

L'eau distillée, une ou deux onces avec un peu d'eau de menthe ou de fleur d'orange. Il ne faut pas la confondre avec l'eau de mélisse vulgairement appelée *eau des carmes*. Elle est composée de substances étrangères très-actives, et que l'on emploie pour augmenter la chaleur générale, pour accélérer la circulation, rétablir la menstruation et les fonctions des voies digestives, pour combattre les syncopes et la paralysie atonique.

XXVIe SUBSTITUT.

OCYMUM BASILICUM. L. Basilic.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 23, fig. 45.

Caract. génér. Corolle renversée. Deux filamens garnis d'un appendice à la base.

Spont. aux Indes orientales, et à la Chine; mais elle réussit si parfaitement en Europe, que nous la considérons comme indigène ou naturalisée.

Racine fibreuse, ligneuse, peu étendue.

Tiges nombreuses, en buisson, de huit à dix pouces, sousligneuses à la base, herbacées au sommet.

Feuilles lisses ou crépues, selon la variété, ovales, pétiolées, lancéolées, succulentes.

Fleurs purpurines ou blanches disposées en épi terminal droit; corolle labiée, renversée; tube court et large; lèvre supérieure plus grande que l'inférieure qui est frisée et légèrement crénelée; calice cilié, refermé, très-court, à lèvre supérieure arrondie, un peu échancrée. La lèvre inférieure à quatre divisions.

Fruit. Quatre semences ovales, brunes, nues, au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. Aromate suave, agréable, céphalique, sternutatoire, utile comme tonique dans toutes les affections nerveuses par débilité. *Voyez* le deuxième substitut du n° 30, tom. 1, pag. 191.

XXVIIe SUBSTITUT.

SALVIA OFFICINALIS. L. Sauge officinale; ELELISPHACON et Ἐλελισφακος.

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Diandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 54, fig. 135.

Caract. gén. Corolle béante, filets des étamines coupés vers leur base par un pédicule.

Spont. sur les Apennins, sur le mont Gargano dans

le royaume de Naples. Gilibert assure qu'elle se trouve aussi dans les départemens méridionaux ; cultivée dans les jardins.

Racine ligneuse, dure, fibreuse.

Tige sousligneuse, rameaux tétragones velus, visqueux.

Feuilles oblongues, pétiolées, chagrinées, pubescentes, onctueuses, d'un vert blanchâtre en-dessous, et plus foncé en-dessus, souvent marquées de taches d'un jaune pâle.

Fleurs en épi lâche, terminal; corolle d'un bleu rougeâtre, à deux lèvres. La lèvre supérieure en voûte, échancrée, l'inférieure est trilobée ; la division du milieu est concave; les filets des étamines sont bifurqués à la base, ils portent transversalement sur un pivot qui naît du fond de la corolle. Le style porte un stigmate bifide. Calice strié, à cinq dents aiguës.

Fruit. Quatre semences arrondies dans le fond du calice qui sert de capsule.

PROPRIÉTÉS. La sauge officinale est, de toutes ses congénères, celle qui a le plus d'énergie. *Odeur* forte, pénétrante, très-diffusible; *saveur* chaude, amère, aromatique. Elle donne à la distillation beaucoup d'huile volatile camphrée. Baumé, de quarante-six livres de sauge en fleurs, a obtenu, en 1763, deux onces et demie d'huile essentielle. En 1765, quarante-huit livres en ont fourni trois onces. En juin 1767, le printemps avoit été très-pluvieux, cent soixante-huit livres de cette plante ne lui fournirent que deux onces trois gros d'huile essentielle.

Les Chinois, qui savent mieux l'apprécier que nous peut-être, l'achètent très-cher, comme nous l'avons observé; ils la fument avec délices au lieu de tabac; ils préfèrent son *infusum* théiforme au thé qui croît dans leur pays; telle est la passion des hommes pour les objets dont ils sont privés.

La sauge, par sa faculté tonique, remédie merveilleusement aux langueurs d'estomac, aux affections chlorotiques, leucophlegmatiques, à la cachexie, aux menstruations difficiles, et aux affections nerveuses par débilité; ce qui a donné lieu à cet adage de l'école de Salerne, *SALVIA confortat nervos manuumque tremorem tollit.*

Selon le D. Gilibert, des fourreaux faits avec des bas doubles, dans l'interstice desquels on pique de la sauge grossièrement brisée, en donnant du ressort à la peau, accélère singulièrement la guérison de l'enflure des jambes qui survient à la suite des maladies aiguës, et sur-tout après les fièvres intermittentes.

Le D. Roques, dans quelques fièvres intermittentes, a éprouvé d'heureux effets de l'infusion vineuse des feuilles de cette plante administrée à la dose de deux ou trois verres, une ou deux heures avant le paroxisme. Dans les cas ordinaires, quand on l'emploie simplement comme tonique, on l'emploie en infusion aqueuse édulcorée avec du miel ou du sucre.

Dose. L'eau distillée, une à deux onces.

L'huile volatile, cinq à six gouttes.

Observ. Les anciens considéroient la sauge comme un préservatif des breuvages suspects, comme on le voit

par cet avis de l'école de Salerne : *Salvia cum ruta faciunt tibi pocula tuta.*

On connoît ce vers qui est passé en proverbe, et qui exprime combien les anciens étoient enthousiasmés des vertus salutaires de la sauge.

Cur moritur homo cui crescit salvia in horto?

et cet autre,

Salvia salvatrix, naturæ conciliatrix.

Christian Paullini lui attribuoit tant de vertus, qu'il l'appeloit *sacra herba*, et la regardoit comme un remède universel.

Campegius exaltoit son arome au point de proclamer cette plante comme le succédané de la noix muscade. Voici ses expressions :

Habeant qui ditiores sunt nucem quam Græci myristicam vocant, quæ stomachum confortat, expellit ventositates, odorem oris facit bonum, ad ea omnia valet salvia nostra.

1°. La SAUGE HORMIN, *salvia horminum*; ὅρμινον, *Orminon* des Grecs. ROQ. tom. 2, pl. 54, fig. 135, qui croît en Espagne, aux environs de Naples et dans le Piémont, diffère de la précédente par les nombreuses bractées d'un rose violet qui terminent ses tiges. Ses rameaux sont droits, branchus, pubescens; ses feuilles sont oblongues, obtuses, crénelées, vertes, pétiolées; les supérieures sont sessiles.

2°. La SAUGE VERTICILLÉE, *salvia verticillata*, L.

a les feuilles cordiformes, serraturées, quelquefois lyrées ; le style est incliné sur la lèvre inférieure.

3°. La SAUGE ORVALE, ou *toute bonne*, *salvia sclarea*, L. a la lèvre supérieure courbée en faucille. Ses feuilles sont très-grandes, crêpues et ondulées, dentelées aux bords; elle s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur ; les fleurs disposées en épi sont entremêlées de bractées violettes plus longues que le calice, pointues et concaves.

4°. La SAUGE DES PRÉS, *salvia pratensis*, L. ROQ. tom. 2, pl. 34, fig. 134, se trouve dans les prairies sèches et sur les collines arides; elle n'a pas plus de deux pieds de hauteur; les tiges sont carrées, velues, droites, creuses, peu rameuses ; les feuilles sont ridées, ovales, crénelées, cordiformes à la base, pétiolées ; les supérieures sont sessiles, pointues. Les fleurs, d'un beau bleu, sont disposées en épi terminal ; le style est plus long que la lèvre supérieure qui est courbée en faucille.

Ces quatre espèces de sauge sont bien inférieures en vertus à la première. La sauge des prés sur-tout est presque insignifiante. La sauge orvale pourroit, à quelques égards, remplacer la sauge officinale. Plusieurs auteurs la recommandent comme détersive et balsamique sur les ulcères de mauvais caractère ; et en décoction vineuse, pour raffermir le tissu fébrillaire des jambes œdématiées.

XXVIIIe SUBSTITUT.

ROSMARINUS OFFICINALIS. L. Romarin officinal; Λιβανωθὸς, Λιβανοτὶς, *Libanotos*, *Libanotis* des Grecs qui l'appeloient ainsi, à cause de la ressemblance de son parfum avec celui de la fumée de l'oliban ou encens. Hyssope des Hébreux; Ἄνθος, *Anthos*, pour indiquer la fleur par excellence; *Rosmarinus* des Latins, parce que cette plante croît souvent sur les côtes de la mer, où elle est fréquemment chargée de la rosée qui a lieu sur les plages maritimes.

Labiées, TOURNEF. et JUSS.—*Didynamie gymnospermie*, LIN.—ROQ. tom. 2, pl. 26, fig. 101.

Caract. gén. Corolle béante; lèvre supérieure en casque ou en faucille fendue; filets des étamines longs, courbés, simples, garnis d'une dent.

Spont. Nous l'avons trouvée en abondance sur les plages maritimes du royaume de Naples et sur les collines voisines de la mer. Elle croît également en Espagne et dans nos départemens maritimes du midi, où on pourroit la multiplier à volonté.

Racine ligneuse, fibreuse.

Tige. Arbrisseau de trois à quatre pieds; rameaux opposés, grêles, articulés.

Feuilles entières, linéaires, étroites, dures, opposées, presque sessiles, d'un vert foncé en-dessus, blanchâtres en-dessous, repliées par les bords.

Fleurs bleuâtres, axillaires; corolle labiée, monopétale, irrégulière; lèvre supérieure relevée, échancrée,

renversée, en faucille; lèvre inférieure réfléchie, à trois divisions, celle du milieu est concave. Filets des étamines courbés, garnis d'une dent sur le côté. Style de la longueur des étamines, terminé par un stigmate aigu.

Fruit. Quatre semences ovales au fond du calice, qui est tomenteux.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* forte, agréable, camphrée; *saveur* chaude, aromatique. Les sommités et les feuilles contiennent beaucoup d'huile volatile camphrée; si on les mâche, elles semblent d'abord âcres, et laissent ensuite, comme la menthe, une sensation de fraîcheur analogue à celle de l'éther.

Vingt-quatre livres de ses feuilles récentes ont fourni à Baumé une once d'huile volatile de couleur ambrée. Leur faculté tonique et très-diffusible agit avec beaucoup d'énergie sur tout le système nerveux. Infusées dans du vin, elles raniment le principe vital, elles augmentent la transpiration. Elles sont recommandées dans l'aménorrhée et dans la chlorose. Cuites dans du vin, elles offrent un topique précieux pour limiter la gangrène.

DOSES. Les feuilles et les fleurs en infusion théiforme s'employent à la dose d'une ou deux pincées dans une livre d'eau bouillante, qu'on édulcore avec un peu de sirop de menthe ou d'écorce d'orange.

L'huile volatile se donne à la dose de cinq à six gouttes sur un peu de sucre. Appliquées à l'extérieur en forme de sachet, on attribue à ces feuilles la faculté de dissiper les ecchymoses.

OBSERV. Gilibert assure avoir arrêté, par ce moyen,

les progrès d'une tuméfaction des os du genou, dans une jeune fille de onze ans.

Garidel recommande les fleurs du romarin planté à l'exposition du midi, dans l'apoplexie, l'épilepsie, la paralysie, les vertiges. Leur propriété tonique, volatile et diffusible, selon le même auteur, les rend utiles dans les obstructions du foie, de la rate et de l'utérus, lorsqu'elles reconnoissent pour cause une diathèse atonique et la présence de matières visqueuses.

Ettmuller prescrit l'usage des feuilles de romarin, pour remédier à la stérilité causée par trop de relâchement, et pour prévenir l'avortement.

On sait que cette plante fait la base de l'eau appelée *eau de la reine d'Hongrie.*

XXIXe SUBSTITUT.

CAMPHOROSMA MONSPELIACA. L. Camphrée de Montpellier.

(Plante précieuse, trop peu connue.)

Fleurs à étamines, TOURNEF. — Polygonées, JUSS. — *Tétrandrie monogynie*, LIN.

Caract. gén. Calice à quatre segmens, capsule à une semence; sans corolle.

Spont. sur les rives maritimes du royaume de Naples; abondante aux environs de Narbonne, d'Avignon et de Montpellier.

Racine ligneuse, rameuse, longue.

Tiges nombreuses, ligneuses, d'environ deux pieds, tomenteuses, blanchâtres.

Feuilles subulées, sessiles, entières, velues, d'un vert pâle.

Fleurs sans corolle ; quatre étamines de couleur de rose au sommet, dans un calice ayant la forme d'une petite coupe, à quatre divisions inégales, dont deux plus grandes et opposées.

Fruit. Capsule à une loge fermée par le calice, contenant une petite semence arrondie, noirâtre, comprimée, luisante.

Propriétés. *Odeur* camphrée; *saveur* âcre. Elle fournit de l'huile volatile, selon le D. Roques, d'après Geoffroy. Il paroît que Lobel est le seul qui en ait fait mention dans le seizième siècle ; Burlet en a parlé longtemps après dans les Mémoires de l'Académie des sciences. Ses facultés volatiles et incisives paroissent agir secondairement sur l'organe de la respiration. Aussi l'emploie-t-on avec succès dans l'affection catharrale du poumon, dans l'asthme pituiteux, lorsqu'il s'agit d'exciter doucement l'excrétion muqueuse de cet organe. La camphrée n'est pas moins utile dans la coqueluche ; dans les métastases goutteuses et rhumatisantes, sur l'organe pulmonaire ; dans les obstructions récentes des viscères abdominaux et dans la menstruation supprimée ou insuffisante.

Peyrilhe lui attribue les mêmes propriétés ; il la considère comme nervine, diurétique, sudorifique, résolutive, céphalique, emménagogue, antihydropique et antiasthmatique.

Dose et Usage. Les feuilles, à la dose de ʒ jj infusées à vase fermé dans l'eau ou le vin blanc, avec

addition de sirop de lierre terrestre ou d'oximel scillitique.

OBSERV. Indépendamment du camphre que peut fournir cette plante, comme l'indique l'odeur qu'elle exhale, on voit qu'elle possède de grandes vertus. Elle abonde sur nos plages maritimes du midi, où on peut la multiplier à volonté. Il est démontré qu'elle peut remplacer beaucoup de médicamens étrangers, plus dispendieux, et dont l'efficacité n'est pas mieux constatée.

Nous ne partageons pas l'opinion du D. J. S. Frank (1), qui avance que le camphre est superflu, et quelquefois dangereux. Il pourroit être tel entre les mains de celui qui l'administreroit d'une manière intempestive, mais il a cela de commun avec nos remèdes héroïques, parmi lesquels il doit occuper un des premiers rangs.

Ce savant praticien propose de le remplacer à l'extérieur par le savon ammoniacé, joint à quelque teinture alcoolique; et à l'intérieur, par des doses hardies de succinate d'ammoniaque, dans les affections vermineuses, par les éthers; dans l'hypocondrie, par l'extrait d'aconit, l'oxide d'antimoine hydrosulfuré orangé. Plusieurs expériences heureuses ont sans doute conduit ce célèbre professeur à indiquer ces succédanés du camphre; mais nous pensons qu'il n'importe pas moins de s'occuper à recueillir cette drogue précieuse sur les aromates que nous avons indiqués; il est même possible de cultiver le

(1) Traité des succédanés de plusieurs médicamens exotiques, extrait par M. Demangeon. *Voyez* le Journal de Médecine pratique, rédigé par M. Giraudy, 1810.

laurier camphrier dans les départemens méridionaux.

Le D. Wauters propose de remplacer le camphre par l'*arthemisia abrotanum*, le *buxus sempervirens*, l'*inula helenium*, l'huile de *térébenthine* et le *thymus serpillum*.

Nº LXXIV.

LAURUS CINNAMOMUM. L. Laurier cannelle; Cannelle; Κιννάμομον, Κιναμομον, *Kinnamomon*, *Chinamomon*; Amome de la Chine, BOECLER.

Lauriers, JUSS.—*Ennéandrie monogynie*, LIN.— ROQ. tom. 1, pl. 31, fig. 78.

Spont. dans l'île de Ceylan, cultivé à l'île de France et aux Antilles.

Descript. La seconde écorce de cet arbre, qui est plus ou moins mince, nous parvient roulée en petits tubes plus ou moins longs, cassans, d'un jaune rougeâtre, fibreux. *Odeur* suave, diffusible, pénétrante; *saveur* aromatique, piquante, un peu sucrée et un peu acerbe. La plus estimée est celle dont les lames sont plus minces et plus fines.

L'analyse fournit de l'huile volatile, du tannin et de l'acide benzoïque. Cartheuser, d'une livre de cannelle, a obtenu près de deux gros d'huile essentielle.

Il n'est pas certain que la cannelle soit le cinnamome des anciens. On peut consulter Watson (tom. 47 des Transactions philosophiques); Rai (*Hist. des Pl.*); et Valentini (*Hist. des Simp.*).

Propriétés. (*Stimulant.*) Cet aromate est peut-être celui de tous les exotiques qui soit le plus ami de l'homme ; il rétablit merveilleusement les forces vitales, il ranime le système nerveux, fortifie l'estomac, dissipe les flatuosités, excite l'action du système dermoïde, calme le vomissement, et apaise doucement les diarrhées par atonie.

Il paroît exercer une action spéciale sur l'utérus, dont il rétablit les fonctions, tant par rapport à la menstruation que relativement aux lochies.

Il calme l'asthme des vieillards ; on l'emploie utilement dans le catharre pulmonaire de la respiration, en y ajoutant un peu d'oximel scillitique.

Dose. En poudre, ʒss., l'eau de cannelle simple, ℥j à ℥jj, dans les potions cordiales et excitantes.

SUBSTITUTS.

1°. *Acorus vulgaris*, Jonc odorant de Hollande ; *Voyez* tom. 1, page 2.

2°. *Cyperus longus*, Souchet long ; *Voyez* tom. 1, pag. 3.

3°. *Æthusa meum*, Meum athamantique ; tom. 1, pag. 5.

4°. *Cyperus rotundus*, Souchet rond ; tom. 1, pag. 6.

5°. *Angelica archangelica*, Angélique archangélique, tom. 1, pag. 197.

6°. *Rosmarinus officinalis* ; 28e substitut du n° 73.

Campegius pensoit également que, sous le rapport de la médecine, le romarin pouvoit très-bien remplacer la

cannelle. Voici ses propres expressions, il écrivoit en 1533.

Habent Indi suum cinamomun, habent et Galli suum rosmarinum. Valet cinamomum contra debilitatem stomachi et novas fissuras labiorum, contra corruptionem gingivarum, contra syncopem, ac cardiacam passionem; superfluitatem oculorum siccat, obstructiones aperit.

Valet et Rosmarinus Gallicus contra syncopem ac cardiacam passionem cum vino potus. Contra frigiditatem ac debilitatem cerebri ejus cum mero decoctio. Contra stomachi debilitatem valet, ac digestionem confortat et procurat. Matricem mundificat, et ad concipiendum mulierem præparat (1).

La cannelle, considérée sous le rapport de ses propriétés stimulantes, pourroit peut-être dans certains cas être remplacée par une plante qui est presque tombée dans l'oubli; c'est le *sedum acre*, joubarbe brûlante.

---

(1) C'est lorsque le premier volume de cet ouvrage est déjà imprimé, que nous recevons l'analyse du mémoire du D. Franck, par M. Demangeon. Nous y voyons avec grand plaisir que ce savant praticien reconnoît dans l'huile essentielle de l'*anthemis nobilis*, que nous appelons *camomille noble*, assez d'énergie pour offrir l'équivalent parfait de l'huile de cannelle. Puisse l'autorité de cet homme célèbre donner du poids aux observations que nous avons publiées *ex professo* sur cette plante bienfaisante, trop peu appréciée, et à laquelle nous n'accordions pas autant d'énergie : nous rendons grace à celui qui nous a fait connoître ce nouveau degré de perfection.

Quoiqu'elle soit presqu'inodore, elle n'en récèle pas moins de grandes vertus.

VIIe SUBSTITUT.

SEDUM ACRE. L. Joubarbe brûlante; Vermiculaire brûlante; Sedum âcre; Orpin brûlant.

(Tonique énergique, injustement abandonné.)

Rosacées, Tourn.—Joubarbes, Juss.—*Décandrie pentagynie*, Lin.

Caract. génér. Cinq capsules; corolle, cinq pétales; calice à cinq divisions, cinq écailles nectarifères à la base du germe.

Spont. sur les vieux murs, sur les toits et sur les rochers, dans toute l'Europe.

Racine petite, chevelue.

Tiges nombreuses, hautes de quelques pouces.

Feuilles presque ovales, sessiles, droites, charnues, succulentes, obtuses, d'un vert clair, quelquefois rougeâtres, entassées et comme collées contre la tige.

Fleurs d'un jaune vif, rosacées, terminales; calice à cinq divisions succulentes, oblongues, obtuses; cinq pétales lancéolés, ouverts, pointus, planes; cinq nectaires adhérens au germe.

Fruit. Cinq capsules aplaties, droites, échancrées à la base.

Propriétés. (*Stimulant énergique.*) Peu d'*odeur*; *saveur* piquante et brûlante. Si on la mâche, elle paroît d'abord insipide, mais elle excite bientôt une ardeur

vive et presque corrosive. La dessiccation la prive de la plus grande partie de son activité, mais le suc exprimé de la plante fraîche, offre un purgatif drastique et un vomitif qui demandent beaucoup de circonspection.

DOSE. Dans un verre d'oximel, le suc, exprimé à la dose d'une once, excite un vomissement et une purgation modérée.

A la dose de deux gros, il excite seulement quelques nausées, et agit comme diurétique efficace. Donné sous cette forme comme altérant, Gilibert l'indique comme un excellent remède dans les empâtemens des viscères abdominaux, dans l'ictère et dans la chlorose. Il dit avoir guéri des ulcères cacoethiques rebelles à tous les autres moyens curatifs, par l'application du suc de cette plante uni avec un mucilage gommeux.

Boerhaave n'a point prescrit ce remède à l'intérieur; mais le D. Below, médecin suédois, l'a employé dans les affections scorbutiques.

Il faisoit bouillir à vase fermé huit poignées de cette plante dans huit livres de vieille bierre, jusqu'à réduction de la moitié, et en faisoit boire chaque jour, ou de deux jours l'un, trois ou quatre onces le matin à jeun. Il observe que les malades qui vomissoient dans les premiers jours, étoient bien plutôt guéris. Chez ceux dont les gencives étoient gâtées, et dont les dents vacilloient, il ordonnoit un gargarisme composé de cette décoction, à laquelle il ajoutoit un peu d'alun et de miel rosat.

Lange, dans les mêmes indications, tempéroit l'énergie de cette plante, en la faisant cuire dans du lait de chèvre.

Macquet, cité par Haller, rapporte plusieurs heureux effets de la joubarbe brûlante, dans le traitement des ulcères cancéreux.

M. Marquet faisoit piler la plante crue avec un peu d'huile de lin, et en formoit un cataplasme qu'on renouveloit sur la plaie trois ou quatre fois le jour.

Quelques auteurs recommandent cette plante cuite à l'eau avec du miel, contre la teigne et la gangrène.

Lange rapporte que les gens du peuple de Brunswick, pour se guérir des fièvres intermittentes, se font vomir en avalant une demi-cuillerée de suc exprimé de cette joubarbe mêlé avec du vin. Il est certain que lorsque la fièvre intermittente, comme il arrive le plus souvent, a son siége dans le mauvais état des premières voies, ce remède doit produire ce que produiroit tout autre vomitif; ainsi il n'y a nulle raison de lui attribuer la propriété fébrifuge.

Le *sedum acre* a été employé avec succès dans le traitement de l'épilepsie, par le D. Laubender, cité dans le Journal de Médecine. Mêlé avec du sucre, donné matin et soir, d'abord à la dose de dix grains, successivement portée jusqu'à vingt-cinq ou trente grains. Sur la fin du traitement, il fait prendre le vin de quinquina, ou bien il combine le *sedum acre* avec la cannelle.

Les premières doses du remède déterminent des vomissemens, des selles et des mal-aises qui fatiguent les malades, symptômes qui lui sont communs avec la racine de valériane dans la même indication.

L'auteur observe, dans l'une des deux observations

qu'il rapporte, que les accès qui avoient lieu plusieurs fois par semaine, ont été un an sans reparoître.

Dans la seconde observation, les accès revenoient régulièrement tous les quinze jours depuis deux ans. On donna le remède à la dose de 15 grains; cinq jours après, on en donna 20. La malade en continua l'usage pendant trois mois; on lui fit prendre ensuite le vin de quinquina, les accès furent un mois sans reparoître, et depuis ce temps, elle continue à se bien porter.

Quoiqu'on soit tenté d'attribuer les bons effets de ce remède aux évacuations qu'il a produites dans une maladie dont le siége réside souvent dans les premières voies, ces deux faits ne méritent pas moins d'être pris en considération par les praticiens zélés pour les progrès de la science, pour être en état d'apprécier ce médicament énergique à sa juste valeur.

N° LXXV.

LAURUS BENZOIN. L. Laurier Benjoin; *Assa dulcis*, BELZOE. — ROQ. tom. 1, p. 69, pl. 24, fig. 49.

Linné, d'après Rai et Commelin, avoit cru que le benjoin provient d'une espèce de laurier. Banks et Murrai pensent qu'il est produit par une espèce de styrax appelé *styrax benzoin*. Peyrilhe l'attribue au *croton benzoë*. Roques, d'après Driander et M. de Jussieu, pense que le benjoin est produit par un grand arbrisseau du genre des *aliboufiers*, appartenant à

l'ordre naturel des plaqueminiers, *guaiacanæ* de M. de Jussieu. En attendant que ce point de controverse soit jugé, nous nous en tiendrons à cette dernière opinion, qui est la plus généralement adoptée.

Spont. aux îles de Java, de Sumatra et de Borneo.

Description. Le benjoin le plus estimé est celui qui nous parvient en petites masses imitant la forme d'une amande, ce qui lui a fait donner le nom d'*amygdaloïde*. Ce suc résineux est transparent, blanchâtre. *Odeur* suave, aromatique, très-expansible; *saveur* âcre, un peu amère, piquante. Il produit par la sublimation un sel acide appelé *fleurs de benjoin*, ou acide benzoïque sublimé.

PROPRIÉTÉS. (*Résolutif.*) Les fleurs de benjoin s'emploient utilement dans les affections catharrales, rhumatismales et paralytiques.

DOSE. L'acide benzoïque s'administre depuis dix grains jusqu'à trente en dissolution aqueuse, ou sous la forme d'électuaire avec du miel ou un extrait approprié. Roques observe que le sirop de Tolu, préparé d'après le mode de quelques pharmacopées, n'est qu'un sirop d'acide benzoïque, très-convenable vers la fin de la coqueluche et dans la phthisie tuberculeuse, lorsqu'il faut exciter doucement l'organe pulmonaire; mais il observe, avec grande raison, que ce stimulant est très-dangereux, lorsqu'il y a des symptômes de phlegmasie.

Le benjoin dissous dans l'alcool, donne une teinture d'un jaune rougeâtre qui, étendue dans l'eau, forme une liqueur laiteuse qu'on appelle *lait virginal*, dont

on use quelquefois dans l'intention d'enlever les taches du visage.

SUBSTITUT.

M. Tollard (1), en comprenant le grand arbrisseau qui produit le benjoin au nombre des végétaux étrangers qui réussissent en pleine terre dans nos climats, nous donne l'espoir, en choisissant les sites convenables, de pouvoir le naturaliser dans nos contrées méridionales; mais dans le cas même où cette naturalisation deviendroit impossible, nous possédons dans les produits de nos arbres résineux, des succédanés parfaits du benjoin. (*Voyez* tom. 1, pag. 56 jusqu'à la page 63.) La térébenthine, le goudron diversement modifiés remplacent exactement, comme nous l'avons remarqué, tous les baumes exotiques.

N° LXXVI.

LAURUS SASSAFRAS. L. Laurier sassafras; *Lignum feniculatum* de BOECLER.

(A naturaliser dans nos départemens méridionaux.)

Arbres monopétales, TOURN. — Lauriers, JUSS. — *Ennéandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 55, fig. 131.

Spont. en Floride et dans les climats tempérés de l'Amérique septentrionale.

---

(1) Traité des Végétaux qui composent l'agriculture de l'Empire français, 1805, p. 235.

Description. Le bois de sassafras nous parvient en fragmens longs, spongieux, légers, d'un blanc rougeâtre. Ecorce cendrée, rugueuse à l'extérieur, de couleur ferrugineuse à l'intérieur. *Odeur* aromatique, pénétrante, analogue à celle du fenouil; *saveur* chaude, un peu amère et âcre. L'analyse fournit un principe gommo-résineux et une huile volatile très-odorante qui se précipite au fond de l'eau. Il contient plus de principes gommeux que de parties résineuses.

PROPRIÉTÉS. (*Sudorifique.*) L'expérience clinique a constaté son action spéciale sur le systême dermoïde. On l'emploie utilement dans les affections catharrales qui ne sont pas accompagnées de symptômes de phlogose, dans les maladies goutteuses, rhumatismales et syphilitiques. On a coutume de le combiner avec le gaiac et la salsepareille.

DOSE. Une once en infusion dans une livre de véhicule édulcorée avec un sirop approprié.

L'huile volatile, depuis 2 jusqu'à 6 et 8 gouttes.

L'extrait, ʒj.

Ier SUBSTITUT.

Nous trouvons dans les semences du fenouil ordinaire, indiqué par Peyrilhe, et peut-être même encore dans le fenouil sucré (*anethum fœniculum dulce*), premier substitut du cumin, n° 51, tom. 2, pag. 31, d'excellens succédanés du sassafras. Le D. Frank en propose un autre peut-être plus efficace encore, dans le brou de noix.

IIe SUBSTITUT.

JUGLANS REGIA. L. Noyer royal.

Arbres amentacés, Tourn. — Térébinthacées, Juss. — *Monoécie polyandrie*, Lin. — Roq. tom. 1, pl. 72, fig. 242.

Caract. génér. Fleur mâle, calice monophylle en écaille ; corolle à six divisions, dix-huit étamines. Fleur femelle, calice à quatre divisions, supérieur ; corolle à quatre divisions, deux styles ; drupe ligneux, sillonné.

Spont. en Perse, d'où cet arbre est originaire ; naturalisé dans toute l'Europe.

Racine ligneuse, rameuse.

Tronc. Ecorce épaisse, cendrée, crevassée longitudinalement dans les vieux arbres, lisse et d'un vert brun sur les rameaux.

Feuilles grandes, alternes, ailées avec impaire ; folioles ovales, sessiles, entières, légèrement dentelées, d'un vert jaunâtre, lisses.

Fleurs en chaton, mâles et femelles séparées sur le même pied. Les fleurs mâles offrent des chatons cylindriques d'un vert foncé ; calice à écailles, à six divisions profondes et environ dix-huit étamines. Les fleurs femelles ont un calice à quatre divisions et deux styles courbés. Elles sont axillaires, sessiles.

Fruit osseux, revêtu d'une écorce charnue, peu succulente, appelée *brou de noix*. Noyau ligneux, un peu pointu au sommet, grand, ovale, sillonné, à une loge

contenant une amande divisée en quatre lobes irréguliers par des cloisons sousligneuses.

PROPRIÉTÉS. Si le noyer ne se cultivoit que dans le Nouveau-Monde, nous nous empresserions de le ranger sur la ligne des végétaux les plus utiles en médecine; mais il croît abondamment autour de nous, et nous négligerions encore d'étudier les propriétés de ses différentes parties, si d'illustres praticiens ne tentoient de ramener l'attention sur ce végétal précieux et injustement abandonné. Le D. J. S. Frank a proclamé la vertu sudorifique de l'écorce de son fruit; il prescrit trois gros de cette substance en décoction dans une livre d'eau aromatisée avec un peu d'eau de fenouil. Sous cette forme, ce médicament égale et surpasse même, dit-il, l'efficacité du sassafras, sur-tout quand on administre l'extrait aqueux de ses fruits non mûrs, avec le double d'eau de cannelle, à la manière de Fischer, dont on donne depuis quarante gouttes jusqu'à un gros.

Mais Swediaur a reconnu en elle une vertu antisyphilitique prononcée; il la recommande avec confiance dans les maladies cutanées. Voici comment il l'emploie dans ces deux indications :

Prenez écorce de noix, ℥ viij à ℥ x; racines de salsepareille et de squine, de chaque, ℥ j : faites macérer pendant douze heures avec demi-once de sulfure d'antimoine renfermé dans un linge, dans huit livres d'eau : faites bouillir le tout jusqu'à réduction de moitié; décantez ensuite la liqueur sans la filtrer.

Peyrilhe regarde ce brou de noix comme vermifuge,

antiparalytique, narcotique, antisyphilitique et antigangréneux.

Le *chaton du noyer* en fleur, selon Bœcler, est un puissant auxiliaire dans les maladies vénériennes.

La *pellicule jaune* et amarescente qui enveloppe l'amande de la noix, est recommandée par Hoffman et par Ettmuller dans la colique néphrétique.

Schroeder considère comme émétique la *seconde écorce des jeunes branches* enlevée au printemps, pendant que la sève est en activité; il la prescrit à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros.

Hoffman indique la *seconde écorce des racines* du noyer trempée pendant une heure dans le vinaigre, comme un rubéfiant prompt, susceptible d'agir comme vésicatoire dans des cas urgens.

Une autorité moins imposante, Jean Bauhin, indique l'*eau distillée des feuilles* de cet arbre comme un détersif et un cicatrisant efficace, lorsqu'on s'en sert pour laver les ulcères matin et soir, en y maintenant des compresses constamment humectées de cette eau.

L'*huile de l'amande* de la noix est considérée par Peyrilhe comme laxative et emménagogue.

IIIe SUBSTITUT.

GEUM URBANUM. L. Benoite.

Nous avons vu, tom. 1, page 196, que Van der Linden et Hoffman lui attribuent les mêmes propriétés bienfaisantes qu'au laurier sassafras.

Au reste, ce dernier paroît susceptible d'être par-

faitement naturalisé dans nos départemens du midi, puisque nous l'avons vu résister aux rigueurs de l'hiver dans le climat de Paris, dans le jardin de M. Biquelin qui l'avoit planté exprès, par essai, à l'exposition du Nord.

N° LXXVII.

LAURUS CASSIA. L. Laurier cassie; Cassie officinale; Cassie ligneuse; *Xylocassia; Cassia aromatica; Cassia syrinx.*

Arbres monopétales, TOURN. — Lauriers, JUSS. — *Ennéandrie monogynie*, LIN.

Spont. à l'île de Ceylan.

Descript. Ecorce épaisse, de couleur d'oxide de fer, non roulée. Quoique Linné regarde cette substance comme une espèce différente de la cannelle, Solander, Dossie, Combes et Thunberg ne la considèrent que comme une variété du *laurus cinnamomum*, qui a acquis plus de perfection, ou par la culture, ou par la nature du terrein et de l'exposition. On prétend encore que la cassie ligneuse est l'écorce entière enlevée des fortes branches du cannellier, tandis que ce que nous appelons cannelle n'est que l'écorce moyenne des jeunes branches.

Il est bien étonnant que depuis le temps que nous faisons usage des productions exotiques, nous n'ayons pas encore une connoissance exacte des végétaux qui les produisent.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* et *saveur* du *laurus cinnamomum,* mais un peu moins piquante et un peu moins sucrée. L'analyse présente de l'huile essentielle, une certaine quantité de mucilage. Quand on la fait bouillir, elle forme une espèce de gélatine, ce qui la distingue essentiellement de la cannelle. On peut en faire l'expérience en la tenant un certain temps dans la bouche. Elle jouit de toutes les propriétés de la cannelle, mais elle est moins chaude, moins active; elle fortifie les fonctions de l'organe digestif, du canal alimentaire et de l'utérus. C'est un remède doux et très-efficace contre les suppressions menstruelles.

SUBSTITUT.

Indépendamment des plantes indigènes que nous avons proposées comme succédanés du n° 73; nous possédons dans le *laurus nobilis* un aromate qui ne le cède en rien au laurier cassie.

LAURUS NOBILIS. L. Δάφνη, *Daphné* des Grecs; Laurier d'Apollon, selon l'agréable expression du D. *Roques.*

(Aromate excellent, injustement abandonné.)

Arbres monopétales, TOURN. — Lauriers, JUSS. — *Ennéandrie monogynie,* LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 59, fig. 189.

Caract. génér. Sans calice, corolle à six divisions servant de calice; nectaire formé de trois glandes qui

entourent le germe, surmontées de deux soies; filamens intérieurs glandulifères; drupe monosperme.

Spont. en Grèce, en Espagne, en Suisse, en Italie; cultivé dans les jardins en France. Cet arbuste, originaire d'Afrique, croît si facilement dans le royaume de Naples, que les paysans en font souvent des haies de clôture, autour de leurs champs. L'île de Nisida, dans le golfe de Naples, n'offre presque qu'un bois planté de lauriers, de myrte et de lentisque. Lorsque tous ces arbustes sont en fleur, ils exhalent fort au loin un parfum délicieux.

Racine ligneuse, fibreuse, épaisse.

Tige rameuse, grisâtre à la base, verte à la partie supérieure; de quinze à vingt pieds de hauteur.

Feuilles alternes, pétiolées, oblongues, veinées, un peu luisantes, dures, d'un vert foncé, garnies d'une côte saillante en-dessous, légèrement serraturées, toujours vertes.

Fleurs axillaires, d'un blanc jaunâtre; corolle monopétale à cinq ou six divisions ovales, aiguës, concaves, droites, sans calice, plusieurs étamines, dont les anthères sont fixées aux bords des filets, un style, un stigmate, un nectaire composé de trois glandes colorées, aiguës, soyeuses.

Fruit. Baie d'un bleu foncé, presque noire, couverte d'une écorce reticulée, contenant un noyau pointu, ovale, uniloculaire.

Propriétés. (*Aromate tonique.*) Toutes ses parties exhalent une *odeur* agréable. Les feuilles ont une *saveur* âcre un peu amère, très-aromatique. Les baies ont une saveur analogue. Le laurier fournit quatre espèces

d'huiles; la première résulte de la distillation des baies qu'on a fait macérer dans l'eau ; elle possède toutes les vertus des huiles aromatiques. A l'intérieur, elle est carminative ; on la donne à la dose de trois à six gouttes. La seconde s'obtient en faisant bouillir ces baies dans l'eau ; l'huile verdâtre qui surnage et qu'on recueille après le refroidissement, a moins d'énergie que la première. La troisième est encore moins aromatique ; elle se retire seulement des baies par expression ; on la donne comme calmante et résolutive à la dose de 10 à 12 grains, une plus forte dose causeroit le vomissement. On retire la quatrième, qui est la plus foible de toutes, des baies et des feuilles ; elle s'emploie en liniment à l'extérieur, pour combattre la foiblesse musculaire.

Les feuilles sèches pulvérisées sont stomachiques, nervines, cordiales, résolutives, détersives, antiseptiques ; elles se donnent à la dose d'un gros. On les emploie aussi en lavement.

A raison de leur vertu tonique, elles stimulent doucement le systême digestif et les organes environnans ; elles sont extrêmement utiles dans les flatuosités, l'inappétence, dans l'hystérie atonique, et dans les infiltrations aqueuses du systême cellulaire.

On prescrit encore les baies et les feuilles de laurier en infusion théiforme, à la dose de deux ou trois gros par livre de véhicule. En un mot, ce végétal offre des secours puissans dans toutes les maladies, tant aiguës que chroniques, qui reconnoissent pour cause première un état de foiblesse et d'atonie ; *pourquoi faut-il*, comme l'observe Gilibert, *que les praticiens négligent un*

arbre qu'ils ont sous la main, pour employer avec mystère les congénères des Indes! Il présume que ce qui a fait négliger le laurier, c'est que quelques anciens pharmacologistes ont avancé que les baies faisoient avorter; mais on sait aujourd'hui que ces fruits, même à haute dose, n'ont jamais produit cet accident.

On est revenu de cet antique procédé docimastique, qui portoit à faire boire l'*infusum* vineux de cinq à six baies de laurier à une femme, pour savoir si elle étoit enceinte. Si elle vomissoit, on prononçoit l'affirmative; on déclaroit la négative dans le cas contraire (1).

Observ. Le laurier étoit en vénération chez les anciens, non-seulement relativement à l'art de guérir, mais encore dans tout ce qui regardoit la vie civile et la religion.

On sait que cet arbre étoit consacré à Apollon. Le célèbre temple de Delphes, consacré à cette divinité, n'étoit dans le principe, selon Pausanias, qu'un trou pratiqué en terre, autour duquel étoient plantés un grand nombre de lauriers qui ombrageoient le fameux trépied.

Les balais et les couronnes des prêtres n'étoient faits qu'avec des branches de laurier.

---

(1) *Sunt, ait Ettmullerus, qui* δοκιμασιαν *instituunt pro cognoscenda fœmina si habeat tumidum abdomen, an gravida sit, vel non : propinant enim haustum vini infusum per diem et noctem super quatuor vel quinque baccas, et dicunt, quod si vomat, sit signum quod sit gravida, quod si vero non vomat, illam non esse gravidam perhibent.*

Ce n'étoit qu'à l'ombre de cet arbrisseau que les Muses, couronnées de ses feuilles, choisissoient leur retraite.

La vénération des Grecs pour le laurier passa chez les Romains. Ces suprêmes arbitres de l'univers en honorèrent le triomphe de leurs héros; une branche, une couronne de laurier suffisoit pour enflammer la valeur et le génie; les portes des palais en étoient constamment décorées, on les renouveloit tous les ans. Les sénateurs, les prêtres et toutes les personnes distinguées s'attribuèrent ensuite cette décoration, selon Tertullien. Il n'y a pas plus de vingt ans, nous avons encore vu dans plusieurs villes d'Italie des guirlandes de laurier, de lierre et de myrte suspendues aux portes des personnes de distinction, le jour de leur fête. Anciennement, le marchand eût douté de ses succès, s'il n'eût fait asperger ses marchandises avec une branche de laurier trempée dans l'eau lustrale.

Un courrier arrivant de l'armée, en tenant à la main une branche de laurier, apportoit le signal de la victoire, et de la paix qui en est ordinairement le fruit; c'est ce qui a fait dire à Pline, *Laurus est pacifera.*

Ces deux vers d'Ovide et d'Ausone semblent faire une allusion heureuse aux circonstances actuelles :

Præstat exulibus pacem tua laurea, Cæsar.

OVIDE, lib. de Ponto.

Te dominante Tito, cingit nova laurea Janum.

AUSONE.

Tibulle présente le laurier comme le symbole de la chasteté.

Hic juvenis castâ redimitus tempora lauro,
Est visus nostra ponere sede patrem.

Claudien en dit presque de même :

Stabat præterea luco dilutior omni
Laurus, virgineos quæ quondam fronde pudica
Umbrabat thalamos.

Tibulle nous donne une idée de la vénération des anciens pour le laurier, dans l'apostrophe suivante :

Tu procul eventura vides; tibi deditus augur
Scit bene, quid fati provida cantet avis;
Tuque regis sortes, per te præsentit haruspex,
Lubrica signavit cum deus exta notis.

Les Romains faisoient aussi du laurier un symbole du bonheur et de la santé que le peuple souhaitoit aux grands le premier jour de l'année, en leur envoyant des figues sèches dans des corbeilles ornées des feuilles de laurier; cet usage subsistoit encore il n'y a pas très-long-temps dans le midi de la France.

On donnoit aussi la couronne de laurier aux aspirans au doctorat, lors de leur réception dans les universités; de là le nom de *laureandus* qu'on donnoit au candidat, et probablement celui de *baccalaureat*, d'où on a formé celui de bachelier.

On sait avec quelle pompe Robert, roi de Naples, fit couronner au Capitole le chantre de la belle Laure (le 8 avril 1341), par le sénateur Orso, comte d'Anguillara,

qui, en lui mettant une couronne de laurier sur la tête, lui dit : *La couronne est la récompense de la vertu.*

N° LXXVIII.

LAWSONIA INERMIS. L. Lausonie sans épine, *nobis* ; *Ligustrum* des Egyptiens ; *Alcanna* d'AVICENNE.

Salicaires de JUSS. — *Octandrie monogynie*, LIN.

Spont. dans l'Inde orientale et en Egypte.

Descript. La racine de cet arbuste, qui s'appelle aussi *alkanna vera*, est dure, ligneuse, d'un rouge foncé. L'écorce est de la même couleur, elle est formée de fibres parallèles de couleur de pourpre. Sans *odeur*, sans *saveur* remarquable. En la mâchant, elle teint la salive en rouge ; elle donne au papier la couleur violette ; mais si on en frotte le visage, cette racine le colore comme le plus beau rouge de la toilette des dames. Cette belle couleur s'obtient par la macération dans l'esprit-de-vin.

Rumfius, Hassequist, Alpin, et Forskal nous apprennent que les Indiens forment une pâte avec les feuilles d'alkanna mêlées d'un peu de chaux vive, dont ils se servent pour se teindre les ongles, les cheveux, la barbe et les autres parties du corps. Ils en teignent aussi les crins de leurs chevaux.

PROPRIÉTÉS. On l'a employée pendant long-temps pour colorer certains médicamens et sur-tout l'onguent et l'huile rosat. Peyrilhe observe qu'on l'emploie aussi pour teindre l'esprit-de-vin des thermomètres. L'orcanette peut remplir parfaitement le même objet.

SUBSTITUT.

ANCHUSA TINCTORIA. L. Orcanette.

Voyez le premier substitut du bois de Brésil, n° 26, tom. 1, page 152.

Outre la belle couleur rouge que fournit l'écorce de la racine de cette espèce de buglose, elle offre comme toutes les autres plantes borraginées, un remède précieux dans les maladies aiguës et inflammatoires, et sur-tout dans la pleurésie et la péripneumonie. On l'administre en décoction avec un peu de miel, pour faciliter l'expectoration et pour calmer les ardeurs d'urine.

Le nitre que cette plante contient, et auquel on attribue ses propriétés tempérantes, se trouve en plus grande abondance encore dans la buglose officinale et dans la bourrache, qui, sous ce rapport, la remplacent avec avantage.

ANCHUSA OFFICINALIS. L. Buglose officinale ; Βούγλωσσον, Buglosson, Anchusa, Alcibiadion des anciens.

Infundibuliformes, Tourn. — Borraginées, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin.

Caract. gén. Le même que dans l'espèce précédente.

Spont. dans les champs incultes, dans toute la France.

Racine rameuse, fibreuse, assez grosse, mucilagineuse, gluante.

Tige d'environ deux pieds, branchue, herbacée, dure, hérissée de poils.

Feuilles très-rudes, lancéolées, parsemées de poils piquans.

Fleurs bleues, disposées d'un seul côté, en forme d'épis, contournées au sommet en forme de crosse.

Fruit. Quatre semences pointues, au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. Sans *odeur ; saveur* herbacée, acidule. Si l'on mâche les fleurs, elles teignent la salive en bleu. Les feuilles récèlent du nitrate de potasse. Recommandées dans les obstructions abdominales. Camerarius dit avoir employé avec succès les fleurs de cette plante pulvérisées à la dose d'un gros par jour dans l'ictère, et comme diurétiques dans l'hydropisie.

Le suc exprimé de ses feuilles, mêlé à quantité suffisante d'eau d'orge ou de petit-lait, peut être très-utile dans les cas qui réclament l'emploi des apéritifs les plus doux, comme dans l'affection catharrale de la vessie avec spasme et irritation. C'est probablement à raison de son utilité dans les engorgemens abdominaux qui entraînent avec eux beaucoup de tristesse, que les anciens l'ont crue susceptible de dissiper la mélancolie, comme l'indique cet adage de l'école de Salerne.

> Vinum potatum, quo sit macerata buglossa,
> Mœrorem cordis dicunt auferre periti,
> Fertur convivas decoctio reddere lætos.

BORRAGO OFFICINALIS. L. Bourrache officinale.

Infundibuliformes, Tourn. — Borraginées, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin.

Tous les auteurs s'accordent à assurer que cette plante, qui croît spontanément dans les jardins, est originaire d'Alep.

Racine tendre, fibreuse, pivotante, blanchâtre.

Tige peu élevée, cylindrique, tendre, succulente, herbacée, revêtue de poils rudes et piquans.

Feuilles alternes, ovales, velues, ridées, d'un vert foncé, pétiolées, couchées; les feuilles caulinaires, sessiles, plus étroites.

Fleurs terminales; corolle bleue, monopétale, en roue, à cinq divisions planes; l'ouverture du tube est fermée par cinq écailles élevées et coniques.

Fruit. Quatre semences coniques, d'un brun noir à la maturité, contenues dans le calice qui est renflé.

Propriétés. Sans *odeur; saveur* herbacée; abondante en nitrate de potasse. La décoction des feuilles, réduite à consistance de sirop au bout de quelques jours, présente une quantité de cristaux de nitre. Petagna a observé le même phénomène dans le suc extrait par la seule expression. On a long-temps rangé mal-à-propos ses fleurs au rang des fleurs cordiales; elles sont insipides, inodores, et ne possèdent aucune activité sur le systême des forces. Les anciens la supposoient, comme la buglose, susceptible de dissiper la mélancolie des hypocondriaques tourmentés par des spectres et des fantômes. Ils

avoient consacré cette opinion, qui ne paroît avoir aucun fondement, par ce vers pentamètre :

Dicit borrago, gaudia cordis ago.

La même erreur avoit porté Pline à lui donner le surnom d'*EUPHROSINUM*, du grec Ευφροσύνα, *Euphrosina*, joie, gaîté.

N° LXXIX.

LOBELIA SYPHILITICA. L. Lobélie antisyphilitique; Cardinale bleue.

Campanulacées, Juss. — *Syngénésie monogamie*, Lin.

Spont. Cette plante consacrée à la mémoire du célèbre botaniste Lobel, croît dans les forêts, dans les lieux frais et ombragés et aux bords des rivières de la Virginie.

Descript. Cultivée dans les jardins botaniques en France.

Racine fibreuse, blanchâtre, contenant un suc laiteux âcre, d'une odeur nauséabonde.

Tige droite, un peu rameuse, peu élevée, couverte de petits poils roides.

Feuilles alternes, sessiles, lancéolées, vertes, dentées.

Fleurs bleues, grandes, axillaires, pédunculées. Calice à cinq divisions lancéolées.

Fruit. Capsule à deux loges.

Propriétés. Cette lobélie, comme toutes ses congénères, contient une liqueur lactescente très-virulente. Les sauvages de l'Amérique septentrionale l'ont em-

ployée pendant long-temps comme un secret spécifique contre la syphilis.

Johnson, en vivant au milieu d'eux, parvint à découvrir le mystère, et le communiqua à Kalmius. C'est par lui que nous avons appris que la lobélie, en Amérique, est employée dans les mêmes indications où nous employons le mercure en Europe.

Les voyageurs s'accordent à dire que peu de médicamens produisent des effets aussi prompts et aussi heureux.

On l'administre à la dose de six gros ou une once, bouillie dans deux pintes d'eau réduites à moitié. On divise cette décoction en quatre parties, qu'on fait prendre de trois en trois heures.

On administre aussi l'extrait de la racine à la dose de 15 à 20 grains par jour.

SUBSTITUT.

LOBELIA URENS. L. Lobélie brûlante.

(Plante française à introduire en médecine.)

Voyez sa description au septième substitut du gaiac, n° 64.

OBSERV. Nous avons déjà remarqué que nous nous plaignons du trop peu d'énergie de nos productions indigènes; nous nous croyons obligés d'aller chercher au-delà des mers, des moyens de guérison : la lobélie brûlante offre un des plus forts argumens que l'on puisse opposer à cette erreur. Loin d'être trop peu active, nous sommes persuadés qu'elle ne le cède en rien à la lobélie de

la Virginie, et qu'on doit plutôt s'occuper d'enchaîner sa virulence, que des moyens de l'augmenter.

Au reste, nous avons observé que nous avons trouvé la lobélie brûlante abondante dans le département de la Mayenne, où on peut la multiplier à volonté dans les lieux frais et humides de cette contrée. Nous ne doutons pas qu'elle ne se rencontre dans plusieurs autres départemens. M. Thuillier l'a trouvée dans les prés et dans les bois humides à Saint-Léger et aux environs de Fontainebleau.

N° LXXX.

LOPEZIANA RADIX. L. Racine de Jean Lopez.

Cette racine, qui nous vient de la côte de Malabar et des Grandes-Indes, a été introduite dans la matière médicale par le célèbre Gobius. Nous n'avons aucuns renseignemens certains sur l'espèce d'arbre qui produit cette racine. Il n'est pas le seul médicament exotique que nous employons sans savoir bien positivement son origine. Quoi qu'il en soit, cette racine est ligneuse, elle a à peu près la contexture du bois de hêtre; elle est compacte, légère, et d'un jaune pâle. La première écorce est lamelleuse, d'un beau jaune; la seconde est d'un brun foncé.

SUBSTITUTS.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent.*)

Nous croyons avoir suffisamment démontré dans la description des succédanées de la racine de columbo

(tom. 1, p. 278 à 291), que nous n'avons pas besoin d'aller chercher des astringens à la côte du Malabar. La benoite, la tormentille, les potentilles, la bistorte, le chêne, le sorbier, le grenadier, etc. sont plus que suffisans pour remplacer les styptiques du Nouveau-Monde : nous pouvons ajouter le myrte à cette nomenclature.

MYRTUS COMMUNIS. L. Myrte commun; Μυρσίνη, Μυῤῥίνη, de Myrrine et Myrsine, nom d'une jeune fille d'Athènes, qui, selon les poètes, fut changée en cet arbrisseau.

Arbres rosacés, TOURNEF. — Myrtes, JUSS. — *Icosandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom 1, pl. 70, fig. 236.

Caract. génér. Calice supérieur à quatre segmens; corolle, cinq pétales; baie à trois loges, contenant chacune une semence.

Spont. Originaire d'Afrique; il croît en Espagne, dans le midi de la France; il est si abondant dans le royaume de Naples, qu'on s'en sert pour tanner les cuirs.

Racine ligneuse.

Tige tortueuse et rameuse, écorce d'un gris rougeâtre.

Feuilles presque sessiles, opposées, lancéolées, pointues, entières, lisses, luisantes, dures, d'un vert foncé; paroissent percées de petits trous, comme celles de l'*hypericum perforatum*.

Fleurs. Calice monophylle, à cinq divisions, porté sur un péduncule axillaire, avec deux bractées linéaires; corolle à cinq pétales blancs, portés sur le calice. Un grand nombre d'étamines.

Fruit. Baie surmontée d'un ombilic formé par les bords du calice, noire quand elle est mûre, à trois loges contenant plusieurs semences réniformes.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent.*) Le myrte n'étoit pas moins célèbre que le laurier chez les anciens. Comme l'observe M. Roques, il servoit à couronner les amans heureux. Il fut l'objet de mille fictions agréables. Ovide exprime avec beaucoup de grace, comment les rameaux touffus de cet arbrisseau avoient dérobé la déesse de la beauté aux poursuites des Satyres.

Littore siccabat rorantes nuda capillos :
  Viderunt Satyri turba proterva Deam.
Sensit et appositâ texit sua corpora myrto.

Avant, et même depuis la découverte du poivre du mont Caucase, on sait que les baies du myrte étoient le principal ingrédient de la cuisine des anciens.

Toutes les parties de cet agréable arbrisseau sont aromatiques, astringentes. Les baies, les feuilles et l'écorce contiennent de l'arome, un peu d'huile essentielle. Dix livres des feuilles n'ont donné que ʒj de cette huile, selon Peyrilhe. Il est très-probable qu'une analyse exacte des feuilles et de l'écorce y découvriroit une certaine quantité de tannin.

Les femmes recherchées employent pour leur toilette l'eau distillée des feuilles de myrte, connue sous la

dénomination d'EAU D'ANGE, pour raffermir et parfumer la peau.

Garidel nous donne la composition d'une liqueur huileuse, consolidante, dont il exagère peut-être l'efficacité.

Prenez baies de myrte bien mûres, un peu desséchées sur l'arbuste, une ou deux poignées; pilez-les dans un mortier, mettez-les dans un pot de terre neuf avec un peu d'eau-de-vie. Au bout de sept à huit jours, passez avec expression, on obtiendra un suc huileux propre à raffermir certains organes relâchés : *Ad vaginæ uterinæ laxitatem emendandam, illiusque fibrarum fractum tonum adstrictione instaurandum.*

Nº LXXXI.

MARANTA GALANGA. L. Galanga.

Balisiers, JUSS. — *Monandrie monogynie*, LIN.

Spont. aux Indes orientales.

Description. Racine tubéreuse, ronde, de la grosseur du doigt, tortue, entourée d'anneaux saillans, parallèles; dure et de couleur pâle en-dedans, d'un brun rougeâtre en-dehors.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* aromatique, peu agréable; *saveur* âcre, mordante, plus piquante que celle du gingembre. Macérée dans l'eau ou dans l'esprit-de-vin, elle fournit de l'huile essentielle que Peyrilhe regarde comme la plus suave peut-être de toutes celles que l'on connoît.

Tonique énergique, utile dans l'atonie des voies di-

gestives. Les marins l'employent pour calmer le vomissement causé par le roulis des flots, à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros, infusé dans du vin.

Les Arabes faisoient grand cas de cette racine. Elle entre dans la composition de l'élixir de vitriol de Mynsicht, du mithridate et de la thériaque, médicamens qui ont résisté jusqu'ici aux révolutions thérapeutiques et médicales. Elle entre aussi dans l'esprit carminatif de Sylvius, et dans l'essence carminative de Wedelius.

SUBSTITUTS.

L'*acorus vulgaris*, ou jonc odorant de Hollande, que nous avons substitué à l'*acorus calamus*, tom. 1, page 1; la racine d'angélique, *angelica archangelica*, succédanée du girofle, tom. 1, pag. 188, peuvent, sous le rapport médical, remplacer parfaitement le *maranta galanga* des Indes orientales; ces deux aromates semblent même beaucoup plus appropriés aux constitutions des habitans de l'Europe.

Nº LXXXII.

MIMOSA CATECHU. L. Cachoutier; Cachou; Terre du Japon; *Caatchu; Terra Cate.*

Monopétales, TOURN. — Légumineuses, JUSS. — *Polyandrie monogynie*, LIN.

Spont. : abondant au Bengale, sur les monts Rotas et Pallamore.

Descript. Le D. Kerr (*Observ. med.* tom. 5) nous

apprend qu'on prend la seconde écorce de cette espèce de mimosa, on la fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit réduite en consistance extractive; on la laisse sécher au soleil, où elle prend une couleur blanchâtre. C'est celle qui est la plus estimée, on rejette celle qui a pris une couleur noire.

Comme cette drogue est souvent mêlée de corps étrangers, on l'a prise long-temps pour une espèce de terre, mais c'est une substance végétale.

On a eu également tort de la regarder comme une production du Japon; elle n'est point fabriquée dans cette contrée, on l'apporte de la côte du Malabar, de Sumatra et du royaume de Pégu, selon le D. Kerr.

Quelques-uns pensent qu'il faut écrire *kaschu*, et en français *cachou*, et non pas *catechu*: cependant *cate* est le nom de l'arbre, et *chu*, selon quelques auteurs, signifie *suc* en langue indienne.

Le cachou nous parvient en masses d'un rouge noirâtre, très-dures, mêlées d'une foule de substances disparates. Sans *odeur; saveur* austère, tenant le milieu entre l'amer et le doux. Quand cette drogue est purgée des corps étrangers, elle fond dans la bouche. Lewis y a trouvé un huitième de matière indissoluble. Elle se dissout dans l'eau; cette résolution refroidie, se change en mucilage. Elle teint en noir la solution de sulfate de fer. Elle fournit une grande quantité de tannin.

Propriétés. (*Astringent.*) Ses facultés toniques et astringentes la rendent utile pour rétablir les fonctions de l'organe digestif et du canal intestinal. Pringle lui attribue la vertu antiseptique.

On l'emploie utilement pour combattre les diarrhées symptomatiques qui surviennent dans les fièvres adynamiques, contre les sueurs abondantes dont s'accompagne la phthisie pulmonaire; contre les évacuations excessives, la leucorrhée, les flux hémorragiques, dans les affections antiscorbutiques; et pour raffermir les gencives.

Tout le monde connoît les pastilles de cachou employées pour fortifier l'estomac et rendre l'haleine agréable.

SUBSTITUTS.

Voyez les succédanées de la racine de *Colombo*, tom. 1, pag. 278 à 291, auxquelles nous ajouterons le prunier sauvage.

PRUNUS SPINOSA. L. Prunellier; Prunier épineux; Acacia nostras.

Arbres rosacés, TOURN. — Rosacées, JUSS. — *Icosandrie monogynie*, LIN.

Caract. génér. Calice à cinq divisions, inférieur; corolle à cinq pétales; drupe contenant un noyau à sutures saillantes.

Spont. dans les haies de presque toute l'Europe.

Racine ligneuse, rameuse, grêle, roussâtre.

Tige revêtue d'une écorce brune, épineuse, peu élevée.

Feuilles lancéolées, alternes, pétiolées, ovales, obtuses, dentées, vertes en-dessus, plus pâles en-dessous.

Fleurs blanches, pédunculées, solitaires, aromatiques; corolle en rose, cinq pétales arrondis, concaves, ouverts, fixés par leurs onglets au calice qui est monophylle, campanulé, à cinq divisions obtuses, concaves. Anthères d'un jaune approchant de celui du safran.

Fruit petit, globuleux, d'un bleu foncé; pulpe verte.

Propriétés. (*Fébrifuge astringent.*) Fruit acerbe et très-âpre. L'écorce donne à l'analyse une matière extractive d'une saveur extrêmement acerbe. Racine amère et très-astringente; l'écorce est aussi très-astringente. On a constaté ses bons effets dans le catharre atonique des intestins, et dans quelques hémorragies passives.

Nebel parle d'un enfant atteint d'une fièvre quarte qui avoit résisté au quinquina, et qui fut guéri en buvant abondamment de la décoction de l'écorce de la racine de cet arbuste.

D'après les instructions puisées dans un écrit de Jean-Jérôme Kniphof, professeur en médecine à Erfurt, en 1747, intitulé, *Examen des fébrifuges qu'on peut substituer au quinquina*, M. Coste conçut l'idée de tenter ce moyen économique de guérir les gens de la campagne. Il n'eut occasion de l'essayer que sur quatre fiévreux.

Le premier étoit un manœuvre atteint d'une fièvre tierce. Après avoir fait prendre le tartrite antimonié de potasse entre le troisième et le quatrième accès, le D. Coste, après le quatrième accès qui étoit déjà diminué d'intensité, donna la décoction de deux gros d'écorce

de prunellier pulvérisée et préparée comme le café. Il réitéra cette dose à six heures du soir. Le cinquième accès fut à peine sensible; il continua le même remède. Le sixième accès manqua tout-à-fait, et le malade fut complètement guéri.

Le second malade avoit inutilement tenté l'écorce de frêne; celle du prunellier le guérit dans l'espace de sept jours.

Un vigneron, depuis huit jours, étoit atteint d'une fièvre quotidienne dont le frisson se manifestoit assez régulièrement vers les six heures du matin. Son curé l'avoit purgé avec des pilules drastiques. M. Coste lui fit prendre cinq paquets d'écorce de prunellier réduite en poudre impalpable, d'un gros et demi chacun; cette dose étoit délayée dans une infusion de fleurs de cet arbuste, et administrée une demi-heure avant l'accès. Ces accès diminuèrent insensiblement, au point qu'après la quatrième prise, la fièvre avoit totalement cédé.

Un boucher avoit éprouvé trois accès de fièvre tierce. M. Coste, après l'avoir fait vomir avec la racine de violette, le purgea de grand matin avec la poudre d'ésule, de manière que l'effet fut passé avant l'heure de l'accès. Celui qui survint fut encore considérable. Pendant trois jours, de six en six heures, on administra au malade un gros d'écorce de prunellier finement pulvérisée, préparée en bols avec un peu de miel, en lui faisant boire par-dessus un petit verre de tisane de réglisse. Le cinquième accès ne dura que deux heures et fut le dernier. Les accès précédens avoient été de sept à huit heures.

Les anciens employoient les fruits du prunellier contre la diarrhée, la dyssenterie, le vomissement, les hémorragies.

La fleur, dit-on, est laxative et pectorale. Si la propriété laxative de ces fleurs est bien constatée, cette considération justifie l'utilité que M. Coste leur a reconnue dans le traitement des fièvres intermittentes, quand on les associe aux fébrifuges. Cette théorie est conforme aux principes de la saine pratique, qui porte à ne pas arrêter brusquement la fièvre, et à accompagner le fébrifuge d'un minoratif susceptible d'éconduire le principe en attaquant le symptôme qui en est la conséquence.

Astringent indigène à essayer.

Comme astringente, on peut administrer l'écorce du prunellier à la dose de quatre gros bouillis dans deux livres d'eau de riz, dans laquelle on ajoute une once de sirop de jonc de Hollande.

N° LXXXIII.

MIMOSA NILOTICA. L. Gomme arabique.

Monopétales, Tourn. — Légumineuses, Juss. — *Polyandrie monoécie*, Lin.

Spont. en Arabie. Les Arabes du pays de Tor et des environs du mont Sinaï la transportent au Caire, renfermée dans des peaux d'animaux : du Caire, cette gomme passe à Marseille, d'où elle est distribuée à toute la France. On n'employoit anciennement que cette

espèce de gomme, mais depuis nos établissemens sur les côtes du Sénégal, on lui a substitué celle que fournit le gommier blanc. Les Arabes en font leur principale nourriture pendant leurs voyages.

PROPRIÉTÉS. La gomme arabique et la gomme du Sénégal méritent une place distinguée parmi les remèdes adoucissans. Elles calment l'érétisme des intestins dans la diarrhée et dans la dyssenterie; elle est utile dans l'épuisement, dans les pertes de sang rebelles, dans les maladies des voies urinaires, dans les rhumes opiniâtres, dans la phthisie pulmonaire, lorsque les humeurs âcres s'emparent du gosier et déterminent une toux sèche, pénible et fréquente.

SUBSTITUTS.

Le mucilage de la racine de guimauve (*althea officinalis*), des semences du plantago cynops, du plantago psyllium, du coing (*pyrus cydonia*), le mucilage qui se trouve dans les bulbes de l'ail, celui qui découle du tronc de nos arbres à fruits, à noyau, remplacent parfaitement bien la gomme arabique et celle du Sénégal. *Voyez* la description de ces succédanées, tom. 1, pag. 102 jusqu'à la page 119.

La gomme du pêcher, que nous appellerons *gomme persique*, fournit, entr'autres, un remède précieux dans la phthisie pulmonaire. On la prépare ainsi :

℞. Gomme persique, } aâ ℥j ;
Sucre fin. . . . . . }

Sirop de pavot blanc, depuis demi-once jusqu'à une once et une once et demie.

En prescrivant le sirop de pavot blanc, connu sous la dénomination de *sirop de diacode*, nous recommandons celui qui est composé sans addition d'opium, et conformément à l'ancienne prescription du codex de Paris, de l'an 1748, que voici :

℞. *Capitum papaveris albi maturorum, siccatorum, abjectis seminibus libram unam;*
Aquâ frigidâ primum ablue, conscinde minutim dein coque ad mollitiem in aquæ purissimæ libris duodecim;
Cola. Prelo exprime. Decoctum clarifica cum sacchari libris quatuor. Coque ad syropi consistentiam.

N° LXXXIV.

MYRRHA. La Myrrhe.

Cette espèce de gomme résine est du nombre des drogues exotiques d'où nous ne connoissons pas l'origine. Peyrilhe l'attribue à une espèce de laurier qu'il nomme *laurus myrrha;* d'autres croyent qu'elle est produite par une espèce de *mimosa.* Bruce, dans les détails qu'il nous donne sur la myrrhe, au lieu de décrire le végétal qui la produit, s'attache à décrire un arbre appelé *sassa*, dont la gomme sert à sophistiquer la myrrhe, et qui est totalement différente; il ne donne aucun éclaircissement sur la plante qui fournit cette drogue. Elle vient aujourd'hui, comme dans l'antiquité, des parties orientales de l'Arabie heureuse, et des contrées de l'Abyssinie qui avoisinent la mer Rouge.

Descript. La myrrhe qui nous vient en Europe est toujours mélangée de gommes hétérogènes, et le plus souvent avec la gomme de cerisier. Quand elle est pure, elle est en morceaux irréguliers de diverses dimensions, d'un brun rougeâtre, dure, friable, cassure luisante.

Odeur agréable, pénétrante; *saveur* très-amère, piquante.

Si on la mâche, elle s'attache aux dents, une portion se dissout par la salive qui devient laiteuse; approchée de la flamme, elle a peine à brûler; elle décrépite, bouillonne, donne beaucoup de fumée, et laisse un charbon grisâtre.

Elle fond entièrement dans l'eau de chaux et dans l'eau chaude : en froidissant, la partie résineuse se précipite. Les expériences de Cartheuser démontrent qu'elle abonde plus en principes gommeux qu'en parties résineuses.

Hoffman a extrait deux gros d'huile essentielle d'une livre de myrrhe. Neuman en a obtenu trois gros.

PROPRIÉTÉS. Pringle regarde la myrrhe comme un excellent antiseptique.

Les anciens faisoient grand cas de cette gomme résine; elle exerça l'imagination des poètes (1). Elle entre encore aujourd'hui dans les parfums des Orientaux.

---

(1) *Myrrha, filia Cynaræ Cypriorum regis, quæ patris sui nefando amore flagrans, nutricis auxilio cum eo concubuit, peperitque Adonim filium. Pater vero cum illud nefas cognovisset, filiam suam gladio interficere voluit: sed illa fugiens per Arabiam, Deorum commiseratione in arbusculam sui nominis commutata est.*

Cullen annonce qu'à la dose d'un demi-gros ou de deux scrupules, elle augmente la chaleur de l'organe digestif, accélère la pulsation artérielle, et répand de la chaleur dans tout le systême des solides; ce qui la range sur la ligne des excitans et des fortifians.

Les anciens l'employoient dans les maladies chroniques de la poitrine, comme dans la toux invétérée et dans l'asthme.

Cartheuser rapporte la guérison d'un malade atteint d'une phthisie héréditaire commençante, ayant déjà une toux sèche accompagnée d'une oppression continuelle et de crachement de sang.

On recommande la myrrhe comme emménagogue dans la chlorose et dans l'hystérisme.

Il en résulte que ce remède est très-actif et qu'il exige de la prudence dans la manière de l'administrer. On sent qu'il ne peut être admis dans les cas où il y a disposition à la phlogose.

SUBSTITUTS.

L'eau de goudron ou de poix liquide, que les Italiens appellent *quatrame*, remplit parfaitement toutes les indications que nous venons de citer.

Nous ne répéterons point ce que nous avons observé relativement au suc propre de nos arbres résineux indigènes. La myrrhe est sur la ligne de tous les baumes exotiques (*voyez* tom. 1, pag. 46 jusqu'à la page 64), et peut être remplacée par les mêmes succédanées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, comme sur les plaies et les ulcères de mauvais caractère. Parmi ces substituts, nous

insisterons seulement sur la nécessité d'encourager la culture du *teucrium marum* (tom. 1, pag. 34), dans nos départemens du midi, en rappelant que cette plante est infiniment précieuse dans la paralysie, dans la chlorose, dans les empâtemens de l'organe pulmonaire, dans les affections hypocondriaques, et dans tous les cas où il importe de ranimer le principe de la vitalité.

Sous le rapport de la tonicité astringente, nous rappellerons également le *teucrium chamœdrys*, que nous avons substitué au gaiac (n° 64), et dont on ne fait point assez d'usage.

N° LXXXV.

MIRABILIS DICHOTOMA. L. Belle de nuit dichotome ; Jalap indigène.

(Purgatif exotique naturalisé, susceptible d'être cultivé en grand.)

Cette plante de l'Amérique, acclimatée en Europe et en France, diffère très-peu du *mirabilis jalapa*, dont nous avons donné la description tom 1, pag. 320. Ses feuilles sont plus cordiformes et plus petites, sa tige est moins élevée, ses rameaux plus étalés; les cinq segmens du bord de la corolle sont plus ouverts, le pistil est plus long que les étamines, le tube de la corolle est tomenteux; l'odeur en est très-suave.

Quant aux Propriétés de cette plante, elles sont absolument les mêmes; les résultats que nous en avons obtenus, conformes aux expériences de MM. Gilibert,

Coste et Willemet, nous engagent à adopter l'opinion de Peyrilhe, qui la considère comme une sorte de *jalap indigène.*

Nº LXXXVI.

MOSCHUS MOSCHIFERUS. Chevrotin; Musc.

Nous faisons mention de cette substance animale par exception, comme nous avons parlé du castoréum, nº 54 ; afin d'avoir occasion de proposer les substances végétales indigènes qui pourroient remplacer ce médicament étranger, qui d'ailleurs est d'un prix excessif.

Lieu. L'animal qui produit le musc habite la grande Tartarie. Le grand commerce de cette drogue, dit le D. Alibert, se fait à Boutan; c'est dans cette ville que les Patans, sujets du Grand-Mogol, vont le chercher pour le distribuer dans toute l'Inde.

Cet animal, de la taille d'un petit chevreuil, n'a point de cornes; il porte près du nombril une espèce de bourse de deux ou trois pouces de diamètre, dans laquelle se filtre l'humeur particulière qu'on appelle *le musc.* Il paroît que cette humeur est spécialement l'apanage du mâle, et que celle qui est sécrétée par la femelle est bien moins odorante.

Selon Gmelin, cette poche se remplit avec plus d'abondance dans la saison du rut; dans les autres temps, il y en a moins, et l'odeur en est plus foible.

Descript. Le musc est une matière brune, ou d'un

rouge obscur, assez semblable, au premier aspect, à du sang coagulé et corrompu.

Les paysans qui font le commerce du musc, falsifient assez souvent cette substance avec du foie et du sang de l'animal hachés ensemble.

Selon Tavernier, ils poussent plus loin la supercherie : ils font avec la peau de cet animal de petites bourses adroitement cousues, qu'ils remplissent de leur mélange frauduleux.

Lorsque le musc est pur, il s'évapore en totalité sur un brasier ardent : dans le cas contraire, on aperçoit un résidu sur le charbon.

Le musc le plus estimé des Chinois, est celui que le chevrotin laisse couler sous une forme grumeleuse et onctueuse sur les troncs d'arbre et sur les rochers contre lesquels il se frotte. Lorsque les chasseurs ne trouvent pas cette poche bien pleine, ils pressent le ventre de l'animal pour en exprimer du sang dont ils la remplissent. Les marchands, dit le savant auteur du Dictionnaire d'Histoire naturelle, y mêlent ensuite des matières propres à en augmenter le poids.

Les Orientaux savent distinguer cette falsification sans ouvrir la vessie; l'expérience leur a fait conoître combien doit peser une vessie non altérée, ils en jugent ensuite au goût. Leur dernière épreuve consiste à tremper un fil dans le suc de l'ail, et de le faire passer ensuite au travers de la vessie avec une aiguille.

Si l'odeur de l'ail se dissipe, le musc est bon; si le fil la conserve, c'est une preuve que le musc est altéré.

Propriétés. Le prix excessif du musc, la difficulté

de l'avoir pur et non sophistiqué, n'a point encore permis de faire un grand nombre d'essais sur ses facultés médicinales.

Haller dit avoir soulagé par son moyen une femme épileptique.

Pringle l'a trouvé utile chez une femme de quarante-cinq ans qui avoit été long-temps atteinte d'accès hystériques et d'un asthme, dont la cause sembloit spasmodique; elle éprouvoit des mouvemens convulsifs et un tel sentiment de strangulation, qu'elle se tenoit debout nuit et jour, dans la crainte d'être suffoquée.

L'*analyse chimique* du musc présente une substance résineuse contenant une huile volatile très-odorante, combinée avec une substance extractive, plus une certaine quantité de matière saline. Cartheuser a trouvé de l'analogie entre quelques produits du musc et la partie odorante de l'urine.

Dose. Depuis cinq jusqu'à dix et quinze grains, seul ou uni avec l'opium où avec le sirop de diacode.

Observ. Nous venons de voir combien les étrangers qui nous vendent le musc sont industrieux dans les moyens de le sophistiquer; il coûte plus de douze à quinze cents francs la livre; les difficultés qui existent depuis long-temps dans les relations maritimes, donnent lieu de croire que le musc qui existe aujourd'hui dans nos magasins, doit être vieilli et doit avoir perdu de ses propriétés; il importoit donc de chercher des moyens de le remplacer.

Ier SUBSTITUT.

Nous avons employé souvent avec succès la composition suivante :

♃. Extrait de racine de *valeriana sylvestris montana*. . . . . } aa ℥jj ;
Extrait de racine de *pœonia officinalis*, }
Suc épaissi du pavot blanc, ʒiv ;
Camphre, ʒj.

Ces quatre substances mêlées exactement, peuvent s'administrer en lavement à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros, et à la dose de 15, 20 et 30 grains en pilule, dans plusieurs symptômes nerveux par atonie, dans les affections hystériques, dans les menstruations difficiles, dans la chlorose, la mélancolie et dans la cachexie.

IIe SUBSTITUT.

PÆONIA OFFICINALIS. L. Pivoine officinale ; du grec Παιονία, Paieonia, dérivé de ΠΑΙΑ΄Ν, ᾶνος PAEAN, hymne que les anciens chantoient en l'honneur d'Apollon, et que l'on employoit aussi comme synonyme de louange en général. Les anciens, enthousiasmés des vertus qu'ils reconnoissoient dans cette plante, lui donnèrent ce nom pour exprimer les éloges dont ils la croyoient susceptible. Ils l'appeloient aussi θεόδονιον, *Theodonion*, présent des dieux ; *ROSA BENEDICTA, SANCTA, LUNARIS, REGIA. HERBA CASTA, CASTA RADIX, etc.*

(Plante injustement abandonnée.)

Les poètes, selon Peyrilhe, disent que la pivoine tire

son nom de l'antique médecin PÆON, qui s'en servit pour panser la plaie de Pluton, blessé par Hercule.

Rosacées, TOURN. — Renonculacées, JUSS. — *Polyandrie digynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 15, fig. 52.

Caract. génér. Calice à cinq folioles; corolle, cinq pétales, capsule à plusieurs semences colorées.

Spont. en Suisse, aux environs de Montpellier et dans d'autres départemens du midi.

Racine fusiforme, tubéreuse, brune en-dehors, d'un blanc rose en-dedans.

Tiges rameuses, d'environ deux pieds, un peu rougeâtres, sillonnées.

Feuilles deux fois ailées; folioles à trois lobes, d'un beau vert en-dessus, tomenteuses en-dessous.

Fleur en rose, solitaire; cinq pétales d'un rouge brillant, arrondies, grands, étroits à la base; calice à cinq folioles concaves.

Fruit, capsules ovales, luisantes, soyeuses, à une loge, univalves, s'ouvrant en-dedans dans leur longueur; semences arrondies, noires quand elles sont mûres.

PROPRIÉTÉS. Racine, *odeur* forte, nauséeuse; *saveur* amère, acerbe, âcre.

L'extrait aqueux est douceâtre, presqu'insipide et inodore; l'extrait spiritueux s'empare de l'odeur et de la saveur de la plante. La racine desséchée perd son odeur, mais elle conserve l'amertume. Les tubercules de la racine fournissent un amidon blanc, gélatineux, gluant, analogue à celui du *solanum tuberosum*.

Plusieurs praticiens célèbres, tels que Silvius de le Boë,

Ludovicus, Wedel, n'ont point trouvé dans cette plante les vertus qu'on lui avoit attribuées depuis des siècles. Home, entr'autres, cité par le D. Petagna, parle de deux épileptiques, chez l'un desquels la pivoine parut d'abord favorable, mais chez lequel l'amélioration ne se soutient pas. Le second n'en éprouva aucun soulagement.

Comme nous n'avons point employé cette racine sans addition d'autres substances calmantes; nous ne pouvons alléguer aucune expérience affirmative ou négative à cet égard, mais on peut opposer à l'opinion des auteurs que nous venons de nommer, le sentiment de quelques praticiens modernes dont l'autorité n'est pas moins imposante. Voici les expressions du célèbre D. Peyrilhe.

« Galien ne tarit pas dans les éloges qu'il donne à cette » plante. Il alloit jusqu'à lui supposer de grandes vertus, » même simplement suspendue au col des épileptiques. » Cette exagération, la précaution exigée par Théo- » phraste de l'arracher la nuit, et plus que tout cela, » l'usage que l'astrologie a fait de la pivoine, ont » répandu des doutes sur ses vertus qui n'en sont pas » moins réelles; *elle est vraiment héroïque; on ne » l'emploie pas aussi souvent qu'on le devroit* ».

Voici les propres termes du célèbre médecin naturaliste de Lyon :

« Ceux qui rient de Galien, qui assure avoir vu guérir » un épileptique en lui faisant porter au cou des racines » de pivoine, ignorent qu'il parle de la fraîche qui a un » principe virulent volatil qui peut être repompé par les » vaisseaux inhalans.

» Quoi qu'il en soit de cet amulette, il est sûr que
» quelques épileptiques ont été guéris après avoir pris la
» racine de pivoine ; et si sur d'autres sujets elle a été
» inutile, c'est que l'ouverture des cadavres nous prouve
» que la plupart des épilepsies reconnoissent pour cause,
» des vices dans le cerveau absolument insurmontables.

» L'infusion des fleurs et la racine en poudre ont été
» efficaces, continue le même auteur, dans quelques
» éclampsies des enfans, dans la danse de Saint-Gui et
» dans la coqueluche.

» Les anciens ont conseillé la racine dans les empâ-
» temens des viscères. L'analogie des principes médica-
» menteux de la pivoine avec ceux des autres plantes,
» bien vérifiée, est favorable à l'assertion des anciens.

» C'est encore ici le cas, ajoute-t-il, d'inviter les pra-
» ticiens à étendre l'usage de cette plante à toutes les
» maladies causées par une lymphe épaissie ou par les
» engorgemens chroniques des viscères. Les expériences
» nombreuses que nous avons faites, nous font regarder
» la racine de pivoine comme très-efficace dans plusieurs
» maladies chroniques ».

Observ. Le D. Roques remarque, à peu près comme Peyrilhe, que les médecins de l'antiquité ont tellement exagéré les vertus de la pivoine, que plusieurs modernes, trompés dans leur attente, l'ont rejetée comme une plante inerte. Nous nous contenterons, dit-il, d'opposer à cette injuste indifférence, les observations du célèbre Tissot, qui a constaté son efficacité dans le traitement des maladies convulsives.

Dose. La semence s'administre depuis dix grains

jusqu'à ℈j, en bol ou dans une infusion de racines de valériane.

L'infusion ou la décoction de la racine fraîche, ʒiv jusqu'à ℥j.

L'eau distillée, depuis ℥iv, jusqu'à ℥vj, dans les potions antiépileptiques.

Le sirop des fleurs, depuis ℥ss. jusqu'à ℥ij.

IIIe SUBSTITUT.

ADOXA MOSCATELINA. L. Moscatéline à feuilles de fumeterre bulbeuse; Moschatella; Muscatellina, à raison de son odeur musquée; Alabastriten de BOECLER, à raison de la blancheur et de la transparence de ses racines, analogue à celle de l'albâtre.

(Plante à étudier.)

Voyez tom. 1, page 229.

IVe SUBSTITUT.

THYMUS SERPILLUM. L. Thym serpolet.

Voyez le 25e substitut du *Laurus camphora*, n° 75. Un auteur ancien, dit : *Serpillum fragrantis est odoris et* MOSCHUS GALLICUS DICI POTEST. *Moschus calidus est et aridus, sic et serpillum calidum et aridum in secundo ordine. Confortat cor ut moschus, ac membra animalia et cerebrum corroborat ut moschus.*

Le docteur Wauters, dans la note qu'il a bien voulu nous envoyer de ses succédanées, parle d'un musc arti-

ficiel dont il n'indique pas la composition; il propose en outre la racine de valériane, comme susceptible de remplacer le musc.

CONIUM MACULATUM.

On pourroit dans certains cas remplacer le musc par l'extrait gommeux du *conium maculatum*, d'après les nouvelles observations de M. le D. Gasc, consignées dans le Journal de Médecine.

Il parle, 1°. d'une cardialgie essentielle contre laquelle ce médicament a agi comme antispasmodique et à la manière des calmans, chez une femme âgée de 67 ans.

2°. Le même moyen guérit une cardialgie accompagnée d'anxiétés, de resserrement douloureux à l'épigastre, et de syncopes, chez une dame de vingt ans, épuisée par un allaitement trop prolongé.

3°. Le même auteur cite un engorgement squirreux qui existoit depuis quatre mois au sein droit, avec douleurs lancinantes, défaillances, douleurs épigastriques, agitations, pouls fréquent et développé, chez une jeune fille de vingt-deux ans, sujette aux engorgemens glanduleux dès son bas âge. On lui donna l'extrait de *conium maculatum* intérieurement, d'abord à la dose de deux grains; on l'augmenta jusqu'à celle de seize grains par jour. L'auteur observe que cette malade fut calmée comme par enchantement, au bout de quatre ou cinq jours.

N° LXXXVII.

MYRISTICA OFFICINALIS. L. Muscadier Muscade.

Lauriers, Juss. — *Dioécie hexandrie*, Lin. — Roq. tom. 5, pl. 70, fig. 235.

Spont. dans les îles Moluques; cultivé dans la province de Banda, et dans d'autres parties des Indes orientales.

Description. Le fruit du muscadier est une baie arrondie, dont le péricarpe est formé de trois enveloppes distinctes. La première, qui est l'écorce extérieure, se nomme *le brou;* la moyenne est une espèce de membrane appelée *macis;* la troisième est une coque mince qui sert d'enveloppe immédiate à une semence ovale, arrondie, grisâtre, huileuse, très-odorante, d'une saveur chaude et amère; c'est ce que l'on appelle *la muscade* proprement dite.

Elle fournit à l'analyse de l'huile essentielle, de l'huile fine, de l'albumine, etc. Considérée à l'intérieur, on y remarque une substance huileuse, concrète, très-analogue au camphre. Elle se dissout facilement en la tenant dans la bouche.

Le *macis* est extrêmement aromatique, d'une saveur piquante. Il donne à l'analyse de l'huile volatile, de l'huile fixe, de la résine, etc.

Propriétés. Aromate stimulant et agréable, indiqué dans les langueurs d'estomac et dans le catharre atonique des intestins.

Les Arabes, et parmi eux Avicenne est le premier à avoir parlé de la noix muscade.

Sous le rapport de l'agrément et du parfum, cet aromate, ainsi que le girofle et la cannelle, ne sauroient être remplacés ; mais sous le rapport médicinal, nous ne manquons pas d'aromates susceptibles d'exercer une action directe sur l'organe digestif. Un coup-d'œil sur ceux que nous avons proposés de substituer au n° 73 et au n° 30, suffira pour s'en convaincre.

OBSERV. Les Hollandais ont été les seuls, dès 1621, à cultiver et à faire le commerce de la noix muscade; ce n'est qu'après bien des tentatives que nous sommes parvenus à cultiver le muscadier dans l'île Bourbon et à l'île de France.

A l'époque où le commerce de la cannelle, de la muscade et du girofle étoit exclusivement entre les mains de sept à huit compagnies hollandaises de l'Inde orientale, les Hollandais avoient dans l'Inde et en Europe des magasins immenses et d'une richesse considérable. Au moment où M. Valmont de Bomare écrivoit (en 1775), ils en avoient chez eux la récolte de seize années. Ils ne vendoient jamais la dernière récolte, mais toujours la plus ancienne. En 1760, ils vendoient la provision de 1744.

On disoit alors en France et ailleurs, que quand ils avoient trop de girofle et de muscade dans leurs magasins, ils les jetoient dans la mer. Mais ce n'étoit pas ainsi qu'ils s'en débarrassoient, ils les brûloient.

Le 10 juin 1760, M. de Bomare, duquel nous empruntons ces détails, en vit à Amsterdam, près de l'ami-

rauté, un feu dont l'aliment étoit estimé huit millions argent de France. On devoit en brûler autant le lendemain. Les pieds des spectateurs étoient baignés dans l'huile essentielle de ces substances, mais il n'étoit permis à personne de ramasser, et encore moins de sauver quelques épices du feu.

Quelques années auparavant, dans le même endroit, ajoute M. de Bomare, un pauvre particulier qui, dans un semblable incendie, ramassa quelques noix muscades qui avoient roulé du foyer, fut arrêté, condamné à être pendu, et exécuté sur-le-champ. N'est-ce pas le cas de dire avec Virgile :

. . . . . . Quid non mortalia pectora cogis,
Auri sacra fames !

Ier SUBSTITUT.

(Poudre aromatique, intéressante à perfectionner.)

Indépendamment des aromates indigènes ou naturalisés, dont nous avons parlé, voici un mélange qui, relativement à l'usage économique et sous le rapport de la thérapeutique, peut remplacer plusieurs aromates de l'Inde.

℞. Baies de *capsicum frutescens*, préparées à la manière indienne (tom. 1, pag. 45), ℥ iv ;
Racines sèches d'*angelica archangelica* (tom. 1, pag. 197), ℥ jj ;
Racine d'*acorus vulgaris*, ou jonc odorant de Hollande (tom. 1, pag. 2), ℥ jj ;

Mêlez le tout, après l'avoir exactement porphyrisé, et conservez dans un flacon hermétiquement fermé.

L'expérience que nous avons faite de cette composition pendant plusieurs années en Toscane, nous autorise à la présenter comme un excellent stomachique, et comme un tonique efficace dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause un état d'atonie ; elle a sur-tout manifesté son efficacité dans les convalescences laborieuses, à la suite de longues maladies, dans la cachexie, l'hystérie, l'hypocondrie, etc. etc.

On peut modifier cette mixture avec le *salvia officinalis* (27e substitut du n° 73), que le D. Peyrilhe propose seule comme succédanée de la noix muscade, ou bien avec les feuilles de la *monarda didyma*, ou avec les semences de la *nigella sativa*, en adoptant toujours pour base la poudre impalpable du *capsicum annuum*, et mieux encore celle du fruit du *capsicum frutescens*, qui est plus énergique, dont nous avons eu l'honneur de remettre un échantillon à S. Exc. Monseigneur le Ministre de l'intérieur.

IIe SUBSTITUT.

MONARDA DIDYMA. L. Monarde didyme.

(Aromate suave à introduire en médecine.)

Labiées, TOURNEF. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN.

Caract. génér. Calice cylindrique, strié, à cinq dents ; corolle cylindrique, plus longue que le calice, à deux lèvres : la supérieure droite, étroite, enveloppant les étamines ; la lèvre inférieure réfléchie, plus large, à trois lobes, celui du milieu est plus long.

Caract. spécifique. — *Tige* à angles aigus; *feuilles* lisses, lancéolées, un peu crépues, serraturées : les feuilles supérieures sont blanchâtres. Les *fleurs* sont axillaires, verticillées et en têtes terminales.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* extrêmement suave; *saveur* aromatique, un peu piquante.

Comme on ne la cultive dans les jardins botaniques que comme plante d'assortiment, et dans ceux des amateurs, à raison de la beauté éclatante de ses fleurs de couleur de feu, on ne l'a point encore soumise à l'analyse : mais l'arome qu'elle exhale décèle de grandes propriétés. Nous la signalons, en la recommandant à nos collaborateurs, pour qu'ils la soumettent à l'expérience clinique et chimique. Elle est vivace, elle peut réussir parfaitement en pleine terre dans nos contrées méridionales, et offrir des points d'utilité essentiels.

IIIe SUBSTITUT.

NIGELLA SATIVA, L. Nielle; Toute-épice; Nielle de l'Archipel; Μελάνθιον, *Melanthion* des anciens.

Rosacées, TOURNEF. — Renonculacées, JUSS. — *Polyandrie pentagynie*, LIN.

Caract. génér. Sans calice; corolle, cinq pétales, huit nectaires terminés en deux lèvres.

Spont. en Espagne, en Egypte, dans l'île de Crète; cultivée dans les jardins.

Racine petite, blanchâtre, rameuse.

Tige peu élevée, branchue.

Feuilles velues, découpées en filamens.

Fleurs petites, blanchâtres.

Fruits. Capsules hérissées de piquans; semences triangulaires, brunes ou grisâtres, obtuses d'un côté, pointues de l'autre.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* aromatique; *saveur* âcre, piquante; l'arome existe dans l'écorce de la semence. Comme l'amande tempère et absorbe une partie de l'arome de cette graine, il seroit intéressant de trouver *un procédé pour séparer l'écorce de son amande.*

Deux onces de ces semences entières ont donné quatre scrupules d'une huile grasse. L'esprit-de-vin s'empare de la saveur et de l'odeur. Neumann y a trouvé un peu d'huile essentielle. L'extrait spiritueux est amer et un peu astringent. L'extrait aqueux est insipide, selon Cartheuser.

Les anciens considéroient les semences de la *nigella* comme incisives, apéritives, diurétiques, emménagogues, atténuantes dans les affections catharrales du poumon. Notre propre expérience nous a prouvé qu'elle est susceptible de provoquer et d'augmenter la sécrétion du lait. Le D. Peyrilhe lui accorde la faculté anthelmintique. La tonicité dont elle est pourvue, en augmentant la force péristaltique du tube intestinal, peut être favorable à l'expulsion des vers, mais nous ignorons sur quel fondement ce savant praticien la considère comme utile dans l'hydrophobie.

DOSE. Depuis un scrupule jusqu'à deux, en infusion théiforme.

N° LXXXVIII.

MYRICA CERIFERA. L. Arbre à cire.

Arbres monopétales, Tourn. — Amentacées, Juss. — *Dioécie tétrandrie*, Lin.

Spont. à la Louisiane, à la Caroline et en Virginie.

Caract. génér. Arbrisseau dioïque. Fleurs mâles et fleurs femelles disposées en chatons formés par des écailles en croissant.

Les *fleurs mâles* ont quatre étamines;

Les *fleurs femelles* ont deux styles; leurs germes se changent en une baie à une seule semence. Elles sont sans corolle.

Caract. spécifique. Feuilles lancéolées, un peu serraturées. *Tige* en arbre, de la hauteur du cerisier; il a le port du myrte, ses feuilles en ont l'odeur. *Baies* de la grosseur d'un grain de coriandre, d'un gris cendré, couvertes d'une substance qui tient le milieu entre la cire et la résine.

Ces baies, bouillies dans l'eau, fournissent à la surface une espèce de cire verte qui surnage, et dont on fait des bougies. Une livre de graine produit deux onces de cire. Un homme peut en cueillir quinze livres par jour.

Cette cire résineuse est sèche. *Odeur* douce, aromatique, agréable. On n'en a pas encore donné l'analyse chimique.

Propriétés. Les médecins de l'Amérique septentrionale en composent une espèce de baume samaritain utile contre les blessures.

Kalm rapporte que les Indiens employent ses racines pour calmer les douleurs odontalgiques.

Il paroît jusqu'ici que ses propriétés économiques sont plus constatées que ses vertus médicinales.

M. Duhamel qui, comme M. Parmentier de nos jours, dirigeoit constamment ses travaux vers les objets qui pouvoient être utiles à son pays, a proposé des moyens de naturaliser le *myrica* en Europe. Il en a vu à Trianon, dit M. Valmont de Bomare, qui étoient chargés de fleurs et de fruits, mais ils n'étoient pas en assez grande quantité pour qu'il pût examiner leurs vertus médicamenteuses.

Il propose de semer les graines de cet arbre dans des caisses soumises à la température de la serre d'orangerie, et de placer ces arbres, quand ils seroient devenus un peu forts, en pleine terre, dans un lieu humide, ayant la précaution de les couvrir de paille pendant l'hiver.

Ces essais pourroient se faire avec succès aux environs de Nice, dans ce qu'on appelle la Rivière de Gênes, et dans nos départemens du midi.

Nous ignorons jusqu'à quel point l'arbre à cire pourroit être utile en France, il seroit toujours avantageux d'essayer de le naturaliser; cela seroit d'autant moins difficile, qu'il semble se plaire en Amérique sous un ciel et dans des terreins analogues à son congénère le *myrica gale*, qui est spontané dans nos climats.

Nous recommandons cet arbre aux soins des savans qui se sont déjà illustrés dans l'art d'enrichir le sol français de végétaux conquis sur le nouvel hémisphère, tels que MM. Thonin, Savi, Bosc, Thevenin, etc. etc.

SUBSTITUT.

MYRICA GALE; *Myrtus brabantica;* Myrte bâtard ou de Brabant; Piment aquatique; Piment royal; Myrte des pays froids.

Arbres monopétales, TOURN. — Amentacées, JUSS. — *Dioécie tétrandrie*, LIN.

On voit ici avec quelle sagesse l'Auteur de la nature a dispensé à chaque climat les plantes du même genre appropriées aux constitutions des habitans autour desquels elles sont spontanées. Les Américains possèdent le *myrica cerifera*, nous possédons le *myrica gale*; il croît dans les lieux marécageux et incultes de l'Europe septentrionale. On le trouve dans les marais des planets à Saint-Léger, aux environs de Versailles. M. Thuillier l'a trouvé dans les marais du Ceriset et de Montfort.

Caract. génér. Le même que dans l'espèce précédente.

Racine fibreuse.

Tige rameuse, grêle, d'environ trois pieds de hauteur.

Feuilles spatulées, alternes, oblongues, dentées, d'un vert brun, étroites à la base, larges et arrondies au sommet.

Fleurs disposées sur des chatons ovales, sessiles, à écailles luisantes, en forme de croissant. Les *fleurs mâles* ont quatre étamines à anthères ovales et didymes; les *fleurs femelles* ont un ovaire supérieur, à deux styles grêles, à stigmate simple.

Fruit. Baie arrondie, à une semence.

PROPRIÉTÉS. *Odeur* forte, aromatique; *saveur* amère. Elle passe pour vermifuge et antipsorique.

Quoiqu'on ait abandonné cette plante en médecine, Peyrilhe lui suppose cependant de grandes vertus. Gilibert, qui est de la même opinion, la recommande à l'attention des praticiens; son odeur forte, dit-il, annonce autant d'énergie que plusieurs autres plantes tant recommandées. Elle paroît contenir beaucoup de camphre. Elle n'a point encore été soumise à l'analyse. Ses feuilles et ses jeunes pouses sont parsemées de petits points qui, selon Peyrilhe, ont beaucoup d'analogie avec la cire. Quelques auteurs prétendent que ses fruits bouillis dans l'eau fournissent une huile concrète semblable à la cire qu'on obtient du *myrica cerifera*.

Cette plante est du nombre de celles qui pourroient être multipliées, en s'appliquant à la propager dans les sites où nous la trouvons spontanée.

N° LXXXIX.

MYROBALANUS, du grec Μυροβάλανοι, *Myrobalanoi*; Myrobolan.

Ce fruit est du nombre de ceux que nous employons depuis bien du temps, sans savoir quel est l'arbre qui le produit. Adanson pense qu'il est fourni par un arbre de la côte de Malabar appelé *pakel*. Les Arabes le comptèrent au nombre de leurs médicamens. Actuarius, célèbre médecin à Constantinople, est le premier des Grecs qui en ait fait mention; tous le considèrent comme

un purgatif doux. Ils en comptoient cinq espèces; ils exprimèrent les noms et les propriétés qu'ils leur attribuoient, dans les vers suivans :

Myrobalanorum species sunt quinque bonorum,
Citrinus, Chebulus, Belliricus, Emblicus, Indus;
Primo trahit choleram Citrinus, phlegma secundo
Chebulus, è contra Belliricus Emblicus æque
Illud, et in nigram choleram niger imperat Indus.

Quoi qu'il en soit, les myrobolans qui se trouvent aujourd'hui dans le commerce viennent de Goa, d'Agra, du Malabar, du Bengale, de Java et de plusieurs autres contrées de l'Inde.

Descript. Le *myrobolan citrin* est un fruit arrondi, oblong, de la grosseur du pouce, obtus aux extrémités, de couleur jaunâtre ou citrine, marqué de cinq grandes cannelures longitudinales et d'autant de petites. L'écorce extérieure est glutineuse, amère, un peu âcre; elle couvre un noyau dur, anguleux, sillonné, jaunâtre, contenant une amande grise ou fauve.

Le *myrobolan chébule* est plus grand que le précédent, et a la forme d'une poire.

Le *myrobolan belleric* est arrondi, peu anguleux, gros, de la figure de la noix muscade, jaunâtre, terminé par un pédicule un peu gros, comme celui de la figue. L'écorce est molle, austère et astringente; noyau grisâtre, contenant une amande semblable à celle de l'aveline.

Le *myrobolan emblic* est presque rond, à six côtes relevées, gros comme une noix de galle, et d'un gris

noirâtre, contenant, sous une pulpe charnue qui s'ouvre en six parties, un noyau anguleux, léger, blanchâtre, de la grosseur d'une noisette.

Le *myrobolan indien* est de la grosseur d'un gland, ridé, noir en-dehors; cassure luisante; écorce rugueuse, semblable à la semence de la belle-de-nuit quand elle est mûre. Quand on le mâche, il s'attache aux dents. Sa saveur est amère, acerbe et acide; il provoque la salivation.

PROPRIÉTÉS. Ces cinq espèces présentent toutes des propriétés purgatives, toniques, acides et amères; elles agissent à peu près comme la rhubarbe à laquelle on auroit ajouté un peu de tartrite acidule de potasse.

SUBSTITUT.

La racine du *rheum palmatum* et du *rheum undulatum* (tom. 1, pag. 146 et 147), cultivés en France, à double dose de la rhubarbe dite de Moscovie, unie à quantité suffisante de tartrite acidule de potasse, remplit absolument les mêmes indications, et peuvent nous dispenser d'envier les myrobolans de l'Inde.

N° XC.

MYRTUS PIMENTA. L. Poivre de la Jamaïque.

Rosacées, TOURN. — Myrtes, JUSS. — *Icosandrie monogynie*, LIN.

Spont. à la Nouvelle-Espagne, aux Antilles, et surtout à la Jamaïque, dans les terrcins pierreux. On l'emploie dans cette île pour planter les avenues.

Description. Les feuilles et l'écorce de cet arbre sont aromatiques; mais les baies, qui constituent ce qu'on appelle le *poivre de la Jamaïque*, le sont bien davantage. Parvenues à la maturité, elles sont globuleuses, semblables aux grains de poivre noir, ombiliquées, biloculaires.

PROPRIÉTÉS. Cette semence a la saveur du girofle, de la cannelle et de la muscade; on pourroit les appeler *toute-épice.* L'analyse fournit de l'huile essentielle : une livre de baie en fournit un demi-gros, selon Cartheuser. Neumann a trouvé qu'une seule once a fourni cette dose d'un demi-gros.

Cette huile est d'un rouge foncé; elle a l'odeur et la saveur du girofle. L'énergie de cet aromate réside dans la coque de l'amande. C'est le plus doux de tous les aromates de l'Inde.

Tout ce que nous venons d'exposer suffit pour indiquer qu'il doit être infiniment utile pour ranimer les fonctions digestives devenues languissantes.

SUBSTITUTS.

On trouve ses succédanés dans ceux que nous avons proposés pour remplacer la muscade, n° 87.

N° XCI.

MYRTUS CARYOPHYLLATA. L. Myrte girofle.

Rosacées, Tourn. — Myrtes, Juss. — *Icosandrie monogynie*, Lin.

Spont. à la Jamaïque, à l'île de Ceylan et dans les autres îles des Indes orientales.

Description. L'écorce de cet arbre nous parvient en morceaux longs de quelques pouces, planes ou roulés comme celle de la cannelle, épais d'environ une ligne, rudes et de couleur cendrée en-dehors, d'un rouge ferrugineux en-dedans.

Propriétés. *Saveur* et *odeur* semblable à celle du girofle, mais elle n'est pas, à beaucoup près, aussi volatile ni aussi forte.

L'eau et l'esprit-de-vin s'emparent, par l'infusion, de ses principes aromatiques, l'esprit-de-vin en conserve la saveur.

L'extrait spiritueux est très-âcre. Cartheuser a trouvé que cette écorce contient peu d'huile essentielle. Celle-ci a l'odeur du girofle, mais elle est moins âcre et beaucoup plus foible, selon Lewis.

Souvent la cupidité mercantile porte l'étranger à mêler l'écorce pulvérisée du *myrte girofle* avec la poudre de clous de girofle, pour augmenter le poids de ces derniers, et on nous les vend comme si elle n'étoit composée que de girofle pur.

PROPRIÉTÉS. Ses vertus sont les mêmes, relativement à l'économie animale, que celles des autres aromates exotiques, mais elles sont à un degré bien inférieur. L'action qu'elle exerce sur les propriétés vitales du canal digestif est peut-être par cela même plus appropriée aux constitutions européennes.

SUBSTITUTS.

Voyez les substituts du *Caryophyllus aromaticus*, n° 30, tom. 1, pag. 188.

N° XCII.

NICOTIANA TABACUM. L. Tabac.

Voyez sa description, tom. 1, pag. 89. Boecler prétend que le nom de PETUM qu'on lui a donné autrefois, et de *petun*, que les gens de la campagne lui donnent encore aujourd'hui dans plusieurs départemens, surtout dans celui de Maine et Loire et dans celui de la Mayenne, dérive du grec, πετάω, *extendo*, *j'étends*, à raison de la largeur de ses feuilles. Cette étymologie est d'autant plus vraisemblable, que les Grecs employoient le mot πετασος, d'où les Latins ont formé le mot *petasus* (1), pour exprimer un chapeau à larges bords.

---

(1) Plaute que nous avons cité dans notre Essai sur les propriétés du *tussilago* PETASITES, page 80, dit, *ego has habebo usque in* PETASO *pinnulas.*

On voit, dans le même opuscule, que les anciens appe-

Les nombreuses propriétés qu'on reconnut autrefois dans le tabac, et que nous avons exposées, tom. 1, pag. 90 et 91, lui firent donner plusieurs dénominations, qui désignent l'enthousiasme qu'inspira la nouveauté dans tous les temps. On l'appela l'*herbe à la reine*, l'*herbe de l'ambassadeur; sana sancta Indorum, herba sancta, herba divina, herba sanctæ crucis, herba medicea, herba panacea, herba prioris*, etc.

Nous rappelons ici cette plante comme exotique, parce qu'elle est originaire de l'Amérique, et que nous ne consommons guère en Europe que celle qui nous vient du Nouveau-Monde. Cependant elle est si bien acclimatée,

---

loient aussi PETASUS un toit à larges bords, terminé en pointe, et aux angles desquels pendoient des sonnettes dans le genre des pavillons chinois, et que Pline, liv. 36, chap. 13, en citant la description que donne Varron du Mausolée de Porsenna, roi d'Etrurie, s'exprime en ces termes :

Supra id quadratum pyramides stant quinque, quatuor in angulis, in medio una, in imo lata pedum septuagenum quinum, altæ centum quinquagenum : ita fastigiatæ, ut in summo orbis æneus et PETASUS *unus omnibus sit impositus, ex quo pendeant excepta catenis titinnabula, quæ vento agitata longè sonitus referant, ut Dodonæ olim factum.*

Nous avons observé, page 81 de ce même opuscule, que les Latins appeloient *petasati* ceux qui avoient le chapeau sur la tête, et que Suétone, en parlant d'Auguste, chap. 82, s'exprime ainsi :

Solis verò ne hyberni quidem patiens, domi quoque non nisi PETASATUS *sub dio spatiabatur.*

qu'elle se reproduit d'elle-même dans les jardins où on la cultive. Cette considération porte à croire qu'il seroit possible de la multiplier, même dans certaines contrées de la France, en assez grande abondance pour pouvoir nous passer de celle du Nouvau-Monde; cette mesure diminueroit beaucoup l'émission de notre numéraire à l'étranger. L'importation de cette denrée, selon l'ouvrage de M. Maignan, a été en 1806 de 798,049 kilogrammes, qui font environ 1,596,098 livres poids de marc. En 1807, cette importation a été de 1,015,357 kilogrammés, ce qui forme environ 2,050,714 de livres, même poids de marc.

1er SUBSTITUT.

NICOTIANA RUSTICA. L. Nicotiane de village, *nobis*.

Même classe et mêmes caractères génériques que dans la précédente.

Spont. en Amérique, d'où on l'a apportée en Europe à peu près dans le même temps que celle dont nous venons de parler; nous l'indiquons comme succédanée du tabac, parce qu'elle se multiplie d'elle-même avec plus de facilité peut-être encore dans les jardins de la campagne.

Racine fibreuse, blanche.

Tige haute d'environ deux pieds, ronde, velue, solide, glutineuse.

Feuilles moins grandes et plus épaisses, d'un vert plus pâle, obtuses et comme arrondies au sommet, plus glutineuses, couvertes d'un léger duvet.

Fleurs analogues à celles du tabac, mais plus courtes, d'un jaune soufre, verdâtres, ramassées en bouquet au sommet de la tige.

PROPRIÉTÉS. Les mêmes que celles du tabac, mais plus foibles.

OBSERV. Le tabac a eu ses antagonistes et ses partisans. On dit qu'Amurat IV, Empereur des Turcs, le Czar et le roi de Perse, en défendirent l'usage à leurs sujets sous peine de la vie ou d'avoir le nez coupé.

On trouve une bulle d'Urbain VIII, par laquelle il excommunie ceux qui prennent du tabac dans les églises.

Le père Labat dit que le *PETUN* fut une pomme de discorde, qui alluma une guerre très-vive entre les savans, et qu'en 1699, M. Fagon, premier médecin du roi, n'ayant pu se trouver à une thèse de médecine contre le tabac à laquelle il devoit présider, chargea un autre médecin de le remplacer; mais, comme l'observe assez plaisamment M. Valmont de Bomare, qui cite cette anecdote, le nez ne fut pas d'accord avec la langue, car pendant tout le temps que dura l'acte, il eut la tabatière à la main, et ne cessa pas un moment de prendre du tabac.

Ces deux espèces de nicotiane étant comme naturalisées, il devient peu utile de chercher à les remplacer. Cependant sous le rapport de leurs propriétés sternutatoires, on peut indiquer les feuilles de la *bétoine*, et les fleurs du *convallaria majalis*.

IIe SUBSTITUT.

BETONICA OFFICINALIS. L. Bétoine officinale; *βετονική*, *BETONICA*, *VETONICA a Vetonibus seu Vectonibus Hispaniæ populis qui eam invenisse dicuntur*, BOECLER; *SACRA HORO*, *HORUS VEGETABILIS*, *NATURÆ PARENS* des anciens (*idem*).

Labiées, TOURN. et JUSS. — *Didynamie gymnospermie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 24, fig. 52.

Caract. génér. Calice barbu; lèvre supérieure de la corolle redressée, aplatie; tube cylindrique; étamines de la longueur de la gorge.

Spont. dans les bois taillis, dans les prairies, dans toute la France.

Racine de la grosseur du petit doigt, chevelue.

Tige d'un pied et demi à deux pieds de hauteur, droite, noueuse, carrée.

Feuilles oblongues, arrondies, dentelées, crénelées tout autour, velues, ridées, opposées deux à deux, quelquefois oreillées à leur base; les radicales sont pétiolées, cordiformes.

Fleur labiée; tube cylindrique, courbé; la lèvre supérieure arrondie, plane, droite; la lèvre inférieure divisée en trois parties, celle du milieu échancrée; corolle le plus souvent pourpre, quelquefois blanche. Les fleurs en épis interrompus, garnis de feuilles florales.

Fruit. Quatre semences brunes, arrondies, nues au fond du calice.

PROPRIÉTÉS. *Saveur* un peu amère, comme salée.

Odeur aromatique, foible. Les feuilles en poudre provoquent l'éternuement, comme le tabac; elles excitent l'écoulement du mucus des fosses nasales. MM. Coste et Willemet ont proposé sa racine comme purgative; mais l'expérience n'a pas justifié cette indication.

L'ANALYSE fournit un extrait légèrement amer, et un extrait spiritueux plus âcre et plus aromatique.

OBSERV. En Italie et en Espagne, on lui attribue d'excellentes propriétés contre la goutte et les douleurs ischiatiques; mais ces facultés ne sont pas plus démontrées que ses vertus purgatives. Nous la citons pour engager à la soumettre à de nouvelles expériences; nous nous bornons à la recommander comme céphalique, et propre à remplacer le tabac, en l'aspirant par les fosses nasales, comme la nicotiane réduite en poudre.

IIIe SUBSTITUT.

CONVALLARIA MAJALIS. L. Muguet des bois; Lis des vallées.

Campaniformes, TOURNEF. — Asperges, JUSS. — *Hexandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 70, fig. 234.

Voyez la description que nous en avons donnée, tome 1, page 296.

N° XCIII.

ORIGANUM DICTAMNUS. L. Dictamne ; Δικταμνος et Δικταμον, *Dictamnos* ou *Dictamnous* et *Dictamnon* des Grecs, dérivés de Δικτης, *Dictes*, nom d'une montagne de Crète, où cette plante se trouve en abondance, et de ΘΑΜΝΟΣ, buisson, arbrisseau.

Sans répéter la description que nous en avons donnée au n° 73, nous rappellerons que cet excellent aromate peut être multiplié en abondance sur les collines de nos départemens méridionaux, surtout sur la côte de Nice et de Gênes, et nous tenir lieu de beaucoup d'aromates des Indes, relativement à l'art de guérir.

N° XCIV.

PANAX QUINQUEFOLIUM, L. *Sin-sin*, *Nisii*, *Nindsin*, *Dsin*, *Dsom* ; *Soasaii* des Tartares. *Som*, *Gin-sen* ou *Gensing*, *Ninsin*, *Gin-seng* des Chinois ; *Aureliana canadensis* de LAFITEAU, Acad. des sciences de Paris, 1718.

Aralies, JUSS. — *Polygamie dioécie*, LIN.

Spont. dans la Tartarie chinoise, à la Chine et au Canada.

Descript. Cette racine nous parvient en fragmens fusiformes de la grosseur du doigt, d'un blanc jaune ; écorce ridée formant des anneaux.

PROPRIÉTÉS. Sans *odeur* : *saveur* agréable, sucrée, un peu amère. Elle offre un tonique doux et suave, susceptible de rétablir les fonctions de l'organe digestif.

Nous ne croyons pas que l'analyse en ait été faite.

DOSE. En poudre, depuis ʒj jusqu'à ʒjj ; en décoction, une demi-once.

OBSERV. Nous avons observé que les Chinois, attentifs à observer la province où telle ou telle plante a les vertus les plus prononcées, ont grand soin de ne recueillir ces plantes que dans ces provinces privilégiées. Le gin-seng, en conséquence, comme nous l'avons remarqué, n'est considéré comme tel que dans la province de Tsao-Thong.

D'après les intéressans mémoires sur la Chine, qu'a bien voulu nous communiquer M. Rosé, ancien chef du commerce français, à Canton, ce n'est que depuis l'année 1767, que les Américains, et surtout les Canadiens, en envoient beaucoup à la Chine : mais ce gin-seng est, selon les Chinois, de qualité très-inférieure à celui de Tsao-Thong, qui est réservé pour le service de la cour et des grands seigneurs de l'empire. Celui de l'Amérique est destiné à la consommation du vulgaire.

Il paroît que c'est un jésuite, nommé Lafiteau, qui trouva le premier le *gin-seng* dans le Canada ; on le trouva ensuite dans la Pensylvanie, et, peu de temps après, dans d'autres colonies américaines.

Les Chinois ont attaché à leur gin-seng indigène un prix excessif ; ils le vantent comme une panacée presque universelle. Les grands de l'empire le mêlent à tous leurs

médicamens, dans l'intention, sans doute, de déguiser le mauvais goût de ces derniers.

A les entendre, et selon le livre chinois, intitulé *San-kam-mou-li-tchi-sin*, c'est un SIMPLE SPIRITUEUX, l'ESPRIT PUR DE LA TERRE, une RECETTE D'IMMORTALITÉ.

Ils regardent le *gin-seng* comme un spécifique contre la diarrhée, la foiblesse de l'estomac; contre les engourdissemens, la paralysie et les convulsions. Réparer les forces, remédier à l'oppression, ranimer les vieillards et les agonisans, retarder la mort, affermir la moelle des os et tous les membres; réparer promptement les forces perdues à Cythère, calmer les vertiges; tels sont les attributs de cette plante merveilleuse.

Quelque soit le fanatisme des Chinois pour cette production, on a peine à concevoir l'observation de Peyrilhe, qui annonce que les Hollandais leur vendent une seule racine de gin-seng 150 florins.

Les Chinois sont trop attentifs à tous les objets d'économie; d'ailleurs, comme nous venons de le voir, ils donnent la préférence à celui qui croît chez eux, et ils regardent comme trop inférieur celui qui vient de l'Amérique. La racine de l'angélique, combinée avec celle de la réglisse, offre un mixte qui approche beaucoup du gin-seng.

SUBSTITUTS.

ANGELICA ARCHANGELICA. L. Nous avons décrit cette plante précieuse tome 1, page 197.

GLYCYRRHISA GLABRA, L. Réglisse ordinaire; γλυκυῤῥίζα, de ΓΛΥΚΥ'Σ, *doux*, Ρ'ΙΖΑ, *racine*.

Papilionacées, TOURN. — Légumineuses, JUSS. — *Diadelphie décandrie*, LIN.

Caract. génér. Calice à deux lèvres; la supérieure à trois segmens; légume oblong, ovale et comprimé.

Spont. dans les départemens méridionaux, aux environs de Montpellier et en Italie.

Racine rameuse, rampante, d'un brun jaunâtre en dehors, jaune en dedans.

Tiges d'environ trois pieds, branchues, ligneuses.

Feuilles ailées, avec impaire, pétiolées, à treize ou quinze folioles ovales, pointues, visqueuses.

Fleurs petites, papilionacées, purpurines, disposées en épis axillaires, à quatre pétales; étendard ovale, lancéolé, droit, allongé; ailes oblongues, semblables à la carène, mais un peu plus grandes; carène composée de deux pétales; calice tubulé, à deux lèvres, la supérieure fendue en trois, l'inférieure linéaire et simple.

Fruit. Gousse ovale, lisse, aplatie, terminée en pointe, à semences réniformes.

PROPRIÉTÉS. Racines, *saveur* douce, contenant une substance extractive, sucrée, mucilagineuse, et un principe résineux, un peu amer. Adoucissante, diurétique, laxative.

On l'emploie dans les ardeurs d'urine, dans les phlegmasies du poumon.

Dose. Deux ou trois gros en infusion dans une pinte d'eau bouillante, seule, ou mêlée avec l'orge mondé, ou avec la racine de chiendent ou de fraisier. On connoît l'extrait, ou le suc épaissi, de racine de réglisse, remède vulgaire employé sur la fin des rhumes opiniâtres pour faciliter l'expectoration.

Observ. Lorsqu'on emploie cette substance en infusion, on doit toujours donner la préférence à la racine verte sur la racine sèche et vieillie; celle-ci est toujours mêlée d'un peu d'âcreté résultante de la partie résineuse, ce qui n'est pas sensible lorsqu'elle est fraîchement déracinée, à raison du mucilage qui émousse et enveloppe ce principe résineux.

On peut obtenir un mélange analogue à celui du ginseng, de la manière suivante :

Gin-seng artificiel.

Prenez racines récentes de réglisse;
après les avoir ratissées et effilées, faites-les sécher le plus promptement possible à l'étuve; faites-les réduire en poudre avec partie égale, ou avec deux tiers de racine d'angélique, également pulvérisée, dont on administrera depuis un scrupule jusqu'à un gros dans d'excellent vin vieux.

N° XCV.

PAPAVER SOMNIFERUM. L. Pavot somnifère; Opium; Extrait thébaïque, ainsi nommé à raison de ce qu'il abonde dans la Thébaïde.

Indiqué comme succédané du *castoréum*, tome 1, page 217.

Si les raisons que nous avons alléguées pour démontrer qu'il est possible d'extraire l'opium du *papaver somniferum*, cultivé dans les contrées orientales et méridionales de l'Europe, ne paroissoient pas suffisantes, on pourroit, à certains égards, y suppléer par la jusquiame.

SUBSTITUT.

HYOSCIAMUS NIGER. L. Jusquiame noire; Υοσκύαμους, de ὗς, porc, et de κύαμους, fève. On l'appeloit autrefois *faba suilla* vel *porcina*, *herba canicularis*, *dens caballinus*, *herba apollinaris*; les paysans, dans certains départemens, l'appellent HANNEBANE.

Infundibuliformes, TOURN. — Solanées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 57, fig. 184.

Caract. génér. Capsule à deux loges, s'ouvrant horizontalement comme un couvercle; corolle en entonnoir; stigmate en tête.

Spont. autour des hameaux et des villages, dans toute la France.

Racine napiforme, épaisse, annulée, ridée, longue, brune en dehors, blanche en dedans.

Tige d'environ deux pieds, branchue, épaisse, cylindrique, couverte d'un duvet épais, blanchâtre et gluant.

Feuilles grandes, moelleuses, cotonneuses, à divisions profondes, amplexicaules, d'un vert pâle.

Fleurs en entonnoir, axillaires, à cinq divisions inégales, obtuses, d'un jaune mêlé de veines pourprées, disposées en épis unilatéraux; filets des étamines inclinés; calice velu, à cinq dents.

Fruit. Capsule renfermée dans le calice, à deux loges, couronnée d'un opercule; semences arrondies, ridées, petites, aplaties, cendrées, inégales.

PROPRIÉTÉS. (*Stupéfiant, narcotique.*) Toute la plante a un aspect désagréable. *Odeur* forte, vireuse; *saveur* fade, nauséabonde, vénéneuse. Elle fournit de l'huile volatile et une substance extractive. La racine est spécialement narcotique. Les semences possèdent également cette propriété; leur écorce sur-tout cause le délire, les convulsions, des soubrésauts dans les tendons. L'huile qu'on en retire est anodine, assoupissante, et passe pour calmer les douleurs odontalgiques. On en oint les tempes pour provoquer le sommeil.

Le D. Roques observe que la seule vapeur de l'huile volatile de ses semences fit ressentir à Boerhaave tous les effets de l'ivresse. Haller, cité par le D. Roques et par Peyrilhe, rapporte qu'un écolier de cet homme célèbre, qui se jouoit en quelque sorte de tous les poisons végétaux, et mangeoit avec délices de l'aconit et du napel, fut dangereusement atteint de folie et d'hémiplégie,

pour avoir avalé de la semence de jusquiame. Il prétend qu'un demi-scrupule peut causer la mort, et il indique le vinaigre comme l'antidote de ce poison. Hoffmann vouloit que ce végétal fût banni de la liste des médicamens; cependant quelques praticiens hardis en ont éprouvé de bons effets dans les affections spasmodiques.

Stork, entr'autres, l'a trouvée utile dans cette indication. Le docteur Wauters propose l'extrait de jusquiame comme substitut de l'opium.

Le D. Gilibert dit avoir vu guérir avec cet extrait certaines épilepsies, la manie, les convulsions, la paralysie, des palpitations de cœur et des squirres.

Le D. Frank propose cette plante, et lui donne même la préférence sur l'opium, lorsque l'embarras des intestins coïncide avec des sueurs prononcées et une grande foiblesse du cerveau et de tout l'organisme, ainsi que dans l'hypocondrie, quand elle est accompagnée d'une langueur marquée dans les fonctions du foie et du système de la veine-porte.

Observ. Garidel rapporte une anecdote singulière: L'illustre M. Gassendi rencontra un berger qui l'assura qu'il avoit un onguent par le moyen duquel il pouvoit aller au sabat quand il le jugeoit à propos. Ce misérable, à l'heure du coucher, s'introduisoit dans le fondement, à l'aide d'un tuyau, une certaine quantité de cet onguent; il s'assoupissoit et tomboit dans une rêverie dont il ne revenoit que long-temps après. Il racontoit ses merveilleuses visions à ses camarades, qui croyoient bonnement tout ce que ce berger disoit du sabat et des sorciers. M. Gassendi voulut voir cette espèce de magi-

cien ; ce dernier déclara son procédé, sans faire connoître la nature de la drogue dont il faisoit usage, mais on apprit, au moyen de quelques personnes qui l'épièrent, qu'il composoit son onguent avec la jusquiame noire.

SUBSTITUT de l'Opium pour l'extérieur.

Tournefort a imaginé un cataplasme anodin susceptible de calmer les douleurs de la goutte.

℥. Feuilles de jusquiame. . .		
de morelle. . . .		
de mandragore. .	}	de chaque, part. ég.
Semences de jusquiame. .		
de pavot blanc.		

Faites bouillir le tout dans du lait, passez avec expression ; ajoutez un jaune d'œuf et un peu de safran.

Voyez les autres stupéfians indigènes ou naturalisés, substitués au *strychnos nux vomica*, n° 122.

N° XCVI.

PAREIRA BRAVA. L.

Pour conserver l'ordre alphabétique, nous rappelons ici cette plante que nous avons décrite au n° 36, sous la dénomination de *Cissampelos pareira*, tom. 1, page 252. Nous ajouterons la *digitale pourprée* aux deux succédanées de cette plante étrangère.

SUBSTITUT.

DIGITALIS PURPUREA. L. Digitale pourprée; Gants de Notre-Dame.

(Plante précieuse trop peu connue.)

Personnées, TOURN. — Scrophulaires, JUSS. — *Didyn. angiosperm.* LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 42, fig. 125.

Caract. génér. Capsule à deux loges; corolle en cloche, renflée en-dessous; étamines inclinées.

Spont. dans les climats tempérés de la France; elle n'est nulle part aussi abondante et aussi énergique que dans le département de la Mayenne, qu'elle semble affectionner d'une manière spéciale. Aux mois de juillet et d'août, les chemins et les champs de cette contrée sont ornés de toutes parts des pyramides pourprées de ces fleurs qui pendent en cloches d'un seul côté de la tige, dont le sommet est légèrement incliné. Elle se plaît dans les terres glaiseuses, mais légères, arides, sèches et friables, et non pas dans les terreins frais, comme le prétendent quelques auteurs. Si cette plante ne croissoit qu'au Japon, on la rechercheroit autant par ses vertus médicinales que pour faire l'ornement des parterres; mais nous la négligeons, parce qu'elle est trop commune autour de nous.

Racines fusiformes, radicales, latérales, rougeâtres.

Tige d'environ deux pieds (1), droite, cylindrique,

(1) Au mois de juillet 1809, nous en avons vu une sur la crête d'un fossé, à la terre du Pineau, commune de S. Clément de Craon, dép. de la Mayenne, qui avoit six pieds de hauteur.

creuse, légèrement tomenteuse, d'un vert rougeâtre.

Feuilles alternes, oblongues, lancéolées, légèrement dentelées, d'un vert foncé en-dessus, blanchâtres et lanugineuses en-dessous, très-ressemblantes à celles du bouillon blanc, mais moins tomenteuses.

Fleur en cloche, irrégulière, d'un rouge violet; tube large, renflé en-dehors; bords à cinq légères divisions, l'intérieur parsemé de poils longs, et de taches d'un rouge foncé.

Fruit. Capsule arrondie à la base, pointue et à deux sillons au sommet, à deux loges contenant des semences très-petites.

PROPRIÉTÉS. (*Diurétique énergique.*) *Saveur* amère, âcre, nauséabonde. Plusieurs auteurs la comptent au nombre des plantes virulentes, mais elle ne mérite pas plus cette inculpation que l'oignon de scille et d'autres remèdes énergiques qui deviennent poisons, si on ignore la manière de les employer. Il est sûr qu'à trop haute dose, la digitale peut produire la cardialgie, la salivation, le vomissement, le hoquet, la syncope, etc. etc. Mais son emploi, bien dirigé par plusieurs praticiens, a été utile dans la paralysie, dans le rachitis et dans plusieurs autres maladies du système lymphatique. Hufeland, dans son Mémoire sur les scrophules, loue son efficacité dans cette maladie.

DOSE. Le D. Roques indique un huitième ou un quart de grain pour les enfans et deux grains pour les adultes. Darwin et Fowler l'employent en décoction avec un peu d'alcool; MM. Bréra et Chrestien ont obtenu les succès les plus éclatans de cette plante administrée en

frictions sur l'abdomen, à l'aide de la salive, dans différentes espèces d'hydropisies.

Le célèbre Cullen, d'après le D. Withering, parle avec éloge de sa vertu diurétique; Parkinson a observé que l'onguent préparé avec la digitale, le liniment préparé avec les fleurs de cette plante, les feuilles mêmes pilées et appliquées sur les tumeurs scrophuleuses, ont produit des effets singulièrement heureux. Les médecins et les chirurgiens de l'hôpital de Worcester paroissent avoir confirmé, par plusieurs expériences, ses bons effets dans cette indication.

On voit dans le recueil périodique de la société de médecine (juin 1806), que le D. Cline a guéri dans l'espace de quinze jours, par l'usage interne de la décoction des feuilles de la digitale pourprée, une tumeur lymphatique considérable placée au genou.

Nous rappellerons en faveur des jeunes praticiens, deux faits consignés dans le recueil de cette savante société. Ils sont remarquables en ce que, non-seulement ils démontrent de plus en plus la propriété diurétique de la plante dont il s'agit, mais encore parce qu'ils prouvent que certains mixtes de substances congénères en vertus opèrent ce que ces mêmes substances, administrées isolément, n'auroient pas produit.

Premier fait.

M. Dupuy, médecin à Sainte-Foy, avoit employé inutilement l'oximel scillitique et l'oignon de scille, à diférentes doses chez une demoiselle âgée de soixante-

six ans, atteinte d'un hydrothorax. Il y avoit œdématie aux pieds, essoufflement considérable. Elle ne pouvoit dormir couchée; la face pâle, les urines rares, rouges, épaisses, songes sinistres, sommeil interrompu, la voix foible et basse, le pouls fébrile, tels étoient les principaux symptômes.

M. Dupuy ayant lu les deux mémoires de M. Trousset, médecin de Grenoble, consignés dans le septième volume des Annales de l'Ecole de Montpellier, prescrivit une tisane de pariétaire nitrée, enjoignant à la malade d'en boire à sa soif, en ajoutant trois fois le jour l'oximel scillitique, puis les pilules suivantes :

℞. Feuilles de digitale pourprée, réduites en poudre, ... Assa fœtida.	aa ʒj ;
Extrait de menianthes trifoliata. . . . Oignon de scille réduit en poudre. . .	aa ʒj ss.

Mêlez et divisez en cent huit pilules égales. On en donna huit à la malade dans le cours de la journée, de manière qu'elle avaloit chaque jour cinq grains et un tiers de feuilles de digitale pourprée.

Du 5 avril 1806 au 9 du même mois, l'amélioration fut telle, qu'il n'y avoit absolument plus de fièvre, la respiration étoit devenue facile : retour des forces, sommeil tranquille; et ce qu'il y a d'étonnant, elle couchoit sans difficulté sur le dos, dormoit sans oreiller; les selles étoient libres, les urines abondantes et infiniment moins rouges.

On lui fait prendre les pilules pendant deux jours de suite, on les interrompt pendant deux jours; enfin

moyennant ces alternatives continuées pendant un an, elle a obtenu une guérison parfaite.

Deuxième fait.

Les préparations scillitiques n'avoient opéré presqu'aucun soulagement chez un nommé Pierre Dupui, âgé de 78 ans, qui, à la suite de peines morales, éprouvoit depuis un an, vers les trois heures du matin, un spasme orthopnoique qui l'éveilloit en sursaut, l'obligeoit de se lever; l'accident se dissipoit en s'approchant d'un feu clair et vif. Ces essoufflemens se rapprochent insensiblement, et ont lieu toutes les nuits, depuis deux heures du matin jusqu'à six. Le mal fait des progrès; insomnie totale, œdématie des pieds et des mains, perte des forces, amaigrissement, teint pâle et jaune, lèvres rouges et sèches, l'œil terne et abattu, enflure des jambes et de l'abdomen, urines rares. Enfin depuis douze jours, le malade, assis sur son fauteuil, étoit dans l'impossibilité de se coucher. La tête portée en avant, les talons rapprochés de son siége; s'il portoit ses jambes en avant, la respiration étoit plus précipitée; s'il vouloit les placer sur une chauffrette, la suffocation se décidoit.

Le 10 février 1808, M. Dupuy, d'après les observations de M. Trousset, prescrit les pilules suivantes :

℞ Poudre des feuilles de digitale pourprée } aa ʒj;
Assa fœtida . . . . }
Oignon de scille réduit en poudre, ʒ j ss.;
Conserve d'*inula helenium*, ʒ jj;
Sirop de calebasse, q. s. pour faire cinquante-quatre bols.

On donne le premier bol à 8 heures du soir, le deuxième à 11 heures; le troisième à 3 heures du matin; le quatrième à 7 heures du matin.

Mauvaise nuit, anxiétés, mais les accès d'essoufflemens sont moindres et plus rares.

Le 11 février, à 8 heures du matin, le malade éprouve un calme sensible, le pouls est assoupli, les urines qui avoient commencé à couler à 6 heures du matin passent avec abondance, sans être rouges ni épaisses; selles abondantes; moins d'enflure aux jambes; les mains ne sont plus œdematiées; respiration plus libre; le malade peut appuyer la tête et le dos sur son fauteuil.

Le lendemain, continuation des bols de quatre en quatre heures toute la journée. Le soir, il peut se coucher sur la chaise longue; sommeil profond pendant trois heures, ensuite pendant deux heures; il finit par rester couché toute la nuit.

Jusqu'au 16, mêmes pilules de quatre en quatre heures. Une ou deux selles dans les vingt-quatre heures; les jambes se désenflent complètement; l'oppression n'a plus lieu; toutes les nuits se passent dans le lit.

Le 17, *accablement, langueurs d'estomac, fièvre vive; symptôme que M.* TROUSSET *remarque presque toujours quand les symptômes de l'hydrothorax sont passés.* — Le malade ne peut plus supporter la digitale.

On y substitue l'infusion filtrée de quinquina. Au bout de deux jours la fièvre disparoît; l'appétit renaît avec les forces.

Le 18, mal-aise vers les deux heures après minuit.

Le 19, agitation, mal-aise dans le lit; il se lève vers les 3 heures pour se recoucher une heure après.

Le 20, l'auteur considérant ces signes comme précurseurs de la maladie, on ordonne les mêmes pilules à mi-dose, avec un verre d'infusion filtrée de quinquina.

Deux demi-pilules dans le jour, et une troisième le soir. Le calme renaît; bon sommeil; urines augmentées le matin; le malade put se promener vingt minutes au beau soleil.

Continuation des demi-pilules de quatre en quatre heures jusqu'au 27.

Le 27, retour des forces et de l'appétit. Pleine convalescence: pour la consolider on continua l'usage des pilules pendant deux jours de suite; puis on laissa trois jours d'intervalle.

M. Custance de Kidderminster exalte beaucoup les vertus de la digitale dans *le croup.*

Il en donna à un enfant qui avoit le son de voix *croupal* (1), la dyspnée et un enrouement considérable. Cinq gouttes de la teinture de cette plante furent administrées de quatre en quatre heures, l'enfant fut guéri le lendemain.

Une petite fille, âgée d'un an et demi, et ayant beaucoup de fièvre, fut guérie en dix jours par le même remède, dont on avoit augmenté la dose de manière à diminuer la célérité du pouls. On ajouta deux gouttes de teinture d'opium aux dernières doses pour s'opposer à la fréquence des déjections alvines.

---

(1) Selon l'expression de M. Macartan.

Enfin en 1800, une petite fille, âgée de deux ans, ayant également beaucoup de fièvre, prit six gouttes de la teinture de digitale du docteur Maclean ; le cinquième jour elle étoit parfaitement rétablie.

Observation. Ces faits consignés dans ces recueils précieux qu'on peut regarder comme les archives de la science et de ses progrès, ont par cela même un assez grand degré d'authenticité pour mériter d'être suivis par tout praticien ami de l'humanité. D'après les qualités diurétiques généralement reconnues dans la digitale pourprée, on est étonné que l'estimable Guillaume Alexander ne l'ait pas comprise dans la série des diurétiques qu'il a eu la patience d'essayer sur lui-même. Comme le tableau des essais de ce courageux expérimentateur, qui a cent fois exposé sa vie pour conserver celle de ses semblables, n'est pas aussi connu qu'il devroit l'être pour le bien de l'humanité, nous croyons devoir en enrichir notre travail d'après l'exposé que Peyrilhe nous en a transmis.

Table des différentes quantités d'urine constamment évacuée dans un temps égal ; savoir depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures après midi, tandis qu'on buvoit la même quantité de liquide, mais chargé de divers diurétiques et à différentes doses.

	Onces	Gros.	Scrup.
1. Avec une livre sept onces de thé.	15	4	»
2. La même dose de thé, avec *deux gros* de sel fixe de tartre (potasse).	22	7	2
3. Avec *deux gros* de sel de nitre . .	22	»	»

	Onces.	Gros.	Scrup.
4. Avec *quatre gouttes* d'huile essentielle de genièvre	20	5	»
5. Avec *un gros* de sel fixe d'absinthe	19	7	1 $\frac{1}{2}$
6. Avec *deux gros* de savon de Castille.	19	1	1
7. Avec *une cuillerée* à café d'esprit de nitre dulcifié	17	6	1 $\frac{2}{1}$
8. Avec *quinze gouttes* de teinture de cantharides	16	4	»
9. Avec *deux gros* de sel polychreste.	16	3	»
10. Avec *demi-gros* d'uva ursi . . .	16	1	$\frac{1}{2}$
11. Avec *un gros* de magnésie blanche	15	5	»
12. Avec deux gros de crême de tartre.	10	2	$\frac{1}{2}$

TABLE des différentes quantités d'urine évacuées dans le même espace de temps, après avoir bu la même quantité de diverses liqueurs.

	Onces.	Gros.	Scrup.
13. Avec une livre sept onces et demie de punch acide.	21	2	»
14. Avec la même quantité de petit-lait de vache récent.	18	6	»
15. Avec la même dose de décoction diurétique de la Pharmacopée d'Edimbourg.	17	5	»
16. Avec la même dose de *porter* de Londres.	16	7	»

	Onces.	Gros.	Scrup.
17. Avec la même dose de décoction de bardane de la Pharmacopée d'Edimbourg.	14	7	»
18. Avec la même dose d'eau de gruau chaude..	14	6	2
19. Avec *idem* de petite bière.. . . .	13	7	1
20. Avec la même dose de lait récemment tiré..	11	7	»

N° XCVII.

PHÆNIX DACTYLIFERA. L. Palmier dattier; Dattes.

Palmiers, Juss. — *Cryptogamie palmier*, Lin.

Spont. dans le Levant, la Barbarie et les Indes orientales, en Espagne, en Portugal.

Description. Baie ovale, plus large à la base qu'au sommet, couverte d'une pellicule jaunâtre, mince et coriace; pulpe sucrée, blanchâtre, visqueuse, couvrant un noyau sillonné d'un côté, long d'environ un pouce.

Propriétés. Adoucissantes, incrassantes, nourrissantes, fortifiantes, légèrement astringentes. Certaines espèces de raisins secs et les figues sèches remplissent parfaitement le même objet.

SUBSTITUTS.

FICUS CARICA. L. Figuier; Figue.

Nous avons fait connoître à l'article *ficus carica*, 2e succédanée du n° 66, tom. 2, pag. 5, que le fruit

du figuier possède absolument toutes les propriétés des fruits du palmier dattier. Il en est de même des raisins secs, appelés *raisins de panses*, dont nous allons parler.

VITIS VINIFERA. L. Vigne cultivée.

Arbres rosacés, TOURNEF. — Vignes, JUSS. — *Pentandrie monog.*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 59, fig. 135.

Caract. génér. Baie à cinq semences ; corolle, cinq pétales caducs, souvent réunis, sans style sur le germe.

Spont. originaire de l'Asie, cultivée depuis longtemps en Europe.

Racine ligneuse, fibreuse, peu profondément enfoncée en terre.

Tige tortueuse, sarmenteuse ; l'écorce du tronc, d'un brun rougeâtre ou grisâtre, longitudinalement gercée, et se détachant en filamens minces. Celle des branches, appelées *sarmens*, est lisse, noueuse, garnie de vrilles, au moyen desquelles ils s'attachent aux corps voisins.

Feuilles divisées en cinq lobes, presque palmées, pétiolées, laciniées dans quelques espèces.

Fleurs en rose, opposées aux feuilles, à cinq pétales verdâtres, rapprochés en-dedans par leur sommet ; calice à cinq dents, cinq étamines.

Fruit globuleux, ou ovale, ou en forme d'ergot, d'un pouce de longueur dans l'espèce que les Italiens appellent *uva cornuta* (1). Le plus souvent, c'est une baie ronde,

(1) Les Napolitains, parmi les excellentes espèces qu'ils possèdent, distinguent particulièrement l'*uva tostola*, qui est

succulente, couverte d'une pellicule plus ou moins consistante, contenant ordinairement cinq semences presque pyriformes, appelées *pepins de raisin.*

Propriétés. La vigne est celui de tous les végétaux naturalisés en Europe qui présente le plus grand nombre de propriétés médicales.

1. Ses fruits desséchés, que nous proposons comme succédanés des fruits du dattier, à raison de leur faculté adoucissante, s'appeloient *passulæ;* les Arabes, en composoient un sirop qu'ils nommoient *miva passularum*, destiné à conserver long-temps leurs préparations magistrales, mais c'est peut-être le moindre des avantages que nous offre cet arbuste précieux.

2. La liqueur limpide qui s'écoule du tronc auquel on a fait des incisions au printemps, est préconisée sans beaucoup de fondement, à la vérité, comme ophtalmique.

3. Les *feuilles* et les vrilles récentes sont un peu astringentes, et sont utiles dans les diarrhées causées par relâchement.

4. Son *fruit*, avant sa maturité, fournit une liqueur acide (ομφάκιον, *omphaxion* chez les Grecs, *omphacium* chez les Latins), que nous appelons *verjus*, dont on connoît l'utilité dans les chaleurs des viscères abdominaux et dans les diarrhées bilieuses.

5. Son fruit, quand il est mûr, offre un aliment

---

l'*uva duracina* des anciens : elle se conserve très-bien pendant l'hiver ; c'est l'*uva pensilis* dont parle Horace :

. . . . Tum pensilis uva secundas
Et nux ornabat mensas cum duplice ficu.

nourrissant, d'une saveur délicieuse, rafraîchissant, doucement laxatif, précieux pour les phthisiques qui ne sont pas trop affoiblis, favorable aux personnes d'une constitution sèche et irritable, et sujettes aux maladies bilieuses et inflammatoires.

6. Son suc, récemment exprimé, que nous appelons *vin doux*, ou *mout*, du latin *mustum* (γλεῦκος, *gleucos* des Grecs), est un laxatif agréable, mais peu convenable aux personnes sujettes aux flatuosités. Il paroît que les anciens, dans ce cas, ne soumettoient pas le raisin à la compression du pressoir, et qu'il étoit seulement écrasé par les pieds des vendangeurs, et que c'est celui dont parlent Tibulle et Properce :

> Aurea cum pressos pedibus dat uva liquores ;

ou

> Cum nova pressantes inquinat uva pedes.

7. Ce vin doux, soumis à l'ébullition, prend la dénomination générique de *vin cuit*. Les anciens lui donnoient diverses dénominations, selon le degré de coction qu'on lui avoit fait subir.

Ils l'appeloient *SAPA* (*a sapiditate*), quand la coction lui avoit enlevé les deux tiers de son volume ; *DEFRUTUM*, lorsqu'on l'avoit fait réduire à la moitié, et *CARENUM*, lorsqu'il n'avoit perdu qu'un tiers. Mais de quelque manière qu'il soit préparé, le *vin cuit* est moins passant que dans l'état vineux proprement dit : il est nourrissant et laxatif, peu convenable aux sujets chez lesquels le système de la veine-porte est altéré ; mais il est favorable à ceux dont l'organe de la respiration est délicat, et à ceux qui ont de l'oppression.

Réduit à la consistance de sirop, on l'employoit pour sucrer les préparations pharmaceutiques, et pour les rendre susceptibles d'être long-temps conservées.

8. Le jus du raisin a-t il subi le degré de fermentation vineuse, il offre cette liqueur exquise qu'Asclépiade met au-dessus de la puissance des dieux (1).

Nutritive et médicamenteuse tout-à-la-fois, cette liqueur vivifiante, appelée le premier des cordiaux (*cardiacum cardiacorum*, offre un préservatif certain dans beaucoup d'épidémies, un moyen curatif précieux dans toutes les maladies asthéniques, et un véhicule agréable pour une foule de médicamens héroïques.

Son usage modéré soutient la vieillesse (2), réjouit la jeunesse, cause cet aimable délire qui fit dire à Horace :

Quò me, Bacche, rapis tui
Plenum ? quæ nemora, quos agor in specûs,
Velox mente nova ? . . . .
. . . . dulce periculum

(1) Un auteur ancien s'écrie : *Vinum est plane divinus et cœlestis liquor, roris et cœlestis humiditatis principale habitaculum, per vitis lignum tortuosum ex cœlo terraque haustus, beneficio solis in pendulas explicatus uvas, unde deinceps expressione et debita fermentatione in tam limpidam naturæque humanæ amicissimam digeritur lympham.*

(2) *Senes, ut ait Plato, sicci sunt et vinum illos humectat, frigidi sunt et vinum calefacit, tristes sunt et vinum lætificat; paucorum spirituum sunt et vinum multiplicat spiritus. Haud absque ratione itaque vinum* LAC SENUM *audit.*

O Lenæe, sequi Deum
Cingentem viridi tempora pampino (1)!

9. Le marc récent de ce fruit exprimé, fournit une espèce de bain d'étuve souvent utile dans la paralysie et dans certaines affections arthritiques.

10. Les pépins procurent une huile employée à différens usages.

11. Passé au second degré de fermentation, ce suc se change en vinaigre; il fournit l'*oxicrat,* dont on connoît l'utilité dans les fièvres putrides et malignes, et contre les poisons narcotiques. L'addition du miel forme l'*oximel.*

12. Soumis à la distillation, il donne l'alcool aqueux et l'alcool ou esprit-de-vin, à l'aide duquel on dissout les huiles essentielles et les résines. Par son moyen les acides minéraux se dulcifient et fournissent par la distillation un nouveau mixte appelé *éther,* dont on connoît l'efficacité dans les affections spasmodiques.

13. Après la fermentation vineuse, cette liqueur dépose un sel acide, auquel on donne le nom de *crême*

---

(1) Ovide, également inspiré, dit :

Vina parant animos, faciuntque caloribus aptos,
Cura fugit, multo diluiturque mero.
Tunc veniunt risus, tunc pauper cornua sumit,
Tunc dolor et curæ, rugaque frontis abit.

Tibulle exprime ainsi les douceurs du sommeil qui suit l'usage modéré de cette liqueur bienfaisante :

Bacchus et afflictis requiem mortalibus affert;
Adde merum, vinoque novos compesce dolores,
Occupet ut fessi lumina victa sopor.

de tartre; tout le monde connoît l'utilité de ce purgatif rafraîchissant.

14. Enfin le vénérable M. Parmentier, dont le nom se rattache à tout ce qui intéresse l'utilité publique, a trouvé le moyen de concentrer le mout de raisin en sirop, en rob, en conserve, au point de nous mettre dans le cas de ne plus envier le sucre du Nouveau-Monde, comme on le voit dans les observations qu'il a publiées dernièrement, et qui ont pour titre :

Instruction sur les moyens de suppléer au sucre dans les principaux usages qu'on en fait pour la médecine et l'économie domestique.

Constamment occupé de découvertes savantes et de leur application à nos besoins les plus urgens, le respectable auteur de cet opuscule, en rassemblant et en mettant à la portée du plus simple habitant des campagnes le résultat de ses observations sur l'extraction et l'emploi de la matière sucrée du raisin, vient d'acquérir de nouveaux droits à la reconnoissance publique.

La connoissance de la vigne se perd dans l'obscurité des premiers siècles. Il paroît que les Phéniciens furent les premiers à en introduire la culture dans la Grèce, dans les îles de l'Archipel, dans la Sicile, enfin en Italie et dans le territoire de Marseille, d'où, comme l'observe M. Roques, elle se répandit sur les coteaux du Rhône, de la Saône, de la Garonne, de la Dordogne, dans le territoire de Dijon, sur les rives du Cher, de la Marne, de la Moselle, du Rhin, etc. Mais l'espèce de vin la plus antique, dont les historiens anciens fassent mention, est l'AMINÉE.

Columelle, en parlant de cette espèce, dit : *quas plerumque solas antiqui noverant...... Cum vetustissimas quasque vineas adhuc existimemus amineas.* Columelle, en parlant de ses maisons de campagne, où il se félicitoit d'avoir des vignes *Aminées,* observoit qu'il en possédoit peu, mais qu'elles étoient tellement fécondes, que, sur la colline, chaque cep fournissoit de quoi remplir trois urnes, et que chacun de ceux qui étoient soutenus, suffisoit pour remplir dix amphores (1). Il cite Caton et Varron, qui confirment cette fécondité des vignes *Aminées.*

Palladius, d'un autre côté, observe que la nature des terreins font dégénérer la plupart des vignes, mais que les *Aminées,* quelque part qu'elles soient transplantées, fournissent toujours un vin délicieux (2).

Pétagna remarque que Galien, liv. 1, chap. 3 des Antidotes, en faisant l'éloge du vin *Aminée* d'Italie, observe que ce vin est aqueux, mais que cette expression désigne qu'il est clair et limpide (3).

D'après les informations que nous avons prises sur les lieux mêmes, et le récit du D. Pétagna, il paroît que les

(1) *Generis Aminei vites.... Numero quidem perpaucas, verum ita fertiles ut in jugo singulæ ternas urnas præberent; in pergulis autem singulæ denas amphoras peræquarent.*

(2) *Loca naturam plerisque vitibus mutant, solæ Amineæ, ubicunque sint, vinum pulcherrimum reddunt.*

(3) *Galeno lodando il nostro Amineo ci fa sapere essere vino aquoso, che dee interpretarsi per chiaro e limpido*, quod Neapoli in superjacentibus ei collibus provenit, Aminæum quidem appellatum.

vignes d'Aminée (1) ont été transplantées sur la colline de Pausilippe.

Voici ses propres expressions : *Oggidi possiamo con ragione lodarci di avere questo vino dalle colline di Posilipo, di cui ognun sa in quanto pregio sia e quanto commendabile pel suo colore e sapore.*

Quant au fameux vin de Falerne, tant célébré par Horace, et celui de Faustian, appelé aujourd'hui *Falciano* situé au bas du mont Massico, nous avons été herboriser dans ces contrées, et nous pouvons assurer qu'on n'y rencontre plus aujourd'hui que quelques vieilles souches de vignes, éparses çà et là, et à de si grandes distances, qu'on n'imagineroit pas que ce terroir eût été jamais un vignoble.

Le D. Pétagna observe que les vignes de Falerne

---

(1) Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur la dénomination de ce territoire. Macrobe, liv. 3, pense que celui de Falerne se nommoit autrefois *Aminée. Loca ubi postea Falernum.*

Virgile feroit croire que ces deux vignobles étoient séparés, car, après avoir parlé du vin de la Rhétie, comme inférieur à celui de Falerne, il dit : « Il y a aussi des vignobles à Ami- » née, ses vins sont très-vigoureux » :

.... Quo te carmine dicam
Rhætica ? Nec cellis ideo contende Falernis,
Sunt etiam Amineæ vites, firmissima vina.
Georg. liv. 2.

Charles Etienne, *Dictionn. geog. et histor.*, en fait aussi deux pays distincts, en ces termes : *Aminea regio juxta Falernum ferax optimi vini.*

furent transportées sur le mont Gaurus de Pouzzoles, mais elles dégénérèrent bientôt, et ne produisirent que de mauvais vin.

N° XCVIII.

PIMPINELLA ANISUM. L. Pimpinelle anis.

Ombellifères, TOURN. et JUSS. — *Pentandrie digynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 18, fig. 25.

Nous rangeons cette plante parmi les exotiques, parce qu'elle n'est spontanée qu'en Egypte et à Malte, et qu'elle ne se trouve en France que lorsqu'elle y est cultivée. Voyez le quatrième succédané du *Cumin*, n° 51.

N° XCIX.

PIPER NIGRUM. L. de Πεπερι, *Peperi*, Μελανοπέπερι, *Melanopeperi*; Poivre noir.

Urticées, JUSS. — *Diandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 15, fig. 57.

Spont. à Java, à Sumatra, dans l'Inde orientale, spécialement cultivé à la Nouvelle-Hollande.

Description. Fruit : Capsule globuleuse, de la grosseur d'un petit pois, charnue, ridée, noirâtre, uniloculaire, à une semence, blanchâtre en-dedans.

PROPRIÉTÉS. *Saveur* piquante et brûlante; *odeur* aromatique, foible. Stimulant énergique, quoi qu'en disent certains auteurs qui le regardent comme rafraî-

chissant et comme le moins actif des aromates. L'expérience journalière, celle de Linné, de Bergius et de Lewis démontrent l'absurdité de cette opinion. Le poivre est un stomachique si puissant, qu'il est susceptible de phlogoser les membranes de l'organe digestif, si on l'emploie à trop haute dose.

L'huile distillée du poivre s'emploie à la dose de quelques gouttes dans les affections paralytiques.

On connoît cette ancienne pratique, qui consiste à rétablir la luette relâchée à la suite de certaines maladies, en y appliquant du poivre posé au bout du manche d'une cuiller. Quelques-uns ont guéri des fièvres intermittentes au moyen de cette substance, sur-tout lorsqu'elles reconnoissent pour cause essentielle une diathèse atonique.

N° C.

PIPER BETLE. L. Poivrier betel; Betel des Indiens.

Les Indiens font macérer les feuilles de cette espèce de poivre dans la chaux d'écailles d'huîtres, et en portent toujours avec eux dans une bourse, pour en mâcher à chaque instant, afin de parfumer l'haleine et pour se fortifier l'estomac. Ils offrent ce masticatoire dans la conversation, comme les Européens présentent une prise de tabac. Mais il a l'inconvénient de noircir et de causer la carie des dents, qui tombent chez les Indiens de très-bonne heure.

N° CI.

PIPER CUBEBA. L. *Piper caudatum* de la Pharmacopée suédoise; *Cubebe;* Poivrier cubebe.

Cette plante, qui est spontanée aux Philippines et à la Nouvelle-Hollande, porte des baies sèches de la grosseur d'un petit pois, brunes, veinées en forme de réseau, contenant un noyau blanchâtre et huileux. *Odeur* aromatique; *saveur* également aromatique et brûlante. Quand on mâche cette semence, elle excite une chaleur vive à la bouche et à la gorge, elle laisse un goût d'amertume, et rend l'haleine agréable. Cet aromate est un stimulant et un tonique extrêmement énergique.

Le Nouveau-Monde fournit d'autres espèces de poivre non moins énergiques.

1°. Le *PIPER LONGUM.* L. Poivrier long, qui est spontané aux Indes orientales (ROQ. tom. 2, pl. 15, fig. 58), porte des fruits cannelés, cylindriques, ridés, divisés à l'intérieur en plusieurs cellules membraneuses. Semences arrondies, menues, brunes en-dehors, blanchâtres en-dedans; *saveur* très-âcre.

2°. Le *PIPER OBLIQUUM* de Ruiz et Pavon, *Piper macrophyllum* de SWARTZ, Poivrier à très-grandes feuilles (ROQ. tom. 2, pl. 15, fig. 59).

3°. Le *PIPER LONGIFOLIUM;* Poivrier à longues feuilles (ROQ. tom. 2, pl. 15, fig. 60).

Toutes ces espèces, dont nous ne nous arrêterons pas à donner la description, impriment à la langue et au

gosier une chaleur brûlante, suivie d'un sentiment de froid qui a peut-être porté à croire, comme nous l'avons observé, que ces aromates étoient rafraîchissans. Tous peuvent convenir aux insulaires près desquels ils sont spontanés, mais ils sont nuisibles aux Européens; ils peuvent être remplacés par nos aromates indigènes, ou par ceux que nous avons acclimatés. Ces derniers, en partageant avec nous l'influence de nos climats, sont devenus moins actifs et infiniment plus appropriés à nos constitutions. Nous en avons donné la description à la suite des nos 30 et 87.

N° CII.

POLYGALA SENEGA. L. Polygala de Virginie, appelé dans les Etats-Unis *Rattle-snak-root*, racine de serpent à sonnettes.

Personnées, Tourn. — Pédiculaires, Juss. — *Diadelphie octandrie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 16, fig. 62.

Spont. dans les terreins sablonneux de la Virginie, de la Pensylvanie, du Maryland et de la Caroline.

Descript. Racine de la grosseur du petit doigt, tortueuse, ramifiée, munie dans toute sa longueur d'une côte saillante; écorce épaisse, cendrée, blanchâtre à l'intérieur, ligneuse; presque sans *odeur; saveur* piquante, un peu aromatique, d'une grande amertume.

Propriétés. L'analyse de l'écorce, où résident spécialement ses propriétés, fournit une substance résineuse très âcre.

Cette racine, que les Américains regardent comme un spécifique contre la morsure du serpent à sonnettes, fut apportée en Europe par le D. Tennent, Ecossais, qui en recommanda l'usage dans les maladies aiguës de l'organe pulmonaire.

Le D. Archer, en 1791, paroît être un des premiers à avoir employé utilement cette racine contre le croup. Deux de ses fils se sont convaincus, en 1795, 1796 et 1797, que cette racine a des effets beaucoup plus décisifs que les moyens que l'on emploie communément.

John Archer, frère de celui que nous venons de citer, dans la dissertation inaugurale, qu'il publia à Philadelphie en 1798, et dont on trouve l'extrait dans le journal de la Société de médecine, 1806, indique la manière d'employer ce médicament dans cette nouvelle espèce de maladie.

On fait bouillir doucement à vaisseau fermé, une demi-once de racine concassée de polygala seneka dans huit onces d'eau réduites à quatre. On donne cette décoction par cuillerée à thé chaque demi-heure ou d'heure en heure, suivant l'urgence. Dans les intervalles, quelques gouttes données de temps en temps aident son action.

Ce remède, ainsi répété et soutenu à petites doses, entretient constamment un stimulus dans la bouche et dans la gorge, et opère comme émético-cathartique. Dans l'espace de deux, quatre, six ou huit heures, le malade rend souvent par la bouche une membrane d'un, deux ou trois pouces de longueur, d'autres fois il la rend

par les selles, quand il l'a avalée. Il ne faut pas permettre de boire après chaque dose.

Le père et le frère de l'auteur ont employé quelquefois avec le même avantage la poudre de la racine, à la dose de quatre ou cinq grains délayés dans un peu d'eau.

Lorsque la maladie est très-avancée, et que le danger est pressant, John Archer recommande le calomel à l'intérieur, et des frictions mercurielles à l'extérieur sur la gorge, pour coopérer, avec le polygala, à la séparation de la substance membraneuse.

Bouvart, Linné, Dubois de Rochefort assurent avoir administré le polygala avec avantage dans la phthisie aiguë consécutive de la péripneumonie inflammatoire. Dans cette indication, dit Dubois de Rochefort, elle favorise l'expectoration et cicatrise promptement le foyer purulent; au bout de quatre ou cinq jours, la fièvre lente et l'oppression diminuent, les frissons irréguliers disparoissent, et le malade recouvre la santé. Nous trouvons, avec le D. Roques et Alibert, que ces éloges sont exagérés. Le polygala, par sa propriété stimulante, est plutôt propre à reproduire les symptômes d'une véritable phlegmasie. Des boissons tempérantes, le petit-lait nitré, un régime végétal, la saignée même, semblent beaucoup mieux indiqués.

Nous nous sommes très-bien trouvés d'une légère teinture de goudron graduellement combinée avec des préparations émulsives ou laiteuses.

Le polygala senega est absolument contraire aux personnes d'une constitution sèche, irritable, et chez

lesquelles existe une grande mobilité nerveuse. Il ne peut convenir qu'aux tempéramens lymphatiques atteints de catharres chroniques, avec inertie des facultés vitales de l'organe de la respiration. On peut alors l'administrer à la dose de vingt à trente grains en électuaire, ou son infusum aqueux à la dose de deux ou trois gros par livre de colature édulcorée avec un peu d'oximel scillitique.

Mais pourquoi aller chercher le polygala en Virginie, tandis que la nature a placé son congénère auprès de nous dans le *polygala vulgaris ?*

Ier SUBSTITUT.

POLYGALA VULGARIS. L. Polygala vulgaire.

(Plante infiniment intéressante, oubliée.)

Personnées, TOURN. — Pédiculaires, JUSS. — *Diadelphie octandrie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 16, fig. 61.

Caract. génér. Calice formé de cinq folioles, dont deux en forme d'ailes sont colorées. *Fruit*, petite gousse biloculaire, cordiforme.

Spont. dans les prairies sèches, dans presque toute la France.

Racine grêle, ligneuse et dure.

Tiges menues, rampantes, les péduncules sont redressés.

Feuilles linéaires, lancéolées, d'un vert foncé.

Fleur monopétale, imitant une papilionacée, d'un

beau bleu, variant du blanc au couleur de rose, tubulée; bords divisés en deux lèvres, dont l'inférieure est frangée, la lèvre supérieure est fendue. Les fleurs sont disposées en grappe d'un seul côté de la tige.

Fruit. Capsule cordiforme, aplatie, à deux loges, à deux battans contenant des semences solitaires et ovales.

PROPRIÉTÉS. (*Pectoral précieux.*) Racine âcre, amère, aromatique. Incisif énergique; utile, comme expectorante ou béchique, dans l'asthme pituiteux, dans la péripneumonie catharrale, dans la cachexie, l'hypocondrie, mais absolument contraire aux sujets irritables, et chez lesquels il existe un principe inflammatoire.

Le *polygala amara*, que nous regardons comme une variété de l'espèce précédente, a les feuilles radicales arrondies, celles de la tige sont linéaires.

Le *polygala monspeliensis* a la tige droite, les feuilles sont lancéolées, linéaires, aiguës; elles possèdent à-peu-près les mêmes propriétés.

Le *polygala vulgaris*, le *polygala amara* et le *polyg. monspeliensis*, qui se trouve en abondance sur les montagnes des départemens méridionaux, et surtout aux environs de Lyon, sont encore du nombre de ces plantes qui n'ont d'autre imperfection que celle de n'être pas étrangères.

Les D. Stoll et Collin en ont retiré le plus grand avantage dans les affections de l'organe pulmonaire, où les forces digestives languissent, lorsque le poumon est comme accablé par une congestion d'humeur cathar-

rale : voici la manière dont le D. Collin, cité par le D. Roques, en fait usage.

Dose et usage. Prenez racine de polygala amer, ℥jjj. Faites bouillir dans trois livres d'eau réduites à moitié; ajoutez, après avoir passé, une once de sirop d'hysope et autant de sirop de pavot blanc. On donne cette préparation à la dose de quatre onces que l'on renouvelle trois fois le jour.

Stoll, dans cette même indication, associe le lichen d'Islande avec le plus grand succès.

M. Coste nous a transmis des détails intéressans sur les effets de la formule de M. Collin, à laquelle il n'a fait que de légers changemens. Voici son procédé.

℞. Racine de polygala amer coupée menu, ℥ jjj.

Faites bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une chopine; passez; ajoutez sirop de pavot blanc et d'hysope, de chaque une once. Cette dose sert pour deux jours. Il en faisoit prendre au malade un verre le matin et un second le soir, pendant six semaines ou deux et trois mois.

Ce praticien dit en avoir obtenu les succès les plus marqués dans le premier degré de phthisie, et même dans le second degré de cette fatale maladie.

Comme nous n'avons point encore employé ce remède, nous nous contenterons de rappeler les faits rapportés par ce savant observateur. La candeur avec laquelle il les expose, mérite au moins qu'on renouvelle les expériences à cet égard, pour mettre à même de les apprécier à leur juste valeur.

Douze poitrinaires, de vingt-cinq à trente-cinq ans,

du nombre desquels étoient quatre jeunes filles, ont fait usage du polygala préparé selon la formule précédente; l'auteur croit devoir lui attribuer le salut de dix d'entr'eux.

L'autopsie démontra l'incurabilité antérieure de plusieurs mois à l'usage de ce remède, chez ceux qui succombèrent.

Ceux qui se rétablirent avoient éprouvé l'hémoptysie, des douleurs latérales ou dorsales, de la toux, de l'oppression, des expectorations de mauvaise qualité, un commencement de fièvre lente, la maigreur, etc.

Dans les toux quinteuses, lorsque l'état des premières voies n'y portoit pas d'obstacle, l'auteur mêloit la décoction dont nous venons de parler avec partie égale de lait immédiatement trait de la vache.

L'expectoration devenoit plus libre, les excrétions par les selles et par les urines plus abondantes et plus réglées, l'appétit plus soutenu, le sommeil meilleur; la fièvre cédoit insensiblement et les forces renaissoient. Voici des détails plus précis.

Premier fait.

Un jeune homme de vingt-cinq ans, après avoir craché le sang pendant un an, conservoit une toux sèche et fréquente, rendoit avec peine des crachats salés; il ne pouvoit se tenir droit; douleurs dans les côtés et entre les deux épaules; plus de sommeil, plus d'appétit, sueurs colliquatives le matin. La diarrhée colliquative avoit existé; commencement de marasme; la fièvre hectique bien confirmée laissoit peu d'espoir.

Le 7 février, il commence l'usage de décoction de polygala préparé comme nous l'avons exposé.

Le 24 du même mois, retour du sommeil et de l'appétit. Plus de sueur colliquative, diminution de la toux, expectorations plus faciles. Enthousiasmé de cette sorte de résurrection, le malade part pour la campagne, où il continua le remède. Il le coupa ensuite avec du lait pendant trois mois; guérison parfaite, à l'exception d'une toux légère et rare, apanage ordinaire, dit l'auteur, de ceux qui ont eu l'organe de la respiration affecté jusqu'à un certain point.

Deuxième fait.

Un dragon asthmatique avoit des accès de toux épouvantables. Impossibilité absolue de se tenir couché ni sur l'un ni sur l'autre côté. Expectorations difficiles, douleurs aiguës, marasme confirmé. Au bout de deux mois et demi de l'usage du polygala, retour des forces et de l'embonpoint; il pouvoit se coucher aussi facilement sur le côté droit que sur le côté gauche.

Les médecins de Vienne administrent le polygala de la manière suivante :

℞. Polygala pulvérisé, }
Sucre rosat. . . . . } aa ℈j.

Après cette dose, qu'on administre tous les matins, on sert une tasse de la décoction suivante :

Faites bouillir dans une livre et demie d'eau, deux gros de racine de polygala amer, coupée menu ; après avoir passé, ajoutez partie égale de lait récent. On prend plusieurs tasses de ce mélange dans le courant de la journée.

Il seroit intéressant de savoir si le *polygala amara*, le *polygala vulgaris* et le *polygala monspeliensis*, cueillis sur les collines et les montagnes de nos départemens méridionaux, et dont les racines, comme nous l'avons observé, sont très-âcres et très-aromatiques, n'auroient pas la même efficacité contre le croup que le *polygala* de Virginie; les règles de l'analogie nous feroient soupçonner l'affirmative, car cette racine étrangère, comme l'observe le D. Archer, ne paroît exercer qu'une action purement locale. Moins active que les émétiques proprement dits, elle agit dans la mesure précise qui convient à la délicatesse de l'organe sur lequel elle doit frapper, mais assez pour en détacher la membrane morbifique. Sous ce rapport, on pourroit espérer des résultats aussi heureux, non-seulement des *polygala* indigènes, mais encore d'une foule d'autres plantes excitantes spontanées en Europe et en France.

IIe SUBSTITUT.

PINUS PINEA. L. Pin à pignon; Amande de pin.

(Fruit précieux trop peu employé dans les affections de l'organe pulmonaire.)

Arbres amentacés, TOURN. — Conifères, JUSS. — *Monoécie monadelphie*, LIN. — ROQ. tom 2, pl. 12, fig. 47.

Caract. génér. Voyez tom. 1, pag. 56.

Spont. dans nos départemens méridionaux.

Descript. Tronc droit, très-élevé, portant des branches seulement dans sa partie supérieure; écorce rabo-

teuse, d'un gris rougeâtre; feuilles longues, étroites, fermes, pointues, réunies deux à deux et d'un vert clair. *Fleurs mâles* au sommet des branches, en grappes courtes et serrées.

Fruit. Cônes ovales, rougeâtres, écailleux, contenant des amandes blanches.

Propriétés. On cessera d'être surpris de nous voir proposer cet arbre résineux comme succédané du *polygala senega*, si on fait attention à l'influence que les propriétés adoucissantes de son fruit peut avoir dans les lésions de l'organe de la respiration. Cette amande est huileuse, farineuse; elle fournit la moitié de son poids d'une huile douce; mais en réfléchissant sur l'efficacité que les anciens lui ont reconnue dans les maux de poitrine, on est tenté de croire qu'indépendamment de ses principes amilacés et huileux, elle renferme aussi des principes balsamiques qui participent de ceux dont le pin, comme on sait, est abondamment pourvu.

Il est à desirer qu'une analyse exacte nous éclaire sur ce point important.

L'amande de la pomme de pin doit être recueillie dans l'année, parce qu'elle se rancit facilement; et c'est peut-être la raison qui en a fait négliger l'usage; cependant cette substance est détersive, humectante, fortifiante, et offre un aliment léger, on ne peut plus favorable aux tempéramens épuisés. Boecler dit : *Dum detergunt, humectant, reficiunt et alunt, non possunt non prodesse iis, qui tabe, phthisi, tussi, similibusque affectibus laborant. In calculo et exulceratione renum et vesicæ prosunt. Lac semenque augent.*

A cette époque reculée où la médecine liée au culte religieux enveloppant ses procédés du voile du mystère, faisoit dicter ses moyens de guérison par la voix des oracles, à cette époque où les malades faisoient graver sur les colonnes des temples la nature de leur maladie et le remède qui les avoit sauvés, l'amande de la pomme de pin étoit déjà célèbre par son efficacité dans les affections de l'organe pulmonaire, comme le démontre ce passage de Pline, liv. 23, chap. 8.

Nuces pineæ, quæ resinam habent, contusæ leviter, additis in singulis sextariis aquæ ad dimidium decoctæ, sanguinis excreationi medentur, ita ut cyathi bini bibantur ex eo.

On voit, dans une des notes sur ce chapitre, une inscription grecque échappée aux injures des temps avec sa traduction en langue latine, qui expose la guérison d'une hémoptysie, au moyen des amandes du pin. L'auteur l'annonce en ces termes:

In Æsculapii templo quod olim fuit in insula Tiberina, reperta marmorea tabula græcis litteris exarata, PINI NUCLEOS *rejicientibus sanguinem ex pectore mederi testatur.*

Suit l'inscription :

Sanguinem Juliano rejicienti ex pectore desperato ab omnibus, ex oraculo Deus respondit, veniret et ex aris tribus, vel e templo ubi tres aræ sunt, NUCLEOS PINI *tolleret et cum melle comederet per triduum. Hoc remedio ille servatus est ac profectus in templum gratias egit publice populo presente.*

Julien, atteint d'une hémoptysie, paroissoit dans un

état désespéré. Dieu lui ordonna, par la voix de l'oracle, de venir et de prendre sur l'autel des AMANDES DE POMME DE PIN, de les mêler avec du miel, et d'en manger pendant trois jours. Julien obéit, il recouvra la santé, il revint dans le temple et y remercia DIEU devant tout le peuple (1).

---

(1) On trouve aussi le texte grec de cette inscription curieuse dans le premier volume de l'ouvrage du docteur Kurt Sprengel, traduit de l'allemand en français par le D. Charles-Frédéric Geiger. Cet ouvrage, rempli d'érudition, et qu'on pourroit appeler l'*Anacharsis de la médecine*, contient le texte grec de trois autres inscriptions non moins curieuses, dont on sera peut-être bien aise de voir la traduction. L'auteur commence par quelques observations intéressantes que voici :

« Lorsque les malades réussissoient à obtenir leur guéri-» son, ils portoient au DIEU bienfaisant des offrandes qui » consistoient ordinairement en vases d'une forme quel-» conque destinés à l'usage du temple, et faisoient des dons » aux prêtres. Il étoit d'usage de jeter dans la source sacrée » qui couloit près du temple d'Amphiaraüs, des médailles » d'or et d'argent. Ailleurs, les malades, après leur guérison, » faisoient faire en or, en argent, en ivoire ou autre chose » précieuse, le modèle de la partie du corps où ils avoient » souffert, et cette offrande, à laquelle on donnoit le nom de » *ἀναθήματα*, *anathemata*, étoit conservée dans le temple avec » soin. D'autres fois, on faisoit faire des peintures qui repré-» sentoient les membres malades, que l'on suspendoit dans » le temple. On possède encore une inscription qui se trou-» voit sur le tableau d'un enfant guéri par Esculape. Dans » d'autres endroits, on avoit coutume de graver sur des

N° CIII.

POPULUS BALSAMIFERA. L. Peuplier baumier ; *Tacamahaca.*

Voyez les arbres résineux et balsamifères, tome 1, depuis la page 46 jusqu'à la page 62. Nous ne le rappe-

---

» tablettes de métal, ou sur des colonnes, les noms des ma-
» lades, le genre de la maladie, et les médicamens qui leur
» avoient procuré la guérison.

» Il y avoit encore, au temps de Pausanias, six de ces
» colonnes dans le temple d'Epidaure, dont les inscriptions
» étoient en dialecte dorique. Gruter nous a fourni le premier
» des copies de ces tablettes trouvées dans l'île du Tibre, et
» Hundertmare (*De incrementis artis medicæ per expositio-*
» *nem ægrotorum in vias publicas et templa*) les a fait gra-
» ver, et les a expliquées d'une manière très-savante ».

L'auteur cite en note le texte grec, et en donne la traduction en ces termes :

Ire. « *Dans ces jours, un certain Gaïus, aveugle, apprit de*
» *l'oracle qu'il devoit se rendre à l'autel pour prier, ensuite*
» *faire un voyage de la droite à la gauche, mettre les cinq*
» *doigts sur l'autel, lever la main et la porter sur ses yeux ;*
» *aussi-tôt que cela fut fait, il recouvra la vue en présence*
» *et aux acclamations du peuple. Ces signes de la toute-puis-*
» *sance se manifestèrent sous l'Empereur Antonin* ».

IIe. « *Un soldat aveugle, nommé Valerius Aper, ayant con-*
» *sulté l'oracle, en a reçu pour réponse, qu'il devoit se pré-*
» *senter dans le temple, mêler le sang d'un coq blanc avec du*

lons ici que pour conserver l'ordre alphabétique. Nous nous contenterons d'observer que ce bel arbre réussit très-bien sur le territoire français, et qu'il y peut être multiplié à volonté.

N° CIV.

PSYCHOTRIA EMETICA. L. Ipécacuanha ; *Callicocca ipecacuanha*, BROTERO.

Rubiacées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tome 1, pl. 55, fig. 176.

Spont. dans les lieux humides et dans les forêts du Brésil.

Description. L'ipécacuanha, appelé *callicoca ipecacuanha* par Brotero, a la racine tortueuse, ligneuse, cassante, menue, hérissée d'aspérités transversales, brune en-dehors, blanche et résineuse en-de-

---

» *miel, en faire une pommade ophtalmique, et s'en frotter les* » *yeux pendant trois jours. Il a recouvré la vue, et est venu* » *remercier* DIEU *devant tout le peuple* ».

IIIe. Cette inscription est celle que nous avons trouvée dans Pline, liv. 23, chap. 8.

IVe. « *Le* DIEU *de la santé ordonna, dans une apparition* » *nocturne, au fils de Lucius, qui souffroit d'une pleurésie* » *sans espoir, de venir prendre sur l'autel de la cendre, de* » *la mêler avec du vin, et de se l'appliquer sur le côté dou-* » *loureux. Il fut sauvé, remercia* DIEU *devant tout le peuple,* » *et le peuple lui souhaita du bonheur* ».

dans. *Odeur* nauséabonde, *saveur* amère et piquante. C'est ce qu'on appelle l'ipécacuanha brun.

L'ipécacuanha gris a la racine moins grêle, moins rugueuse et d'une couleur plus cendrée.

Ces deux racines contiennent une substance gommeuse et une substance résineuse, avec un principe volatil que les chimistes n'ont pas encore bien déterminé. L'ipécacuanha blanc ou le faux ipécacuanha, comme l'observe M. Roques, contient des principes moins actifs; son écorce est dépourvue d'anneaux et de tubercules; il est d'un blanc jaunâtre. Le D. Pet. rapporte cette plante à la *viola ipecacuanha* de Murray et de Vitman, tome 5, page 193. Au reste, M. Decandolle a prouvé dans un mémoire inséré dans les actes de la société philomatique, que les violettes, les apocynées et les tithymaloïdes fournissent des racines qu'on désigne dans le commerce sous le nom générique d'ipécacuanha. La racine qui doit exclusivement porter ce nom fut introduite en France, à la fin du dix-septième siècle, par le célèbre Helvétius, sous le règne de Louis XIV.

PROPRIÉTÉS. Guillaume Pison, qui apporta le premier cette racine en Europe, la proclama comme un spécifique dans la dyssenterie, quand il y a plénitude humorale du système gastrique. Nous l'employons habituellement combinée avec le tartrite antimonié de potasse. C'est la pratique de Huck, de Pringle et de Stoll.

Zimmerman en donne un ou deux grains toutes les heures, dans une tasse d'eau de poulet. Stoll l'emploie également à très-petites doses dans le cours des fièvres putrides; mais l'eau émétisée nous rend le même ser-

vice, sur-tout lorsque la salive est épaisse et que les lèvres sont enduites d'une croute noire et tenace.

Dans la coqueluche des enfans, lorsqu'il y a affection nerveuse, dans la toux convulsive et dans l'hystérie, l'ipécacuanha agit comme antispasmodique. Kæmpf, Bergius et Meyer le recommandent dans cette indication.

Ier. *SUBSTITUT.*

ASARUM EUROPÆUM. L. Cabaret; Oreille d'homme; Ἄσαρον des anciens; ASARINE D'EUROPE, *nobis.*

Apétales, TOURN. — Aristoloches, JUSS. — *Dodécandrie monogynie*, LIN.

Caract. gén. Calice à trois ou quatre divisions, porté sur l'ovaire; sans corolle.

Spont. dans l'Europe méridionale et dans les lieux ombragés aux environs de Paris.

Racine petite, cylindrique, tortueuse, cendrée en dehors, jaunâtre en dedans. *Odeur* forte, pénétrante, approchante de celle de la valériane; *saveur* âcre, nauséabonde, amère.

Tige herbacée, simple, très-basse.

Feuilles pétiolées, réniformes, obtuses, d'un vert foncé et luisant en dessus, d'un vert pâle en dessous.

Fleur sans corolle, douze étamines renfermées dans un calice coriace, épais, coloré, campanulé, à trois divisions droites, recourbées en dedans.

Fruit. Capsule coriace, renfermée dans le calice, à six loges, contenant des semences ovales.

PROPRIÉTÉS. (*Emétique.*) Cette plante, dont les anciens faisoient tant de cas, a été négligée depuis la découverte de l'ipécacuanha ; elle est cependant précieuse dans la paralysie atonique et dans les affections lentes des viscères, quand on sait l'employer avec discernement.

Les gens de la campagne, plus simples et moins exposés aux oscillations de la mode, ont conservé l'usage de ce remède. Ils emploient l'infusion des feuilles pour provoquer le vomissement et la purgation.

DOSE. La racine pulvérisée, à la dose de huit à dix grains dans un peu d'eau tiède, pour provoquer le vomissement.

Deux, trois ou quatre grains, quand on veut simplement stimuler l'organe de la digestion.

OBSERV. Les feuilles et les racines d'*Asarine* doivent être laissées pendant sept à huit mois dans un grenier vaste et aëré, afin de leur ôter leur trop grande activité, comme le conseille le célèbre Hoffman. Alors on peut en toute sûreté administrer la racine en poudre, à la dose de vingt à trente grains. M. Coste faisoit prendre cette dose dans une tasse de bouillon de veau. Ce procédé fait vomir trois ou quatre fois sans violence.

Le même auteur l'a administrée en substance coupée menu, depuis ʒj jusqu'à ʒjj, infusée pendant 24 heures dans un verre de vin blanc, dont on prend la colature en une dose le matin à jeun. Sous cette forme il a guéri dix paysans tombés dans ce relâchement cachectique qui suit les fièvres intermittentes automnales.

On peut encore employer 4, 6, 8 et 10 feuilles de cette plante aromatisée avec un peu de racine d'angé-

lique, infusées pendant une nuit sur les cendres chaudes. Après avoir passé le tout, on l'édulcore avec un peu de miel, et on le sert en une dose au malade, le matin, à jeun. Nous sommes persuadés que cette plante européenne peut être employée comme altérante dans les embarras des viscères abdominaux, dans l'épaississement de la lymphe, et qu'elle ne le céderoit en rien à l'ipécacuanha.

*II*e *SUBSTITUT.*

PARIS QUADRIFOLIA. L. Parisette.

On a vu, tome 1, page 225, que la racine de cette plante offre un succédané très-doux de la racine de l'ipécacuanha, puisqu'on peut l'administrer sans inconvénient à la dose de 24, 30, 40 et 50 grains. Les euphorbes indigènes décrits tome 1, pag. 169 et 170; nos ellébores, tome 1, page 162 à pag. 169, peuvent également nous dispenser d'envier l'ipécacuanha du Brésil.

*III*e *SUBSTITUT.*

VIOLA ODORATA. L. Violette odorante.

Anomales, Tourn. — Cistoïdes, Juss. — *Syngénésie monogamie,* Lin. — Roq. tome 2, pl. 60, fig. 237.

Caract. génér. Calice à cinq folioles, corolle irrégulière à cinq pétales; nectaire en cornet; fruit, capsule supérieure à trois battans, uniloculaire.

Spont. dans les bois (1).

(1) Aimable avant-courière du printemps! s'écrie un phi-

Racine fibreuse, sarmenteuse, stolonifère, rampante.

Tige. Hampe cylindrique, anguleuse, de deux ou trois pouces, uniflore.

Feuilles à longs pétioles, cordiformes, larges, arrondies, dentées, radicales, d'un vert foncé, glabres, légèrement velues en dessous.

Fleur. Calice à cinq folioles obtuses, corolle à cinq pétales inégaux d'un bleu violet, le supérieur terminé à la base par un nectaire en forme d'éperon. Cinq étamines réunies par les anthères; style saillant, stigmate courbé et pointu.

Fruit. Capsule ovale, triangulaire, à une loge, à trois battans, contenant plusieurs semences arrondies.

PROPRIÉTÉS. Cette plante réunit quatre propriétés bien distinctes.

Les fleurs ont une *saveur* âcre et piquante; elles sont rafraîchissantes et béchiques.

La feuille est émolliente, laxative.

La semence est diurétique, émétique, hydragogue.

La racine est émétique.

DOSE. MM. Coste et Villemet, avec demi-gros de la racine séchée et alcoolisée, mêlée dans une tasse de dé-

---

losophe sensible; douce et timide violette! qui peut te contempler sans éprouver un sentiment délicieux de tendresse et de mélancolie! En vain tu caches tes attraits sous le gazon naissant, tes suaves parfums décèlent ton humble retraite et guident la main fortunée qui doit te cueillir. Ah! ne regrette point la vie quand tu la perds sur le sein de l'innocence et de la beauté.

coction légère de feuilles de violette édulcorée avec une cuillerée de sirop violat, ont obtenu un vomissement et trois petites selles.

A la dose de ℈jj jusqu'à ʒj, cette racine a opéré trois ou quatre vomissemens et cinq à six selles copieuses. Quand on répugne à une aussi grande dose, on l'administre ainsi :

Racine sèche de violette ʒjj, coupée menu, cuite légèrement et long-temps dans ℥vj d'eau, réduites à quatre et édulcorées comme ci-dessus.

La racine sèche et alcoolisée peut se porter jusqu'à ℈jv, et en décoction jusqu'à ʒjjj. Sous cette forme, elle offre un purgatif doux.

Le D. J. Sal. Frank substitue simplement le tartrite antimonié de potasse à l'ipécacuanha.

Le D. Wauters, qui, comme nous l'avons remarqué, a bien voulu nous envoyer la liste de ses substituts, en propose un bien plus grand nombre (1).

---

(1) *Asarum Europæum; anethi hortensis semen; atriplicis hortensis albi sativi semen; colchicum autumnale; erucæ semen; eupatorii cannabini radix; euphorbium; genistæ flores; helleborus niger; napellus; nicotiana; nux vomica; paris quadrifoliæ radix; rhamni frangulæ cortex medianus; raphani rusticani succus et semen; rumex acutus; staphisagria; tithymali octo species; vincetoxicum; violæ martiæ radix; tartarus emeticus.*

IVe SUBSTITUT.

JUGLANS REGIA. L. Noyer.

Voyez le second substitut du sassafras, n° 76.

Nous rappellerons que les chatons et l'écorce moyenne de cet arbre, desséchés à l'ombre, passés au four ou à l'étuve, finement pulvérisés, font vomir à la dose d'un demi-gros à un gros. Cet émétique, oublié sans doute parce qu'il n'a pas le mérite d'être exotique, a été recommandé par Fernel, Sennert, Duncan et Camerarius. Il seroit facile de juger si l'écorce moyenne de cet arbre est plus émétique que les chatons, comme Rai l'a prétendu.

Ve SUBSTITUT.

PLUMBAGO EUROPÆA. L. Dentaire ou Dentelaire; Herbe au cancer.

(Plante énergique à étudier.)

Infundibuliformes, TOURNEF. — Dentelaires, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN.

Caract. génér. Corolle en entonnoir; étamines portées sur des écailles qui forment la base de la corolle; stigmate à cinq divisions.

Fruit oblong, couvert d'une membrane.

Spont. dans les départemens méridionaux, très-abondant en Toscane et dans le royaume de Naples.

Racine rameuse, sousligneuse.

Tige herbacée, mais dure, cylindrique, cannelée, d'environ deux pieds de haut.

Feuilles simples, entières, ovales, lancéolées, amplexicaules, un peu velues aux bords, d'un vert plombé.

Fleur monopétale, en entonnoir, à cinq divisions; étamines plus longues que la corolle; calice hérissé de tubercules visqueux.

Fruit. Une semence ovale, contenue dans la fleur, sans péricarpe.

PROPRIÉTÉS. (*Vomitif.*) *Saveur* âcre et brûlante. M. Sauvages, cité par le D. Gilibert, a vu un charlatan qui prétendoit guérir les cancers avec l'huile dans laquelle on avoit fait macérer de la dentelaire. Il est à croire que quelques cures heureuses auront donné lieu à la dénomination qu'on donne à cette plante.

On observe que sa causticité n'étant point trop considérable, elle est susceptible de détruire les chairs baveuses, sans exciter une trop grande inflammation.

Il paroît que l'huile dans laquelle on l'a fait macérer peut être utile dans plusieurs maladies de l'organe cutané.

Wedelius, cité par Peyrilhe, qui considère le plumbago comme purgatif émétique, caustique et antidyssentérique, pense qu'on pourroit substituer cette plante à l'ipécacuanha; il l'appelle *ipecacuanha nostras*.

Comme cette plante n'a point été analysée, comme nous manquons de faits cliniques susceptibles de confirmer les vertus qu'on lui attribue, il importeroit d'autant plus de s'appliquer à les connoître, que la sensation d'âcreté qu'elle imprime à la bouche semble déceler en elle une énergie dont on pourroit tirer parti.

N° CV.

PTEROCARPUS DRACO. L.

On a cru pendant long-temps que le sang-dragon provenoit du *pterocarpus draco ;* mais un examen plus approfondi nous a appris qu'il résulte du *dracœna draco,* dont nous avons parlé au n° 56 *bis* de ce volume, pag. 58.

N° CVI.

PTEROCARPUS SANTALINUS. L. Bois de santal ; Santal rouge ; *Calenturicum*, selon TAGER.

Légumineuses, JUSS. — *Diadelphie décandrie*, LIN.

Spont. dans l'Inde orientale et dans l'île de Ceylan.

Description. Bois résultant de la partie intérieure du tronc de cet arbre, compacte, rouge, à fibres tantôt droites, tantôt ondées. *Odeur* suave. Le plus estimé est celui qui est d'un rouge clair ou d'un rouge pâle. On fait moins de cas de celui qui est d'un rouge foncé.

PROPRIÉTÉS. Ce bois possède une vertu modérément astringente ; nous possédons beaucoup de substances plus énergiques, comme nous l'avons démontré tom. 1, pag. 279 jusqu'à la pag. 291.

N° CVII.

QUASSIA SIMAROUBA. L. Simarouba.

Rosacées, Tourn. — Magnoliers, Juss. — *Décandrie monogynie,* Lin. — Roq. tom. 2, pl. 20, fig. 80.

Spont. dans l'Amérique méridionale, dans la Caroline, à la Jamaïque.

Descript. Ecorce des racines mince, tenace, flexible, d'un jaune cendré en-dehors, jaune blanchâtre en-dedans; sans *odeur. Saveur* amère.

Propriétés. Cette drogue a reçu de grands éloges dans la dyssenterie, comme astringente : mais, comme nous l'avons plus d'une fois observé, les astringens énergiques sont souvent dangereux dans cette indication.

Au reste, les succédanés indiqués dans le paragraphe précédent, peuvent parfaitement être substitués à cette espèce de Quassia. Le D. Wauters propose de la remplacer par le *lythrum salicaria*, par le *polygonum aviculare*, le *quercus robur*, la *potentilla reptans*, le *tamarix gallica*, la *tormentilla erecta* et la *valeriana officinalis.*

N° CVIII.

QUASSIA AMARA. L. Bois de quassie amer. Roq. tom. 2, pl. 20, fig. 79.

Rosacées, Tourn. — Magnoliers, Juss. — *Décandrie monogynie*, Lin.

Spont. à Surinam, d'où il a été transporté à Cayenne

en 1772, selon le D. Roques, et en 1722, selon le D. Pétagna.

Linné rapporte qu'un nommé Dahlberg fut redevable de la connoissance de cet arbre et de ses propriétés à un Ethiopien nommé *Quassi*, d'où est venu le nom qu'on a donné à cet arbre.

Descript. Le bois de Quassi ou de Quassie nous parvient en morceaux de la grosseur du bras, presque cylindriques, d'un jaune pâle. L'écorce est mince, d'un jaune grisâtre, inégale, gercée.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique amer.*) Sans *odeur*; *saveur* extrêmement amère. L'analyse fournit une substance extractive amère, utile dans les maladies lymphatiques, dans la chlorose, dans l'atonie du canal alimentaire, dans l'affection goutteuse accompagnée de foiblesse générale.

DOSE. ℥jj de cette écorce concassée, infusée dans une livre d'eau pendant douze heures; on en donne deux ou trois cuillerées chaque jour.

On prétend que l'amertume de ce bois et de son écorce a la propriété d'abattre les fumées du vin et des liqueurs fortes prises en trop grande abondance.

1°. L'*arthemisia absinthium*, que nous avons substituée à l'aloès, n° 2; 2°. la *gentiana lutea*, succédanée du n° 56; 3°. le *teucrium chamædrys*, succéd. du n° 64; 4°. la *gentiana centaurium* succéd. du n° 56, remplissent parfaitement les mêmes indications. Le *quassia amara* peut également, dans beaucoup de cas, être remplacé, 5°. par le *tanacetum vulgare*; 6°. par le *tanacetum balsamita*; et 7°. par la *centaurea calcitrapa*.

Ve SUBSTITUT.

TANACETUM VULGARE. L. Tanaisie commune.

(Plante excellente trop peu employée.)

Flosculeuses, Tourn.—Corymbif. Juss.—*Syngénésie polygamie superflue,* Lin.

Caract. génér. Réceptacle nu; semences à aigrettes le plus souvent échancrées; fleurons du rayon à trois segmens.

Spont. dans plusieurs contrées de l'Europe, cultivée dans les jardins.

Racine longue, ligneuse, rameuse, vivace.

Tiges d'environ trois pieds, rondes, striées, rameuses, lisses, quelquefois pubescentes, remplies de moelle.

Feuilles grandes, bipinnées, à découpures étroites, d'un vert obscur. Il existe une variété dont les feuilles sont crêpues et comme frisées.

Fleurs nombreuses, d'un jaune éclatant, disposées en corymbe, terminales. Calice hémisphérique, à écailles étroites, serrées. Fleurons femelles fertiles, trifides, placés à la circonférence : fleurons hermaphrodites à cinq divisions au disque. Réceptacle nu et convexe; rebord membraneux.

Fruit. Semences solitaires, nues, petites, oblongues, terminées par un petit rebord membraneux.

Propriétés. (*Aromate amer.*) Toute la plante a une *odeur* forte, pénétrante; *saveur* âcre et amère.

Stomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire, détersive.

L'ANALYSE fournit de l'huile volatile camphrée, une matière extractive et du tannin. Le sulfate de fer noircit l'infusion de ses feuilles.

D'après des propriétés aussi actives, on doit regretter que cette plante ait été abandonnée pour aller en chercher dans le Nouveau-Monde qui ne l'emportent peut-être sur celle-ci qu'en ce qu'elles sont plus dispendieuses.

Congénère en vertus à l'absinthe, à la matricaire, à la millefeuille, à l'arnique des montagnes et à plusieurs autres plantes amères, elle offre un auxiliaire efficace dans les affections asthéniques du canal alimentaire et des organes environnans.

On a constaté son efficacité dans l'anasarque, la leucorrhée, les fièvres intermittentes rebelles, et dans les affections vermineuses.

DOSE. En poudre, ʒ ss., lorsqu'il s'agit de combattre la présence des vers.

En infusion théiforme, ʒj pour une livre de véhicule.

Les semences pulvérisées, XXX ou XL grains en nature: en infusion aqueuse, ʒ ss.

L'huile volatile, à la dose de quelques gouttes.

VI[e] SUBSTITUT.

TANACETUM BALSAMITA. L. Tanaisie balsamite; Menthe coq; Herbe au coq des jardins; Grand Baume.

Flosculeuses, TOURN. — Corymbif. JUSS. — *Singénésie polygamie superflue*, LIN.

Caract. génér. Le même que celui de l'espèce précédente.

Spont. dans quelques-uns des départemens méridionaux, cultivé dans les jardins.

Racine oblique, longue, fibreuse.

Tiges moins élevées que celle de la tanaisie commune, velues, droites, rameuses, un peu gluantes.

Feuilles ovales, ellyptiques, serraturées, entières, d'un vert blanchâtre; les inférieures pétiolées et larges, les supérieures sessiles et plus étroites, et alternes.

Fleurs en corymbe, terminales. Fleurons hermaphrodites tubulés, à cinq dents.

PROPRIÉTÉS. Analogues à celles de la précédente. *Odeur* pénétrante, très-diffusible; *saveur* chaude, aromatique et amère.

Le *TANACETUM ANNUUM*, L. La tanaisie annuelle que nous ne voyons admise dans aucune matière médicale, ne mérite pas moins l'attention des praticiens. Elle est spontanée en Espagne, aux environs de Narbonne et de Montpellier. *Tige* droite, ferme et rameuse; rameaux plus longs que l'ombelle centrale. *Feuilles* alternes, bipinnées, à divisions linéaires, étroites, poin-

tues, couvertes, ainsi que le reste de la plante, d'un duvet cotonneux. Fleurs terminales en corymbe, à fleurons hermaphrodites.

VIIe SUBSTITUT.

CENTAUREA CALCITRAPA, L. CENTAURÉE-CHAUSSE-TRAPE; Centaurée étoilée; Chausse-trape; Pignerole. — Τριβολος φυλλακανθος, Tribolos Phyllacanthos des anciens. *Chardon étoilé.*

Flosculeuses, TOURN. — Cynarocéphales, JUSS. — *Syngénésie polygamie frustranée,* LIN.

Caract. gén. Réceptacle soyeux; aigrette simple; fleurons du rayon infundibuliformes, plus longs que les autres et irréguliers.

Spont. dans toute la France et en Allemagne, sur le bord des grandes routes, autour des villes et des villages.

Racine longue, succulente, roussâtre ou blanchâtre.

Tige d'environ un pied, velue, rameuse, anguleuse, branchue, épineuse.

Feuilles alternes, sessiles, d'un vert pâle, longues, étroites, dentées, folioles linéaires.

Fleur d'un rouge violet, quelquefois d'un blanc jaunâtre, terminale; corolle flosculeuse; calice armé de deux rangs d'épines robustes, longues et jaunâtres; fleurons en tubes irréguliers, hermaphrodites au disque, femelles et stériles à la circonférence.

Fruit. Semences menues, luisantes, oblongues, garnies d'aigrettes.

Propriétés. (*Amer*, *fébrifuge.*) Feuilles sans *odeur*; *saveur* amère ; les racines ont une saveur douce, très-apéritives ainsi que les semences ; les unes et les autres s'emploient dans les apozèmes apéritifs et diurétiques. Tournefort a peut-être trop exalté les vertus fébrifuges de l'écorce de la racine de cette plante.

Dose. Le suc des feuilles ℥ jv ou ℥ vj, comme fébrifuge, immédiatement avant l'invasion de l'accès.

L'extrait ℥ jj ;

La semence ʒ j, macérée dans du vin comme puissant diurétique.

Plusieurs praticiens ont donné trop d'éloges à la racine de cette espèce de centaurée, pour combattre la colique néphrétique causée par les graviers ; le D. Gilibert s'est assuré, d'après de nombreuses expériences, que ce qui a pu tromper les observateurs, c'est que plusieurs malades, par la seule action du spasme douloureux, rendent des graviers et attribuent cet effet à l'énergie du chardon étoilé ; mais ce savant observateur assure en même temps que la vertu fébrifuge des feuilles en poudre, en extrait et en décoction, a été constatée sous ses yeux par un si grand nombre d'expériences, qu'il regarde cette plante comme une des plus précieuses dans le traitement des fièvres tierces et doubles tierces vernales ; et qu'il a guéri des fièvres quartes avec le seul suc exprimé des feuilles. On pourroit objecter que la plupart des fièvres tierces vernales se guérissent le plus souvent d'elles-mêmes ; mais on ne peut pas dire la même chose des fièvres quartes. Au reste, les assertions d'un praticien aussi distingué, méritent bien que l'on donne une atten-

tion particulière à cette plante indigène, et que l'on fasse de nouvelles expériences susceptibles d'éclairer sur sa juste valeur.

Observ. Les Juifs autrefois employoient cette plante amère pour assaisonner l'agneau pascal. Quelques-uns ont cru qu'ils composoient cet assaisonnement avec le *lepidium latifolium*; mais Forskal nous apprend que les Arabes d'aujourd'hui emploient encore la *centaurée chausse-trape* dans leurs alimens, et que les Egyptiens, au mois de février et de mars, mangent avec délices les jeunes pousses de cette plante.

Il ne faut pas le confondre avec le κενταύριον μικρον, *centaurion micron*, vulgairement connu sous le nom impropre de petite centaurée : cette dernière n'est point une centaurée, c'est une gentiane (1) (*gentiana centaurium*), voyez tome 2, page 56. Elle appartient à la *pentandrie digynie*, cinquième classe Linnéenne; tandis que la chausse-trape appartient à la *syngénésie*, qui est de la dix-neuvième; ces deux plantes n'ont d'autre rapport entr'elles que celui de l'amertume énergique dont elles sont pourvues. On peut appliquer à la chausse-

---

(1) Du nom de Gentius, roi d'Illyrie. Dans tous les temps, les plantes, constantes dans leurs caractères et dans leur manière de se reproduire, ont offert un moyen d'honorer la mémoire des grands hommes auxquels on les a consacrées, en leur donnant des noms célèbres. Ces espèces de monumens, plus durables que le marbre et le bronze, éternisèrent le génie modeste, comme les héros les plus fameux de l'antiquité.

trape ce que Posthius dit à l'occasion de la gentiane centaurée :

Flos mihi suave rubet, sed inest quoque succus amarus
Qui juvat abcessum bilem aperitque jecur.

Boecler ajoute : *Ingreditur theriacam. Vix vinum medicatum stomachicum et anticachecticum paratur quod non ingrediatur centaurium minus. Succus centaurii minoris cum gossypio pudendis intrusus menses prolicit.*

N° CIX.

RHAMNUS ZIZIPHUS. L. Jujubier ; Jujube. —Roq. tom. 1, p. 57, fig. 183.

Nous comprenons le jujubier au nombre des végétaux exotiques, parce qu'il est originaire de la Syrie; mais comme il supporte très-bien nos hivers, et qu'on peut le regarder comme acclimaté dans nos départemens méridionaux, nous l'avons indiqué comme succédané du sébestier au n° 46, tome 2, page 1, à raison des facultés adoucissantes de la jujube dans les ardeurs d'urine; on pourroit y substituer l'émulsion des semences du chanvre, *cannabis sativa*, que quelques auteurs recommandent dans cette indication; mais les expériences que nous avons faites tant en France qu'en Italie, ne nous ont présenté à cet égard que des résultats équivoques.

N° CX.

RHEUM TARTARICUM. L. — RHEUM PALMATUM. L.—RHEUM UNDULATUM. Rhubarbe.

Ces productions de la Chine et de la Tartarie chinoise sont cultivées avec assez de succès en Europe et en France, pour pouvoir les regarder comme acclimatées. *Voyez* tome 1, page 141 jusqu'à la page 150.

N° CXI.

RHUS RADICANS, RHUS TOXICODENDRON. L. Sumac vénéneux; Toxicodendron, de *Toxico*, Poison, *dendron*, bois.

(Plante énergique à étudier.)

Arbres rosacés, TOURN. — Térébinthacées, JUSS. — *Petandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tome 2, pl. 48, fig. 192.

Caract. génér. Corolle à cinq pétales, baie monosperme; calice à cinq divisions.

Spont. sur les bords des rivières et dans les bois humides de la Caroline.

Racines ligneuses, rougeâtres, rampantes.

Tiges rampantes dans leur jeunesse. Elles s'élèvent à une grande hauteur si elles trouvent un point d'appui suffisant.

Feuilles alternes, ovales, lancéolées, ternées, anguleuses ou entières, lisses, luisantes, quelquefois velues.

Les folioles inférieures sont presque sessiles; la foliole terminale a un pétiole plus long.

Fleurs verdâtres, axillaires, disposées en grappes droites; calice à cinq folioles ovales; corolle à cinq pétales lancéolés, recourbés en dehors, et deux fois plus longs que le calice.

Fruit. Baies sillonnées, monospermes.

PROPRIÉTÉS. (*Antiparalytique*, *antidartreux.*) Le Toxicodendron distille un suc gommo-résineux très-caustique et fétide; appliqué sur la peau, il y produit l'effet du vésicatoire. Le simple contact des feuilles produit également une inflammation pustuleuse.

M. Van-Mons a prouvé que les effets délétères de cette plante sont produits par une substance gazeuse qui s'échappe de la plante vivante. Ce gaz, presqu'innocent tandis que la plante est frappée du soleil, devient virulent pendant la nuit et quand le temps est couvert. Cette émanation est spécialement pernicieuse après la pluie. Son antidote est l'huile, la crême de lait, l'ammoniaque, l'eau de Goulard, l'eau fraîche, et le *collinsonia canadensis.* On a beaucoup préconisé cette plante, vers la fin du dernier siècle, dans le traitement de la paralysie et des dartres.

M. Dufresnoy, médecin à Valenciennes, paroît être le premier à avoir signalé cette plante comme un remède nouveau.

Les docteurs Kok, Van Baerlem, Longfils à Bruxelles, Gouan à Montpellier, Alkerson à Tull, Kellié à Lak près d'Edimbourg, l'ont administré avec succès. Van-Mons sur-tout cite une cure brillante chez une femme,

âgée de vingt-sept ans, attaquée, pendant sa troisième grossesse, d'une paralysie des extrémités inférieures qui, pendant près de deux ans, résistoit à tous les moyens curatifs ; l'extrait de toxicodendron combiné avec la résine de gaiac, fut administré chaque jour à la dose de trois pilules de cinq grains, qu'on porta insensiblement jusqu'à près d'une once par jour ; dans trente-huit jours la malade fut complètement guérie.

Le toxicodendron seroit encore rejeté dans la catégorie des poisons formidables, sans le zèle du médecin célèbre qui s'attacha à approfondir ses propriétés malfaisantes.

M. Dufresnoy, cité par le professeur Gouan dont nous empruntons ces détails, vit un jeune homme portant depuis six ans une dartre au poignet, et qui, après avoir manié des feuilles de cette plante, eut les bras couverts d'une éruption érysipélateuse qui s'étendit à la tête, et gagna successivement toutes les parties du corps qui devinrent tuméfiées. Au bout de dix jours tous ces symptômes cessèrent, ainsi que l'ancienne éruption dartreuse qui disparut pour toujours.

Ce phénomène donna l'idée à M. Dufresnoy d'essayer le toxicodendron dans les affections dartreuses ; mais il résolut de l'essayer auparavant sur lui-même.

Il fit d'abord infuser une foliole de cette plante dans une livre d'eau bouillante, dont il prit une cuillerée à bouche matin et soir, sans éprouver aucun effet. L'*infusum* de douze folioles dans la même quantité d'eau, fatigua un peu l'estomac ; la transpiration, les urines furent plus abondantes.

D'après cette tentative, il fit distiller deux livres de feuilles de toxicodendron pilées, avec douze livres d'eau de pluie. Il en a fait prendre une cuillerée à café quatre fois le jour; le second jour deux, et ensuite quatre cuillerées quatre fois le jour; ce moyen a guéri des dartres invétérées et certaines paralysies.

M. Dufresnoy a remarqué constamment que les malades, après l'usage de ce remède, étoient plus gais qu'auparavant. Il prépara ensuite l'extrait de toxicodendron, il en fit broyer un grain avec demi-once de sucre blanc qu'il divisa en douze prises. Il en prit une quatre fois par jour, et alla jusqu'à seize prises dans la journée; cet estimable observateur, n'éprouvant aucun effet du remède, osa en prendre un grain qu'il augmenta successivement jusqu'à dix grains par prise. D'après ces diverses épreuves, il a donné cet extrait à divers malades, jusqu'à la dose d'un gros.

M. Poutingon a obtenu de grands avantages de ce médicament chez un paralytique, traité d'après les principes de M. Dufresnoy; au bout de vingt-cinq jours le malade a remué le bras, s'est levé et a pu se soutenir.

M. Gouan cite un autre fait qui ne mérite pas moins l'attention de l'observateur. On lui avoit adressé à Montpellier une jeune dame âgée de vingt et un ans, qui n'étoit point encore mère, atteinte d'une fausse attaque d'hemiplégie. Elle marchoit avec peine; elle ne pouvoit signer une lettre; elle avoit la parole très-embarrassée. Il lui donna l'extrait de rhus toxicodendron, à la dose de quinze grains, matin et soir, dans du lait de chèvre. Pendant un mois et demi qu'a duré le traitement, la

malade éprouva graduellement une telle amélioration, qu'au bout de six semaines, elle fut en état d'aller à la promenade sans être soutenue par personne; elle pouvoit écrire une longue lettre, et elle devenoit plus gaie d'un jour à l'autre.

L'auteur observe deux particularités, dont on trouvera peut-être l'explication lorsque cette plante aura été plus étudiée. 1°. Plusieurs personnes manient les feuilles de ce sumac sans ressentir le moindre effet de sa propriété brûlante.

2°. Certaines paralysies cèdent à l'action de ce remède, tandis que plusieurs autres lui résistent. Si j'osois tenter la solution de ce double problême, j'observerois que le systême des vaisseaux absorbans est beaucoup plus actif chez certains sujets que dans beaucoup d'autres, ou que l'orifice des bouches inhalantes est plus ouvert chez ceux-ci, et plus resserré chez ceux-là.

Quant à la seconde observation, on doit remarquer que les paralysies, ainsi que les affections dartreuses, sont presque toutes symptomatiques, et consécutives d'un vice quelconque dégénéré, tel que la syphilis, la gale, le scorbut, etc. etc.; et que, si on ne s'attache pas à remonter au principe des accidens pour les combattre par des moyens appropriés, c'est en vain que l'on emploiera tous les prétendus spécifiques accrédités par la crédulité et par l'empyrisme.

Le *Rhus toxicodendron* et le *Rhus radicans*, d'après les longues observations que M. Bosc a faites en Amérique, sont absolument la même plante, qui, dans un lieu sec, porte des feuilles lobées et un peu velues, tandis

qu'elles sont entières, lisses et luisantes dans un terrein humide.

Comme cette plante est parfaitement acclimatée, nous nous dispenserons de chercher à la remplacer.

N° CXI^bis.

SAGAPENUM. Gomme sagapin; Gomme séraphique.

Cette drogue est encore du nombre de celles que nous employons depuis bien long-temps sans connoître son origine. D'après les auteurs anciens qui la comptoient au nombre des ferulacées, d'après les semences qui se trouvent ordinairement mélangées avec cette gomme et qui ressemblent à celles de l'*heracleum sphondylium* on seroit tenté de la nommer FERULA SAGAPENUM (1).

(1) On trouve aux îles d'Hières et aux environs de Cannes et d'Antibes, une espèce de férule appelée dans le pays *gros-fenon*, dont on fait encore aujourd'hui des bâtons très-commodes pour s'appuyer en marchant, en ce qu'ils sont forts et en même temps très-légers.

Il paroît que c'est la plante dont les anciens faisoient usage, et dont parle Pline (liv. 13, chap. 22):

Nulli fruticum lævitas major, ob id gestatio facilior, baculorum usum præbet.

Les prêtres de Bacchus ne s'appuyoient que sur des bâtons de férule, tant pour faciliter leur marche que pour éviter les accidens graves entr'eux, lorsqu'ils avoient trop multiplié les libations.

Martial l'appelle *le sceptre des pédagogues :*

Quoi qu'il en soit, cette drogue vient d'Alexandrie et de la Perse.

Description. Gomme-résine en morceaux irréguliers, blanchâtres, ou rougeâtres, ou d'un vert foncé, de diverses dimensions, plus ou moins transparens, mélangés de fragmens ligneux, ou de semences brisées ou entières, de couleur de corne en dedans, mollasse. *Saveur* âcre, mordicante; *odeur* pénétrante, désagréable, analogue à celle de l'ail ou de l'assa fœtida; brûle facilement avec flamme, laissant un résidu carbonisé.

Cette drogue paroît contenir plus de résine que de gomme. Neumann a obtenu d'une once de *Sagapenum*, cinq gros et six grains d'extrait résineux. La même quantité ne lui a fourni que deux gros et deux scrupules et demi d'extrait gommeux.

Ferulæque tristes, sceptra pedagogorum cessent.

Juvénal, dans une de ses satyres, dit :

Et nos ergo manum ferulæ subduximus et nos
Consilium dedimus Syllæ.

On voit, par ce que l'on vient de dire, que c'étoit avec ce bâton léger que les maîtres d'école châtioient leurs écoliers, pour éviter des contusions trop graves.

Les anciens, pour contenir les fractures, employoient des attelles de tige de férule.

Tournefort observe que la moelle de cette espèce de férule, bien séchée, peut tenir lieu d'amadou, non-seulement pour recevoir l'étincelle du caillou, mais encore pour conserver le feu pendant quelque temps, parce qu'elle ne se consume que lentement. Il croit même que c'est cette particularité qui donna lieu à la fable de Prométhée, qui sut ravir le feu du soleil.

Comme ce médicament a à peu près les mêmes propriétés que l'*assa fœtida*, nous le remplacerons par les mêmes succédanés que nous avons indiqués au n° 60, tom 2, pag. 77.

N° CXII.

SAGUS ou PALMA FARINARIA. Rumph; Sagou.

L'opinion des botanistes est partagée sur l'espèce de plante qui produit cette substance. Peyrilhe assure que le vrai sagou résulte de la moelle du *Metroxylon-sagu* de Linné; d'autres prétendent qu'on l'obtient du *Cicas revoluta*, du *Cicas circinalis*, de l'igname *Dioscorea sativa*, Lin.; du *Sagus raphia;* ceux-ci l'attribuent à l'*Elate sylvestris*, ceux-là au *Zanica cycas;* mais le sentiment le plus accrédité est celui de Bergius, qui assure, d'après quelques voyageurs témoins oculaires de la préparation du sagou, qu'il est extrait du *Palma farinaria*, superbe palmier spontané à Amboine, à Sumatra et aux îles Moluques.

Palmiers, Juss. — *Monoécie palm.* Lin. — Roq. tom. 2, pl. 30, fig. 117.

Description. Le sagou est une pâte végétale, réduite en grains arrondis, opaques, d'une couleur fauve en-dehors, blanchâtre en-dedans, inodore et presque insipide.

Propriétés. Il fournit une crême alimentaire, utile aux vieillards, aux convalescens et aux personnes affoi-

blies. On a beaucoup trop exalté ses vertus dans les maladies de l'organe de la respiration.

SUBSTITUT.

Avant la découverte de cette drogue indienne, qui n'a été connue en France qu'en 1740, et en Allemagne en 1744, d'après la dissertation du D. Steck, nous nous contentions des crêmes preparées avec le *gruau d'avoine*, avec le *riz* ou l'*orge mondé ;* par quelle fatalité donnons-nous la préférence au sagou, qui n'en diffère qu'en ce qu'il nous vient du Nouveau-Monde et parce qu'il est beaucoup plus cher ? On verra dans le numéro suivant combien il nous est facile de le remplacer.

N° CXIII.

SALEP DE PERSE ; SALOP ou SALAP des Orientaux. L. *Orchis morio*, du grec *Orchis*, *testiculus*.

Anomales, Tourn.—Orchidées, Juss. — *Gynandrie diandrie*, Lin.

Spont. en Perse.

Description. Bulbe arrondie, ovale, d'un gris jaunâtre, très-dure ; sans *odeur ; saveur* amylacée.

Propriétés. Fournit une fécule visqueuse et gélatineuse, nourrissante, tonique ; utile aux convalescens et aux personnes chez lesquelles l'organe de la digestion est affoibli.

Les orchis de l'Europe et de la France nous offrent les mêmes avantages ; mais ils ont le grand inconvénient

de ne pouvoir être multipliés par semences. Plusieurs botanistes distingués ont déjà fait beaucoup de tentatives inutiles à cet égard. Cette semence est si fine, qu'elle ne peut être placée, pour ainsi dire, qu'à la surface de la terre, qui d'ailleurs doit être toujours humide.

Iers *SUBSTITUTS. Les Saleps de France.*

ORCHIS MASCULA. L. SALEP MALE. Nous pensons que pour la synonymie française, le mot de *Salep* est préférable à celui d'*Orchis*, pour désigner le nom générique de cette plante.

Anomales, TOURNEF. — Orchidées, JUSS. — *Gynandrie diandrie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 2, fig. 5.

Caract. génér. Nectaire prolongé en éperon.

Spont. dans les bois et dans les prairies humides.

Racine. Deux bulbes ovales, arrondies, charnues, succulentes ; l'une d'elles s'oblitère chaque année au printemps, pour faire place à celle qui lui succède.

Tige d'environ un demi-pied, droite, cylindrique, légèrement cannelée.

Feuilles amplexicaules, oblongues, lancéolées, lisses, d'un vert foncé, quelquefois marquées de taches d'un rouge brun.

Fleurs en épi, nombreuses, purpurines ou marquées de blanc et de rouge, à six pétales irréguliers, portés sur le germe qui simule un péduncule. Corolle, cinq pétales, trois antérieurs, deux intérieurs, réunis en forme de casque. Nectaire monophylle, coloré, fixé au réceptacle. Les pétales antérieurs sont renversés, aigus ; l'in-

férieur, qu'on appelle *tablier*, est large, divisé en quatre lobes crénelés. Etamines posées sur le pistil; anthères ovales.

Fruit. Capsule uniloculaire, à trois battans; semences nombreuses, d'une finesse extraordinaire.

PROPRIÉTÉS. Lorsque la bulbe est récente, elle est mucilagineuse et gluante; quand elle est sèche, réduite en poudre fine, et préparée à l'eau, au bouillon ou au lait, elle offre une substance gélatineuse qui ne le cède en rien au salep de Perse.

Peyrilhe recommande de prendre les bulbes de l'année, après la parfaite maturation des grains et la marcescence des tiges. On les essuie, on les fait bouillir un instant; en y passant un fil, on en fait des chapelets qu'on expose au soleil, ou dans un four médiocrement chaud. Ces bulbes deviennent semblables à de la corne, et susceptibles d'être réduites en poudre.

DOSE. Un scrupule ou un demi-gros de cette poudre, préparée au bouillon gras comme le riz, donne une boisson nourrissante, analeptique, en un mot, le salep avec toutes ses propriétés.

Au printemps de l'année dernière, d'après ce que j'avois lu dans le mémoire de MM. Coste et Villemet, j'ai fait recueillir des bulbes d'*Orchis mascula* au moment où la fleur commençoit à s'oblitérer; au lieu de les faire cuire légèrement, comme le conseille Peyrilhe, je me contentai de les laver à l'eau froide. Ce fut alors que je m'aperçus que leur pellicule est légèrement velue.

Après les avoir bien essuyées, je les coupai en tranches, afin de rendre la dessiccation plus prompte. Je les

posai ensuite sur une claie couverte de papier, et je les mis au four immédiatement après qu'on en avoit tiré le pain. Au bout de deux heures, elles me présentèrent un salep beaucoup plus beau que celui de Perse, qui est opaque et grisâtre. J'ai eu l'honneur d'en présenter dès échantillons à S. Exc. le ministre de l'intérieur au mois d'avril dernier. Ils sont d'un jaune tendre, transparens comme de la corne et plus durs. Ils fournissent une farine extrêmement blanche. J'en ai préparé au bouillon, à l'eau avec moitié lait, avec du lait pur, avec un peu de sucre, et aromatisé avec la racine d'angélique, avec la poudre de jonc odorant de Hollande, avec l'eau de fleur d'orange, et je puis certifier que toutes les personnes auxquelles j'en ai fait goûter, ont trouvé cette crême délicieuse.

Une chose intéressante à observer, c'est que notre salep, comme celui des Orientaux, est peut-être de tous les alimens, celui qui contient le plus de substance nutritive sous le moindre volume.

Lind assure qu'une once de bouillon en tablettes et une once de salep en poudre, fondus dans 32 onces d'eau bouillante, donnent une gélatine épaisse, suffisante pour nourrir un homme pendant une journée. D'après cette proportion, l'auteur conclut que ce même homme, avec deux livres de chacune de ces substances, peut se nourrir pendant un mois.

Si ces assertions sont vraies, le salep en France pourroit être d'une utilité majeure dans les opérations militaires, dans les siéges des villes et dans les expéditions qui nécessitent des voyages de long cours.

Pour obtenir ce salep, on doit choisir les espèces dont les racines sont en bulbes arrondies, par préférence à celles dont les racines sont digitées. Dans ces dernières, la pellicule est trop surabondante, et la fécule en est moins blanche. Je les ai cependant soumises à l'expérience : la blancheur du lait auquel je les mêlois, faisoit disparoître leur teinte grisâtre ; elle ne s'apercevoit pas dans la gélatine au bouillon, et je n'ai pas vu qu'elles fournissent moins de mucilage que les bulbes rondes.

Cependant, comme ces dernières sont incomparablement plus agréables au coup-d'œil, en ce qu'elles ne sont pas opaques et brunes comme celles qui sont palmées, nous indiquerons les signes auxquels on pourra distinguer les unes des autres.

SALEPS DE FRANCE à racines digitées.

1. *ORCHIS LATIFOLIA.* L. *Salep à feuilles larges.* Tige fistuleuse ; bractées plus grandes que les fleurs ; éperon conique ; tablier à trois divisions ; celle du milieu est obtuse, les deux latérales sont renversées ; feuilles sans taches ; les doigts des racines sont droits.

2. *ORCHIS INCARNATA.* L. *Salep incarnat.* Bulbes palmées, éperon conique ; tablier tacheté, à trois divisions irrégulières, dentelées ; bractées colorées ; pétales du casque renversés.

3. *ORCHIS SAMBUCINA.* L. *Salep à odeur de sureau.* Bulbes comme palmées ; divisions droites ; fleurs jaunes ; nectaire en épi lâche, en éperon conique ; tablier ovale, à trois divisions peu profondes, celle du milieu échancrée ; bractées de la longueur des fleurs.

4. *Orchis maculata*. L. *Salep maculé*. Digitations des racines divergentes, tige pleine; feuilles étroites, presque toujours tachetées; fleurs panachées de blanc et de pourpre; tablier à trois divisions dentelées, celle du milieu est aiguë; l'éperon nectarifère plus court que le germe.

5. *Orchis odoratissima*. L. *Salep odorant*. Feuilles linéaires; fleurs pourpres, odoriférantes; éperon nectarifère, recourbé, plus court que le germe.

6. *Orchis conopsa*. L. *Orchis conopse*. Eperon sétacé, très-mince, plus long que les germes; tablier à trois divisions crénelées, celle du milieu entière; pétales extérieurs très-ouverts.

SALEPS DE FRANCE à racines bulbeuses arrondies.

1. *Orchis pyramidalis*. L. *Salep pyramidal*. Fleurs pourpres, en épi serré; pétales ovales, lancéolés, les latéraux renversés; éperon grêle, très-long; tablier à trois lames entières. Se trouve dans les prairies de Compiègne et de Fontainebleau.

2. *Orchis bifolia*. L. *Salep à deux feuilles*. Deux ou trois feuilles radicales; fleurs d'un blanc jaunâtre; tablier linéaire très-entier. Ses fleurs répandent au loin une odeur extrêmement suave.

3. *Orchis globosa*. L. *Salep globuleux*. Bulbes fusiformes, épi court, très-serré; lèvre du nectaire à trois divisions, celle du milieu échancrée; éperon court; pétales amincis en alène au sommet, fleurs renversées et pourprées.

4. *Orchis coriophora*. L. *Salep punaise*, à

cause de l'odeur de ses fleurs. Celles-ci sont en épi un peu serré, d'un rouge sale et verdâtre; éperon court; pétales rapprochés en forme de casque; tablier replié, à trois divisions crénelées.

5. *Orchis morio*. L. *Salep bouffon*. Fleurs pourpres en petit nombre, en épi; éperon obtus, ascendant; tablier à trois divisions crénelées, celle du milieu échancrée; pétales rapprochés en forme de casque.

6. *Orchis mascula*. L. *Salep mâle*. Roq. tom. 2, pl. 2, fig. 5. Feuilles mouchetées de noir; fleurs nombreuses, grandes, purpurines; pétales extérieurs aigus, renversés; éperon mousse, un peu échancré; tablier crénelé, à trois divisions, celle du milieu plus longue, divisée en deux.

7. *Orchis ustulata*. L. *Salep brûlé*. Fleurs blanches, en épi serré, rouge, pourpre foncé au sommet; tablier à quatre divisions, blanchâtre, chargé de points rouges; éperon nectarifère émoussé.

8. *Orchis militaris*. L. *Salep militaire*. Fleurs en épi, pourpres, blanches; tablier à trois divisions, celle du milieu plus longue, subdivisée en deux branches plus larges et une petite intermédiaire; éperon nectarifère court; pétales réunis. *Voyez* sa figure dans le bel ouvrage de M. Roques, tom. 2, pl. 2, fig. 6.

9. *Orchis papilionacea*. L. *Salep papilionacé*. Tablier entier, crénelé, échancré, très-large; éperon nectarifère, subulé; pétales rapprochés; ressemblant au salep militaire par son port et sa structure; il en diffère par le tablier qui est plus large que long, sans division, dentelé, et la fleur pourprée.

10. *ORCHIS PALLENS*. L. *Salep pâle*. Tablier d'un jaune foncé, sans taches, à trois divisions entières, l'intermédiaire plus courte et échancrée; éperon nectarifère, obtus, de moyenne longueur un peu échancré à la pointe, et redressé; pétales ouverts : il a beaucoup d'analogie avec le *Salep à odeur de sureau*, mais ses bulbes ne sont pas palmées, elles sont testiculées. La fleur est d'un jaune de paille. Odeur singulière et désagréable.

Mais, comme nous l'avons observé, on n'a pu trouver encore de moyen de multiplier ces plantes intéressantes. Les plus habiles jardiniers n'ont pu réussir jusqu'ici à faire lever les semences qu'ils ont confiées à la terre. Les tiges tendres, herbacées, succulentes et fugitives s'oblitèrent chaque année, et n'offrent aucune ressource du côté de la greffe de l'écusson ni de la bouture; les bulbes ne sont jamais qu'au nombre de deux; chaque printemps, la bulbe qui fournit la tige renaissante, cède la place à une seule bulbe destinée à passer l'hiver en terre, pour produire à son tour une nouvelle plante et une autre bulbe l'année d'après; il en résulte qu'en récoltant ces racines, on enlève l'espoir de la saison suivante. Ces difficultés offrent aux sociétés d'agriculture un problême bien intéressant à résoudre.

Trouver le moyen de multiplier les Saleps.

En attendant qu'on ait mis cette question importante au concours, je proposerai une idée résultante de l'étude particulière que j'ai faite de la manière dont les saleps de France se reproduisent. J'ai remarqué, 1°. que de

toutes les espèces spontanées sur le territoire français, l'*orchis mascula* est celui qui est le plus abondant, surtout dans les prairies humides du département de la Mayenne.

2°. Cette espèce est celle dont les bulbes arrondies sont les plus grosses.

3°. Les autres espèces ne donnent le plus souvent qu'une seule tige, rarement elles en ont deux, presque jamais trois.

4°. L'*orchis mascula*, au contraire, est fréquemment accompagné de jeunes plantes dont les petites bulbes sont accolées à la bulbe principale, sans paroître y adhérer en aucune manière; de sorte qu'elles semblent plutôt avoir été fournies par les semences de la maîtresse-tige que par la propagation, en forme de cayeux, provenans de la bulbe principale; il paroît que ces jeunes plantes proviennent de semences ou de cayeux, chose qu'il n'est pas impossible de vérifier; toujours est-il vrai que l'*Orchis mascula* est celui qui est le plus fécond; j'en ai vu qui étoient entourés de 10 à 12 jeunes plantes. D'après cela, il semble qu'en réunissant avec précaution un grand nombre de bulbes de cette espèce dans un terrein choisi, c'est-à-dire glaiseux, non marécageux, mais constamment humecté par des sources voisines et un peu ombragé, on favoriseroit avec assez de succès la multiplication des jeunes sujets autour des maîtresses-plantes, pour pouvoir en enlever chaque année une certaine quantité, sans dépeupler la plantation. On auroit soin de n'exécuter cette récolte qu'au moment où la végétation est la plus ralentie; on choisiroit les plus

belles bulbes et on laisseroit les plus petites, pour leur donner le temps de grossir.

Pour effectuer la transplantation, comme ces plantes sont disséminées à de grands intervalles; comme après la floraison la tige s'oblitère et se trouve confondue dans l'herbe des prairies; comme enfin, après la récolte des foins, il seroit impossible de retrouver le lieu qui récèle les bulbes, il conviendroit, tandis qu'elles sont en fleur, de planter un petit bâton au pied, pour reconnoître la place; ou bien, comme je l'ai exécuté dans un lieu consacré à ces expériences, enlever la plante entière avec la motte de terre environnante, au moment que ses feuilles commencent à paroître.

Mais pourquoi tant de soins pour obtenir le salep, lorsqu'un Savant, déjà illustré par une foule de découvertes précieuses (1), vient de nous l'offrir, ainsi que le Sagou, dans les préparations du *Solanum tuberosum*?

---

(1) Les bulbes de *solanum tuberosum* étoient regardées en France comme un aliment ignoble, indigne d'être présenté aux hommes, et réservé pour les plus vils animaux. Il ne falloit rien moins que la persévérante ardeur de M. PARMENTIER pour attaquer un préjugé si enraciné. Les raisonnemens ne furent point les armes que ce savant respectable employa dans une lutte dont le succès devoit tourner à l'avantage de l'humanité; il savoit trop combien ils ont peu d'effet contre la mode et la prévention. Mais des faits, des expériences variées et l'exemple formèrent en cette occasion toute son éloquence; elle persuada, elle entraîna. Les préjugés se turent: au mépris pour une chose utile, succéda une juste appréciation de ses avantages. La pomme de terre, aupara-

IIe SUBSTITUT.

SOLANUM TUBEROSUM. L. Pomme de terre; Battate de Virginie; Patate; Truffe; Solanum tubéreux.

Infundibuliformes, TOURN. — Solanées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN.

Caract. gén. Baie à deux loges; anthères formant deux pores au sommet.

Spont. dans l'Amérique septentrionale, apportée en Europe en 1590, décrite pour la première fois par Gaspard Baulien; introduite d'abord en Angleterre par sir Watther Raleig, elle s'est ensuite répandue dans le reste de l'Europe.

Racines longues, fibreuses, chevelues, chargées de tubercules de diverses formes, suivant les variétés.

Tige depuis un pied jusqu'à un pied et demi, herbacée, succulente, rameuse, arrondie, légèrement velue, creuse, cannelée.

Feuilles ailées avec une impaire plus grande que les autres; folioles de grandeur inégale, ovales, pointues, entières, à pétioles extrêmement courts.

Fleurs terminales, en corymbe, blanches, rougeâtres ou violettes. Calice à cinq divisions; corolle monopétale,

---

vant rebutée, parut sur les tables les plus somptueuses, elle couvrit de vastes étendues de terreins, et la famine disparut pour jamais du territoire français.

(SONNINI, *Traité de l'Arachide*, p. 5.)

en rose; limbe évasé, en cinq lobes, cinq étamines réunies, un pistil.

Fruit. Baie succulente à plusieurs loges, ronde, contenant plusieurs semences menues, arrondies.

PROPRIÉTÉS. Les bulbes des racines contiennent une matière amilacée très-analogue au salep et au sagou. Graces soient rendues à ce vénérable savant, dont les plus belles années furent consacrées à se rendre utile à son pays, et qui, bravant avec courage les préjugés et tous les sophismes de l'obstination, acquit par une foule de découvertes utiles des droits imprescriptibles à la reconnoissance de ses concitoyens. Non-seulement nous lui sommes redevables de l'utilité que nous retirons aujourd'hui du *Solanum tuberosum*, substance alimentaire à la portée de toutes les classes, mais il a su encore en tirer parti sous le rapport de la thérapeutique; il est parvenu à convertir en quelque manière les tubercules de cette plante en Sagou et en Salep.

SAGOU INDIGÈNE.

Pour obtenir le sagou, M. Parmentier indique le procédé suivant :

Prenez fécule de pommes de terre, ℥j (32 grammes);
Eau, ℔j (un demi-kilogramme);
Sirop de sucre, ℥j (32 grammes).

Délayez la fécule dans la moitié de l'eau froide, jetez ensuite ce mélange dans l'autre partie de l'eau à l'état d'ébullition; donnez deux ou trois bouillons; ajoutez le sirop de sucre prescrit, ou une quantité suffisante de

muriate de soude (sel marin), et l'aromate que l'on désirera.

La fécule de pomme de terre, ajoute l'auteur, est comparable en tous points au sagou, tant pour la nature que pour les propriétés; elle peut le remplacer parfaitement dans toutes les circonstances où son usage est prescrit comme aliment médicamenteux.

SALEP INDIGÈNE.

Après quelques bouillons dans l'eau, la pomme de terre étant pelée, divisée par tranches et séchée au four, acquiert la transparence et la solidité de la corne. Elle se casse net, présente dans sa cassure un aspect vitreux, devient susceptible de se conserver un temps infini sans s'altérer : elle produit sous l'effort du pilon une poudre blanchâtre, comparable à la gomme arabique. Cette poudre se dissout aisément à la bouche; cuite dans un véhicule quelconque, elle prend un état litescent, et nourrit sans fatiguer.

Telles sont les propriétés générales qui appartiennent au salep. Les pommes de terre peuvent donc remplacer dans tous les temps le salep et le sagou, deux substances, ajoute M. Parmentier, qu'on nous apporte de loin, et que cette seule circonstance suffit pour faire soupçonner de mélanges infidèles.

Si, dans les maladies d'épuisement et de consomption, ajoute-t-il, ces substances sont des spécifiques, leur prix exorbitant empêche la classe peu fortunée d'y atteindre; les substituts proposés ne coûtent presque rien.

Il faut quatre parties de pommes de terre pour en

avoir une de salep, et trois kilogrammes (6 livres) de ces racines fournissent un demi-kilogramme (une livre) de sagou. L'un et l'autre donnent au lait, à l'eau ou au bouillon cet état muqueux qui caractérise les substances qu'elles remplacent.

D'après ces assertions d'une autorité respectable, et qu'il est facile d'ailleurs de vérifier, on pourroit faire au salep de pommes de terre l'application de la remarque importante de Lind, dont nous avons parlé, tom. 2, pag. 359, à l'occasion de l'approvisionnement des vivres des armées, et relativement à la facilité que présente le salep, uni aux tablettes de bouillon, de contenir, sous un poids et sous un volume extrêmement modique, la subsistance d'un grand nombre de militaires dans les villes assiégées et dans les voyages de long cours.

N° CXIV.

SACCHARUM OFFICINARUM. L. Sucre officinal; σάκχαρ, σάκχαρον, *Saccar* et *Saccaron* des anciens; *Zuccharum; Mel arundinaceum; Mel cannæ; Canna saccharifera;* Canne à sucre.

Apétales à étamines, TOURNEF. — Graminées, JUSS. — *Triandrie digynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 48, fig. 190.

Spont. en Amérique, dans les Indes orientales et dans l'Arabie heureuse, où on la cultive encore aujourd'hui. Transportée autrefois de l'Arabie en Sicile, les

habitans de cette île la cultivèrent avec beaucoup de succès pendant plusieurs siècles, mais lorsque cette plante fut transportée aux îles Canaries, et de là en Amérique, le sucre devint si abondant et à si bon compte, que les Siciliens en abandonnèrent la culture. Le suc de cette espèce de canne, cristallisé et purifié, produit ce qu'on appelle le *sucre*.

Description. Cette substance est un sel essentiel doux, qui se forme en cristaux tétraèdres, dont deux facettes opposées sont plus larges, et cunéiformes aux deux extrémités. Il se fond au feu, brûle avec flamme bleue, en répandant une odeur qui n'est pas désagréable. Il réunit les huiles distillées à l'eau, il empêche la coagulation du lait. Dissous dans l'eau au moyen de la chaleur, il passe à la fermentation vineuse et même acide. Les Américains en obtiennent cette liqueur spiritueuse qu'ils appellent *rhum* et que nous nommons *tafia*.

Bergmann a trouvé le moyen de développer l'acide contenu dans le sucre et sa faculté de découvrir la présence de la chaux dans les eaux minérales.

Indépendamment de cet acide particulier, le sucre contient encore un principe huileux et du mucilage.

Propriétés. Tout le monde connoît l'emploi de cette substance étrangère dans l'usage économique, et dans l'art de guérir.

Il provoque l'expectoration dans le catharre chronique; il agit comme calmant dans la toux rebelle aux autres moyens curatifs; il édulcore les tisanes, les potions, les juleps, les locs, etc. il sert à préparer les tablettes, les sirops, les pâtes gommées, et à conserver pendant long-

temps dans les officines une foule de préparations pharmaceutiques. Propriété qui a probablement donné lieu à ce que l'on nomme *conserve*, composition susceptible d'être l'excipient de toute espèce de médicament.

Mais est-il bien prouvé que le sucre soit tellement indispensable en médecine, qu'on ne puisse s'en passer? Dans le cas qu'il seroit jugé tel, n'existe-t-il point de substances européennes susceptibles de fournir une substance analogue?

SUBSTITUTS.

Les fastes de la médecine offrent la solution de ce double problême.

Nous avons vu (*Discours prélim.*) que loin de trouver le sucre indispensable, tant sous le rapport de la thérapeutique que relativement à l'économie domestique, les anciens donnoient une préférence marquée à cette substance douce et onctueuse préparée pour ainsi dire par les mains de la nature; nous avons vu que le miel étoit la base de la plupart de leurs préparations; rien ne nous empêche donc de les imiter, conformément à l'avis de Bartholin, qui dit :

Sacchari succedaneum est mel nostrum ; dulcis ille apium labor quo et cibi condiuntur et per syrupos, conservas aliaque medicamenta conservantur.

Trituré avec les semences d'ortie, les anciens regardoient le miel comme un spécifique dans les maladies de l'organe pulmonaire.

Broyé avec des feuilles d'absinthe, ils le recommandoient dans les langueurs d'estomac, pour fortifier le

canal alimentaire, dans la chlorose, en un mot, dans la plupart des maladies qui sollicitent l'emploi des toniques.

Enfin ils étoient parvenus à le purifier et à le préparer de manière à pouvoir conserver les médicamens dans toute leur perfection pendant plusieurs années.

Indépendamment du miel que nous fournit l'abeille, nous trouvons dans plusieurs plantes indigènes une substance assez analogue au sucre, pour suppléer à cette denrée coloniale, qui enlève chaque année à la France plus de cent quatre-vingt-dix millions de numéraire.

La substance médullaire de la canne du *Zea maïs*, la racine du *Sium sisarum*, la bette-rave, le navet, la poirée, le panais, le bouleau blanc (tom. 2, pag. 106), contiennent beaucoup de parties saccharines. Il est à désirer que la chimie nous éclaire de plus en plus sur les moyens les plus économiques d'extraire le sucre de ces substances. Mais celle de toutes qui, jusqu'ici, a le mieux rempli cet objet, et qui paroît contenir le plus de principes mucoso-sucrés, c'est le raisin. Tout le monde connoît les essais heureux de M. Parmentier sur le sirop extrait du raisin sec, dont M. Boullai a rendu compte à la Société de médecine, et les expériences de MM. Proust en Espagne, et de M. Poggi en Italie. M. Proust, sur cent livres de grains de raisin muscat, dit avoir obtenu dix livres de sucre cristallisé. M. Poggi, dont les expériences méritent d'être renouvelées, assure que cent livres de grains de raisin muscat blanc, qui ont donné 87 ou 89 livres de mout, lui ont donné 22 livres de sucre solide, et 8 ou 9 de sucre liquide.

Le rédacteur du Journal de Médecine pratique, M. le docteur Giraudy, attentif à recueillir tout ce qui a trait à l'utilité et aux intérêts de ses concitoyens, donne l'extrait d'un mémoire de M. Dubuc, pharmacien de Rouen, relatif aux moyens d'extraire des pommes et des poires un sirop analogue à celui qu'on obtient de la canne à sucre.

L'analyse chimique paroît lui avoir démontré que le sirop de pommes, plus pur que la mélasse ordinaire, est préférable aux cassonades blondes ou brunes du commerce, comme objet alimentaire et médicamenteux, et que lorsqu'il est réduit au degré de consistance convenable, il est susceptible de conserver les fruits confits, ainsi que les substances pharmaceutiques, aussi longtemps que pourroit le faire le sucre des colonies.

D'après d'aussi heureuses découvertes, qui ne tarderont sûrement pas à être perfectionnées, tout porte à espérer que nous cesserons bientôt, sous ce rapport, d'être tributaires des habitans du Nouveau-Monde.

N° CXV.

SCILLA MARITIMA. L. Oignon de Scille.

Comme cette plante diurétique est naturalisée, nous l'avons indiquée tom. 1, pag. 255, comme succédanée du *Cissampelos pareira*, n° 36. Si on la considère comme étrangère, on pourroit, avec le D. Wauters, lui substituer le *Colchique*.

SUBSTITUT.

COLCHICUM AUTUMNALE. L. Colchique d'automne ; Tue-chien ; *Colchicon* des anciens, du nom de la Colchide, où cette plante étoit abondante, ou à raison de ses propriétés vénéneuses, qui ne le cèdent en rien aux poisons de la Colchide.

(Remède héroïque trop peu employé.)

Liliacées, TOURN. — Joncs, JUSS. — *Hexandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 1, pl. 58, fig. 106.

Caract. génér. Calice en spathe ; corolle monopétale ; limbe à six divisons profondes qui lui donnent l'apparence d'un hexapétale.

Spont. dans les prairies, dans presque toute la France méridionale.

Racine tubéreuse, charnue, aplatie d'un côté, couverte d'écailles minces et d'un brun noir ; remplie d'un suc laiteux.

Tiges et *feuilles*. Les unes et les autres ne paroissent que long-temps après la floraison. La fleur paroît en automne, les feuilles ne se développent qu'au printemps suivant. Elles sont radicales, lancéolées, droites, planes, et d'un vert grisâtre.

Fleur. Tube anguleux, très-allongé, partant immédiatement de la racine. Divisions lancéolées, ovales, concaves, droites, sans calice, d'un bleu incarnat, à gorge jaune, plusieurs étamines d'un jaune pâle, trois styles filiformes très-longs, stigmates pourpres.

Fruit. Capsule oblongue, renflée, à trois angles obtus, à trois loges remplies de semences rondes et ridées.

PROPRIÉTÉS (*Diurétique.*) La racine desséchée fournit un des plus puissans fondans contre les obstructions. On connoît le fameux oximel colchique de Stork, dont cet infatigable observateur a obtenu tant d'avantage dans l'anasarque, la leucophlegmatie, l'asthme pituiteux, dans les empâtemens des viscères abdominaux, et dans les divers degrés de l'hydropisie.

La racine et les feuilles appliquées en cataplasme, forment un émollient et un résolutif puissant. Cette racine, prise sans précaution, peut devenir un poison mortel; c'est ce qui l'a fait nommer par les anciens, *ephemerum lethale*, comme pouvant causer la mort dans le jour même. Son antidote est l'émétique, lorsqu'il est encore dans l'estomac; et le lait chaud, les mucilagineux, lorsqu'il est passé dans le tube intestinal.

DOSE et USAGE. Sous la forme d'oximel, il devient un remède salutaire, comme une foule d'autres végétaux qui délétères par eux-mêmes, se changent en remèdes héroïques sous la main qui sait en tirer parti.

L'oximel colchique se prépare en faisant macérer deux onces de racine de colchique fraîche dans une livre de vinaigre, auquel on ajoute une quantité suffisante de miel. La dose est d'une cuillerée à bouche, deux ou trois fois par jour, dans une infusion appropriée.

Ce médicament indigène, absolument analogue à l'oignon de scille, doit mériter la préférence, à raison de la facilité avec laquelle on peut se le procurer.

Nº CXVI.

SEMEN SABADILLI. L. Cevadille.

La cevadille est encore du nombre des plantes exotiques dont nous ne connoissons point l'origine. Quelques-uns croyent que cette semence provient d'une espèce de *Veratrum* que Retzius appelle *Veratrum sabadilla racemo simplici, corollis patentibus.* Il ne faut pas la confondre avec la semence de la sapotilla, qui appartient à l'*Achras sapota* de Linné. Il paroît que Monard, d'après Clusius, est le premier à avoir fait connoître la Cevadille, en 1572.

Spont. au Mexique.

Descript. Cette drogue, mélangée avec beaucoup de corps étrangers, présente un fruit formé de deux ou trois capsules ovales, pointues au sommet, d'un brun clair, longues d'environ six lignes, contenant des semences brunes, un peu rugueuses, un peu convexes, blanchâtres à l'intérieur.

Propriétés. (*Vermifuge.*) Les capsules sont un peu amères ; les semences sont extrêmement âcres et d'une amertume mordante, qui excite une salivation abondante; elles laissent une longue impression à la langue et à tout l'intérieur de la bouche. Elles n'ont pas d'*odeur,* mais réduites en poudre et aspirées par les fosses nasales, elles provoquent l'éternuement.

La cevadille a la réputation de tuer la vermine, ce qui lui a fait donner autrefois le nom de *poudre de*

capucin. Elle n'est pas moins funeste aux punaises, aux chats et aux chiens. Malgré ces propriétés délétères, quelques praticiens hardis l'ont employée dans les affections vermineuses.

Sthmucker, en 1779, publia un mémoire dans lequel il assure avoir expulsé le ver solitaire avec un demi-gros de cette semence en poudre, réduite en électuaire avec un peu de miel, et administrée pendant quatorze jours.

Le célèbre Herz dit avoir expulsé le *Tœnia solium* au moyen d'un électuaire composé d'un scrupule de semences de cevadille et deux onces et demie de sirop de rhubarbe, dont on donnoit une cuillerée à café deux fois par jour.

SUBSTITUTS.

La grande énergie de ce médicament ne seroit point une raison de l'abandonner, si nous ne possédions près de nous des anthelmintiques au moins aussi efficaces, tels que l'huile du *Ricinus communis*, dont nous avons parlé (tome 1, page 176), l'*Arthemisia vulgaris* et l'*Arthemisia absinthium* (pages 14 et 18).

Nous ne parlons pas de la fougère mâle (*Polydium filix mas*) et de la fougère femelle (*Pteris aquilina*); les purgatifs violens dont on accompagne l'administration de ces racines réduites en poudre, paroissent avoir tout le mérite des cures merveilleuses attribuées à ces cryptogames par Herrenschwandt, par le fameux Nouffer, et par plusieurs autres.

Il est donc à desirer qu'un examen plus approfondi,

basé d'après l'analyse chimique et par l'observation clinique, nous mette à même de les apprécier à leur juste valeur.

N° CXVI^bis.

SERPENTARIA.

Voyez *Aristolochia serpentaria*, tom. 1, pag. 95.

N° CXVII.

SISON AMMI. L. *Ammi* des anciens.

Ombellifères, Tourn. et Juss. — *Pentandrie digynie*, Lin.

Spont. dans les provinces de la Pouille et de Lecce, dans le royaume de Naples.

Description. Semences petites, striées, d'un gris obscur.

Propriétés. (*Carminatif.*) *Saveur* un peu amère; *odeur* aromatique, analogue à celle de l'origan. Distillées à l'eau, elles fournissent beaucoup d'huile essentielle qui possède le parfum et le goût de la semence.

Cette plante, que nous avons abandonnée, jouissoit d'une grande réputation chez les anciens; ils ont cru, d'après l'expérience, que plusieurs femmes stériles étoient devenues fécondes après avoir pris, pendant quelques jours, un gros de semences de *Sison ammi.*

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles jouissent de toutes les propriétés du *cumin*, n° 51. Elles peuvent être rem-

placées par les mêmes succédanés, tome 2, pag. 31 à 41, d'ailleurs le Sison ammi peut être cultivé avec le plus grand succès dans nos départemens méridionaux.

N° CXVIII.

SIUM NINSI. L. *Sisarum montanum coræense; Radice non tuberosa, vulgo Nisii, Nindsin.* Kœmpf. *Amœnit. exot.*

Ombellif., Tournef. et Juss.—*Pentandrie digynie*, Lin.

Spont. sur les montagnes de la Chine.

Descript. Plusieurs auteurs distingués, tels que Rai, Plukenet, Menzelius et Breinius ont confondu le *Ninsi* avec le *Gin-sing*, comme on le voit par les divers synonymes employés pour désigner ce dernier, tome 2, page 286; mais Kœmpfer et Burman, dans l'excellente figure qu'il en a donnée dans la Flore Indienne, a démontré que le *Ninsi* appartient au *Sium ninsi*, et non pas au *Panax quinquefolium* qui fournit le *Gin-sing*.

La racine de *Ninsi* a une *saveur* sucrée, agréable, un peu amère; l'*odeur* approche un peu de celle du *Pastinaca*. Elle est fusiforme, garnie de fibres latérales; ordinairement divisée en deux espèces de jambes, d'où lui est venu, dit-on, le nom de *Mindsin*, c'est-à-dire, semblable à l'homme. Anneaux à sa partie supérieure, charnue, blanchâtre, de la grosseur du petit doigt; presque transparente quand elle est sèche. Cette racine se vend à un prix excessif chez les Chinois, qui la regardent

comme le premier des toniques; mais, dans le fait, elle n'est pas supérieure à l'angélique.

SUBSTITUT.

ANGELICA ARCHANGELICA.

Voyez tome 1, page 197.

N° CXIX.

SMILAX SARSAPARILLA. L. Salsepareille.

Liliacées, TOURN. et JUSS. — *Dioécie hexandrie*, LIN.

Spont. au Pérou, au Mexique et au Brésil.

Descript. Racines longues, flexibles, cannelées, ligneuses; d'une couleur fauve à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur; sans *odeur; saveur* fade, mucilagineuse, légèrement amère. L'analyse en obtient une matière extractive amilacée.

PROPRIÉTÉS. Cette racine, apportée en Europe par les Espagnols, vers la moitié du seizième siècle, est une de celles dont on a peut-être le plus vanté les vertus dans les affections syphilitiques. Desbois de Rochefort, Hunter, Fordice, Vogel, Quarin, le célèbre Swediaur, ont vanté ses vertus salutaires dans cette indication. Ce dernier sur-tout, auquel nous sommes redevables du meilleur traité qui existe sur ces maladies, loue ses effets dans des cas rebelles aux préparations mercurielles.

Le D. Petagna ajoute: « *Vantano l'efficacia della*

» *salsa pariglia contra tal morbo francesco Ximenes,*
» *Vido Vidio, Trincavillio, Fallopio, Massaria,*
» *Cesalpino, Varandeo, Tommasio Rudio, Nicolò*
» *Massa, Alessandro, Trajano Petronio.* »

D'après un aussi grand nombre d'autorités en faveur de cette plante étrangère, pourra-t-on croire que ces éloges soient beaucoup au-dessus de sa valeur réelle? Oserons-nous attaquer cette réputation gigantesque?

Le savant SWEDIAUR, cité par le D. Roques, fournit le premier argument qu'on puisse lui opposer. Lorsqu'il dit que M. *Swediaur, dans le cours de sa longue pratique, n'a jamais vu cette racine guérir complètement en Europe l'affection vénérienne sans mercure.*

CARTHEUSER, d'un autre côté, s'étonne de ce qu'on a attribué à ces racines peu actives une action spécifique contre la syphilis et autres maladies du système lymphatique.

CULLEN va plus loin; il veut exclure ces racines de la liste des médicamens, parce qu'il les a employées sous toutes les formes sans en éprouver aucun effet.

Le D. ALIBERT dit qu'il n'a pu recueillir une seule observation qui constatât d'une manière satisfaisante les propriétés de cette production exotique, quoiqu'il l'ait soumise à de nombreuses expériences.

Le docteur ROQUES lui-même assure qu'une observation exacte, sévère et souvent répétée, lui a fait singulièrement suspecter les grandes vertus attribuées à la salsepareille, dont les effets ont été constamment nuls, à moins que son usage n'ait été soutenu par celui de quelques préparations mercurielles.

Si, à toutes ces autorités, il nous est permis d'ajouter notre propre opinion, nous avouerons avec franchise que la salsepareille, employée seule, n'a jamais répondu à ce que nous en attendions dans les maladies du système lymphatique, nous avons toujours été obligés de l'abandonner comme insuffisante, ou d'y joindre des substances plus actives.

SUBSTITUTS.

Voyez les succédanés du Gaïac, tome 2, pag. 129 à 160, nous ajouterons l'*Humulus lupulus*, le *Menianthes trifoliata*, le *Viola tricolor* et le *Rumex acutus*.

I. HUMULUS LUPULUS. Lin. Houblon.

Apétales à étamines, Tourn. — Urticées, Juss. — *Dioécie pentandrie*, Lin.

Caract. gén. Fleur mâle; calice à cinq folioles, sans corolle.

Fleur femelle, calice monophylle, sans corolle, deux styles, semence ciliée au moyen du calice qui les recouvre.

Spont. dans toutes les contrées de l'Europe.

Racine ligneuse, horizontale, stolonifère, rameuse.

Tiges grêles, fermes, sousligneuses, rudes au toucher, sarmenteuses, anguleuses, creuses, grimpantes.

Feuilles vertes, rudes, opposées, pétiolées, cordiformes, à trois ou cinq lobes, un peu dentées.

Fleurs : mâles ou femelles sur des pieds séparés. *Fleurs mâles* à cinq étamines, calice à cinq folioles oblongues,

concaves, obtuses, disposées en petites grappes axillaires. *Fleurs femelles* formant un cône écailleux; calice d'une pièce en forme de bractée; ovaire à deux styles.

Fruit. Semence sous-orbiculaire, aplatie, revêtue d'une tunique écailleuse.

Propriétés. Toute la plante a une *odeur* forte; *saveur* amère; sans posséder toute l'énergie que quelques auteurs lui attribuent, elle est employée utilement dans toutes les maladies qui exigent l'emploi des toniques amers et des excitans modérés.

Dose. Deux onces des feuilles ou des sommités en infusion dans deux livres de véhicule dans les empâtemens chroniques des viscères et dans le catharre de la vessie. On l'associe ordinairement avec le *Menianthes trifoliata*, et avec la *Gentiana lutea*, ou toute autre substance amère.

II. MENIANTHES TRIFOLIATA. Lin. Menianthe trifolié; Trèfle d'eau.

Infundibuliformes, Tourn. — Gentianes, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin.

Caract. génér. Capsule uniloculaire; corolle ciliée; stigmate fendu.

Spont. dans les marais du milieu de la France, et dans les étangs et les lieux marécageux de toute l'Europe.

Racine horizontale, traçante, géniculée, fibreuse, blanchâtre, en anneaux.

Tige cylindrique, grêle, rampante, d'un pied et demi, inclinée.

Feuilles pétiolées, radicales, amplexicaules; à trois folioles ovales, entières, d'un vert gai.

Fleur infundibuliforme; à cinq lobes ciliés, ovales, pointus, recourbés, ouverts; cinq étamines à anthères, d'un jaune foncé, stigmate bifide.

Fruit. Capsule ovale, uniloculaire, à semences ovales et jaunâtres.

PROPRIÉTÉS. (*Tonique amer.*) La fleur et la plante n'ont pas d'*odeur; saveur* amère et désagréable. Elle fournit un principe extractif résineux, d'une amertume intense et du tannin. Tonique amer, infiniment propre à rétablir les fonctions du canal alimentaire, à dompter les fièvres intermittentes non pernicieuses, les obstructions lentes des viscères abdominaux, l'hydropisie, les scrophules, le rachitis commençant, les affections dartreuses, scorbutiques et psoriques, la chlorose, et les suppressions menstruelles.

Haller nous apprend que Boerhaave en a éprouvé d'heureux effets sur lui-même dans les affections arthritiques. Bergius a fait plusieurs expériences qui constatent de plus en plus son utilité dans ce genre de maladie.

DOSE et USAGE. La racine fraîche en infusion, à la dose d'une once dans une livre d'eau bouillante;

Le suc des feuilles, ℥ jj ou ℥ jjj.

Dans les affections scorbutiques, on le mêle à partie égale, avec le suc de cochléaria en poudre ʒ ss., avec un peu de miel, sous la forme d'électuaire;

L'extrait aqueux, xv à xx grains.

III. VIOLA TRICOLOR. LIN. Violette tricolore; Pensée; Pensée sauvage; *Jacea, Flos Trinitatis*, φλὸξ, φλογιόν, *Flox et Phloguion* des anciens; Freyssamkrauth du département du Mont-Tonnerre; Jacea tricolor.

Anomales, TOURN. — Cistoïdes, JUSS. — *Syngénésie monogamie*, LIN. — ROQ. tome 2, pl. 60, fig. 237.

Caract. gén. Calice à cinq folioles; corolle irrégulière pentapétale; nectaire en forme d'éperon. *Fruit:* Capsule supérieure trivalve, uniloculaire.

Spont. dans les champs, dans les terres à blé, dans les prés montueux. Celle qui croît dans le département du Mont-Tonnerre (1) est la plus estimée (2).

Racine fibreuse, chevelue.

Tiges triangulaires, rameuses, herbacées, diffuses, lisses, de cinq à six pouces de hauteur.

Feuilles ovales, oblongues, pétiolées, crénelés, stipules pinnatifides, ou profondément découpées à la base.

Fleurs axillaires, à péduncules plus longs que les feuilles; teinte jaune mêlée de violet; corolle beaucoup moins colorée et plus petite que celle de la pensée cul-

(1) Il n'y en a qu'un dépôt dans la capitale; on doit regretter que tous les pharmaciens n'en soient pas abondamment pourvus.

(2) *Voyez* le recueil périodique de la Société de Médecine pratique (mai 1810), rédigé par M. Giraudy, secrétaire général et perpétuel.

tivée dans les parterres, qui se fait admirer par le velouté et l'éclat de ses couleurs; calice à cinq divisions aiguës, prolongées à leur bord.

Propriétés. (*Dépuratif.*) *Odeur* peu remarquable; *saveur* un peu salée; en la mâchant elle développe un principe mucilagineux; elle a à peu près le goût de la salseparcille.

Les éloges donnés autrefois à cette plante par des praticiens distingués, exigent qu'elle soit soumise à l'analyse chimique et à l'observation clinique; nous ne l'avons point mise en usage, mais tout nous porte à croire qu'elle ne mérite pas l'oubli auquel nous l'avons pour ainsi dire condamnée.

Boecler, en 1729, la recommande comme détersive, incisive, pénétrante, diaphorétique, et comme infiniment utile dans les maladies de l'organe cutané.

Plusieurs auteurs la considèrent comme purgative; mais le D. Strak, dans sa dissertation latine, couronnée à l'Académie des sciences et belles-lettres de Lyon, le 5 décembre 1776, démontre que cette plante offre une sorte de spécifique dans le traitement de la croûte laiteuse des enfans. On sait que cette maladie, quand elle est mal jugée ou mal conduite, devient souvent la source des infirmités qui affligent l'enfance.

Il est vrai que la croûte laiteuse, abandonnée aux seules forces de la nature, se dissipe souvent d'elle-même à l'époque du sevrage, ou lorsque l'enfant a atteint l'âge de trois ou quatre ans; mais il est bien des cas où les forces vitales, manquant de l'énergie suffisante pour produire une dépuration complète, réclament les

secours de l'art : c'est alors que le professeur Strak trouve dans la violette tricolore un excitant modéré, et proportionné à la délicatesse du premier âge.

Il observe que dans les premiers huit jours du traitement elle cause une abondante éruption cutanée ; l'urine devient fétide, analogue à celle du chat ; dans la seconde semaine, l'éruption commence à se sécher, et la cure s'achève dans le cours de la troisième.

Il conseille de continuer le traitement pendant quelque temps après, jusqu'à ce que la peau soit devenue moelleuse et souple, jusqu'à ce que toutes les croûtes soient tombées, et que l'urine ait repris son état naturel.

Si ce moyen ne réussit pas, c'est une preuve que le mal provient du mauvais lait de la nourrice, ou qu'il y a complication de quelque virus dont la croûte laiteuse est la conséquence. Dans ce cas, l'auteur prescrit de changer la nourrice ou de sévrer l'enfant, et de le traiter conformément au principe qui cause la maladie.

Dose et usage. Cette plante s'emploie fraîche ou sèche ; dans les deux cas, on en ôte les fleurs, les semences et les racines.

Quand elle est récente, on en met une poignée à bouillir dans quantité suffisante de lait de vache ; on passe et on en donne une moyenne tasse à l'enfant matin et soir.

Quand elle est sèche et réduite en poudre, on en met ʒss. à infuser pendant deux heures dans du lait ; on passe après l'avoir fait chauffer, et on donne cette dose le matin et autant le soir. Si elle est insuffisante, on peut la doubler sans inconvénient.

Cette plante n'altère en aucune manière la qualité du lait; elle le rend, au contraire, plus agréable et plus gras.

L'auteur observe que lorsque l'enfant éprouve les premiers symptômes de cette maladie, si le visage se gonfle ou devient rouge, s'il semble y éprouver des démangeaisons, on peut, en employant ce remède, faire avorter la maladie avant son développement.

Le docteur Schlegel de Moscow cite plusieurs faits (1) où les feuilles de la *violette tricolore* ont agi comme spécifique dans le traitement des affections vénériennes.

Tout porte à croire que cette plante offre un auxiliaire au moins aussi efficace que la salsepareille dans cette indication, à raison de l'action directe qu'elle paroît avoir sur le systême dermoïde.

Mais cette assertion paroît exagérée; c'est ainsi que l'enthousiasme nuit au progrès de l'art. Le praticien qui, d'après cette autorité, aura employé ce médicament sans succès dans la syphilis, le condamnera à une nullité absolue, tandis qu'il auroit pu réussir parfaitement dans plusieurs maladies de l'organe cutané.

IV. RUMEX ACUTUS. L. Patience aiguë; *Rumex aigu.*

Apétales à étamines, TOURN. — Polygonées, JUSS. — *Hexandrie trigynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 6, fig. 22.

---

(1) *Voyez* le recueil périodique de la Société de Médecine, mai 1806, rédigé par M. le D. Sedillot, secrétaire général.

Caract. génér. Calice à trois divisions persistantes ; corolle tripétale ; fruit, semence triangulaire.

Spont. dans les prairies et les bois humides, dans toute l'Europe.

Racine grosse, jaune à l'intérieur, brune en-dehors.

Tige de deux à trois pieds, droite, cannelée, cylindrique, rameuse à sa partie supérieure.

Feuilles alternes, cordiformes, oblongues, terminées en pointe aiguë, d'un vert clair.

Fleurs terminales, verticillées, verdâtres. Calice à trois divisions; six étamines à filets capillaires, portant des anthères droites; trois stigmates laciniés.

Fruit. Semence triangulaire, à trois battans, contenant chacun une semence.

PROPRIÉTÉS. (*Dépuratif.*) Racine *inodore ; Saveur* acerbe, un peu amère. Elle fournit une matière extractive, du soufre et du tannin.

L'expérience démontre qu'elle excite les fonctions de l'organe cutané et du système urinaire. Utile dans le traitement de la gale, des dartres, de l'hydropisie et des obstructions lentes des viscères. Le suc des feuilles, à raison de sa saveur acide et légèrement astringente, s'employe utilement avec celui de cochléaria dans la cachexie scorbutique.

DOSE et USAGE. La racine, qui est légèrement laxative en décoction très-rapprochée, depuis ℥ j jusqu'à ℥ jj dans deux livres d'eau édulcorée avec un peu de miel. La pulpe, à l'extérieur, s'applique utilement sur les ulcères de mauvais caractère.

Les Rumex suivans possèdent les mêmes propriétés, mais à un degré bien inférieur.

Rumex aquaticus. L. *Rumex aquatique*. Roq. tom. 2, pl. 6, fig. 23. Valvules très-entières, nues; feuilles cordiformes, lisses, aiguës.

Rumex sanguineus. L. *Rumex rouge*. Sang-dragon, Oseille rouge. Roq. tom. 2, pl. 6, fig. 24. A valvules très-entières, dont une porte un gros grain rouge; feuilles en cœur, lancéolées, à veines rouges.

Rumex patientia. L. *Rumex patience*. A valvules très entières, dont l'une est marquée par un grain. Feuilles ovales, lancéolées.

N° CXX.

SMILAX CHINA. L. Squine.

Asperges, Juss. — *Dioécie hexandrie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 46, fig. 181.

Spont. au Japon, à la Chine et dans la Perse septentrionale, à la Nouvelle-Espagne et à la Jamaïque.

Descript. Racine noueuse, ligneuse, approchant de la consistance du liége, mais plus compacte, pesante; écorce d'un brun jaunâtre, d'un rose pâle en-dedans. On préfère celle qui vient des Indes orientales, qui est plus pâle et plus dure que celle de l'Amérique.

Propriétés. Sans *odeur*, presque sans *saveur*. Nicolò Massa prétend qu'en la mâchant, on y découvre un peu d'amertume.

Selon Thevet (*Cosmograph. univers.*), on apporta

pour la première fois la squine en Europe en 1535, sous la dénomination pompeuse de *Remède incomparable contre les affections syphilitiques.*

On l'administroit en décoction faite avec une once de cette racine coupée en tranches, macérée d'abord dans un peu d'eau, puis bouillie dans douze livres d'eau réduites aux deux tiers : on faisoit prendre cette boisson chaude au malade, pour le faire transpirer pendant deux ou trois heures; on lui faisoit observer la diète, on le purgeoit de temps en temps, selon le besoin, et on continuoit ce régime pendant vingt-quatre jours. On sent que le traitement ne devoit produire d'autre effet que celui que produit l'eau chaude simple ; mais le remède étoit nouveau, il venoit de la Chine, on l'adopta avec enthousiasme, il fut même vanté par des praticiens distingués. Mais un examen plus approfondi a démontré que cette racine est insignifiante à beaucoup d'égards. Comme on ne l'emploie guère qu'avec le gaiac et le sassafras, il est plus que probable que ces deux médicamens ont tout le mérite des succès qu'on attribue à la Squine. Nous devons cependant cet hommage à la vérité : nous l'avons quelquefois employée avec succès, d'après le conseil du vénérable auteur de la *Nymphomanie*, dans les affections rachitiques commençantes des enfans; mais cet avantage étoit-il dû à la squine ou au lait avec lequel nous l'avons administrée, et au régime analeptique qui accompagnoit le traitement ?

SUBSTITUTS.

ARCTIUM LAPPA. L. Bardane succédanée du Gaiac, n° 64, tom. 2, pag. 132.

SOLANUM DULCAMARA. L. Solanum douce-amère, tom. 2, p. 151.

Tous les succédanés du Gaiac, tome 2, page 129 à 160.

N° CXXI.

SPILANTHUS ACMELLA. L. SPILANTHE ACMELLINE, (*nobis*); *Abcdaria*, RUMPH.

(Excellente plante à naturaliser.)

Corymbifères, JUSS. —*Syngénésie polygam. égale*, LIN.

Spont. à l'île de Ceylan.

Description. Tige droite d'environ trois pieds, dichotome; feuilles ovales, serraturées, opposées, à longs pétioles, pointues, à trois nervures. Fleurs à pétioles courts, solitaires, jaunes; calice presqu'égal; réceptacle garni de paillettes.

PROPRIÉTÉS. (*Lithontriptique.*) *Saveur* amère, balsamique, peu sensible d'abord, mais en la mâchant, elle développe peu à peu une sensation de chaleur dans toute la bouche. On l'apporta en Hollande vers l'an 1700, comme un spécifique contre le calcul et les douleurs néphrétiques.

Cette plante fut reçue à Amsterdam avec tant d'enthousiasme, qu'elle s'y vendoit jusqu'à 22 florins l'once. Otton, Rai et Breinius furent ses principaux apologistes. Elle possède en effet une grande propriété diurétique ; on lui attribue de grandes vertus dans le catharre chronique des voies urinaires et dans les suppressions menstruelles. Fantin se borne à la recommander pour empêcher les concrétions calculeuses.

Breinius l'employoit en infusion théiforme, infusée dans du vin, ou distillée dans l'alcool ; on y ajoute un peu de réglisse ou du sirop de guimauve.

Rumphius rapporte que les Arabes font mâcher à leurs enfans la racine ou les fleurs d'Acmella, pour leur délier la langue et pour leur faciliter la prononciation des lettres de l'alphabet, d'où est venu le nom d'ABCDAIRE qu'on a donné à cette plante, et de DAURNURIT, qui, en langue *Malaise*, signifie herbe des écoliers.

SUBSTITUTS.

La facilité avec laquelle le *Spilanthus oleracea* s'est naturalisé dans nos climats, nous fait penser que la *Spilanthe acmelline* y prospéreroit tout aussi bien ; si cette expérience facile à faire ne réussissoit pas, on obtiendroit les mêmes effets de la SPILANTHE OLÉRACÉE (1), que nous avons indiquée comme seconde

(1) C'est par erreur que nous avons écrit *spilanthe oléracé*, tom. 1, pag. 87 ; notre intention est de proposer le nom de *spilanthe oléracée*, pour désigner cette plante péruvienne qui n'a pas encore de nom français.

succédanée du n° 16, tom. 1, pag. 84, ainsi que de la SIGESBECQUE ORIENTALE (*Sigesbeckia orientalis*, L.), proposée par Linné; de la COREOPSE A DEUX DENTS (*Coreopsis bidens*, L.), et du BIDENS TRIFIDE (*Bidens tripartita*, L.). Hasselquist s'est assuré, par de nombreuses expériences, de l'efficacité de la *Sigesbecque* dans les indications où la *Spilanthe acmelline* peut être utile. Comme la *Coreopse* et le *Bidens*, dont nous venons de parler, sont congénères en vertus avec la *Sigesbecque*, nous sommes fondés à croire que ces deux plantes peuvent très-bien remplacer la *Spilanthe acmelline* : toutes ces succédanées peuvent former un objet de culture intéressant dans nos départemens du midi.

N° CXXII.

STRYCHNOS NUX VOMICA. L. Noix vomique.

Apocinées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN.

Spont. aux Indes orientales.

Description. La noix vomique est une espèce de disque concave d'un côté, convexe de l'autre, assez semblable au chapeau d'un champignon. Au milieu de la partie concave, s'élève un appendice où étoit attaché le péduncule; elle est couverte en-dessus et en-dessous d'une espèce de duvet satiné, grisâtre.

PROPRIÉTÉS. Cette drogue réunit à la faculté narcotique, une force irritante au premier degré, ce qui constitue un poison terrible. Mais nous avons observé

que les poisons ne sont que relatifs en général : si la noix vomique étoit spontanée dans nos climats, nous trouverions sans doute des moyens d'enchaîner ses facultés meurtrières et de la convertir en médicament utile à l'homme malade ; mais pourquoi chercher aux Indes ce moyen de guérison, lorsque nous avons autour de nous des substances qui, modifiées par une main habile et prudente, peuvent nous rendre les mêmes services? telle est la *Jusquiame noire*, la *Jusquiame blanche*, la *Dature stramoine*, l'*Atrope mandragore* et l'*Atrope belladone*.

Ier SUBSTITUT.

HYOSCIAMUS NIGER. L. Jusquiame noire.

Voyez tom. 2, pag. 291.

IIe SUBSTITUT.

HYOSCIAMUS ALBUS. L. Jusquiame blanche.

Cette espèce a les mêmes propriétés que la précédente ; elle en diffère en ce qu'elle a la tige plus courte, moins rameuse. Ses feuilles sont moins découpées, plus petites, portées sur des pétioles. Ses fleurs sont plus blanches, plus petites ; les péduncules sont plus courts.

IIIe SUBSTITUT.

DATURA STRAMONIUN. L. Dature stramoine; Pomme épineuse; Endormie.

(Plante héroïque à étudier.)

Infundibuliformes, Tourn. — Solanées, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 47, fig. 185.

Caract. génér. Corolle en entonnoir, calice tubulé, anguleux, caduc; capsule quadrivalve.

Spont. autour des hameaux et des villages; originaire de l'Amérique.

Racine blanche, fibreuse, rameuse, ligneuse.

Tige droite, rameuse, de trois à quatre pieds de haut; rameaux opposés; ronde, creuse, d'un vert foncé.

Feuilles alternes, grandes, ovales, lisses, larges, anguleuses, pétiolées, pointues, d'un vert foncé.

Fleurs grandes, latérales, pédunculées. Calice à cinq angles et à cinq divisions; corolle monopétale, infundibuliforme, blanche ou violette, tube cylindrique, limbe droit, évasé, à cinq plis; cinq étamines à anthères jaunes.

Fruit. Capsule ovale, verte, hérissée de pointes courtes et grosses, quadrivalve; semences nombreuses, noires, aplaties, réniformes.

Propriétés. Comme la noix vomique, toutes les parties de cette plante joignent à une force narcotique

un principe âcre et corrosif; elles exhalent une *odeur* forte, virulente et nauséabonde; *saveur* amère et nauséeuse. Elles causent le vomissement, le délire, des mouvemens convulsifs, le coma, la dilatation de la pupille, le narcotisme. Les Indiens, selon Kœmpfer, s'en servent pour commettre des atrocités. Les semences infusées dans du vin, sans en altérer le goût, produisent une sorte d'ivresse accompagnée d'un sommeil léthargique. On remédie à ces accidens, en faisant d'abord vomir le malade, et en employant ensuite les acides, tels que le vinaigre, le suc de limon, etc.

Si ce poison a eu le temps de passer dans les intestins, on y remédie par les mucilagineux, administrés en boisson et en lavement.

Mais l'art a trouvé le moyen de convertir cette espèce de poison en médicament utile. Le célèbre Stork, qui, comme nous l'avons observé, a eu le courage d'essayer sur lui-même les végétaux les plus malfaisans, l'a employé utilement dans l'épilepsie, dans l'aliénation mentale et dans d'autres maladies rebelles à tous les autres moyens curatifs.

Bergius, cité par le D. Roques, n'a pas été moins heureux dans des cas analogues, et sur-tout dans la mélancolie délirante. Enfin un grand nombre de praticiens célèbres s'accordent à donner les plus grands éloges à cette plante héroïque, que nous avons reléguée dans la catégorie des poisons, au lieu de prendre la peine de l'étudier.

Dose. L'extrait ou le suc épaissi des feuilles recueillies au mois d'août, depuis un grain jusqu'à deux, qu'on

peut porter jusqu'à cinq par jour, selon Gilibert. Le D. Roques la porte jusqu'à dix et douze grains par jour, pourvu qu'on prenne en grande considération la susceptibilité du malade; mais nous croyons prudent de ne pas aller au-delà de six grains, et d'en continuer l'usage pendant quelque temps, comme le conseille Bergius.

On observera sur-tout avec attention, si on n'aperçoit pas de dilatation de la pupille.

A l'extérieur, on peut l'appliquer avec confiance sur les engorgemens douloureux des glandes, en forme de cataplasme.

IVe SUBSTITUT.

ATROPA MANDRAGORA. L. Atrope mandragore.

(Plante héroïque abandonnée.)

Campaniformes, TOURN. — Solanées, JUSS. — *Pentandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom 1, pl. 64, fig. 209.

Caract. gén. Baie à deux loges, globuleuse; corolle campaniforme; étamines séparées et courbées.

Spont. dans l'île de Crète, en Espagne et dans le royaume de Naples, sur le mont Gargano.

Racine épaisse, pivotante, blanchâtre, divisée en deux ou trois parties fusiformes, couvertes de quelques filamens capillaires.

Tige: hampe grêle, nue, radicale, courte.

Feuilles radicales, grandes, ovales, lancéolées, ondulées, étendues, d'un vert foncé.

Fleur solitaire, monopétale, campaniforme, à cinq divisions; calice infundibuliforme, cinq étamines, un pistil.

Fruit. Baie molle, charnue, sphérique, jaunâtre, contenant des semences aplaties, réniformes.

PROPRIÉTÉS. (*Narcotique.*) Toute la plante a une *odeur* fétide, nauséabonde, qui semble déceler son principe vénéneux; *saveur* âcre, nauséeuse. La racine offre un narcotique puissant; son écorce est un purgatif drastique et un émétique violent. Toutes les parties de ce végétal sont assoupissantes. Nous pourrions à l'imitation des anciens, tirer le plus grand parti de cette plante, que les médecins allemands employent avec le plus grand succès.

DOSE. A l'extérieur, on applique la feuille ou les racines bouillies dans du lait, et réduites en cataplasme, sur les tumeurs dures et indolentes.

A l'intérieur, depuis un grain jusqu'à quatre, en forme d'électuaire avec du miel.

En infusion, depuis ℈ ss. jusqu'à ℈ j, dans un véhicule approprié.

Gilibert parle de deux observations favorables à l'usage interne de la racine réduite en poudre, contre la goutte, dont les douleurs ont été calmées et les accès éloignés.

Sous ce rapport la Mandragore pourroit, jusqu'à un certain point, remplacer le Gaiac.

Ve SUBSTITUT.

ATROPA BELLADONA. L. Atrope belladone ; *Solanum furiosum ; Solanum maniacum.*

Campaniformes, Tourn. — Solanées, Juss. — *Pentandrie monogynie*, Lin.

Caract. génér. Le même que dans la plante précédente.

Spont. dans les lieux incultes, dans les forêts et sur le bord des chemins, dans toute l'Europe.

Racine grosse, longue et rameuse.

Tige de deux à trois pieds, cylindrique, herbacée, légèrement velue.

Feuilles entières, ovales, pointues, géminées, molles, velues, grandes, pétiolées, verdâtres.

Fleurs solitaires, axillaires, d'un rouge brun, monopétales, campaniformes, à cinq divisions. Calice en godet, dentelé, cinq étamines, un pistil.

Fruit. Baie globuleuse, luisante, noire.

Propriétés. (*Narcotique violent.*) Le port de cette plante, la couleur lugubre de ses fleurs, l'odeur qu'elle exhale, tout semble annoncer les vertus somnifères et vénéneuses qu'elle renferme. Elle peut exciter le délire, les convulsions générales, le narcotisme, la phlogose, et la gangrène du tissu de l'organe digestif et du canal alimentaire, comme l'autopsie cadavérique l'a démontré. L'empoisonnement par la Belladone exige que l'on provoque sur-le-champ le vomissement par une ample boisson d'eau tiède, ou en titillant le larynx,

on a recours ensuite aux acides végétaux, et sur-tout au vinaigre, qui est le meilleur antidote contre les poisons narcotiques. Si on s'aperçoit qu'elle exerce ses ravages sur le tube intestinal, on doit recourir promptement aux boissons huileuses, mucilagineuses et émulsives.

Mais administrée avec prudence, cette plante prouve encore que les poisons végétaux ne sont tels que d'une manière relative.

Dose. Bergius a calmé des convulsions rebelles à toutes les ressources de l'art, en faisant avaler depuis un jusqu'à quatre grains des feuilles de cette plante réduites en poudre.

Munnichius, dans le *Recueil hanovrien*, 1768 et 1769, où se trouvent un grand nombre d'expériences sur l'emploi de la Belladone contre la morsure des chiens hydrophobes, indique ainsi la manière de l'employer dans cette indication.

A un adulte, on donne la poudre des feuilles à la dose de quatorze à quinze grains. On en donne cinq à un enfant de six ans, et trois grains à un enfant de quatre ans, et cela le matin à jeun, dans de l'eau ou de la bière.

Au bout de quarante-huit heures, on renouvelle la même dose; on a grand soin d'empêcher le malade de dormir après avoir pris le remède. Il prescrit la saignée, s'il y a turgescence, et la purgation, si quelques signes en indiquent la nécessité. L'auteur recommande de bien laver la plaie.

Nous rapportons ce procédé, pour mettre à même

d'en vérifier l'efficacité, qui nous paroît assez douteuse.

L'opinion de Gesner pourroit être mieux fondée. Il propose, dans ses Lettres médicales, d'exprimer le suc des baies fraîches de Belladone, de le faire cuire avec du sucre jusqu'à consistance de sirop, et d'en donner une cuillerée à café pour ramener le sommeil, calmer les douleurs, certains flux morbifiques, et même la dysenterie.

MM. Alberti, Galaker, Bromfeld père, Coste et Lambergen paroissent être les premiers à avoir proclamé l'infusion de cette plante administrée à petites doses, comme susceptible de corriger le vice cancéreux, de fondre les engorgemens glandulaires, et de déterger les ulcères carcinomateux. Ils citent un grand nombre de faits qui méritent de fixer l'attention du praticien qui s'occupe avec zèle à reculer les limites de la science. Junker, Marteau, Deguer ont confirmé cette propriété. Gilibert dit avoir guéri un carcinome à la langue dans l'espace d'un mois, avec le suc de cette plante pour tout remède. Il prescrit l'extrait, qu'il regarde comme moins actif, depuis 4 jusqu'à 20 et 24 grains par jour : cet extrait excite la sueur, augmente les pulsations du pouls, et cause une plus grande chaleur à la peau.

L'estimable M. Demours, dans le Recueil périodique de la Société de Médecine, tome 18, page 387, donne des détails qui démontrent l'utilité de la Belladone dans le traitement de plusieurs maladies des yeux.

« Parmi les maladies de l'organe de la vue qui peu-
» vent occasionner l'aveuglement, dit-il, le rétrécisse-
» ment de la pupille est une des plus graves. Cette lésion

» organique est presque toujours le produit d'une inflam-
» mation interne, ou au moins d'une infiltration, d'une
» espèce d'injection souvent sanguine, quelquefois lym-
» phatique, soit de plusieurs membranes intérieures du
» globe, soit de l'iris seule.

» La pupille dont le bord se trouve non-seulement
» resserré, mais encore souvent adhérent plus ou moins
» légèrement à la capsule du cristallin, ne peut plus se
» dilater.

» Lorsque ce rétrécissement ne dure que depuis peu
» de mois, et que la cause en est dissipée, l'instillation de
» l'extrait de Belladone, répétée tous les trois ou quatre
» jours, réussit constamment, si les adhérences ne sont
» pas trop fortes et l'occlusion trop complète.

» Il est très-facile, dit-il, d'abaisser derrière l'iris le
» cristallin devenu opaque, en introduisant l'aiguille par
» la cornée transparente, après avoir dilaté la pupille à
» l'aide de l'instillation sur l'œil d'une petite quantité
» d'extrait de Belladone ou de quelqu'autre plante stu-
» péfiante, qui fait tomber presqu'aussitôt dans le relâ-
» chement le cercle membraneux de l'iris ».

L'auteur cite le fait suivant à l'appui de cette doctrine :

Une jeune fille étoit si complètement aveugle, qu'elle ne distinguoit que la clarté du soleil. L'œil droit étoit détruit; le gauche avoit la pupille tellement rétrécie, qu'à peine on en distinguoit les traces qui représentoient une petite ligne sombre; elle étoit devenue ovale avant de se rétrécir ainsi.

La cornée transparente paroissoit légèrement trouble;

toutes les membranes de cet œil étoient engorgées et douloureuses. Cet état d'aveuglement, qui duroit depuis deux ans, avoit été occasionné par une vive inflammation interne et externe.

Après avoir dissipé l'engorgement des membranes de l'œil par des saignées répétées à la jugulaire, par l'application des sangsues aux paupières et à la tempe, et par le passage d'un seton à la nuque, M. Demours, pour tout remède extérieur fit instiller dans l'œil, tous les quatre jours pendant un an, quelques gouttes d'un mélange d'une partie d'extrait de Belladone et de trois ou quatre parties d'eau.

La pupille s'est ouverte insensiblement, et quoiqu'elle soit restée un peu ovale, la malade, au bout d'un an, jouissoit et jouit encore de la faculté de voir, de lire et d'écrire d'une manière assez satisfaisante.

L'auteur emploie le même moyen pour faire ouvrir la pupille, dont le bord commence à contracter une ou plusieurs petites adhérences presqu'imperceptibles, avec la capsule du cristallin.

N° CXXIII.

SWIETENIA MAHAGONI. L. Van-Swieten Mahagon; Arbre consacré par Jacquin à la mémoire du célèbre Van-Swieten; Acajou à meubles.

Azédéracs, Juss. — *Décandrie monogynie,* Lin.

Spont. aux îles Caraïbes.

MM. de Jussieu et Desfontaines nous apprennent que

ce bel arbre des îles est le véritable acajou dont on fait presque tous les meubles aujourd'hui, et non l'*Anacardium occidentale*, qui produit la noix d'acajou. Son écorce est grisâtre, parsemée de tubercules. Les étrangers nous la vendent souvent mélangée avec l'écorce du Pérou, avec laquelle elle a tant de ressemblance, qu'il est difficile de la distinguer. Elle a une *saveur* amère, un peu astringente.

Le D. Wright (Journ. de Londres, 1787) a proposé de substituer l'écorce de l'acajou au quinquina, mais il ne paroît pas qu'elle ait été encore analysée, et nous manquons d'observations cliniques susceptibles de nous éclairer sur ses véritables propriétés. Si on la considère sous le rapport de la propriété astringente qu'on lui accorde, on peut lui substituer avec avantage les plantes succédanées du *Codaga pala*, n° 39, tome 1, page 269, et du *Colombo*, n° 41, tome 1, page 278. L'importation du bois de ce végétal, que le luxe et la mode ont rendu nécessaire à nos ameublemens, nous enlève annuellement une assez grande quantité de numéraire, sans que nous cherchions encore à nous rendre tributaires de l'étranger, relativement à la consommation de son écorce sous le rapport de la thérapeutique.

N° CXXIV.

TAMARINDUS INDICA. L. Tamarinier des Indes. Tamarins de l'Inde.

Arbres rosacés, Tourn. — Légumineuses, Juss. — *Triandrie monogynie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 49, fig. 196.

Spont. en Egypte, en Arabie, au Sénégal, dans les grandes Indes.

Descript. Légume long., aplati, obtus, à trois ou quatre protubérances, muni de deux enveloppes entre lesquelles se trouve une pulpe noirâtre, avec quelques semences anguleuses, d'un rouge brun.

Propriétés. Cette pulpe, de *saveur* acide quand elle n'est pas vieillie, fournit à l'analyse du sucre, de la gélatine, de la gomme, de l'acide citrique, de l'acide malique, de l'acide tartareux et du tartrite acidule de potasse. Si cette pulpe nous parvenoit fraîche et renfermée dans sa gousse, elle offriroit un minoratif utile dans les fièvres bilieuses et dans quelques maladies aiguës; mais elle ne nous parvient que séparée de la silique, réunie en grandes masses, plus ou moins altérées, âcres et nauséabondes, contenant divers corps étrangers et souvent des parcelles de cuivre. Le praticien qui suppose que cette drogue est telle qu'on la décrit dans les pharmacopées, est tout étonné de voir le malade qui en a fait usage, atteint de coliques et de météorisme. Le D. Roques observe que pour reconnoître la présence du cuivre dans la pulpe de Tamarin, il suffit de la chauffer dans un

vaisseau de porcelaine et de l'agiter avec une spatule de fer. S'il y existe du cuivre, la surface de la spatule est alors recouverte d'une couche de ce métal.

Indépendamment de ce genre d'altération causée par les vaisseaux de cuivre dans lequel les Indiens font cuire le Tamarin, il en est un autre qui n'est pas moins malfaisant; c'est l'acide vitriolique dont les marchands étrangers arrosent quelquefois cette drogue avant de nous la livrer, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'elle est avariée, vieillie ou trop sèche.

SUBSTITUTS.

Nos pruneaux n'offrent point tous ces inconvéniens; on peut avoir toujours récent le rob de ces fruits cueillis dans l'année. Ce médicament, moins cher, est à la portée de toutes les classes, et convient au moins aussi bien que les Tamarins, surtout si on le stimule avec un peu de tartrite acidule de potasse.

Voyez *Prunus domestica,* L. tom. 1, pag. 105.

D'ailleurs nous avons vu combien nous possédons de purgatifs doués de divers degrés d'énergie, et susceptibles d'être nuancés suivant la nature et l'intensité des maladies, sans sortir des bornes d'une pharmacie absolument végétale et indigène, tels que

La Bourdaine, *Rhamnus frangula;*

Le Nerprun, *Rhamnus catharticus;*

Le Concombre sauvage, *Momordica elaterium;*

La Bryone, *Bryonia alba;*

En un mot, les Roses de Provins, la Gratiole, nos

Daphnés, nos Ellébores, nos Euphorbes prudemment maniées, etc. etc.

N° CXXV.

THEA VIRIDIS, THEA BOHEA. L. Thé de la Chine.

Orangers, Juss. — *Polyandrie monogynie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 52, fig. 205 et 206.

Spont. au Japon et à la Chine.

Description. Les feuilles les plus tendres de cet arbuste, roulées et desséchées jusqu'à cinq reprises différentes sur des platines de fer poli et chaudes, constituent ce qu'on appelle le *Thé des Chinois* et *des Japonois*. Plus les feuilles sont petites, plus ils estiment le thé qui en résulte, et *vice versa*. Ils distinguent le *Thé bohea*, ou thé bout, ou thé roux, le *Thé pekao*, dont les pointes sont blanchâtres, le *Thé heysven skine*, presque bleuâtre, le *Thé saot-chaon*, qui est d'un noir fauve, le *Thé sou-lot* ou *song-lo*, qui est d'un vert brun, le *Thé kamphou*, qui est verdâtre. Le plus agréable de tous, est celui qui nous vient de la Chine, et que la caravane apporte à Pétersbourg.

Propriétés. La boisson résultante de l'infusion du thé a été louée avec exagération par les uns et critiquée trop sévèrement par les autres. Pris avec modération, le thé exerce sur les voies digestives une action stimulante qui se répète sur le système artériel, sur l'organe cutané et sur l'appareil urinaire. Il donne parfois de la gaîté,

il favorise même l'exercice des fonctions mentales. Mais il est une vérité incontestable, c'est que cette boisson est essentiellement nuisible aux sujets qui en font abus, à ceux chez lesquels le systême nerveux est très-mobile, et qui sont doués d'une grande sensibilité; il pervertit à la longue les fonctions de l'organe digestif, il provoque l'atonie des organes, la stupeur, l'insomnie et divers mouvemens spasmodiques.

L'analyse, d'après l'examen de M. Cadet, célèbre pharmacien de Paris, fournit une matière extractive, du mucilage, beaucoup de résine, de l'acide gallique et du tannin; son infusion et sa décoction précipitent en noir par la dissolution du sulfate de fer. La présence de l'acide gallique et du principe résineux pourroit jusqu'à un certain point donner la raison pour laquelle certaines personnes qui n'ont pas l'habitude du thé, éprouvent des tremblemens dans tout le systême, pour avoir avalé une seule tasse de cette boisson.

L'avidité des étrangers qui nous vendent le thé n'a point mis cette substance à l'abri de l'altération qu'ils font subir à presque tout ce qui passe par leurs mains.

Cet abus a porté plusieurs nations à lui substituer d'autres plantes. Les habitans de l'Amérique méridionale employent les feuilles du *Cassine peragua*. Aux Antilles, on use de la *Capraria biflora*, de l'*Alstonia theæformis*, et du *Prinos glaber*. Les Calmoucks boivent l'infusion des feuilles de la *Glycyrrhisa aspera*; les Tartares de la Sibérie employent la *Saxifraga crassifolia* : le peuple, à la Chine, use du *Rhamnus theezans* et d'une espèce de mousse.

Les Européens ont voulu remplacer le thé par les feuilles de plusieurs espèces de Véronique, et sur-tout par celles de la *Veronica officinalis*; on a essayé celles de la *Rosa canina*, de la *Fragaria vesca*, du *Prunus spinosa*, du *Rubus arcticus*, du *Ligustrum vulgare*, du *Polygala vulgaris*, de la *Mentha piperita*, de la *Melissa officinalis*, et de l'*Origanum vulgare*.

Les Espagnols employent le *Chenopodium ambrosioïdes* et le *Betula alba*. La plus agréable et la plus salutaire de toutes ces substances, est une combinaison du *Chenopodium ambrosioïdes*, d'*Aloysia citridora*, d'*Ortega* et de feuilles naissantes de Tilleul. On donne à cet ensemble le styptique du Thé de la Chine, en y ajoutant des feuilles de *Veronica officinalis*.

Ier SUBSTITUT.

THÉ ARTIFICIEL.

Prenez sommités de *Chenopodium botris*, au moment qu'il est en fleur, ℥jj;
Feuilles récentes et bien mûres d'*Aloysia citridora*, ℥jj;
Feuilles naissantes du *Tilia Europæa*, ℥j;
Feuilles de *Veronica officinalis*, ℥j.

Ces plantes doivent être cueillies au moment où le soleil a complètement enlevé la rosée du matin; hâchez le tout bien menu, faites sécher le plus promptement possible à un soleil ardent, en les retournant et en les mêlant exactement. Quand ce mélange est réduit à un état de siccité parfaite, divisez-le en portions de trois

onces chacune que l'on renferme dans des sacs de papier robuste, que l'on cachète et qu'on conserve dans des boîtes disposées de manière à être inaccessibles à l'air extérieur.

L'infusion théiforme de ce composé est propre à exciter la sécrétion de l'urine, à favoriser l'expectoration; elle ranime les fonctions de l'organe digestif, et peut en mille circonstances remplacer le Thé de la Chine.

IIe SUBSTITUT.

CHENOPODIUM BOTRIS. L. Chenopode ambroisie; Των θεων βρῶμα, *Deorum cibus; Eximiæ fragrantiæ gratiâ etiam diis expetita fuisse dicitur hæc planta*, BOECL.

(Aromate agréable négligé.)

Fleurs à étamines, TOURN. — Arroches, JUSS. — *Pentandrie digynie*, LIN.

Caract. génér. Calice à cinq divisions; style bifide, rarement trifide, deux ou trois stigmates; semence renfermée dans un calice fermé et anguleux.

Spont. en Italie et dans nos départemens méridionaux, abondante aux environs de Nîmes et de Montpellier; j'y ai vu des champs incultes qui en étoient remplis.

Racine oblongue, brune, capillaire.

Tige d'environ un pied, cylindrique, ferme, droite, rameuse, tomenteuse.

Feuilles alternes, pétiolées, oblongues, sinuées,

sémi-pinnées, à pinnules obtuses, anguleuses, légèrement tomenteuses, d'un vert jaunâtre des deux côtés, visqueuses, ainsi que la tige.

Fleurs en grappes droites, axillaires et terminales, à plusieurs divisions.

Fruit. Semence orbiculaire, aplatie, comprimée, lenticulaire, portée sur le réceptacle, renfermée dans le calice qui devient pentagone.

PROPRIÉTÉS. Stomachique, tonique, béchique, anti-spasmodique; *odeur* suave et pénétrante.

OBSERV. Le Chenopodium ambrosioïdes, appelé *Thé du Mexique*, a les feuilles angulaires, lancéolées et dentées. Il est originaire du Mexique, mais il est tellement acclimaté en France, qu'il se multiplie de lui-même par les semences dans nos jardins. Il jouit de toutes les propriétés du Chenopodium botris, et peut être multiplié à volonté.

On n'a point encore analysé ces plantes balsamiques; nous les recommandons à l'examen du chimiste et du praticien.

IIIe SUBSTITUT.

ALOYSIA CITRIDORA. (*ORTEGA.*) Aloyse citronée.

Diandrie monogynie, LIN.—ROQ. tome 2, pl. 59, fig. 233.

Caract. gén. Corolle infundibuliforme, presqu'égale, courbée, segment supérieur du calice plus court. Deux ou quatre étamines; deux ou quatre semences nues.

Spont. au Chili; naturalisé en Italie, où cet arbuste croît en pleine terre. En France, il a besoin de la serre d'orangerie.

Racine rameuse, ligneuse.

Tige ligneuse, de cinq à six pieds de haut, droite, rameuse, rameaux verticillés, ternés ou quaternés, étalés, rudes; jeunes tiges hexagones.

Feuilles verticillées, à pétioles courts, linéaires, lancéolées, pointues aux deux extrémités, étalées, rudes, nerveuses, d'un vert gai, longues de deux à trois pouces, larges de six à huit, légèrement serraturées aux bords.

Fleurs en panicule, lâche, un peu velue, garnie de bractées; épis ternés et verticillés; corolle d'un blanc violet, odorante; quatre filets très-courts, les deux supérieurs plus courts encore que les deux autres.

Propriétés. (*Tonique agréable.*) Toute la plante exhale une odeur balsamique, pénétrante, diffusible, analogue à celle du citron; elle contient beaucoup d'arome; elle est céphalique et cordiale. Elle n'a point encore été analysée.

Observ. Cet arbrisseau, apporté depuis peu d'années en France, réussiroit très-bien en pleine terre, dans certains sites de nos départemens méridionaux, et occuperoit une place distinguée parmi nos aromates.

IVe SUBSTITUT.

TILIA EUROPÆA. L. Tilleul.

Arbres rosacés, Tourn. — Tiliacées, Juss. — *Polyandrie monogynie*, Lin. — Roq. tom. 2, pl. 54, fig. 215.

Caract. génér. Corolle, cinq pétales; calice à cinq divisions, plusieurs étamines, un style. Fruit, baie sèche, arrondie, à cinq loges, à cinq battans, s'ouvrant à la base.

Spont. dans les bois de l'Europe.

Racine rameuse, ligneuse.

Tronc droit, très-élevé; écorce gercée, grisâtre; celle des tiges est d'un gris verdâtre.

Feuilles alternes, pétiolées, cordiformes, pointues, serraturées, d'un vert clair, tomenteuses en-dessous.

Fleurs d'un blanc jaunâtre, rosacées, à cinq pétales oblongs, obtus, crénelés au sommet. Calice à cinq divisions concaves; étamines nombreuses.

Fruit. Capsule globuleuse, pubescente, arrondie, dure, à cinq valves, qui s'ouvrent à leur base, contenant une seule semence arrondie.

Propriétés. (*Antispasmodique.*) Les fleurs sont employées dans les affections nerveuses; l'expérience nous a démontré que les bourgeons des feuilles à peine développés, et les feuilles naissantes jouissent des mêmes propriétés. L'eau distillée conserve l'*odeur* des fleurs, mais ne donne pas d'huile essentielle. Le résidu fournit une partie extractive douce et d'une odeur agréable. Si cet extrait est soumis à la fermentation, il donne une liqueur vineuse qui, à la distillation, selon Marcgraff, produit de bon esprit-de-vin.

Les fleurs macérées dans l'eau fournissent un mucilage épais.

Frédéric Hoffman, d'après les anciens, a porté la vertu antispasmodique des fleurs au point de les croire

susceptibles de guérir l'épilepsie ; mais cet éloge nous semble exagéré, même dans les épilepsies qui ne résultent pas d'un vice organique.

Marcgraff assure que les feuilles du tilleul, traitées comme les fleurs, donnent les mêmes produits, c'est-à-dire, l'esprit-de-vin, un extrait sucré et une espèce de miel.

La seconde écorce de cet arbre, soumise à la macération aqueuse, fournit aussi beaucoup de mucilage.

Ve SUBSTITUT.

VERONICA OFFICINALIS. L. Véronique officinale; Thé d'Europe; Véronique mâle.

Infundibuliformes, TOURN. — Pédiculaires, JUSS. — *Diandrie monogynie*, LIN. — ROQ. tom. 2, pl. 58, fig. 251.

Caract. génér. Corolle à quatre divisions, dont l'inférieure est plus étroite ; fruit, capsule à deux loges.

Spont. dans les bois et sur les coteaux arides, dans toute l'Europe.

Racine chevelue, fibreuse.

Tige haute de quelques pouces, menue, ronde, noueuse, velue, ordinairement couchée, jetant des racines de distance en distance.

Feuilles sessiles, ovales, dentées, velues, rudes au toucher, opposées, arrondies au sommet.

Fleurs en épis latéraux ; corolle monopétale, infundibuliforme, à quatre divisions, la supérieure plus grande, l'inférieure, qui lui est opposée, plus petite.

Fruit. Capsule cordiforme, aplatie au sommet, biloculaire, quadrivalve ; semences rondes, petites et noirâtres.

PROPRIÉTÉS. (*Astringent modéré.*) Sans *odeur ; saveur* amère, astringente. Son *infusum* et son *decoctum* précipitent en noir par la solution de sulfate de fer, comme le Thé ; l'eau distillée paroît contenir un principe volatil sensible à l'odorat. La teinture spiritueuse exhale une odeur balsamique.

L'extrait spiritueux est plus amer que l'extrait aqueux, et paroît receler le principe tonique et astringent que l'on attribue à cette plante. En infusion théiforme, elle provoque la sécrétion de l'urine, et facilite l'expectoration.

Soumise à une analyse exacte, nous sommes persuadés qu'elle présentera de l'acide gallique et du tannin. Nous la recommandons à l'examen de nos collaborateurs.

OBSERV. Le Journal des Savans, du 8 janvier 1703, contient l'extrait d'un traité sur cette epèce de véronique, par le docteur Francus, médecin à Ulm en Franconie (1).

Ce traité, écrit en latin, et qui a pour titre : VERONICA THEEZANS, etc., *Lipsiæ* et *Coburgi* 1700, donna lieu à un mémoire anonyme, écrit en français, imprimé en 1704 (2), dans lequel l'auteur réunit, 1°. les observations

(1) L'analogie du nom feroit soupçonner que cet auteur étoit de la famille des praticiens célèbres dont la ville de Vienne s'honore aujourd'hui.

(2) Chez Jean Boudot, au Soleil d'or, rue Saint-Jacques, à Paris.

recueillies par le docteur Francus, qui la proclame le THÉ D'EUROPE; 2°. celles des autres médecins qui en ont parlé; et 3°. les faits dont il a été témoin lui-même dans le cours de sa pratique.

Ce mémoire offre un exemple remarquable des erreurs où l'enthousiasme peut entraîner, quand on n'est pas guidé par le flambeau de l'analyse, et lorsqu'on attribue à une plante excellente en elle-même une foule de vertus qui n'existent que dans certaines indications, et qui souvent n'appartiennent qu'aux substances qu'on leur associe. Une seule circonstance où le succès n'aura pas répondu aux éloges pompeux prodigués à telle ou telle substance, suffit pour la discréditer; on en eût tiré le plus grand parti, si on se fût renfermé dans les limites d'une pratique raisonnée. Telle est, comme nous l'avons observé, la cause de l'espèce de pénurie où nous nous supposons relativement à la thérapeutique végétale indigène; voilà ce qui nous porte à aller mendier chez l'étranger des secours que nous avons autour de nous.

Propriétés attribuées à la Véronique officinale, d'après le mémoire anonyme.

En infusion; Céphalalgies symptomatiques des embarras gastriques.=Perfection des facultés intellectuelles. = Eclaircissement de l'organe de la vue et de l'ouïe. = Résolution de certaines glandes engorgées, en combinant la véronique avec un peu de sel ammoniac. = Ulcères scorbutiques guéris avec la décoction de cette plante mêlée avec le miel rosat. On voit que, dans ces deux cas, le sel ammoniac et le miel rosat ont tout le mérite

de l'efficacité. Mais cessons tout commentaire ; laissons le lecteur apprécier le superflu et ce qui peut être utile.

En tisane ; contre la toux sèche, la fièvre lente, les embarras des tubes aériens de l'organe pulmonaire. = Bouillie dans du lait, dans la phthisie. (HOFFMAN.) = Le jus exprimé, dans la phthisie ulcérée. = Un gros de feuilles de Véronique infusées dans ℥ jj ss. d'eau distillée de la plante, et ʒ j de seconde écorce de *Solanum dulcamara*, dans la même indication. (FRAGUS.) = Rob de Véronique, dans l'hémoptysie et les ulcères du poumon. (RIVIÈRE et ZUVELFER.) = Dans la même indication, sirop de Véronique composé (1). = Contre le calcul, les maladies de la vessie, la dyssenterie, l'hydropisie. = Obstructions abdominales. (FABRICIUS HILDANUS.) En poudre sur du coton pour fortifier la matrice et

---

(1) ℞. Feuilles de Véronique en pleine fleur, 2 poignées ;
— de Scabieuse, Bugle, Sarriette, *Ruta muraria*, Pulmonaire, Consoude, aa une poignée ;
Ache, 5 à 6 feuilles ;
Fleurs de Bourrache, Buglose, Violettes, Pas-d'âne, aa ℥ ss. ;

Le tout infusé dans quatre pintes d'eau bouillies à réduction de moitié. Passez, ajoutez :

Racine de Réglisse fraîche, ℥ ss. ;
Jujubes, Sébestes, ℥ ss. ;
Raisins de Damas, Dattes........... Figues........... } aa ℥ j.

Faites bouillir à réduction de trois chopines ; passez encore ; ajoutez miel ou sucre, une livre, pour en faire un sirop.

faire cesser la stérilité. = Contre la peste, les fièvres malignes, comme sudorifique. C'étoit, dit l'auteur, le grand secret de Craton (1). Schroder, Césalpin, Tragus, Zuvelfer l'employoient dans la même indication. Zuvelfer donnoit ℥jj d'esprit de Véronique avec un peu de thériaque pour faire suer le malade; il employoit le rob fait avec deux livres de suc de Véronique et une livre de sucre contre les fièvres intermittentes, en faisant boire un grand verre de son infusion au commencement de l'accès, ou bien trois cuillerées de son jus, en faisant convenablement couvrir le malade, et le laissant quatre heures sans rien prendre. = A l'extérieur, astringente, résolutive et incisive. = Césalpin, Fuchsius et Liébaut assurent qu'un Roi de France fut guéri de la lèpre par les fomentations d'eau de Véronique. = Dessiccation des ulcères des jambes où il n'y a pas de carie. (HORTSIUS.) = Excellent cosmétique.

---

(1) Jean Craton, surnommé *de Crafftheim*, naquit à Breslau en Silésie en 1519. Comme il joignoit à un savoir profond une extrême douceur et beaucoup de prudence, il eut l'avantage d'être aimé par trois Empereurs, Ferdinand Ier, Maximilien II et Rodolphe II, ce qui donna lieu à ce quatrain qu'il composa quelque temps avant sa mort :

> Cæsaribus placuisse tribus non ultima laus est,
> Me pater hâc ornans, filius atque nepos.
> Consiliis usum rectis mens conscia gaudet :
> Testis et ars medica, testis et invidia.

Parmi les ouvrages qu'il a mis au jour, on distingue celui qui a pour titre : *De vera præcavendi et curandi febrem pestilentem contagiosam ratione.*

Précis des guérisons que l'auteur du Mémoire anonyme prétend avoir été obtenues par M. Francus, au moyen de diverses préparations de la Véronique.

Asthme. = Asthme compliqué d'hydropisie. = Toux chronique; demi-gros de poudre de Véronique dans de l'eau de sauge, administré deux fois le jour. = Topique sur la morsure d'un chien. = Plaie récente. = Hydropisie avec fièvre; vin trois fois saturé de Véronique par infusion, à la dose de trois cuillerées répétées plusieurs fois le jour. = Dépôt à l'œil à la suite d'une blessure; suc de Véronique dépuré et camphré. = Phlogose utérine à la suite d'un accouchement laborieux; cataplasme de Véronique cuite dans du lait. = Pierre dans la vessie; poudre de Véronique en électuaire ou dans un véhicule approprié. (MULLER.) = Fièvre double tierce; vin de Véronique avec quelques gouttes d'huile essentielle de romarin. = Vertiges; tisane de Véronique avec coriandre et raisins secs. = Empième; suc de Véronique. = Dysurie; cataplasme de Véronique pilée et passée à la poêle avec beurre frais, appliqué sur la région pubienne. = Hémorragie de l'urèthre. = Toux rebelle; tisane de Véronique avec raisins secs et cannelle. = Ulcères chroniques au nez; Véronique pulvérisée ℥j, céruse ʒjjj et un peu de graisse d'anguille. = Gonorrhée; suc dépuré de Véronique en boisson et en injection. = Céphalalgie symptomatique d'un embarras gastrique; Véronique en infusion théiforme. = Céphalalgie compliquée de scorbut; tisane de Véronique et trèfle d'eau avec raisins secs. = Tension des hypocondres; Véronique frite dans du

beurre en topique. = Affection psorique; décoction de Véronique. = Dysurie; tisane de Véronique avec demi-gros d'yeux d'écrevisses. = Pustules au visage; tisane de Véronique avec antimoine diaphorétique intérieurement et extérieurement. = Gale sèche qui duroit depuis quinze ans; usage seul de l'infusion de Véronique. = Tension des hypocondres déclarée incurable; décoction de Véronique en lavement, julep avec eau de Véronique et raisins secs; la crise eut lieu par les urines qui étoient singulièrement fétides. = Coryse; tisane de Véronique avec genièvre et semences de fénouil. = Marasme, oppression, toux rébelle, expectorations purulentes; rob de Véronique, c'est-à-dire, suc de Véronique épaissi sur le feu, puis usage d'élixir de propriété de Paracelse. = Contusion violente causée par une chute; tisane de Véronique. = Règles immodérées; poudre de Véronique avec l'extrait de prunelle. (*Acacia nostras.*) = Teigne; décoction de Véronique. = Cachexie à la suite de l'ictère, insomnie avec fièvre lente; vin rosé dans lequel on a fait bouillir de la Véronique. = Plaie faite avec une hache; Véronique mâchée et appliquée. = Urines sanglantes; cataplasme de Véronique avec eau de forgeron appliqué de temps en temps sur les reins. = Néphrétique; un cataplasme de Véronique broyée avec de l'huile de lin, facilite l'écoulement urinaire. = Rhumatisme à la cuisse; Véronique bouillie dans du vin et de l'eau en topique. = Ulcères scorbutiques aux jambes; tisane de Véronique et de trèfle d'eau avec de la cannelle, application de suc de Véronique à l'extérieur, guérison dans vingt jours. = Ulcères vénériens aux jambes, aux parties

sexuelles et à la bouche ; après un vomitif, tisane de Véronique avec bois et extrait de genièvre. = Hémoptysie et expectorations purulentes, phthisie, guérison au bout d'un mois de l'usage de la Véronique.

VIe SUBSTITUT.

VERONICA CYMBALARIA. Véronique cymbalaire (*nobis*).

L'extrait du Mémoire que nous avons publié à Pise, en 1798, en offrant la description de cette plante, développera les raisons qui nous portent à la considérer comme une espèce particulière (1).

VERONICA CYMBALARIA. Floribus axillaribus, solitariis, alternis ; foliis subcordatis, ut plurimum septem lobis, crassis, villosis ; foliolis calycinis ovatis, obtusis ; caule procumbente ex viridi rubescente : tota planta villosa. Nobis.

VERONICA HEDERÆFOLIA. Floribus solitariis, foliis cordatis, planis, quinque lobis. LIN. Spec. plant. 19.

VERONICA CAULE PROCUMBENTE. Foliis lobatis, petiolis unifloris. HALL. Helvet. n° 550.

ALSINE HEDERULÆ FOLIO. B. Pin. 250.

β *Veronica chia cymbalariæ folio, verna, flore albo : umbilico virescente.* TOURNEF. Coroll. 7. BUXB. Cent. 1, p. 24, tom. 39, fig. 1.

---

(1) Mémoire sur la Véronique cymbalaire, lu à la séance de l'académie des Georgophiles de Florence ; imprimé à Pise, chez Francesco Pieraccini, août 1798.

Il y avoit plusieurs années que j'avois remarqué au haut d'une muraille antique, aux environs de Castellone de Gaëte, cette espèce de Véronique, considérée jusqu'alors comme une variété de la *Veronica hederæfolia*. Elle pendoit en festons entrelacés dans des touffes d'*antirrhinum cymbalaria*. La grande élévation où elle se trouvoit m'empêchant de distinguer ses fleurs, je la pris d'abord pour une cymbalaire; cependant la quantité de poils dont elle étoit couverte lui donnant de loin une nuance blanchâtre, piqua extrêmement ma curiosité, car je ne connoissois point de Cymbalaire velue; je manquois d'instrumens propres à la détacher, je me retirai, dans la persuasion qu'il existoit une Cymbalaire tomenteuse.

Au bout de quelque temps, je retrouvai cette plante sur une masure aux environs de Pise. Quel fut mon étonnement en voyant ses fleurs, de trouver une *diandre* au lieu d'une *didyname*, de voir une véritable Véronique au lieu d'un *Antirrhinum*.

Cette ressemblance avoit pareillement frappé Tournefort, quand il la nomma *Veronica cymbalariæ folio verna*. Mais ces différences avec la *Veronica hederæfolia* sont trop sensibles pour ne pas mériter une attention particulière.

TIGE. La tige de la *Veronica hederæfolia* n'est point rampante, elle a assez de consistance pour se soutenir droite, et pour s'élever à la hauteur de cinq à six pouces. Elle est d'ailleurs à peine tomenteuse, d'un vert clair, ayant rarement une teinte rougeâtre.

Celles de la Véronique que j'appelle CYMBALAIRE,

constamment d'un rouge pareil à celles de la Pariétaire, hérissées de poils blancs, longs d'une ligne, beaucoup plus grosses, plus succulentes et plus foibles, pendent en festons d'environ deux pieds de longueur, dans la même attitude absolument que la Cymbalaire.

FEUILLES. La *Veronica hederæfolia* a les feuilles minces, à cinq découpures; elles sont aussi longues que larges, et sont presque droites, et tiennent le milieu entre la direction perpendiculaire et la direction horizontale.

La Véronique CYMBALAIRE a les feuilles constamment plus larges que longues, elles ont presque toutes sept découpures bien distinctes. De plus, elles sont épaisses et succulentes à peu près comme une plante grasse, couvertes de longs poils en-dessus et en-dessous, et sont presque toutes recourbées en arrière vers la tige, ainsi que l'extrémité de leur pétiole : ce que Linné appelle déclinées (*declinata*), *deorsum inflexa, instar carinæ naviculæ;* de manière que toutes les tiges étant pendantes et les pétioles étant courbés comme des crochets, les feuilles présentent leur surface inférieure à l'horizon.

FLEURS. L'une et l'autre ont la corolle plus petite que le calice; mais la Véronique cymbalaire a les fleurs d'un blanc bien prononcé : dans l'autre, elles sont constamment d'un blanc azuré.

FRUCTIFICATION. C'est ici que les différences sont plus remarquables.

La Véronique *à feuilles de lierre* a les folioles du calice rapprochées deux à deux les unes contre les

autres, comme la Rapette ou Portefeuille, *Asperugo procumbens*, LIN. et forment un corps aplati.

La Véronique *cymbalaire* a les quatre folioles du calice horizontalement étendues en croix au-dessous du péricarpe ; elles sont même légèrement inclinées à l'extrémité, en tendant un peu à se rapprocher du pédunculc.

Dans la première, ces quatre folioles sont aiguës.

Dans la seconde, elles sont constamment obtuses.

Le péricarpe, dans la première, est un peu aplati et à peine tomenteux.

Dans la Véronique *cymbalaire*, il est exactement scrotiforme et hérissé de poils blancs, droits, et plus longs que dans le reste de la plante.

Dans la Véronique *à feuilles de lierre*, la capsule est à quatre battans.

Dans celle dont il s'agit, la capsule n'est qu'à deux battans, qui s'entr'ouvrent d'eux-mêmes quand la capsule est parvenue à la maturité.

J'ai examiné plus de trente capsules, j'ai constamment trouvé deux coques de chaque côté, réunies par un de leurs bords, et ne faisant absolument qu'un seul corps séparé des deux autres opposées, qui étoient également réunies ensemble par un côté.

Une autre considération non moins importante, c'est que la Véronique *à feuilles de lierre* présente un grand nombre de semences; j'en ai compté, 18, 19, et jusqu'à 20, et très-petites, dans un seul péricarpe.

Dans la Véronique cymbalaire, je n'en ai jamais trouvé plus de quatre, elles étoient si larges, que

chacune d'elles remplissoit toute la capacité de chaque cavité.

Ce dernier caractère, joint à la forme et à l'attitude des folioles du calice, semble suffisant pour établir une espèce particulière. Les autres distinctions, telles que la pubescence (1), la couleur des corolles, etc. peuvent être accidentelles et causées par le changement de site, et surtout par la culture; mais dans la détermination des espèces, nous devons nous conformer aux loix établies par Linné (2), la fructification de la plante dont il s'agit offre dans son caractère un argument qui semble péremptoire pour former une espèce particulière.

Propriétés. La Véronique *cymbalaire* offre d'abord une *saveur* légèrement austère, comme le Thé d'Europe, *Veronica officinalis*, mais au lieu de l'arrière-goût herbacé qui se remarque dans cette dernière, la Véronique cymbalaire laisse à la bouche un goût aromatique et balsamique doux, surtout quand elle est sèche, qui ne se trouve point dans la Véronique *à feuilles de lierre;* ni dans les autres Véroniques que j'ai eu occasion de goûter.

Cette circonstance me feroit soupçonner que, quoiqu'elle soit moins astringente que la Véronique officinale, il y a peut-être des cas où on pourroit l'employer

---

(1) *Hirsuties loco et ætate facillime deponitur.* Lin. Phil. Bot. p. 215.

(2) *Fidas notas desumendas tantum esse a partibus uti a radice, trunco, foliis, fulcris, inflorescentia, fructificatione.* Lin. Phil. Botan. p. 224. Berlin, 1780.

de préférence à cette dernière, comme succédanée du Thé de la Chine.

N° CXXVI.

THEOBROMA CACAO. L. Cacaotier; Cacao, de θεος, *Dieu*, βρῶμα, *nourriture*.

Malvacées, Juss.—*Polyadelphie pentandrie*, Lin. —Roq. tom. 1, pl. 29, fig. 70.

Spont. dans l'Amérique méridionale; et surtout à la Guyane, à Cayenne, aux Antilles, au Mexique et à la Caroline.

Descript. Le fruit du Cacaotier, qui est à peu près semblable au concombre, et profondément sillonné, contient des amandes arrondies, oblongues, lisses, d'un violet clair, et couvertes d'une pellicule membraneuse auxquelles on donne le nom de *Cacao*. Elles fournissent un principe muqueux, une huile fixe, concrète, blanche, et un peu d'extrait résineux amer. Rôties et broyées avec le sucre, on en forme une boisson agréable, nourrissante, favorable aux vieillards, aux constitutions délicates, et en général aux tempéramens dont les forces gastriques épuisées réclament l'usage des substances qui fournissent le plus de sucs nutritifs dans le moindre volume possible. Mais il est absolument contraire aux sujets pléthoriques, pituiteux, et qui ont de la disposition à l'obésité. Il est également nuisible aux personnes qui mènent une vie sédentaire, aux tempéramens bilieux ou sujets aux hémorragies.

Ier SUBSTITUT.

ARACHIS HYPOCARPOGEA. Arachine hypocarpogée ; Pistache de terre.

Nous avons observé, tom. 1, pag. 264, que cette fève Péruvienne, cultivée depuis quelques années avec succès dans le département des Landes, mêlée avec un tiers de cacao, fournit un chocolat agréable et salutaire ; que quand elle est torréfiée convenablement, et préparée avec du sucre, sans addition de cacao, elle peut seule former un chocolat utile aux convalescens et aux personnes délicates.

Sous le rapport de la santé, nous sommes intimement convaincus que les principes huileux de l'Arachine sont beaucoup plus favorables à l'organe digestif que ceux du cacao. Sous le rapport de l'économie, on doit encore donner la préférence à la pistache de terre, puisque sa préparation exige un quart moins de sucre que pour le chocolat ordinaire, en ce qu'elle est sucrée par elle-même. On sait les sommes énormes que nous enlèvent chaque année les étrangers, relativement au suc de la canne à sucre, et combien il importe de diminuer l'espèce de tribut dont nous nous sommes volontairement surchargés.

IIe SUBSTITUT.

FAGUS CASTANEA. L. Châtaignier; Châtaigne; Marron.

Arbres amentacés, TOURN. et JUSS. — *Monoécie polyandrie*, LIN.

Caract. génér. Fleur *mâle*, calice quinquefide, campanulé, sans corolle; douze étamines. Fleur *femelle*, calice à quatre dents, sans corolle, trois styles; calice se changeant en une capsule hérissée, à quatre battans. Deux semences.

Spont. dans les forêts, cultivé dans les champs et dans les bois.

Racine rameuse, ligneuse, horizontale.

Tige. Grand arbre à écorce grisâtre, gercée longitudinalement.

Feuilles à courts pétioles, simples, lancéolées, aiguës, serraturées, lisses, moelleuses, d'un vert gai.

Fleurs à chaton, mâles ou femelles sur le même pied. Fleurs *mâles* à douze étamines; calice campanulé, hérissé, à cinq divisions disposées autour d'un péduncule linéaire, formant un long chaton cylindrique. Fleurs *femelles*, à trois pistils, placés dans un calice monophylle, hérissé, à quatre divisions droites et aiguës.

Fruit. Capsule ovale, à trois côtés obtus, hérissée d'épines très-acérées en-dehors, soyeuse en-dedans, contenant un ou plusieurs fruits revêtus d'une écorce brune qui recouvre une pellicule d'un jaune rougeâtre.

PROPRIÉTÉS. Le fruit de l'arbre qui a été greffé, porte

le nom de *marron*. Ceux qui se distribuent à Paris sous le nom de *marrons de Lyon*, viennent du département de la Drôme et de l'Ardèche. Ce fruit contient du mucilage et une fécule nourrissante, légère, mais qui est flatulente quand elle n'est pas convenablement préparée.

Il forme le plus grand et le plus intéressant revenu que l'art et la nature fournissent aux habitans du Montamiata (1). Tendres ou mûres, fraîches ou sèches, crues ou cuites, réduites en farine, préparées en *Nicci* (2) ou en *Polenta*, ou en *Castagnaccio*, elles fournissent toujours un aliment sain, agréable au goût et facile à digérer. La *Polenta* surtout est l'aliment favori et le moins dispendieux du peuple ; elle est si nourrissante, que les gens adonnés aux ouvrages les plus pénibles, comme à scier le bois, à manier la hache ou la pioche, ne mangent pas autre chose, et ne boivent que de l'eau ; aussi disent-ils en plaisantant, qu'*ils vivent de pain de bois et du vin des nuées*. Avec cela, ces gens sont sains, forts, robustes, et capables de résister à des travaux si rudes, que les ouvriers de la plaine, les plus vigoureux et les mieux nourris, en seroient effrayés. La *Polenta* est une bouillie de farine de châtaigne faite sur

---

(1) Voyez notre traduction des Voyages de M. le D. Santi au Montamiata et dans le Siennois, contenant des observations nouvelles sur la formation des volcans, l'histoire géologique, minéralogique et botanique de cette partie de l'Italie, avec figures. Tome 1, page 310. Lyon, Bruyset aîné, 1802.

(2) Les *Nicci* sont des beignets faits avec la bouillie de châtaigne frite dans la poêle.

un feu clair dans une chaudière. Lorsqu'elle a suffisamment bouilli, on la retire du feu, on décante l'eau qui surnage, et on pétrit la farine avec l'eau qui reste, en la remuant assez long-temps avec un gros bâton. On la réunit ensuite tout ensemble en forme de pain, au moyen d'une spatule de bois; puis on remet le chaudron sur le feu pour un instant, après quoi on renverse la *Polenta* sur une nape étendue sur une table, et qu'on a saupoudrée de la même farine, pour qu'elle ne s'y attache pas. Pour en faire la distribution, on la coupe en tranche avec un fil, parce qu'elle doit conserver une mollesse pâteuse. Le *Castagnaccio* est une bouillie épaisse, faite avec la farine de châtaigne délayée à l'eau avec des pignons et des raisins. On verse le tout dans une tourtière, on étend une légère couche d'huile fine par-dessus, et on la met au four. Quand on l'en retire, il ressemble au flan à la frangipane à l'extérieur; l'intérieur a la couleur du chocolat. Ces deux substances sont si légères et de si facile digestion, que nous avons vu à Pise des personnes en manger la valeur d'une à deux livres après avoir bien dîné, sans en être incommodées le moins du monde.

Cette particularité, que nous avons vérifiée plus d'une fois, en en faisant l'épreuve sur nous-mêmes, nous mit dans le cas de chercher la raison pour laquelle le marron, qui par lui-même est très-flatulent, cessoit dans cette circonstance d'avoir cette propriété nuisible, et nous rappela le chocolat de châtaignes que Lieutaud prescrit aux convalescens, aux personnes délicates et affoiblies. Voici son procédé:

Choisissez de gros marrons, mettez-les à cuire dans de l'eau-de-vie, afin de les dépouiller de leur écorce et de leur pellicule. Laissez-les bouillir dans huit onces de lait. Après avoir passé cette pulpe, on la repose sur le feu pour y bouillir avec suffisante quantité de lait, de sucre et un peu de cannelle; on agite ensuite la liqueur dans la chocolatière, pour la rendre mousseuse.

Sous cette forme, le marron subit trois fois l'action du feu. Nous présumâmes dès-lors que ces diverses préparations, et sur-tout l'action du feu, faisoient disparoître le principe acide contenu dans le marron, et que cet acide pouvoit être la cause du développement du gaz qui produit des flatuosités et des coliques intestinales.

Nous nous informâmes sur les lieux même, des procédés employés pour obtenir la farine de châtaigne. M. le D. Santi, professeur d'histoire naturelle à l'université de Pise (1), nous communiqua les détails suivans (2) :

---

(1) Nous devons à M. George Santi, frère de M. l'évêque de Pienza, et à son savant collaborateur Dom Gaetano Savi, à Pise; au célèbre professeur Vitman, à Milan; à Dom Giuseppe Raddi, à Florence; à Dom Gaspard Xuarez, à Rome, et au savant professeur Dom Vicenzo Petagna, à Naples, une foule de renseignemens intéressans sur diverses parties de l'histoire naturelle d'Italie. Ils nous ont comblés de bontés pendant notre séjour dans cette belle contrée de l'Europe. Si cet ouvrage parvient entre leurs mains, puissent-ils y trouver l'expression de notre éternelle gratitude.

(2) Ces détails se trouvent dans la traduction.

On dessèche les marrons dans des espèces d'étuves que les montagnards Siennois appellent *Seccatoi*, et dont un grand nombre sont construites dans les châtaigneraies mêmes. Ces petites étuves ou *Seccatoi* consistent en une chambre divisée en deux parties par des solives posées horizontalement à huit pieds au-dessus du terrein. Sur ces solives est posée une grille ou plutôt une claie d'une seule pièce, formée de petites lattes larges de deux travers de doigt à un doigt de distance les unes des autres; on étend sur cette claie un lit de châtaignes de quatre pieds au plus de hauteur.

On allume le feu dans la partie inférieure du séchoir, et on retourne les châtaignes jusqu'à ce qu'elles soient entièrement sèches : alors on les retire et on les bat pour enlever leur écorce et leur pellicule. Lorsqu'elles sont bien blanches et bien sèches, on les envoie au moulin pour les réduire en farine. Celle-ci se renferme dans des caissons ou coffres de bois, où on la foule avec tant de force, qu'on est obligé d'employer le fer pour l'en retirer. On couvre cette farine ainsi comprimée, d'un léger lit de cendres, mais elle ne se garde pas plus d'un an.

D'après ces données, nous pensâmes qu'en réitérant l'action du feu, on pourroit parvenir à rendre les marrons de plus en plus salutaires; en conséquence nous fîmes torréfier dans un vase de terre vernissé une certaine quantité de farine résultante des marrons déjà desséchés dans les *Seccatoi* de la montagne. Quand cette farine eut acquis une teinte blonde, nous y remarquâmes une saveur bien plus sucrée qu'auparavant; nous en mêlâmes

partie égale avec du chocolat en tablette, préparé au sucre. Ce mélange produisit un chocolat agréable, très-substantiel; et en même temps assez léger pour qu'on pût le donner à un malade dans les premiers jours de sa convalescence.

Il nous restoit à connoître, 1°. quelle est la nature de l'acide que contient le marron.

2°. Dans quelle proportion on pourroit amalgamer la farine torréfiée de ce fruit avec le chocolat, pour le réduire en tablettes solides.

Enfin nous désirions savoir si le procédé, à raison de la manipulation qu'il exige, est plus ou moins dispendieux que le chocolat ordinaire.

M. Bonneau, pharmacien instruit et zélé pour les progrès de l'art, nous a aidés à résoudre ces questions. Il a trouvé que le marron, dans l'état de crudité, renferme une portion d'*acide gallique*; plus, une petite quantité de *nitrate de potasse*. En décoction dans l'eau, ce principe se dissout en très-grande quantité, mais ce fruit en conserve toujours une portion, parce qu'il n'est pas assez intimement pénétré par le fluide aqueux.

M. Bonneau présume que le marron en état de siccité, doit contenir de l'acide gallique, parce qu'il est principe constituant de ce végétal. L'écorce en renferme beaucoup, et peu de nitrate de potasse. Il a trouvé que le marron torréfié perdoit presque totalement ce principe âcre, cependant il y en a trouvé encore une petite quantité.

Mais après l'avoir réduit en poudre et macéré dans l'eau froide, tout l'acide gallique a été enlevé, parce que

dans cet état, il a présenté toutes ses surfaces au fluide dissolvant.

Il est donc démontré que c'est l'*Acide gallique* qui constitue les facultés nuisibles du marron, et qu'on peut facilement convertir ce fruit en une substance légère, mais très-nourrissante, infiniment propre à rétablir les forces et l'embonpoint.

D'après divers essais pour pouvoir combiner le cacao avec la poudre du marron, de manière à le réduire en tablettes, voici la proportion qui a le mieux réussi à M. Bonneau :

℞. Marron desséché, finement pulvérisé et torréfié, ℥ vj;
Cacao, ℥ vj;
Sucre, ℥ iv.

On peut l'aromatiser avec la vanille ou la cannelle, et si on ne veut pas sortir du cercle des aromates d'Europe, on y substituera les racines alcoolisées du Jonc odorant ou de l'Angélique.

Quoique ce procédé n'exige que la moitié du cacao que l'on emploie dans le chocolat ordinaire, comme la manipulation est un peu plus longue et plus pénible, il paroît, d'après les calculs de M. Bonneau, qu'il n'y a pas d'avantage pour le prix; mais nous sommes autorisés à certifier d'après notre propre expérience, que le chocolat qui en résulte est infiniment plus léger que celui qui est composé de cacao pur, à raison de l'huile concrète appelée *Beurre de cacao*, qui surabonde dans ce dernier; cette substance oléo-butyreuse, pesante, difficile à digérer, ne convient qu'aux personnes en bonne santé

ou qui font habituellement de l'exercice, et doit être toujours combinée avec un aromate quelconque qui augmente l'énergie de l'organe gastrique.

D'après cette considération, on sent combien est fausse la dénomination de *Chocolat de santé* que l'on donne au chocolat qui n'est point aromatisé, surtout relativement aux constitutions qui pèchent par atonie, et pour lesquelles toutes les boissons relâchantes et pesantes sont nuisibles.

Nous osons donc assurer que s'il est une espèce de chocolat qu'on doive appeler *Chocolat de santé, Chocolat des convalescens* ou *Chocolat analeptique*, c'est celui qui contient le moins de beurre de cacao, celui qui est combiné avec un aromate doux et avec une substance nourrissante et légère, telle que la fécule de marron préparée comme nous l'avons exposé.

OBSERV. La culture de l'arbre utile qui produit le marron a été trop long-temps négligée en France; la destruction des châtaigneraies et celle d'une partie de nos forêts n'est pas une des moindres causes des changemens que nous éprouvons dans la température; *cependant*, comme l'observe M. Tollard (1), *cette partie de l'économie mérite une attention sérieuse, puisque le bois commence à devenir rare et très-cher en France. Si la dégradation des forêts*, ajoute-t-il, *se fait voir depuis deux siècles, ce n'est pas que depuis long-temps les économistes aient négligé de prédire la*

(1) Traité des végétaux qui composent l'agriculture de l'Empire français, page 191.

disette de bois que nous éprouvons, et que nos neveux sentiroient nécessairement un jour, si un goût général n'entraînoit tous les bons esprits à semer ou à planter des arbres. Parmi ceux-ci, le châtaignier est un de ceux dont on doit spécialement encourager la propagation. Une foule de collines nues, une quantité de landes et de terreins incultes peuvent être consacrés à ce genre de culture, et offrir mille ressources aux habitans des campagnes, ainsi qu'aux propriétaires.

Voyez notre traduction du Voyage au Montamiata, tom. 1, chap. 21, pag. 310, relatif à la culture des châtaigniers.

N° CXXVII.

TEUCRIUM MARUM. L. Teucrium maritime; Germandrée cotonneuse.

Nous comptons cette plante au nombre des végétaux exotiques, parce que la majeure partie de celui qui se consomme en Europe vient de l'Orient. On doit désirer que cette plante énergique et précieuse soit tirée de l'oubli où elle est tombée, et qu'on s'attache à la cultiver en grand sur les côtes méridionales de la France. *Voyez* tom. 1, pag. 54; et l'ouvrage de M. Roques, tom. 2, pl. 51, fig. 202.

N° CXXVIII.

UPAS-TIEUTÉ.

Suc syrupeux, extrait d'une espèce de Liane du genre des *Strychnos*, dont les habitans de l'île de Java se servent pour empoisonner leurs flèches.

Le praticien, zélé pour les progrès de la science, s'applique à approfondir les propriétés des poisons les plus terribles, soit pour en obtenir des remèdes héroïques, soit pour connoître la manière dont ils exercent leurs ravages sur l'économie animale, afin de découvrir les antidotes qu'on peut leur opposer lorsqu'ils ont agi comme poisons.

M. le docteur Fouquier a inséré dans le Recueil périodique de la Société de Médecine-Pratique, rédigé par M. Giraudy, l'analyse d'un travail ayant pour titre :

Dissertation sur les effets d'un poison de Java, appelé UPAS-TIEUTÉ, *et sur la Noix vomique, la Fève de Saint-Ignace, le Strychnos et la Pomme de Vontac, qui sont du même genre de plantes que l'Upas-Tieuté,* par M. Alire Raffeneau de Lille, D. M., Membre de l'Institut d'Egypte, etc.

Les bornes que nous nous sommes prescrites, et le plan de cet ouvrage, ne nous permettent pas d'analyser l'intéressant extrait de M. le docteur Fouquier. Contentons-nous de rapporter ses conclusions :

1. Les Strychnos amers sont pourvus d'un principe vénéneux étranger aux autres espèces.

2. Les dangereux effets des premiers ne sont pas dus

à une vertu narcotique, comme plusieurs l'ont avancé ; ils dérivent au contraire d'un principe irritant.

3. Ce principe paroît porter spécifiquement son action sur le prolongement rachidien.

MM. Raffeneau de Lille et Magendie ayant reconnu que l'asphyxie faisoit seule le danger de l'action de l'Upas et des autres poisons de même nature, pensèrent que s'ils pouvoient entretenir artificiellement la respiration durant le tétanos causé par le poison, ils conserveroient la vie à l'animal soumis à son action.

En effet, une seringue disposée, au moyen d'une trachéotomie préalable, de manière à injecter un air nouveau et à pomper l'air vicié, a rappelé en vingt ou trente secondes la respiration supprimée. On a pu suspendre et ranimer ainsi les phénomènes de cette fonction, et retarder la mort de plus d'une heure.

Un chien survécut à une blessure faite avec un bout de flèche enduit d'*Upas* bien desséché, malgré plusieurs attaques de tétanos, pendant lesquelles on eut soin de renouveler l'air des poumons.

La suspension de la respiration donnoit bientôt une couleur noire au sang artériel : l'injection d'un air nouveau lui redonnoit constamment sa couleur rouge en vingt secondes ; ce qui confirme l'influence de l'air sur la coloration du sang, et offre une donnée assez exacte pour mesurer la vitesse du sang dans les artères.

Le rédacteur observe enfin que les chairs des animaux empoisonnés par le Strychnos, ne contractent pas de qualités malfaisantes. Plusieurs chiens ont mangé impunément de cette chair dont on avoit retranché les par-

ties mises primitivement en contact avec le poison.

Moyennant cette précaution, les Indiens mangent, sans crainte, les animaux qu'ils blessent à la chasse avec des flèches empoisonnées.

L'auteur observe que les habitans de la côte de Coromandel emploient la semence du Strychnos (*Nux vomica*), qui y est spontanée, dans le traitement des fièvres intermittentes ; ils la distillent avec les liqueurs spiritueuses pour les rendre plus enivrantes. Les Egyptiens et les Persans font entrer cette drogue dans les électuaires ; mais on n'indique pas les doses et les cas où il conviendroit de placer une substance aussi difficile à manier.

OBSERV. On doit, sans doute, savoir gré à M. Delille des découvertes dont il cherche à enrichir la science, en travaillant à convertir en chose utile à l'humanité, des substances qui sembloient destinées à lui être nuisibles. Mais les Stork, les Alexandre, etc. etc. prouvent qu'il est plus important encore de diriger nos efforts vers les substances délétères qui croissent autour de nous ; elles promettent des résultats plus faciles à obtenir et bien moins dangereux.

N° CXXIX.

VIOLA IPECACUANHA. L. *Inst. Bot. p.* 1714.
Violette Ipécacuanha.

Anomales, TOURN. — Cistoïdes, JUSS. — *Syngénésie monogamie*, LIN.

Spont. au Brésil et dans plusieurs autres parties de l'Amérique.

Descript. La racine de cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec le *Psychotria emetica* dont nous avons parlé (tom. 2, pag. 529), est cylindrique, torse, de la grosseur du doigt, ridée, marquée de sillons circulaires, d'un blanc cendré à l'extérieur, cassante, d'un blanc jaunâtre, avec fibres ligneuses en-dedans. Si on la mâche, l'écorce s'amollit, la partie ligneuse résiste.

PROPRIÉTÉS. Emétique plus foible que l'ipécacuanha.

SUBSTITUTS.

Voyez les succédanées du *Psychotria emetica*, n° 104.

N° CXXX.

WINTERA AROMATICA. L. *Inst. Bot.* p. 1021. —*Wintera, Murr.* 856.—*Drymis, Forster.* JUSS. p. 280.

Magnoliers, JUSS. — *Polyandrie polygynie.* LIN.

Spont. à la Terre de Feu et au détroit de Magellan, où Solander l'observa pour la première fois.

Description. Ecorce en fragmens entortillés, compactes, durs, plus ou moins longs, plus ou moins épais; surface un peu ridée. Cette écorce a la couleur de la cannelle en-dehors, jaunâtre en-dedans. *Saveur* aromatique, piquante; *odeur* agréable, analogue au clou de girofle.

Consacrée par Clusius à la mémoire de Winter, qui le premier l'apporta en Europe en 1579, en revenant du détroit de Magellan avec Drake, cette écorce fut

oubliée jusqu'à l'époque où Van-Noort, en revenant du détroit de Magellan, en fit mention en 1600. Mais ce fut un chirurgien nommé Handasyd qui, en revenant des mêmes contrées en 1691, en donna le premier la description botanique à Sloane. Cette description imparfaite fut rectifiée par Banks et Solander, et perfectionnée par Wallis, qui, à son retour du détroit en 1768, donna occasion à la figure que Miller nous a transmise.

Murray trouva la description de Solander conforme à l'échantillon que Forster avoit rapporté de la Terre de Feu; et en examinant attentivement cette écorce, il s'aperçut qu'elle avoit été confondue avec la cannelle blanche par plusieurs auteurs, tels que Pomet, Linné, Vogel, Crantz, Spielmann.

Au reste, l'écorce de Winter a été reconnue par tous les auteurs comme possédant des vertus astringentes et antiscorbutiques.

SUBSTITUTS.

Sous le rapport de sa propriété astringente, voyez les succédanés de la racine de Colombo, tome 1, page 279 jusqu'à la page 290; sous le rapport de ses facultés antiscorbutiques, voyez les succédanés de l'*Aya-pana*, tome 1, page 123, auxquels nous ajouterons le *Lepidium sativum*.

LEPIDIUM SATIVUM. L. *Thlaspi sativum*, SAM. DECAND. DESFONT. Cresson alenois; Cresson des jardins; Nasitor; Λεπίδιον, *Lepidion* des Grecs.

Crucifères. TOURN. et JUSS. — *Tétradynamie silicul.* LIN.

Caract. gén. Silicule échancrée en cœur, plusieurs semences dans chaque loge, battans carénés et placés en sens contraire avec la cloison.

Spont. On a long-temps ignoré son lieu natal, mais on dit qu'on l'a nouvellement découvert dans quelques îles du détroit de Magellan. Cultivé dans les jardins; cette plante est tellement acclimatée en Europe et en France, qu'elle se ressème d'elle-même dans nos climats.

Racine simple, ligneuse, fusiforme, blanche, fibreuse.

Tige droite, lisse, ronde, solide, peu rameuse, d'environ deux pieds.

Feuilles inférieures oblongues, multifides; découpures linéaires, quelquefois lancéolées ou ovales; les supérieures sont seulement dentées, étroites, presqu'entières. Il y a une variété dont les feuilles sont frisées.

Fleurs petites, terminales, en grappes droites; corolle blanche, cruciforme; pétales ovales, deux fois plus grands que le calice, qui est formé de quatre folioles ovales et concaves.

Fruit. Silicule orbiculaire, comprimée, échancrée au sommet, à deux loges, divisée par une cloison lancéolée; semences menues, striées, ovoïdes, terminées en pointe.

PROPRIÉTÉS. (*Antiscorbutique.*) *Saveur* âcre, piquante, analogue à celle du Cochléaria, du Cresson de fontaine et du Raifort sauvage. Détersive, diurétique, incisive; mâchée à jeun, Gilibert la recommande pour éconduire les glaires dont les premières voies sont surchargées.

Elle est spécialement utile dans certaines affections atoniques, telles que l'hydropisie, le scorbut, l'engorgement chronique des viscères abdominaux.

Ambroise Paré (Pelag., page 678) prescrit cette plante pilée ou frite dans l'axonge de porc sur la croûte laiteuse des enfans.

DOSE et USAGE. Cette plante est peut-être la plus commode de tous les antiscorbutiques, en ce qu'elle peut germer toute l'année, et qu'on peut l'avoir toujours fraîche. On la mêle, comme l'estragon et la capucine, à la salade de laitue, pour lui donner un goût plus relevé.

Son suc exprimé s'administre à la dose de trois ou quatre onces. On peut aussi user de ses feuilles en salade, avec le cresson de fontaine et la chicorée sauvage. Le D. Roques rapporte que sous cette forme, elle a dissipé une affection scorbutique rebelle jusqu'alors à des moyens plus compliqués. Le malade éprouvoit des douleurs musculaires qui simuloient le rhumatisme. Taches d'un rouge livide sur la poitrine et aux extrémités supérieures, gencives molles et saignantes, foiblesse générale, sentiment profond de tristesse.

Ce malade fut mis à l'usage du cresson alenois, du cresson de fontaine et de la petite chicorée sauvage; il

prenoit trois fois par jour une forte dose de ces plantes simplement assaisonnées avec quelques grains de sel et un peu de vinaigre; son principal repas qui étoit le dîné, consistoit en quelques viandes rôties, en salade antiscorbutique, et deux verres de vin de Bordeaux. Au bout de deux mois, ce régime fut suivi d'une guérison complète.

D'après tout ce que nous venons de remarquer, on voit que nous pouvons très-bien nous dispenser de faire venir des îles du détroit de Magellan, l'écorce de Winter, que les étrangers nous vendent à la frontière douze francs la livre. L'importation de cette drogue en 1806, a été de 1652 kilogrammes, qui font plus de trois mille trois cent quatre livres poids de marc. Nous eussions donc évité, relativement à ce seul médicament, l'émission de plus de 39648 liv. argent de France, si nous nous fussions contentés de nos antiscorbutiques indigènes.

FIN.





